UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

HENRI-ANTOINE MÉZIÈRE ET L'*ABEILLE CANADIENNE* (1818-1819) : LITTÉRATURE, SCIENCE OU POLITIQUE ?

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR
DOMINIQUE PLANTE

FÉVRIER 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je remercie d'abord mon directeur de maîtrise, monsieur Bernard Andrès, qui m'a communiqué sa passion pour la littérature québécoise et les Lumières. Il est un guide formidable sur les pistes des aventuriers des lettres au Québec.

Monsieur Andrès dirige aussi une équipe de recherche composée de passionnés, l'ALAQ (archéologie du littéraire au Québec). Je tiens à remercier au passage mes collègues du groupe de recherche avec qui j'ai eu de fructueuses discussions : Nathalie Ducharme, Benoît Moncion, Pierre Monette, Benedikt Miklos et Julie Roy. Un merci particulier à Nova Doyon pour nos échanges sur la presse canadienne.

J'adresse aussi mes remerciements à ces chercheurs que j'ai croisés ces dernières années et qui, en parfois seulement une phrase, ont su relancer mes recherches. Merci donc à Claude Galarneau, Jean-Paul de Lagrave, Yvan Lamonde et Lucie Robert, ces chercheurs dont l'expérience et les travaux m'ont été des plus significatifs.

Merci, enfin, aux amis et à ma famille qui m'ont fortement encouragé, à Pascal et Marie-Êve pour leur relecture.

Un merci chaleureux à Janie pour sa présence et à notre petit Edouard qui sourit à l'ordinateur de son père.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENTS vi

RÉSUMÉ vii

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1
PUBLIER UN JOURNAL LITTÉRAIRE AU QUÉBEC EN 1818 13

1.1 Les conditions politiques internationales 13

1.1.1 Les conditions politiques au Canada 14

1.1.2 La fin de la guerre et la circulation de l'imprimé 16

1.2 Les conditions sociales de la lecture et de l'écriture 18

1.2.1 « Spécialiser » l'offre de lecture ou atteindre la rentabilité 21

1.2.2 L'instruction au Bas-Canada 23

1.2.3 La formation des réseaux de sociabilité 24

1.3 La présentation générale de l'*Abeille canadienne* 25

1.3.1 Le prospectus, ou l'intention du journal 28

1.3.2 La présentation matérielle 30

1.3.3 Un journal encyclopédique 32

1.3.4 Les lectures critiques de l'*Abeille* 34

1.3.5 L'organisation des textes 43

1.4 La signature de Mézière et sa position dans le champ littéraire 45

1.4.1 L'affirmation britannique et catholique 50

1.4.2 Un système de double langage politique 54

1.4.3 La réception des Lumières et la controverse 55

Conclusion : l'*Abeille canadienne*, un journal encyclopédique 56

CHAPITRE 2 59
COMPILATION SCIENTIFIQUE OU LE DOUBLE LANGAGE
DU JOURNAL D'OPINION FRANÇAIS DANS L'*ABEILLE CANADIENNE*

2.1 La double condition d'énonciation canadienne et française 59
2.1.1 La réception des polémiques françaises 60
2.1.2 Hypertextualité et prospectus de journaux français 63
2.1.3 La censure et la presse française 66
2.1.4 La liberté de presse au Canada 69
2.1.5 La résistance des partis en France 71
2.2 La bataille politique des journaux d'opinion français 73
2.2.1 Un débat autour de la Charte de 1814 75
2.2.2 Les différentes positions politiques 76
2.2.3 La perception littéraire des partis 78
2.2.4 Les journaux partisans 81
2.3 Le polémique sous les apparences d'un discours scientifique 83
2.3.1 Le contrat du polémiste 85
2.3.2 La manifestation du polémique dans l'*Abeille* 87
2.3.3 Les canons du littéraire et la laïcité 92
2.3.4 La popularité de la science comme vecteur politique 93
2.3.5 Formuler des opinions sous couvert de théories 94
2.3.6 Les nouvelles disciplines 97
2.4. L'organisation des savoirs dans l'*Abeille* 98
2.4.1 La popularité de l'analyse littéraire 99
2.4.2 La méthode scientifique 102
Conclusion : débattre de politique sous couvert de science 106

CHAPITRE 3 109
DE L'ÉRUDITION LITTÉRAIRE À LA RÉVOLUTION UTOPIQUE

3.1 Diffusion du républicanisme dans l'*Abeille canadienne* 109
3.1.1 Débattre de la Révolution 111
3.1.2 Le trauma révolutionnaire et le retour des préjugés 112

3.2. Le néo-classicisme et la diffusion de l'intelligence laïque 113
3.2.1 Les portraits littéraires et la politique 116
3.2.2 La brochure *Dialogues of the Dead with the Living* 119
3.2.3 Les sciences humaines et le « primitivisme » 120
3.2.4 L'histoire laïque contre la religion 124
3.2.5 La critique ultra et la science linguistique 128
3.3 Les sciences exactes 130
3.3.1 Les titres scientifiques 131
3.3.2 Les notes infrapaginales 133
3.3.3 Le glissement vers les utopies 134
3.4 Resémantisation des utopies 136
3.4.1 L'esquisse d'une révolution 138
3.4.2 Présentation du Cousin Jacques 139
3.4.3 Résumé de *Constitution de la Lune* 142
3.4.4 Observation sur les modifications 146
Conclusion : combattre la contre-révolution 153

CONCLUSION
VERS UN RÉPUBLICANISME RENOUVELÉ 157

APPENDICE A
INVENTAIRE DES ARTICLES DE *L'ABEILLE CANADIENNE* 170

APPENDICE B
PAGE DE COUVERTURE DE L'*ABEILLE CANADIENNE* 182

APPENDICE C
TRANSCRIPTION DE L' « ANALYSE DES TROIS PREMIERS NUMÉRO (SIC) DE L'*ABEILLE CANADIENNE* » 184

APPENDICE D
LA CONSTITUTION DE LA LUNE, RÊVE POLITIQUE ET MORAL 187

APPENDICE E
TABLEAU DES VARIANTES APPORTÉES DANS LA *CONSTITUTION DE LA LUNE* DE REIGNY 205

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 208

AVERTISSEMENTS

Afin de respecter l'authenticité de la langue des XVIII[e] et XIX[e] siècles, nous avons maintenu l'orthographe et la syntaxe de l'époque dans nos citations et nos retranscriptions (appendices). Nous ne corrigeons pas les fautes, sauf dans des cas de coquilles présentant un risque de confusion. Toutefois, les majuscules qui servent de fioritures dans les manuscrits sont remplacées par des voyelles. Le « S » long (*ſ*) est modernisé en « s » court. Nous conservons les titres originaux dans la mesure du possible. Souvent, il existe plusieurs variantes d'un titre ou plusieurs titres pour une même œuvre.

Le nom original de Mézière est vraisemblablement Henry-Antoine Mézière. Le plus souvent, il signe son nom sous la forme rafraîchie « Henri Mézière ». Pour respecter le choix de l'homme enivré par les réformes françaises, nous conservons « Henri » sans le « y ». Certains chercheurs écrivent « Mézières » avec un « s ». C'est la graphie retenue dans certains catalogues et index.

RÉSUMÉ

L'*Abeille canadienne : journal de littérature et de science* est publiée par Mézière entre août 1818 et janvier 1819. L'éditeur revendique le titre de premier journal « purement littéraire » jamais publié au Canada. Né à Montréal en 1771, Mézière s'est fait connaître dans les années 1790 pour ses polémiques républicaines et sa mission politique aux États-Unis comme agent français. C'est à l'atelier de Fleury Mesplet qu'il avait découvert les Lumières et appris les métiers de journaliste et de rédacteur au tournant des années 1790. Dans son prospectus, Mézière promet de se tenir loin dorénavant des débats politiques en présentant un journal de critique scientifique et littéraire. L'*Abeille* est effectivement reconnue par l'histoire littéraire pour son caractère encyclopédique. Mézière avait décidé de n'admettre rien d'étranger à la littérature, pas même les annonces payantes. Pourtant, il développe surtout le contenu et les formules des journaux d'opinion français qui diffusent les polémiques des ultras et des libéraux. Douze numéros sont parus avant que Mézière ne décide de cesser la publication de son journal faute d'un nombre suffisant d'abonnés.

Dans le premier chapitre de ce mémoire d'histoire littéraire, nous brosserons le tableau général de l'*Abeille* et des conditions d'énonciation canadiennes. Nous observerons de près l'offre de lecture de Mézière et le programme annoncé dans le prospectus. Après avoir analysé le contenu réel du journal, nous constaterons que Mézière ne respecte pas totalement ses engagements, puisqu'il livre surtout du contenu européen tiré de la presse d'opinion.

Pour comprendre à quel registre appartient l'essentiel du contenu de l'*Abeille*, nous observerons dans ce deuxième chapitre les particularités du champ littéraire français. Nous distinguerons les particularités de la liberté d'expression au Canada et en France afin d'expliquer les choix éditoriaux de Mézière mais aussi ceux des éditeurs français et canadiens. Nous analyserons comment, en France, le débat politique et philosophique est diffusé sous le couvert d'énoncés scientifiques pour échapper à la censure.

Dans le dernier chapitre, nous analyserons le discours républicain dans l'*Abeille* et la façon dont il est orchestré par Mézière. Nous verrons comment il cherche à renouveler l'image du républicanisme et des révolutions par la publication de quelques textes clés. Mézière mise surtout sur la publication d'une version qu'il a légèrement modifiée du texte utopique du Cousin Jacques publié en 1793 : *La Constitution de la Lune, rêve politique ou moral*. Enfin, nous terminons notre analyse du journal par l'analyse de cette utopie dans laquelle nous examinerons de près les interventions éditoriales de Mézière.

Mots-clés : XIX^{e} siècle, journal, *Abeille canadienne*, Henri-Antoine Mézière, Québec, littérature, littérature québécoise, polémique, politique, presse d'opinion, presse française sous la Restauration, liberté de presse, critique, républicanisme, libéralisme, ultraroyalisme, utopie.

INTRODUCTION

Pour discuter des stratégies discursives d'un journal qui cherchent à investir l'opinion publique de certaines idées politiques, il n'est plus nécessaire de prouver le rôle majeur de la presse dans la formation de la sphère publique (Habermas) au Québec ; pas plus d'ailleurs que l'apport important des journaux dans la constitution des lettres. Dans ses travaux[1], Nova Doyon s'est intéressée au premier imprimeur montréalais, Fleury Mesplet, et à la contribution de sa *Gazette littéraire* de Montréal à la création d'une sphère publique proprement canadienne[2]. Selon ses propres termes :

> La *Gazette littéraire* de Montréal, imprimée et rédigée par les Français Fleury Mesplet et Valentin Jautard de juin 1778 à juin 1779, fut le premier périodique publié à Montréal. Ce journal se veut alors un espace de réflexion fondé sur une sociabilité lettrée et laïque, une tribune de débats offrant aux Canadiens la possibilité de prendre la parole dans la sphère publique (Doyon, 2005 : 15).

Formés à l'école européenne, Jautard et Mesplet espèrent démocratiser le savoir au Canada selon une formule encyclopédique[3] inspirée des Lumières françaises, qui consiste à instruire le public pour lui donner les outils nécessaires à la compréhension de débats littéraires afin d'exprimer des opinions dans un espace public. La culture des lettres au Canada ne faisant pas partie des habitudes d'une aristocratie forte comme c'était le cas en Europe, il fallait nécessairement former son public pour lui permettre de participer aux affaires publiques, à une opinion publique. Cependant, nous savons aujourd'hui que le duo de la *Gazette* a surtout *fantasmé* son public, selon les termes de Bernard Andrès (2000), ne pouvant compter sur un *habitus* littéraire suffisant chez la population canadienne.

---

[1] Nova Doyon s'est d'abord penchée sur la *Gazette littéraire* de Montréal dans le cadre de son mémoire de maîtrise. Ses travaux doctoraux lui permettent de poursuivre ses recherches sur la formation de la sphère publique en étudiant un corpus de journaux plus étendu. Elle publie l'état de ses travaux dans Doyon, 2005, p. 11-19.

[2] Nova Doyon démontre d'ailleurs que la *Gazette littéraire* de Montréal propose un espace public de raisonnement qui fonctionne comme le décrit Habermas. Nous croyons bon de rappeler sa définition de l'espace public : « La sphère publique bourgeoise peut tout d'abord être comprise comme étant la sphère des personnes privées rassemblées en un public. Celles-ci revendiquent cette sphère réglementée par l'autorité, mais directement contre le pouvoir lui-même [...] Le medium de cette opposition entre la sphère publique et le pouvoir est original et sans précédent dans l'histoire : c'est l'usage public du raisonnement » (Habermas, 1978 : 38).

[3] Nous renvoyons à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.

La diffusion du laïcisme créant des frictions régulières avec les autorités anglaises et françaises, il y a un prix fort à payer pour défier le pouvoir monarchique. Isabelle Beaulé[4] cerne bien la difficulté de la prise de parole en public au dix-huitième siècle, avant la Révolution :

> Comment envisager la possibilité d'une prise de parole par les Canadiens, alors même qu'en France la parole populaire est méprisée. Qu'elle marque l'opposition des gens à l'égard des autorités ou qu'elle témoigne de leur loyauté, elle est carrément interdite. Selon la monarchie, le peuple n'a pas à raisonner sur les « affaires » du temps. Ainsi, « parler sur » dérange autant que « parler contre » (1996 : 1).

Bien que l'établissement de presses soit toléré au Canada depuis le transfert au régime britannique[5], les autorités s'en méfient, et ce, surtout lorsque la colonie est menacée par les mouvements révolutionnaires américain et français. Ainsi, à titre d'exemple, les insoumis et insolents Jautard et Mesplet iront rejoindre d'autres accusés soupçonnés de collaboration avec les rebelles américains[6]. Brisé par les années de prison, Jautard ne reprend pas la rédaction de la *Gazette de Montréal* de Mesplet en 1785. C'est le jeune apprenti Henri-Antoine Mézière (1771-1846[7]) qui hérite de la tâche au tournant des années 1790 alors que le journal s'affiche fermement en faveur de la Révolution. Le jeune Henri est totalement endoctriné par l'esprit des Lumières qu'il découvre auprès de Mesplet, reconnu comme l'un des acteurs les plus actifs de la propagation des Lumières au Canada. En adoptant les stratégies éditoriales apprises à la *Gazette de Montréal*, Mézière lance en 1818 son propre journal scientifique : l'*Abeille canadienne, journal de littérature et de science* (1818-1819). Dans sa feuille, il se présente par contre en rupture de ban avec la philosophie des Lumières. Quelles conditions particulières le jeune enthousiaste a-t-il rencontrées au cœur de la Terreur

---

[4] Elle a consacré un mémoire de maîtrise au pamphlet *La Bastille septentrionale*, un texte attribué à Mézière : Isabelle Beaulé, 1996, « Henri-Antoine Mézière : d'épistolier à pamphlétaire », mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

[5] Les presses étaient interdites en Nouvelle-France.

[6] La rébellion américaine menace de se propager au Canada ; on se méfie des idées qui viennent du Sud.

[7] Bien que Mézière prétende être né le 6 décembre 1772, son acte de naissance indique qu'il fut baptisé le 6 décembre 1771, probablement la journée de sa naissance comme le voulait la pratique. À cette époque, ne pas connaître l'année exacte de sa naissance n'est pas une situation exceptionnelle. Mézière est décédé à Bordeaux le 4 janvier 1846, comme en fait foi la copie de l'acte de décès, conservé dans les actes de décès de la ville de Bordeaux, 2^{e} section, cote ADG : 4E1187. Ce document stipule que « l'homme de lettres » canadien est décédé à l'âge de 73 ans. Il avait probablement 74 ans.

en France où chacun a dû faire ses choix ? Bien que son aventure révolutionnaire soit assez bien connue, un court rappel biographique est nécessaire pour suivre l'évolution de ses opinions qui se sont transformées au contact des débordements jacobins. Le nouveau discours de Mézière n'a pas encore été abordé de front.

Formé au préalable par les Sulpiciens de Montréal, Mézière entretient une haine contre les collèges classiques comme celui de Saint-Raphaël, qui est « confié, dit-il en 1794, à d'ignares ecclésiastiques » (1794 : 1). Déjà irrité par l'autorité de son père, le jeune Montréalais n'en est pas à ses premières tentatives d'insubordination. Il fuit régulièrement le domicile familial, et ce, dès l'âge de sept ans alors qu'il décide de traverser le fleuve. Huit ans plus tard on le retrouve à Québec. Comme l'explique Beaulé, c'est « soucieux de le remettre sur le droit chemin [que] son père l'inscrit au Collège de Montréal où il fait des études de 1782 à 1792[8] » (1996 : 13). Même s'il est un étudiant très doué, son succès ne l'empêche pas de tenir les propos que nous savons à l'endroit des *Messieurs* du collège et de suivre l'enseignement de Mesplet au grand dam de son père. Dans son mémoire (1996), Beaulé dresse un portrait essentiel de Mézière en mettant en évidence sa facilité à s'exprimer, à imiter ses modèles et sa manie de s'approprier le discours de l'Autre : « Aussi ne fait-il pas qu'imiter les personnages du XIX^{e} siècle, » précise-t-elle, « il adopte les postures de chacun, en les adaptant aux conditions sociohistoriques dans lesquelles il évolue » (*ibidem*). Reniant ses études classiques, il s'enivre de Voltaire, Mably et Rousseau. Il absorbe rapidement la rhétorique des Lumières – celle de la laïcité, du républicanisme et de la Révolution[9] – pour la transposer dans un contexte canadien, empruntant le discours de l'adversaire lorsque le besoin s'en fait sentir. Ses sujets de prédilection sont les droits de l'homme bafoués principalement par les superstitions religieuses, le féodalisme et les monarchies aux pouvoirs arbitraires. À l'aube de la Révolution, il croit que seule la formation de républiques peut permettre à l'homme d'atteindre la trinité *liberté, égalité et fraternité*.

---

[8] La classe de philosophie n'était pas encore créée à cette époque (voir Galarneau, 1978).
[9] L'aventure républicaine de Mézière entre 1790 et 1794 est particulièrement bien cernée par Mason Wade, Claude Galarneau et Jean-Paul de Lagrave.

Lorsque la Révolution française est annoncée au Canada, plusieurs polémistes profitent du bouillonnement des idées et de la sympathie du gouvernement britannique à l'égard des premières années de la Révolution pour se faire entendre. Parallèlement à son travail d'éditeur de la *Gazette*, Mézière participe à différentes activités politiques. Il tente de goûter au parlementarisme en essayant de se faire élire comme assistant greffier[10] en janvier 1793, mais participe aussi à quelques clubs constitutionnels, dont la Société des patriotes et la Société des débats libres, dont il est le secrétaire. Leurs membres se réunissent pour discuter des espoirs que suscite la nouvelle constitution promise par le régime anglais, qui craint la rébellion de ses sujets francophones. La Constitution qui voit le jour en 1791 déplaît fortement à Mézière qui se fait entendre à ce sujet :

> Les Canadiens doivent à la Révolution Françoise la Constitution un peu moins arbitraire que leur première, qui leur a été donnée en 1791. Dans l'une & l'autre province du Bas-Canada, il y a une chambre basse, un sénat héréditaire, & un Lieutenant gouverneur avec un veto mignon : & c'est ce corps hermaphrodite qui est chargé de faire les loix (Mézière, 1793a).

Il ne cesse d'expliquer sur toutes les tribunes possibles que cette constitution engendre de mauvaises lois qui favorisent la tyrannie et l'arbitraire. C'est le sujet principal de la *Bastille septentrionale* (1791) qui lui est attribuée[11], l'un des premiers pamphlets politiques canadiens. Sa plume libérale se radicalisant à ce moment-là, il rédige entre 1791 et 1794 ses écrits les plus séditieux, et ce, plus particulièrement au début de son exil qui le mène à partir de 1793 aux États-Unis et en France.

La suite est bien connue, plusieurs travaux[12] s'y sont intéressés. Nous rappelons brièvement les faits, car ceux-ci sont significatifs pour la démonstration de notre étude. Mézière refuse de se taire alors que la France révolutionnaire déclare la guerre à l'Angleterre

---

[10] Nous retrouvons, dans le *Journal de la Chambre d'Assemblée du Bas Canada,* la pétition de Mézière posant sa candidature pour le poste d'assistant-greffier (voir Mézière, 1793c : 77 et 79).

[11] Isabelle Beaulé consacre son mémoire de maîtrise (1996) à la comparaison de cette œuvre à la signature littéraire de Mézière.

[12] Voir les travaux de Mason Wade (1950), Ægidius Fauteux (1933), Claude Galarneau (1970), Michel Brunet (1957) et Isabelle Beaulé (1996). Sans apporter d'éléments nouveaux, Mark Reynolds (2005) a publié un article intitulé « Citizen Mézière » dans lequel il reprend en anglais les détails de ses activités polémiques dans la populaire revue *The Beaver*.

en 1793 et qu'une proclamation de Georges III interdit, depuis 1792, tout discours séditieux parmi ses sujets[13]. Mézière se sait probablement surveillé[14], car il décide de fuir le pays vers les États-Unis espérant y rejoindre les représentants de la France révolutionnaire. Il explique sa fuite dans une lettre à ses parents en 1793. Par une éloquente démonstration, il conclut que le Canada n'est pas un pays libre, que la religion catholique et la monarchie britannique du Bas-Canada représentent des tyrannies dont il faut secouer le joug. Il considère le Canada comme un pays esclave qui possède une constitution qui n'est pas la sienne, puisqu'elle lui a été donnée par un « Parlement corrompu qui touche au moment de sa dissolution pour avoir entraîné l'Angleterre dans la ligue honteuse des têtes couronnées de l'Europe contre les *droits de l'homme* » (Mézière, 1793b : 2). Espérant rejoindre les agents de la France révolutionnaire aux États-Unis, il signe cette lettre : Henri Mézière, citoyen français.

L'enthousiasme de Mézière impressionne Edmond-Charles Genêt[15], ministre de la France révolutionnaire auprès du Congrès américain, qui a pour mission de soulever les Canadiens contre la Grande-Bretagne[16]. Il enrôle d'abord Mézière comme agent pour passer la propagande révolutionnaire et républicaine[17] au Canada afin de sensibiliser la population à l'indépendance. Chargé de prendre le pouls des habitants à la cause, Mézière rédige un rapport (1793a) sur la disposition politique des Canadiens à faire la révolution. Le secrétaire de Genêt s'engage si bien dans sa tâche qu'il lui confie une mission d'une plus grande importance. À partir de là, Mézière passe concrètement à l'action et devient l'agent politique de Genêt à la tête d'une importante flotte française postée près de Philadelphie et en route vers le Saint-Laurent pour attaquer les installations anglaises[18]. Une mutinerie à bord modifie

---

[13] En effet, le 9 août 1792, une proclamation de Georges III adressée à tous les sujets britanniques est reproduite dans la *Gazette de Québec*. Certains clubs politiques inquiètent grandement les autorités ; or nous savons que Mézière était secrétaire général de l'un d'entre-eux : La Société des débats libres.

[14] Nous trouvons plusieurs traces de dénonciation de ses activités et de l'annonce de l'arrivée de la flotte où il était devenu vice-amiral pour les affaires politiques dans les archives conservées à la Bibliothèque et Archives Canada, série C, vol. 373, p. 26 ; série C, vol 673, p. 20 ; série Q, vol 78, p. 7.

[15] Voir ses correspondances aux États-Unis à ce sujet (voir Mason Wade, 1950).

[16] Mason Wade (1950) relate les faits.

[17] Pour plus d'information sur la diffusion des Lumières par Mézière, voir de Lagrave (1993) et Mason Wade (1950).

[18] Mézière (1794) raconte ces évènements dans son mémoire déposé pour le compte du Ministre Dalbarade de la Marine française.

les plans de mission, et Mézière réalise son rêve le plus cher : atteindre la France révolutionnaire. Il accoste donc à Brest le 2 novembre 1793, l'année du régicide.

En tant que « sujet anglais » et refusant, selon ses dires, de suivre les scélérats (les Jacobins) qui « crurent pouvoir l'associer à leurs fureurs [et qui lui] offrirent d'horribles fonctions à remplir » (Mézière, 1816 : 2[19]), il sera emprisonné durant plusieurs mois par le tribunal révolutionnaire. Suite à une pétition de sa part, ledit tribunal[20] entend sa requête de libération et le relâche le 26 Brumaire de l'an 3 de la république[21], une et indivisible. Un Canadien de passage à Bordeaux, un dénommé Lévesque, écrit[22] à son frère Louis en 1806 pour lui narrer sa rencontre avec Mézière[23]. Ce dernier lui ayant certainement raconté son histoire, Lévesque fait le récit des circonstances de l'arrivée de Mézière en France, son arrestation, sa libération, ses missions politiques et son installation à Bordeaux, où il est allé rejoindre un oncle. C'est bien là un des rares témoignages de la vie bordelaise du « mouton noir[24] » canadien et qui témoigne de l'assagissement de celui qui se qualifie lui-même « d'illuminé[25] ». Seuls quelques documents d'archives nous permettent d'esquisser son passage en France[26]. Nous savons notamment par des documents notariés qu'il confia la gestion de ses affaires à sa femme qui, en venant le rejoindre au Canada, s'en remet plus tard à l'imprimeur André-Théophile Racle[27], un important imprimeur à Bordeaux. Ce qui retient le plus notre attention de son séjour français, ce sont les importantes fonctions qu'il cumule dans l'administration française. La plus étonnante de toutes est sans conteste celle de Chef de

---

[19] C'est la lettre à sa sœur Lisette.
[20] La copie de l'ordre de libération du tribunal est conservée au Séminaire de Québec, Fonds Viger-Verreau, carton 17, n° 32A, fo 200.
[21] Ce qui correspond au 16 novembre 1794.
[22] La copie de ce fragment de lettre est conservé au Séminaire de Québec (voir Lévesque, 1806).
[23] Lévesque raconte même avoir lu à Mézière, et ses amis bordelais, la lettre destinée à son frère.
[24] L'épithète que lui confère Ægidius Fauteux.
[25] Dans la lettre à sa sœur Lisette (1816), il se présente ainsi lors de son arrivée en France, un passage que nous citerons à nouveau au chapitre trois : « J'arrivai en France à la fin de la désastreuse année 1793, & je n'y vis que des échafauds sur lesquels rouloient les têtes des plus honnêtes gens : les scélérats qui tenoient dans leurs mains les destinées d'une grande nation, voyant en moi *une espèce d'illuminé*, crurent pouvoir m'associer à leurs fureurs : ils m'offirent d'horribles fonctions à remplir ».
[26] Le roman inédit « Henri Mézière » (c1930) que lui consacre l'archiviste Francis-Joseph Audet, qui jouissait certainement des mêmes ressources archivistiques qu'Ægidius Fauteux, ne s'appuie pas sur autant de documents que nous en possédons aujourd'hui.
[27] Racle est aussi l'imprimeur de la *Ruche d'Aquitaine*.

bureau de la police générale du département de la Gironde[28], sous le gouvernement des Cent-Jours, ce qui ne cadre pas avec le portrait sombre que dessine de lui Ægidius Fauteux[29]. Selon l'abbé Casgrain[30], Mézière aurait été promu au titre de chef de la police après s'être montré très enthousiaste à l'endroit de l'Empereur (Napoléon). Si on en croit sa vaste description de tâche[31], il devait contrôler notamment la circulation des ports[32] et la police des cultes. Nous ne lui connaissons aucune œuvre littéraire produite à Bordeaux, sauf quelques lettres destinées à sa famille dans lesquelles il se présente comme un homme assagi. La suite des évènements politiques dans la région de Bordeaux donne des indices des positions politiques que Mézière affichait avant son départ.

L'effondrement du gouvernement des Cent-Jours (20 mars au 22 juin 1815), après l'échec de Waterloo, provoque une nouvelle réaction sanguinaire des Ultras dans ce mouvement nommé la deuxième Terreur blanche, très active dans la région de l'Aquitaine.

---

[28] Il avait aussi été nommé Commissaire du directoire exécutif auprès de l'administration municipale du Canton de Bordeaux. Selon la constitution du Fructidor (c1795), les commissaires sont chargés notamment de faire respecter les lois dans les tribunaux et de s'occuper des assemblées électorales, tout en veillant à ce que soit respectée la Constitution. Les documents juridiques et diverses lettres de Mézière et d'un dénommé Lévesque, conservés dans les archives françaises, nous renseignent sur d'autres fonctions occupées par Mézière, dont inspecteur général de l'octroi et membre du collège électoral. Voir notamment les documents suivants : Archives de l'arrondissement de Bordeaux, 1811-1936, « calendrier administratif, judiciaire et de commerce du département de la Gironde pour 1814 », n° 13, p. 59, cote 2M33 ; Archives du Séminaire de Québec, 1799, « Liberté Égalité » ; Archives du Séminaire de Québec, 1806, « Fragments de lettre écrite à Monfrère, Louis Lévesque » ; Archives du Séminaire de Québec, 1807, « Mézière à son beau-frère Delisle », (Mézière à Delisle), carton 17, n° 35 ; Archives de Bordeaux, [procuration] (Passy à Ferbos), Fonds Mathieu (notaire), 3E 24155 ; Archives de Bordeaux, 1815, [procuration] (Mézière à Passy), Fonds Mathieu (notaire), 3E 24155 ; Archives de Bordeaux, 1818, [dépôt du testament olographe de Jean Ferbos], Fonds Mathieu (notaire), 3E 24164 ; Archives de Bordeaux, 1807, [testament de Jean Ferbos], Fonds Mathieu (notaire), 3E 24164 ; Archives de Bordeaux, 1800, [acte de mariage de Mézière avec Eugénie de Passy], IE 839.

[29] Ægidius Fauteux (1933), dans son portrait de Mézière, ne croit pas les propos de Pierre-Jean de Sales Laterrière qui aurait reçu l'aide d'un certain Henri Mézière, préfet de Police, pour obtenir des papiers légaux et un passage pour Londres lors de l'affaire des Cent-Jours en 1814. Or, selon les archives de l'administration française, il a bien obtenu ce poste après avoir cumulé plusieurs autres fonctions.

[30] Dans le portrait qu'il dresse de la famille de Sales Laterrière, Casgrain (1917) fait le récit de la rencontre entre le docteur Pierre-Jean de Sales Laterrière et Mézière.

[31] Voir Archives de l'arrondissement de Bordeaux (1811-1936), 1814.

[32] C'est dans le cadre de cette fonction qu'il reçoit le Canadien Pierre-Jean de Sales Laterrière. Il l'envoie en Angleterre pour lui éviter la prison sous les Cent-Jours.

Les agents révolutionnaires et les sympathisants du régime de Napoléon sont pourchassés[33] et mis en prison ou pendus par les royalistes radicaux. Mézière choisit ce moment précis pour rentrer en Amérique. Nous le retrouvons en effet à New York dès janvier 1816 où il organise son retour au Canada. Sans doute avait-il pris cette décision croyant que sa liberté était menacée et se voyant sans emploi à la chute du gouvernement des Cent-Jours.

Les relations entre la France et l'Angleterre étant marquées entre 1793 et 1815 par les guerres successives de la Révolution et de l'Empire, ce n'est que vers 1816 que la paix est retrouvée entre ces deux pays, et les blocus maritimes levés. Les échanges commerciaux et culturels s'intensifient alors dans la colonie, permettant à une nouvelle génération de Français et à d'anciens sujets anglais de fouler la terre au Canada. C'est dans ces conditions que Mézière rentre au pays après vingt-trois ans d'exil, après avoir signé un acte « de repentir et de future loyauté[34] » à l'endroit de la couronne britannique. Il retrouve un Canada marqué par le trauma révolutionnaire, une population frileuse au discours républicain et un réseau de diffusion des Lumières, pour ainsi dire, disparu. Les imprimeurs encore en activité ne s'en prennent plus aux autorités ni à l'Église, comme quoi la répression contre les idées séditieuses fut efficace[35].

À son arrivée au Canada, Mézière fait valoir son talent de traducteur pour le compte de la Compagnie du Nord-Ouest[36], qui cherche à se défendre publiquement de supposées fausses accusations dans ses démêlés avec Lord Selkirk[37]. Lorsque Mézière indique son intention de publier un journal à la société du Nord-Ouest, celle-ci croit pouvoir se servir de lui pour faire connaître « la vérité » dans un journal. Ses dirigeants offrent assez d'argent à

---

[33] Le comte d'Artois avait organisé un groupe nommé les Cocardes vertes.
[34] Voir Archives de l'Université de Montréal, 1816, « Déclaration de loyauté ».
[35] Pensons notamment au régime de Craig qui provoqua sa petite Terreur dans la population en faisant des cas d'exemple pour effrayer la population en lui montrant les risques qu'elle encourait en agissant contre le gouvernement.
[36] Émile Robichaud (1955) consacre un mémoire de maîtrise intitulé « La *Gazette des Trois-Rivières* (1817-1820) et le *Spectateur canadien* (1815-1820) ». Il étudie le passage de Mézière au *Spectateur* ainsi que son différend avec Pasteur.
[37] Il traduit surtout « les lettres du Mercator », publiées d'abord dans le *Montreal Herald*. Ces « lettres » se portent à la défense de la Compagnie du Nord-Ouest lors de ses démêlés avec Lord Selkirk.

Mézière pour qu'il achète à Charles-Bernard Pasteur sa part du *Spectateur canadien* en 1817. En retour, il doit réserver un petit coin dans sa feuille pour corriger les faussetés à l'endroit de ladite compagnie. C'est en prenant le poste de rédacteur qu'il fait publier ses excuses pour ses égarements de jeunesse[38] et promet de ne plus rien publier qui puisse choquer les catholiques. Émile Robichaud démontre toutefois les inquiétudes que soulèvent à Québec, un mois plus tard, ses obligations particulières avec la compagnie. Mézière se défend en soulevant le caractère trop « libéral » et « généreux » de la compagnie pour exiger des conditions asservissantes. Son associé est semble-t-il mis au courant de l'affaire et rompt son association avec Mézière[39]. Celui-ci récupère assez d'argent de l'entreprise l'année suivante pour fonder le 1er août 1818, son propre journal, l'*Abeille canadienne : journal de littérature et de science*, qui est l'objet d'étude de ce mémoire. Selon toute apparence, il se plie au contexte conservateur du Canada en condamnant la philosophie tout en faisant la louange de la religion catholique ainsi que de la couronne britannique. Toutefois, l'analyse d'Isabelle Beaulé (1996) sur les stratégies discursives de Mézière nous met en garde contre cet auteur chez qui le changement d'identité et l'appropriation du discours de l'Autre sont symptomatiques. Il signe son journal : « Henri Mézière, Anglo-canadien, éditeur et propriétaire ».

Déjà ce geste d'éclat est caractéristique des anciennes tactiques éditoriales du caméléon littéraire canadien. Mais un rejet aussi radical de la philosophie dans le prospectus de Mézière se distingue de la pratique des autres journaux. Si la presse canadienne depuis le début des guerres révolutionnaires n'a pas intérêt à faire beaucoup de bruit et, le plus souvent, affiche sans réelle conviction sa fidélité à l'endroit de l'autorité, Mézière, lui, ébruite fortement sa doctrine conservatrice. Devant tant d'efforts, nous devons lire attentivement le journal pour découvrir quelle cause particulière cherche à faire entendre Mézière. Ne questionnant pas son renoncement à la philosophie, l'histoire littéraire a surtout retenu

---

[38] Le 24 février 1817, Mézière se présente, abjure ses théories révolutionnaires et « l'Editeur, né catholique Romain, contracte l'engagement formel de ne rien insérer dans cette feuille [...] que ne puissent avouer la Religion, la discipline de l'Église à laquelle il a le bonheur d'appartenir, la saine morale et les bienséances... »

[39] Ægidius Fauteux défend la thèse selon laquelle Mézière était paresseux et que Pasteur devait faire tout le travail. Il faut préciser aussi que, ces années-là, les éditeurs se succèdent à la barre du journal : Duvernay, Mézière, Bibaud, Lane et Le Guerrier.

l'*Abeille* pour sa contribution scientifique et prit pour acquis l'assagissement de l'ancien polémiste. Il est vrai que l'utilisation du langage de la science donne un ton austère au journal, ce qu'entretient habilement Mézière : « Dans les analyses annoncées, les formes un peu sérieuses de l'érudition sauront se dépouiller à propos de leur austérité » (*Abeille*, 1818 : 3). L'éditeur paraît peu s'impliquer en composant essentiellement son journal de découpes de périodiques français, ce qui lui vaut de nouvelles accusations de paresse de la part de Fauteux. Se peut-il, par contre, que notre homme introduise en douce une nouvelle forme de polémique rapportée de la presse française de la Restauration ? Si tel n'est pas le cas, à quel mal associe-t-il la presse dans le prospectus lorsqu'il déclare : « ... comme l'abus se trouve toujours à côté du bien, on se sert quelquefois de la presse pour calomnier, pour outrager impunément les citoyens qu'on veut perdre dans l'opinion publique ; pour flatter, pour tromper la multitude... » (*idem* : 1) ? À ceci s'ajoutent de multiples références, dans les articles d'origine française, à la « fureur des partis », un énoncé franchement politique qui devient un véritable leitmotiv dans les articles de science. Ce portrait étant bien étranger à la pratique des gazetiers locaux, Mézière n'est-il pas en train de tromper justement son lecteur, qui croit que son objectif principal se limite à la diffusion de la science et au divertissement littéraire ? Cette protestation d'apolitisme relève selon nous de la fausse dénégation. Celle-ci consiste à exprimer de façon détournée une idée ou un système de pensée qu'on se défend de prendre à son compte. Avec l'*Abeille*, Mézière expose de façon détournée un certain nombre de valeurs inspirées des Lumières, en faisant mine de les dénigrer. Nous verrons comment le seul fait d'en débattre dans sa publication expose son lecteur à des idées comme le républicanisme et la liberté de pensée. On comprend qu'une telle ambivalence énonciative ait pu dérouter les historiens de l'imprimé et de la littérature et fausser leur lecture de l'*Abeille*.

Lorsque Fauteux s'en prend à la lecture de Maximilien Bibaud (1857[40]), il prétend qu'aucune ligne du journal ne met en doute la légitimité des sentiments loyalistes de Mézière. Il cite les propos du fils de Michel Bibaud, l'éditeur de l'*Aurore* où Mézière publie des articles en 1819, qui présente l'*Abeille* dans ces termes : « Ce journal varié et bien dirigé, était en même temps républicain outré[41] » (*idem* : 220). Le bibliophile n'explique pas

[40] Voir son *Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada et de l'Amérique*, 1857.
[41] Les termes de Bibaud sont repris par Philéas Gagnon (1895).

davantage sa lecture. Nous ne connaissons pas plus les raisons qui poussent Mark Reynolds (2005) à catégoriser le journal comme suit : « a literary and philosophical periodical » (*idem* : 33). Le seul consensus a trait à sa dimension scientifique, voire encyclopédique[42], que personne ne conteste, sauf Ludger Duvernay, dont la *Gazette de Trois-Rivières* critique sous sa plume en 1818 l'efficacité du traitement de la science dans les trois premiers numéros de l'*Abeille*. Ceci nous amène à nous intéresser aux journaux scientifiques français desquels est tiré l'essentiel des articles de l'*Abeille*.

La presse française sous la Restauration retient de plus en plus l'attention des littéraires et historiens français, car, face à une situation de censure, on se sert du langage de la science pour dissimuler l'énonciation d'opinions politiques. Lorsque Mézière entend rapporter les faits politiques « dégagés des conjectures que se permettent volontiers les gazetiers » (*Abeille*, 1818 : 4), s'aligne-t-il à la stratégie française, qui consiste à invoquer périodiquement la « probité d'esprit » caractéristique de la science tout en diffusant dans le sous-texte les débats d'opinion ? Si l'éditeur cherchait à tromper son lecteur, il n'agirait pas autrement et force est de constater que la politique occupe une place significative dans le journal qui semble mettre en branle un double langage dont il est nécessaire de mesurer l'ampleur. La mise en lumière de ce discours politique pourrait changer significativement nos connaissances sur son œuvre de « maturité ».

Nous chercherons donc à comprendre par une lecture attentive du journal quelles sont les stratégies discursives et matérielles qui permettent d'intégrer au journal le débat français qui déchire la droite Ultra et la gauche libérale[43]. Il faudra aussi s'interroger sur la capacité du public canadien de saisir les clés de lectures nécessaires au décodage du message politique. La Révolution française ayant bouleversé la sphère publique, on ne parle plus de politique comme à l'époque des Lumières. Nous allons donc étudier comment l'encyclopédisme de l'*Abeille* permet la diffusion d'un laïcisme renouvelé, voire d'un républicanisme transformé.

---

[42] Voir les tomes 1 et 2 de *La vie littéraire au Québec* (1991-1992), Manon Brunet (1984), Kenneth Landry (2002) et Lucie Robert (2004).

[43] Nous comptons sous la banière libérale l'ensemble des partisans de la laïcité : les révolutionnaires, les empiristes, les républicains, les néo-classiques, les philosophes, etc. Tous ne sont pas aussi radicaux sur le plan religieux, toutefois, tous exigent un gouvernement laïque.

Pour mener à bien ce travail d'histoire littéraire nous ferons d'abord un examen formel du journal et des conditions d'énonciation canadiennes, pour scruter ensuite les stratégies qui permettent à l'éditeur d'intégrer les opinions partisanes françaises, pour enfin les organiser selon un discours politique propre à l'éditeur.

Dans notre premier chapitre, nous effectuerons une description intrinsèque du document et une analyse des conditions dans lesquelles les énoncés politiques sont proposés. La mise en place d'un journal scientifique semble dans un premier temps être la principale motivation de notre éditeur qui entend cependant respecter les mœurs conservatrices des habitants. Bien que le journal s'inscrive dans un réseau de sociabilité, force est de constater que la situation canadienne n'est pas favorable à la production scientifique locale : Mézière compte sur les productions étrangères pour garnir ses pages. À partir de ce premier examen, nous noterons la présence d'éléments stratégiques propres au mode polémique.

Dans le deuxième chapitre, nous nous intéresserons à la publication, dans l'*Abeille,* de textes journalistiques français eux-mêmes marqués par un double discours (en France aussi la liberté d'expression est limitée en matière d'opinions politiques). La fausse dénégation se généralise dans ces articles alors que Mézière dénonce lui-même de telles pratiques. Nous verrons qui en France participe à cet important échange littéraire, certainement le plus significatif de la période, et quel est l'objet du contentieux. Toute idée semble vouloir s'énoncer par le truchement de la science qui jouit d'un statut particulier, ce qui n'est pas étranger à l'encyclopédisme du siècle précédent.

Le dernier chapitre marquera le glissement du discours scientifique vers le rêve utopique. Alors que les conditions sociales ne permettent pas d'énoncer certaines idées démonisées par la Révolution, nous observerons comment Mézière récupère les matériaux nécessaires à la resémantisation des vieilles utopies politiques pour structurer un discours laïque et républicain sans avoir l'air de le faire.

CHAPITRE I
PUBLIER UN JOURNAL LITTÉRAIRE AU QUÉBEC EN 1818

1.1 Les conditions politiques internationales

La défaite française à Waterloo en 1815 met un frein à l'aventure républicaine, car elle marque non seulement la fin de l'empire napoléonien, mais aussi celle de la grande période révolutionnaire. Le rêve de nombreux révolutionnaires, républicains et bonapartistes s'en trouve soudainement interrompu ; par conséquent, l'opinion publique tourne à leur désavantage. Avec la restitution du pouvoir aux Bourbons se transforment également les relations politiques et les échanges commerciaux avec les pays occidentaux. Rappelons qu'un conflit s'était amorcé en Europe lorsque la France régicide de 1793 avait déclaré la guerre à l'Angleterre, celui-là s'était éternisé jusqu'à la fin de l'empire de Napoléon. Comme le signale Claude Galarneau, l'état de guerre était quasi permanent jusqu'en 1815. Devenus britanniques, les Canadiens français se retrouvaient donc ennemis de la France alors que d'imposants blocus maritimes étaient dressés par les deux pays afin de limiter le commerce maritime. Sans être interrompus, les échanges culturels fonctionnaient au ralenti, la francophonie canadienne se retrouvant dans un isolement relatif.

La reddition de Napoléon amène un vent de changement dans les relations politiques internationales. La série de blocus prend fin et le commerce de l'imprimé francophone connaît une période d'effervescence au Canada. L'ouverture des frontières permet aux Français de s'établir au Canada, mais aussi à quelques anciens sujets britanniques dissidents de rentrer au pays. Le temps n'est guère plus propice à la diffusion des idées politiques en France, surtout pour les thèses républicaines, puisque la censure restreint la liberté d'expression. Mézière propose plutôt de diffuser les nouveautés littéraires et scientifiques produites sous la Restauration. Sur ce plan, il suit la pratique française qu'il connaît bien. Son expérience de la vie intellectuelle métropolitaine lui permet de recevoir et « d'organiser » l'arrivée des nouveaux livres et périodiques européens.

1.1.1 Les conditions politiques au Canada

À son retour au pays en 1816, Mézière ne retrouve pas le Canada du début des années 1790. Depuis que la France a déclaré la guerre à l'Angleterre en 1793, l'opinion des Canadiens à l'égard des idéaux républicains a bien changé. D'abord parce qu'on avait démonisé la production littéraire française, mais aussi parce qu'on avait placé les journaux canadiens sous surveillance et pourchassé les agents français. L'imaginaire révolutionnaire a été irrémédiablement assombri lorsque le gouvernement voulut faire un exemple de l'affaire McLane, qui avait été reconnu coupable de fomenter un soulèvement au Canada. Le gouvernement exige donc une exécution publique : « Puisqu'il fallait terroriser l'opinion publique », explique Claude Galarneau, « le gouvernement se devait de donner la plus large publicité possible au procès et au supplice dans la province » (1970 : 258). L'effet sera redoutable, comme en témoigne Joseph-François Perrault, clerc au palais de justice de 1797 : « ce supplice inouï dans le pays, y fit une vive impression ; on n'entendit plus parler d'émissaires ensuite pour soulever le peuple[44] ». Nous ne connaissons pas la portée réelle de cette propagande gouvernementale, mais jamais le gouvernement n'a été menacé et la littérature de propagande se faisait discrète.

Dans les faits, les Canadiens se rangent plutôt aux côtés du gouvernement britannique qui adopte certaines mesures pour contrer les menaces française et étasunienne. L'Angleterre s'efforce en premier lieu d'améliorer la constitution du Canada en faveur des francophones. Cette action du gouvernement, associée à la prospérité économique de la fin du siècle, favorise le dénouement de plusieurs conflits sociaux, comme l'explique Fernand Ouellet : « Il est vrai que l'introduction du parlementarisme, comme l'ensemble des mesures adoptées en 1791, établissait les bases d'un règlement de conflits sociaux remontant aux premières années du régime britannique » (1971 : 165). La Révolution française et les guerres qui en résultent provoquent aussi un effet de choc. À ce moment-là, « il existe [...] une menace extérieure qui provoque une réaction de défense et unit les individus » (*idem* : 166). Tous les conflits d'ordre politique ne sont pas oubliés, au contraire, mais on ne se tourne plus vers l'extérieur du pays pour régler les problèmes internes. En effet, le projet *La vie littéraire*

[44] *Abrégé de l'histoire du Canada*, t. 3, p. 70. Cité depuis Galarneau (1970).

au Québec[45] estime que le parlementarisme donné aux Canadiens français permet à ces derniers d'entrevoir de nouvelles perspectives politiques : « Avec la Chambre d'assemblée, les Canadiens ont maintenant une ouverture sur le pouvoir » (*VLAQ* : XII). Les Canadiens ont décidé d'accorder leur confiance au système parlementaire britannique plutôt que de céder à l'invitation de la France et des États-Unis qui cherchaient à les voir se soulever contre l'Angleterre.

Des journaux comme l'*Aurore*, le *Spectateur canadien*, ou même la *Gazette des Trois-Rivières* diffusent un abondant contenu politique canadien et font état de l'évolution du parlementarisme, mais ce n'est pas véritablement le cas de l'*Abeille canadienne*. Mézière y exclut presque totalement l'actualité politique canadienne, hormis un court texte intitulé « Perspective[46] » (*Abeille* : 200) et quelques minces actualités livrées en fin de numéro. Dans ce premier cas, Mézière annonce le retour du Duc de Richmond au Bas-Canada tout en supposant que les vues libérales de la nouvelle administration seront profitables pour la prospérité du commerce. Il fait aussi une brève mention du « zèle éclairé » de Papineau père. Déjà, nous pouvons observer un exemple parmi d'autres où Mézière écrit un texte élogieux à l'endroit de l'État ou du clergé, dans lequel il esquisse, mine de rien, les traits de la doctrine laïque, philosophique ou républicaine. Les nouvelles brèves, qui paraissent peu significatives de prime abord, permettent à Mézière de glisser, à travers moult politesses adressées aux mêmes destinataires, des opinions sur les débats sociaux d'alors. Sachant que plusieurs réclament l'enseignement des sciences dans la province, il entend concourir au « progrès de nos jeunes compatriotes dans les sciences » (*idem* : 80). Ne pouvant pas encore présenter le résultat de l'examen public des étudiants du Petit Séminaire de Montréal à quelques jours de l'événement, il annonce un article complet sur le sujet dans un prochain numéro. Il termine bien sûr par un éloge des professeurs sulpiciens, dans les termes suivants : « En attendant, nous serons l'écho des personnes éclairées qui ont suivi ces exercices, en annonçant que nos jeunes compatriotes ont pleinement justifié l'attente de leurs dignes précepteurs » (*idem* : 80).

---

[45] Il s'agit d'un important projet qui consiste à raconter l'histoire littéraire québécoise d'un point de vue sociologique. Plusieurs tomes sont déjà publiés. Nous emploierons l'abréviation « *VLAQ* » dans les citations et le titre *La vie littéraire au Québec* dans le corps du texte. Nous renvoyons aux tomes 1 et 2 (1991 et 1992) dirigés par Maurice Lemire.

[46] Il y fait mention du zèle éclairé de Papineau Père.

« L'écho » des Lumières résonne donc dans l'*Abeille* ; nous verrons bientôt dans cet article comment est introduit un certain libéralisme dans la province. Par contre, les débats politiques les plus manifestes de l'*Abeille* se font par le truchement des textes d'origine française. Nous étudierons la question aux chapitres suivants. Sa façon de faire se distingue donc des autres éditeurs canadiens qui publient ouvertement de longs articles sur la liberté d'expression ou les débats de la chambre d'assemblée.

C'est que le milieu journalistique canadien est bien différent de celui qu'a connu Mézière en France. Comme le signale Claude Galarneau, les éditeurs des deux principaux journaux qui existaient avant le conflit, soit la *Gazette de Québec* (Neilson) et la *Gazette de Montréal* (Mesplet), sont décédés depuis le départ de Mézière du Canada en 1793. La relève du côté de la presse est assurée par des gens plus favorables à la cause anglaise : « Appartenant aux Britanniques ou à des Canadiens modérés, ces journaux ne pouvaient donner qu'une opinion, n'exprimer qu'un sentiment, ceux des Anglais contre-révolutionnaires et antinapoléoniens » (Galarneau, 1970 : 299). Autant de faits qui transforment le champ littéraire en faveur de l'opinion britannique.

La propagande contre-révolutionnaire a si bien marqué les rédactions que son effet se fera toujours ressentir après la Révolution française. Le souci d'impartialité est bien en évidence dans tous les prospectus de journaux, mais dans les faits, comme le souligne Claude Galarneau, les victoires anglaises obtiennent toujours les plus gros titres et les excès de la révolution deviennent des leitmotivs dans les journaux. Mézière se range ainsi du côté de l'opinion dominante, du moins, c'est ce qu'il fait paraître.

1.1.2 La fin de la guerre et la circulation de l'imprimé

Mézière mise sur l'ouverture des frontières pour susciter l'enthousiasme des Canadiens à l'égard de la littérature étrangère, et particulièrement des productions françaises. Pendant les conflits révolutionnaires et les guerres napoléoniennes, les livres francophones n'arrivaient plus au Québec que difficilement par l'entremise des librairies londoniennes ou par les voies terrestres depuis les États-Unis. De plus, la réception de la littérature française à

partir de 1793 n'était pas très bonne. L'Église catholique canadienne, qui avait vu ses effectifs diminuer depuis la Conquête de 1760, profite de la Terreur pour « [réitérer] sa fidélité en la monarchie et son refus du républicanisme (Lamonde, 2000a : 59) ». Le clergé canadien condamne fermement le régicide tout comme les autorités britanniques qui ne pouvaient pas soutenir une idéologie qui aboutissait à l'exécution d'un monarque. Le clergé nourrit donc l'image d'une littérature française dangereuse et pernicieuse pour convaincre les Canadiens de s'en tenir loin.

Cette situation est appelée à changer avec la chute de Napoléon en 1815, car le retour à la Restauration donne un nouveau souffle aux échanges avec la France. Kenneth Landry constate les nouvelles possibilités de la circulation du livre dans son étude des catalogues de librairies dans ce premier tiers du XIX^{e} siècle :

> En 1815, lorsque les guerres napoléoniennes prennent fin, la France redevient bourbonienne et certains échanges commerciaux redeviennent possibles avec le Canada. Les Français peuvent maintenant s'y installer sans aucune restriction. Le libraire Hector Bossange, après un bref apprentissage à New York, établit pignon sur rue à Montréal (1993 : 107).

Alors que le livre est à nouveau importé au Bas-Canada, nous y voyons aussi se structurer des librairies professionnelles[47]. Le contenu de ces catalogues témoigne de la richesse des livres qui circulent maintenant dans la colonie. Nous retrouvons parmi eux les œuvres de Chateaubriand, Madame de Staël, Bernardin de Saint-Pierre, Cuvier, Étienne de Jouy et bien d'autres, qui figurent presque tous au menu de l'*Abeille canadienne*. L'Église ne juge plus aussi sévèrement les productions françaises depuis la Restauration. Dans ces circonstances, les journaux diffusent abondamment des extraits de ces nouveaux auteurs sans s'attirer d'ennuis de la part des autorités.

Par contre, les conditions sociales du Canada n'ont pas favorisé la constitution d'un public suffisamment formé pour apprécier à sa juste valeur cette nouvelle offre de lecture. Nous verrons qu'un journal comme l'*Abeille canadienne* veut non seulement augmenter le nombre d'imprimés au Québec, mais aussi favoriser l'organisation de la nouveauté tout en

[47] Auparavant, le service de librairie était assuré par des imprimeurs-éditeurs comme Fleury Mesplet.

instruisant le lecteur, pour lui donner les outils essentiels à l'échange littéraire. Dans les faits, Mézière accorde peu d'espace à la formation, mais organise la diffusion d'échanges littéraires français réglés d'avance.

1.2 Les conditions sociales de la lecture et de l'écriture

La nouvelle effervescence qui stimule l'importation du livre à partir de 1815 ne permet toutefois pas d'augmenter substantiellement sa disponibilité à l'ensemble de la colonie. L'importation sert surtout les bibliothèques cléricales, collégiales, professionnelles, privées (pour ceux qui détiennent les ressources financières suffisantes[48]) ou semi-publiques[49]. À cause de l'absence de bibliothèques publiques gratuites, le commun des lecteurs n'a qu'un accès limité aux livres. De plus, les bibliothèques et les librairies ne se retrouvent que dans les rares centres urbains, la population étant encore majoritairement concentrée dans les milieux ruraux. La population lettrée, elle, reçoit les grands périodiques européens, comme le rapporte *La vie littéraire au Québec* (1992), mais au même titre que le livre, la cherté du produit le rend inaccessible à la majorité. L'abonnement aux périodiques étrangers coûte cher, de plus, les retards sont importants. Les journaux locaux choisissent les meilleurs textes étrangers pour satisfaire la soif de lecture des gens éduqués et les besoins de textes pour l'instruction, car, selon Claude Galarneau (1983), la production locale de l'imprimé ne dépassait guère 5 % des besoins.

La plupart des gazettes contemporaines de l'*Abeille* partagent leur espace entre les textes canadiens et étrangers ; or la quasi-totalité des correspondants de l'*Abeille* sont étrangers. Bien que Mézière se concentre sur la diffusion de textes à fort contenu scientifique, ce qui constituait un matériau très rare dans la colonie, ceci n'explique pas pourquoi il ne diffuse pas les productions locales. En effet, plusieurs scientifiques canadiens étaient connus à l'étranger, notamment Pierre de Sales Laterrière (1743-1815), William Berczy (1744-1813)

---

[48] La ville de Québec connaît alors le meilleur taux d'instruction du Bas-Canada. Yvan Morin (1981) a recensé 190 bibliothèques privées dans la ville de Québec.

[49] Les bibliothèques semi-publiques ne donnent accès qu'aux membres, qui paient cher leur souscription.

et William Vondenvelden (c1753-1809)[50]. Si Mézière ne les publie pas, peut-être maintient-il le cap sur les œuvres récentes tel que proposé dans le prospectus. Nous pouvons d'ailleurs remarquer que ceux-là sont tous disparus en 1818. Pourtant, les scientifiques canadiens d'alors ne reçoivent guère plus d'attention. Andrès précise qu'« en 1815, Joseph Bouchette, natif de Québec, recevra lui, une médaille d'or de la RSA pour sa *Description topographique du Bas-Canada*) » (2006). Si l'*Abeille* publie des travaux de topographie, elle ne retient le nom de Bouchette que pour sa participation à l'érection d'un monument en hommage à la Princesse Charlotte (voir l'*Abeille*, 1818 : 279-280). Quelques récits de voyage publiés dans le journal comportent bien de solides descriptions topographiques, mais seul un texte se présente comme tel. Il s'agit de la « Topographie de la Lune[51] ». Si nous nous en tenons aux apparences, l'essentiel des textes, incluant ce dernier, sont présentés comme de la nouveauté littéraire[52] et scientifique.

Mézière destine ainsi un contenu scientifique français à un public lettré canadien qui possède vraisemblablement une culture littéraire solide pour l'époque : il multiplie les citations latines et son réseau référentiel renvoie aux canons littéraires enseignés dans les collèges classiques, dont nous définirons bientôt le cursus scolaire. De plus, Mézière diffuse aussi des analyses d'œuvres récentes, ce qui va à l'encontre de ce qui est enseigné au Bas-Canada. *La Gazette des Trois-Rivières* ne manque pas de réagir à ce contenu jugé profane dans son « analyse des trois premiers numéro (sic) de l'*Abeille canadienne*[53] » parue le 15 septembre 1818. Ludger Duvernay, dont on retrouve l'initiale « D. » en guise de signature, fait la leçon à Mézière à ce sujet dès la première ligne de son article :

> On ne devroit jamais insérer dans un Journal les œuvres d'un Poète vivant. La poésie, comme art d'imagination est très-difficile à juger ; témoins beaucoup de

---

[50] Leurs travaux étaient recensés par la Royal Society for the encouragement of Arts, Manufactures & Commerce (communiqué à l'auteur par Bernard Andrès).

[51] Nous verrons que, non seulement Mézière ne publie pas de nouveautés scientifiques, mais que l'auteur de ce texte n'est pas non plus un scientifique. Nous reviendrons sur ce texte au chapitre III. Nous savons qu'une autre production scientifique a été rédigée avant 1793, car son auteur, Bailly, est décédé cette année-là.

[52] Nous définirons au chapitre II quelles sont les nouvelles sciences à l'époque. L'analyse littéraire en fait partie.

[53] Voir l'appendice C pour la transcription de l'article.

> chefs-d'œuvres qu'on a sifflés, quand ils ont paru. Il seroit plus dangereux encore d'y imprimer nos productions poétiques. (*GdesTR*[54], 1818 : 2).

On reconnaît dans cette critique l'intransigeance de Duvernay et son style direct, souvent belliqueux. Il n'en est pas moins un éditeur réputé, un lecteur éclairé et un patriote célèbre[55]. Toutefois, sa critique de l'*Abeille* s'effectue selon des critères traditionnels qui reflètent l'enseignement classique alors dispensé aux Canadiens français dans des institutions tenues par des religieux. Rien à voir avec l'instruction publique dispensée en France depuis la Révolution[56]. Mézière tenterait-il donc de former son public en diffusant une science littéraire nouvelle et laïque, poursuivant, donc, l'œuvre de la *Gazette de Montréal* qui cherchait à démocratiser le savoir ?

Pourtant, Mézière présente dans son prospectus un Canada caractérisé par « le culte empressé que l'on y rendoit aux Sciences et aux Belles-Lettres » (*Abeille*, 1818 : 1). Ce culte justifie selon lui la parution d'un journal comme le sien. Selon toute évidence, son entreprise ne répond en rien aux besoins de la multitude, son journal est cher, très spécialisé et sa compréhension exige une formation littéraire solide. Bien que ses compatriotes soient invités à participer au journal, leur contribution demeure très effacée. La situation est contraire à son « contrat » de lecture qui devait permettre aux jeunes Canadiens de faire leurs premières armes dans l'écriture. Les textes étaient-ils au rendez-vous ? Mézière a-t-il préféré diffuser l'érudition étrangère ? Toujours est-il que les autres journaux concurrents[57] publient des textes canadiens en abondance.

---

[54] Nous utiliserons l'abréviation « *GdesTR* » pour référer à la *Gazette des Trois-Rivières* dans les appels de notes et les citations.

[55] Engagé sur la plan politique, Duvernay offrira au parti Patriote les pages de sa *Minerve* : un journal réputé pour diffuser « un idéal républicain », selon Sophie Beaulé (2004-2005). Il s'investira dans plusieurs propagandes, sera incarcéré à quatre reprises vers les années 1830. Notons qu'il est le fondateur de l'actuelle fête nationale du Québec, d'abord connue sous le nom de Saint-Jean Baptiste.

[56] Certains libéraux et républicains français de la génération de Mézière ont été formés avant la Révolution. Confrontés aux effets négatifs de la Terreur, ils s'inspirent du Grand Siècle et de l'enseignement des anciens collèges classiques (l'étude des grands modèles) pour formuler leurs opinions politiques. Des Granges les nomme les néo-classiques.

[57] Il s'agit de la *Gazette des Trois-Rivières*, le *Spectateur canadien,* l'*Aurore* et le *Canadien*. Les trois premiers cherchent aussi à diffuser la science.

1.2.1 « Spécialiser » l'offre de lecture ou atteindre la rentabilité

Lorsque l'isolement relatif causé par la guerre prend fin en 1815, l'élite lettrée, bien que peu importante, cherche à étendre ses possibilités de lecture en important des imprimés plus spécialisés. Certains éditeurs canadiens saisissent cette occasion pour créer des périodiques dans lesquels on compile une sélection des meilleurs textes étrangers. Kenneth Landry définit bien le rôle clé de cette presse encyclopédique canadienne dans la spécialisation de la lecture alors que les conditions sociales ne favorisent pas la disponibilité du livre :

> Dans la colonie, les livres coûtent cher, qu'on les importe ou qu'on les fabrique sur place. Pour cette raison, des entrepreneurs décident alors de répondre aux besoins de la population lettrée pour une littérature de divertissement dans l'une ou l'autre des deux langues en insérant des textes littéraires dans la presse ; par la suite, d'autres iront jusqu'à créer des périodiques entièrement consacrés à la littérature. Cette pratique va donner lieu à la création des premiers recueils littéraires au pays. Si les livres ne sont pas toujours accessibles, ces publications sérielles peuvent jouer un rôle de suppléance. Ils ne coûtent pas cher à produire et ils peuvent donner accès à de petites bibliothèques encyclopédiques, qu'on a appelé (sic) un peu dérisoirement en anglais « a poor man's library » (« Des *Reader's Digest* pour un public lettré[58] »).

Les textes littéraires apparaissent d'abord dans la presse marchande canadienne. Dès 1764, *The Quebec Gazette* offrait le « Poet Corner ». L'offre de lecture est déjà meilleure en 1778 à Montréal avec la création de la *Gazette littéraire de Montréal*. La presse d'opinion contemporaine de l'*Abeille canadienne*, dont font partie le *Spectateur canadien, La Gazette des Trois-Rivières* et l'*Aurore,* propose un contenu littéraire plus soutenu. Ces derniers laissent moins d'espace à l'actualité publique. De son côté, l'*Abeille canadienne* appartient beaucoup plus à la catégorie du recueil encyclopédique parce qu'elle rassemble essentiellement du contenu littéraire et l'actualité y est quasi absente. Sa conception in-octavo ressemble d'ailleurs beaucoup plus à celle d'un livre qu'à une gazette, habituellement construite sous l'imposition in-folio.

Pour atténuer l'effet des retards, ajoute *La vie littéraire au Québec*, les périodiques encyclopédiques choisissent les meilleurs textes, en quelque sorte, ceux que l'on voudrait

[58] Publication sur Internet. Voir la bibliographie.

garder dans sa bibliothèque. Mézière mise tout sur la spécialisation[59] de l'*Abeille*, ce qui exclut même le recours à la publicité qui assure à peine la survie de ses compétiteurs. L'abonnement est la principale source de revenus[60], mais il faut sacrifier du contenu pour laisser de l'espace aux annonces payantes. Pour atteindre la rentabilité, chacun cherche à récolter le plus grand nombre de souscripteurs possible en publiant du contenu pour tous les goûts. Pour cette raison, on cherche aussi à irriter le moins de lecteurs possible, le lecteur religieux notamment. Certains publient des journaux bilingues pour attirer les deux communautés linguistiques.

On le voit, tous les périodiques d'alors connaissent des difficultés économiques. Les choix éditoriaux de Mézière n'expliquent donc pas à eux seuls son échec. Entre 1805 et 1839, plusieurs périodiques voient le jour, près d'une centaine en incluant les journaux anglophones, mais seulement trois paraissent toujours en 1839. Le projet de *La vie littéraire au Québec* identifie la première cause de leur brève existence :

> Les deux tiers des journaux et revues franchissent à peine le seuil de la première année et plusieurs autres durent seulement quelques semaines. L'absence d'assises financières solides, la précarité des revenus provenant de la publicité et des abonnements, de même qu'un public restreint explique certainement leur brève existence (*VLAQ*, 1992 : 163).

La volonté de créer une vie littéraire est donc au rendez-vous, seulement, les contraintes sont grandes. Il faut à la fois trouver des solutions économiques sur le plan matériel et plaire au plus grand nombre possible de souscripteurs. L'*Abeille canadienne* ne fait pas exception et Mézière décide de supprimer son journal au douzième numéro.

---

[59] Mézière abandonne son lecteur aux dernières pages de sa douzième et dernière livraison sous le prétexte qu'un journal comme le sien nécessite au moins le double de souscripteurs qu'une gazette pour rentabiliser son entreprise.

[60] Dans un milieu artistique canadien où il n'y a pas de mécénat et où l'atteinte de la rentabilité est nécessaire pour publier, les éditeurs de périodiques n'ont d'autre choix que de s'attacher le plus grand nombre de lecteurs possible. En somme, dès l'arrivée de l'imprimerie, les éditeurs sont soumis à la loi du marché.

1.2.2 L'instruction au Bas-Canada

L'état de l'instruction dans la province ne favorise pas la lecture et l'écriture au début du XIX[e] siècle. Une économie rurale, un faible taux d'alphabétisation, la rareté des professions libérales sont à l'origine d'une culture essentiellement orale. Yvan Lamonde (2000a[61]) situe le taux d'alphabétisation à 18.6 % chez les hommes et 14.3 % chez les femmes du Bas-Canada, pour une moyenne de 16 %. Ce taux augmente à 34.5 % dans les villes, par contre, 90 %[62] de la population est rurale. Aussi, pour l'ensemble du territoire, deux fois plus d'anglophones que de francophones savent lire et écrire. Ces chiffres indiquent *de facto* que le lectorat francophone est mince et l'élite intellectuelle particulièrement restreinte. Par effet d'enchaînement, peu de francophones occupent des emplois économiquement intéressants, qui exigent une certaine instruction.

La colonie avait d'ailleurs un besoin grandissant d'une main-d'œuvre plus spécialisée, mais la formation technique n'était pas offerte. Depuis la Conquête anglaise, le nombre d'écoles n'augmente pas significativement et les tentatives d'implantation d'écoles supérieures laïques ont échoué. Le clergé canadien, qui cherche à augmenter ses effectifs, se concentre expressément sur l'enseignement secondaire classique. Pour Yvan Lamonde, on y enseigne les « humanités gréco-latines en vogue en Europe et en France, où la religion, le latin, les belles-lettres et la rhétorique constituent l'essentiel du *cursus studiorum* » (*idem* : 80). Les deux années terminales sont consacrées à la philosophie « dont l'enseignement, qui vise à former davantage des citoyens que des savants, est inspiré de la bible pédagogique de l'époque, le *Traité des études* de Charles Rollin [...] » (*ibidem*). Dans cet ouvrage, Rollin privilégie le perfectionnement des connaissances dans le respect de la religion, qui est au cœur de tout. Les manuels de philosophie enseignent que la « meilleure forme de gouvernement est la monarchie de droit divin, avec une tolérance minimale pour la monarchie constitutionnelle sous laquelle vit la colonie depuis 1763 » (*idem* : 81). Jamais il ne sera question dans l'*Abeille* de la méthode pédagogique de Rollin, même si Mézière

---

[61] Pour plus de précisions, voir aussi Verrette (1996) et (2002).
[62] Ce dernier chiffre est tiré de *La vie littéraire au Québec* (1991-1992).

manifeste parfois beaucoup d'égards à l'endroit des collèges classiques[63]. Jamais Mézière ne vante les mérites d'une méthode pédagogique précise, par contre, plusieurs arguments dénigrent la forme d'enseignement préconisé par Rollin.

Les universités et les écoles techniques étant donc inexistantes, l'enseignement classique demeure le plus complet, mais celui-ci ne satisfait pas les différents besoins de la province. De plus, la population francophone bas-canadienne ne détient ni la formation littéraire ni la capacité économique pour animer les librairies, les bibliothèques et l'infrastructure de l'édition nécessaires à la croissance du champ littéraire et à son autonomisation. Avec l'absence d'un mouvement laïque bien organisé, le clergé joue donc un rôle important dans la formation de l'opinion publique. Ceci laisse croire que l'état du champ littéraire québécois n'a pas évolué significativement depuis la *Gazette de Montréal*.

1.2.3 La formation des réseaux de sociabilité

Au Canada, le journal est toujours un excellent moyen de transmission des idées. Moins cher que le livre, le journal peut être lu à voix haute en groupe et peut passer de main en main. Yvan Lamonde (*idem*) souligne l'avantage du journal pour stimuler la sociabilité urbaine et la vie associative qui profitent de la culture de l'imprimé pour annoncer des rassemblements, publier des brochures et formuler des opinions. « Ces formes et lieux de rassemblement », explique Lamonde, « créent des groupes d'intérêt, des « publics » qui finissent par susciter un public et une vie publique où se forme l'opinion publique » (*idem* : 69). Les journaux contribuent donc à former une vie intellectuelle urbaine et une opinion publique, et c'est l'opinion publique qui pourra contrebalancer le discours de l'État et du clergé. Quant à la sociabilité rurale, elle est précisément basée sur l'oralité, explique l'historien des idées. Dans ces milieux agricoles, l'Église possède un réseau de transmission qui lui permet d'occuper une position privilégiée ; elle rejoint donc la plus large part de la population sur les questions politiques. Formé à l'école politique française, Mézière ne prend pas part au parlementarisme canadien. Nous verrons que son opinion ne cadre pas avec la

---

[63] Cf. à l'analyse de l'article intitulé « Collège, ou Petit-Séminaire de Montréal » au point 1.4 de ce mémoire.

doxa canadienne et ne peut s'exprimer que dans un journal, et avec un minimum de mise en scène.

1.3 Présentation générale de l'*Abeille canadienne*

L'*Abeille canadienne : journal de littérature et de sciences* est un journal bimensuel publié durant une période de six mois, seulement. Douze[64] numéros paraissent entre le 1er août 1818 et le 15 janvier 1819. Le journal est toujours publié le premier et le quinze de chaque mois et chaque livraison contient quarante pages. L'esprit scientifique est à l'avant-plan et le contenu littéraire est principalement présenté sous forme d'analyses. Lorsque son rédacteur et propriétaire, Henri-Antoine Mézière, annonce l'abolition de son journal à la fin du douzième numéro, il a la prétention d'avoir publié le premier journal canadien « purement littéraire », au sens que l'on donne à l'époque à la littérature, qui englobe aussi les sciences et les arts. Le journal propose manifestement une formule nouvelle, plus didactique et critique, tel que le souligne l'inventaire de la presse québécoise de Beaulieu et Hamelin : « Nous sommes en présence de la première revue vraiment critique parue dans le Bas-Canada » (1973 : 37). Le propos de Mézière embrasse effectivement le ton dix-neuviémiste du discours scientifique européen ; y sont habituellement exclues les approches métaphysiques et théologiques. Mézière cherche donc à analyser ce qui est observable et utile au développement de la société selon un modèle scientifique qui ne cherche plus à détruire les dogmes religieux. Puisqu'ils adoptent une position de compromis, la description d'un monde immuable (Newton) et le fixisme (Cuvier) sont très prisés. Mézière propose ainsi à ses lecteurs un discours scientifique alors en vogue en Europe et dont les idées convergent vers le

[64] Nous corrigeons ici une assertion généralement répandue dans les travaux sur l'*Abeille canadienne* selon laquelle le journal compterait onze numéros. En réalité, elle compte bel et bien douze numéros.

positivisme[65]. La doctrine positiviste se caractérise par l'observation de faits palpables, en opposition aux conceptions métaphysique ou théologique du monde[66].

Tout en diffusant ce courant de pensée, Mézière adopte un ton très enthousiaste envers les diverses institutions civiles et religieuses du Bas-Canada. Ces flatteries ont visiblement à voir avec ses conditions de retour au Canada, car, souvenons-nous, il a dû signer devant un juge un acte de repentir et de future loyauté en 1816. Néanmoins, les précautions prises en faveur des autorités occupent tous les périodiques canadiens francophones du début du XIX^{e} siècle. En effet, dans sa thèse de doctorat, Manon Brunet démontre que tous les prospectus de périodiques québécois publiés entre 1764 et 1840 formulent les mêmes prescriptions, soit le respect dû à la religion et au gouvernement. Elle précise que « ces prescriptions sont en fait insérées dans les prospectus davantage pour rassurer les autorités civiles et religieuses que pour être assuré de s'adjoindre un public lecteur étendu » (Brunet, 1984 : 332). Si ces prescriptions s'inscrivent surtout « pour la forme » dans les prospectus de journaux, Mézière entretient l'image loyale et religieuse de l'*Abeille* tout au long de son existence. Nous avons donc affaire à un journal qui s'affirme sur deux plans qui nous apparaissent généralement antithétiques : la religion et la science. Cependant, son caractère scientifique occupe le rôle de premier plan.

Le Canada ne détenant pas les institutions nécessaires pour former des savants, le discours scientifique au Canada n'était pas un domaine florissant. Or, pour stimuler le discours scientifique, Mézière développe ce ton très enthousiaste en décrivant les infrastructures et les institutions canadiennes comme s'il voulait peindre un Canada beaucoup plus novateur qu'il ne l'était véritablement. Pour lui, l'érudition canadienne est déjà reconnue

---

[65] Rappelons qu'Auguste Comte, qui théorisera plus tard le positivisme dans *Opuscules de philosophie sociale* (1819-1829), est alors soucieux de voir l'époque révolutionnaire se terminer par une doctrine unique qui réorganiserait la société en faisant de la politique une science positive et physique. Dans cet état des choses, le contenu de l'*Abeille canadienne* exprime la transition entre le discours de l'époque révolutionnaire et le positivisme naissant.

[66] Le journal le *Canadien* (1836-1845) s'inspire également du positivisme d'Auguste Comte et de la pratique littéraire française du début du XIX^{e} siècle. Les journalistes du *Canadien* se servent aussi de la science pour traiter de politique et de philosophie. Le journal a été analysé par une équipe de chercheurs dirigée par Micheline Cambron (1999). Voir particulièrement le chapitre de Jean Coutin sur la science et l'utopie : « l'échelle des bonheurs : science et utopie », p. 125-191.

à l'étranger : « Aujourd'hui que nous sommes parvenus à intéresser les savans étrangers en faveur de nos essais littéraires [...] » (*Abeille*, 1818 : 3). Il prend donc ses désirs pour la réalité. Jamais il n'abordera de front les vraies questions associées à la vie sociopolitique canadienne, préférant plutôt dessiner le Canada qui lui convient. Cependant, la situation réelle se reflète bien dans la table des matières de l'*Abeille canadienne*, car la plupart des correspondants scientifiques sont étrangers (voir l'origine des textes dans l'appendice A). L'*Abeille* occupe néanmoins un rôle de premier plan dans la diffusion du savoir européen. Nous retrouvons même de très nombreux textes de l'*Abeille* repris dans les autres journaux canadiens. Le dépouillement de quelques-uns d'entre eux nous a permis de donner un aperçu de leur distribution (voir la dernière colonne de notre tableau en appendice A).

De ces textes étrangers qui occupent l'essentiel de l'espace du journal, nous retiendrons surtout leur utilisation par Mézière. Si l'on n'y compte pas beaucoup de textes originaux, cela ne signifie en aucun cas l'absence d'acte littéraire original dans le journal. Le simple fait de disposer certains articles selon une nouvelle énonciation, ainsi que de modifier leur ordre d'apparition constitue déjà une stratégie éditoriale et un jeu littéraire significatifs. Nous devrons observer quels nouveaux réseaux de sens se créent dans cette archive resémantisée par un seul homme. Nous ne connaissons aucun collaborateur qui ait participé à la production du journal. Nous savons seulement que le journal est imprimé à Montréal dans les ateliers de James Lane.

1.3.1 Le prospectus, ou l'intention du journal

Le prospectus de l'*Abeille* propose un programme rigoureux qui situe l'esprit du journal. Au lieu de l'ancien pessimisme de Mézière qui condamnait les institutions canadiennes, nous retrouvons plutôt un enthousiasme général dominant le discours et qui se communique dès l'incipit du prospectus. C'est donc avec une certaine exagération que Mézière décrit le progrès dans les institutions du Canada :

> En rentrant dans notre patrie, après vingt-trois années d'absence, nous admirâmes la nouvelle physionomie qu'elle avoit prise, les édifices en tout genre dont elle avoit été enrichie, les moyens de communication qu'elle s'étoit créés, les

> améliorations introduites dans l'agriculture, l'extension du commerce, l'aisance des campagnes, le luxe des villes, et enfin le culte empressé que l'on y rendoit aux Sciences et aux Belles-lettres (*Abeille*, 1818 : 1).

Mézière s'appuie sur cette description pour évoquer le fait que le public attend avec impatience un journal d'un genre nouveau jusqu'alors inconnu au Canada : l'*Abeille canadienne*. Un peu comme le faisait Mesplet dans sa *Gazette*, Mézière « fantasme » certainement son public, ou l'exagère, car rien ne laisse croire que l'opinion publique est suffisamment constituée pour suivre les débats français. À la fin du prospectus, Mézière juge sa présentation du plan de l'*Abeille canadienne* comme étant « honorable peut-être pour notre patrie » (*idem* : 4). S'il nourrit cet enthousiasme tout au long de cette aventure, ce n'est qu'à la fin du dernier numéro de l'*Abeille* que son propos rejoint la réalité dans le message adressé aux lecteurs qui clôt la dernière livraison du journal :

> La tentative que nous venons de faire, bien qu'infructueuse quant au résultat principal, ne laisse pas de déposer en faveur des progrès que fait journellement le goût des belles-lettres parmi nous, elle permet d'espérer qu'avec le tems, qui multipliera les moyens d'aisance et d'instruction dans les campagnes, on pourra naturaliser ici diverses institutions pour lesquelles le pays n'est peut-être pas assez mûr (*idem*, 1819 : 479).

Dans cette note finale, il poursuit ses explications en précisant que la préparation d'un journal comme le sien nécessite beaucoup plus d'efforts que la publication d'une simple gazette et au moins le double de souscripteurs pour assurer sa rentabilité.

Le prospectus nous renseigne en partie sur la nature des efforts supplémentaires qu'exige son entreprise. Mézière mise sur l'établissement d'un réseau d'échange avec les savants étrangers :

> [...] une tentative de cette nature exigeoit l'établissement d'une correspondance avec des littérateurs du premier mérite, soit en Europe, soit de ce côté-ci de l'Océan : c'est à quoi nous avons employé tous nos soins depuis plus d'un an. Aujourd'hui que nous sommes parvenus à intéresser les savans étrangers en faveur de nos essais littéraires, nous avons l'honneur d'offrir aux honnêtes gens ce Journal, le premier dans ce genre qui ait paru en Canada (*idem*, 1818 : 3).

Mézière avait bien un réseau personnel constitué de lettrés français[67], mais nous ignorons presque tout de son importance. La seule certitude que nous ayons est l'importance des textes étrangers inédits publiés dans le journal. De plus, l'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas de croire que les œuvres canadiennes faisaient alors beaucoup de bruit à l'étranger, et particulièrement les essais littéraires dont la production est plutôt mince. Mézière n'en présente d'ailleurs aucun dans son journal, ce qui nous induit à penser qu'il brouille encore la réalité en « fantasmant » un champ littéraire canadien beaucoup mieux constitué qu'il ne l'est véritablement.

Le prospectus se propose de mettre en parallèle deux éléments en apparence contradictoires. Le premier concerne sa démarche scientifique et le second l'adoption des principes religieux catholiques contre la philosophie des Lumières[68]. Comme l'a fait le clergé, il affirme aussi sa fidélité envers le Prince et veut voir son journal devenir « un établissement, destiné principalement à la culture des Belles-lettres, et des principes conservateurs de nos institutions les plus chères » (*idem* : 4). La dimension scientifique du journal prédomine cependant sur tout le reste, comme en témoigne le menu du journal où le discours scientifique européen est à l'honneur :

> Présenter l'annonce raisonnée des ouvrages que produisent toutes les littératures étrangères, et spécialement l'Angloise et la Françoise ; exposer les grandes

[67] Après un séjour de vingt-trois ans en France, on peut supposer que le réseau de contacts de Mézière est plus important en France qu'au Canada. Nous pouvons bien sûr y inclure la famille de sa femme, les De Passy, mais nous savons également qu'il avait confié son commerce de Tabac à l'imprimeur bordelais André-Théophile Racle. Le fait qu'il publie de la nouveauté française dans son journal, des textes qui seront ensuite tirés de l'*Abeille* pour être reproduits dans différents périodiques bas-canadiens (le *Spectateurs canadiens, l'Aurore,* la *Gazette des Trois-Rivières,* etc.), sous-entend que des contacts existaient bien entre lui et des savants étrangers. On pourrait aussi supposer que ces « savants » étaient aussi des journalistes d'opinion français.

[68] Nous verrons plus loin que les libéraux français dont s'inspire Mézière ont beaucoup plus de liberté sur le plan religieux que les Ultras, mais que les conditions de l'époque font en sorte qu'ils ont intérêt à mettre en valeur la religion dominante. Ils proposent cependant une religion moins contraignante, plus libérale (pris au sens propre). De plus, ils utilisent la stratégie qui consiste à occuper la position de l'adversaire (contre la philosophie) pour ensuite discuter impunément de science (philosophiquement parlant) en remplacement des anciennes explications religieuses de la vie. Ils s'inscrivent donc dans la suite logique de la démocratisation du savoir entreprise par l'humanisme, puis par les Lumières et enfin par les libéraux. Ceci aboutit finalement à la laïcisation de la France. Voir les travaux de Bénichou (1996) à cet effet.

> découvertes qui intéressent les arts et la morale publique ; emprunter aux sciences ce qu'elles offrent de plus applicable et de plus utile aux besoins journaliers de la Société ; donner la note et l'explication de tous les procédés qui obtiennent, en Europe, des brevets d'invention ; profiter des expéditions du commerce, pour faire connoître en même tems les mœurs, l'industrie, et la situation politique des peuples éloignés de nous et quasi inconnus : tel est, en peu de mots, le but que l'on se propose dans la rédaction de ce nouveau journal (*idem* : 3).

Mézière entend mettre l'accent sur le sérieux de son entreprise, comme nous l'avons vu en introduction, ainsi « dans les analyses annoncées, les formes un peu sérieuses de l'érudition sauront se dépouiller à propos de leur austérité. » (*idem* : 2). Il n'admettra rien d'étranger à la littérature, pas même les annonces personnelles, qui pourraient pourtant lui assurer la viabilité financière, comme c'est le cas dans tous les journaux canadiens de l'époque[69]. L'*Abeille* se présente donc comme un projet à caractère utopique puisque son éditeur, Mézière, fait peu de cas de la réalité, ou plutôt il la « fantasme ». Quant à la dimension religieuse, elle n'est soutenue que par quelques textes signés par Mézière, dont fait partie le prospectus.

Mézière saisit aussi l'occasion pour inviter les Canadiens à participer à l'aventure, sous la forme d'une expérience d'apprentissage, mais visiblement il ne forme pas de nouveaux journalistes. L'appendice A montre bien qu'outre ses propres contributions, seuls quatre textes sont attribuables à des Canadiens : un poème d'un prêtre d'origine française, deux lettres de lecteurs et un court récit de voyage assez maladroit.

1.3.2 La présentation matérielle

Peu importe l'état précaire de la lecture au Québec, Mézière compte offrir à son public un journal qui paraît quelque peu enthousiaste, car la connaissance n'étant pas encore vraiment « démocratisée » dans la province, il offre un contenu hautement spécialisé. Pour matérialiser son prestige, l'*Abeille* est dotée d'une page de couverture[70] très luxueuse et semi-rigide de couleur bleu pâle, et son contenu est imprimé « sur du papier bien supérieur à celui

---

[69] On n'hésite pas à déplacer des textes pour insérer de la publicité dans certains journaux.
[70] Nous avons reproduit en appendice B la première page de couverture de l'*Abeille canadienne*.

de toutes les autres publications du temps », signale à juste titre Ægidius Fauteux. Sans aucun secours de la publicité, l'abonnement se détaille à huit « piastres » l'an, alors que la moyenne chez les autres périodiques est de deux à quatre « piastres » l'an. Selon *La vie littéraire au Québec*, la moyenne représente déjà une semaine de salaire pour un employé de l'imprimerie Neilson en 1806. Lorsqu'il ne peut plus recevoir « de son excellent papier » à partir du numéro neuf, Mézière annonce que l'abonnement va passer de huit à six « piastres » l'an. Quant au nombre d'abonnés, il n'est pas connu ; nous savons que le tirage des journaux dépassait rarement les trois cents abonnés. Mézière dit seulement, tout en annonçant la suppression de l'*Abeille*, qu'il lui faut au moins le double d'abonnés d'une gazette traditionnelle en raison de la complexité de sa réalisation. Il faut plus de manœuvres mécaniques pour réaliser un format in-octavo et plus de recherches pour préparer le contenu critique.

Par la forme, son périodique se distingue déjà des « gazettes », des « spectateurs » et des journaux d'opinion qui circulent alors au Bas-Canada. Comparativement à la « gazette », conçue en format in-folio (une feuille pliée en deux), le format in-octavo (une feuille pliée en huit) est un format plus luxueux et plus difficile à réaliser. Pour le textologue Roger Laufer (1972), le feuillet in-octavo est généralement construit avec des matériaux de meilleure qualité choisis pour leur durabilité ; on l'utilise pour la conservation de l'information plus spécialisée et « durable ». Le format in-folio est de moindre qualité, on s'en sert pour diffuser l'actualité, donc de l'information non durable. Il est ainsi destiné à être détruit à court terme. Or, on utilise généralement un meilleur papier pour conserver longtemps les ouvrages faits en format in-octavo. La forme de la « gazette » permet des livraisons beaucoup plus économiques en distribuant aussi le texte sur plusieurs colonnes par page avec un caractère très petit et des marges très étroites. La page de couverture est aussi inexistante. Contrairement aux conceptions de type in-octavo, qui peuvent rester en vente durant plusieurs années, les exemplaires invendus publiés en imposition in-folio sont immédiatement détruits.

Sur le plan publicitaire, l'*Abeille canadienne* se donne l'allure de ses ambitions et se montre très novatrice par rapport aux autres périodiques qui sont alors publiés au Bas-

Canada. Toutes les formes de publicité sont exclues du journal, ce qui témoigne bien de l'idéalisme dont fait preuve Mézière, le succès financier n'étant pourtant possible que lorsqu'on ouvre les pages aux annonces payantes. Les éditeurs cèdent souvent plus de 50 % de leur espace au contenu qui rapporte un bénéfice. Déjà, les revenus qui en découlent sont-ils précaires, et le contenu du journal en souffre. Or, cette nécessaire rencontre avec la rentabilité limite l'énonciation des idées, ce qui cause un retard avec l'Europe. Philippe Cucheval Clarigny explique ainsi la différence :

> En Europe, le journal, qui répond surtout à un besoin intellectuel, a devancé les annonces ; en Amérique, ce sont les annonces qui enfantent les journaux, et ceux-ci se ressentent de leur origine toute mercantile (1857 : 457).

Le *Spectateur canadien*, un journal varié qui diffuse régulièrement du contenu littéraire, est inondé de publicité. S'il réservait l'essentiel de sa première page à des productions écrites jusqu'en 1817, à partir de cette année-là, les annonces payantes occupent souvent l'essentiel de cette page liminaire. De sorte que le littéraire est relégué au second rôle. Le 17 février 1817, la rédaction avise même le lecteur que la publication de divers textes est retardée « faute de place ». Clairement, Mézière agit sous l'influence des éditeurs français.

1.3.3 Un journal encyclopédique

La plupart des concurrents de Mézière publient leur journal d'opinion sous l'imposition in-quarto, une forme intermédiaire qui permet non seulement de réaliser l'essentiel des économies que procure la « gazette », mais autorise également un certain niveau de spécialisation. Ces périodiques diffusent habituellement un contenu varié qui fait l'objet de discussions. La contribution du public y est donc sollicitée, contrairement à l'*Abeille canadienne* où le caractère scientifique analytique fait plutôt appel à des correspondants « spécialisés ». Les journaux européens qui lui servent de modèle et d'hypotexte sont aussi dénués d'une participation soutenue du public. Dans ces journaux-là, l'opinion est entretenue par des rédacteurs réguliers qui signent habituellement d'un pseudonyme.

Mézière fait de l'*Abeille canadienne* un véritable journal scientifique à l'européenne, tant sur le plan du contenu que de la forme. Ægidius Fauteux dira que l'*Abeille* n'est « plus un journal, mais une vraie revue sans publicité et vraiment digne d'un intellectuel » (1933 : 37). Puisque le discours scientifique y est mis en évidence, le journal se trouve généralement classé par les spécialistes de l'imprimé[71] dans la grande catégorie des « journaux scientifiques ». Plusieurs termes plus précis sont proposés pour définir ce genre : « revue encyclopédique », « revue anthologique », « revue critique » et « miscellanées ». Toutes ces appellations font référence à un type de périodique fondé sur la compilation de textes tirés d'autres périodiques et d'extraits de livres. Nous ajoutons qu'il s'inspire de la forme du « *magazine* » littéraire anglais du XIX^e^ siècle, qui est aussi une forme beaucoup plus spécialisée que la « gazette ». Dans le monde francophone, plusieurs journaux se font connaître sous la forme du « magasin littéraire[72] », comme le *Magasin pittoresque* ou le *Magasin de Québec*. Néanmoins, le terme générique de « journal » sera utilisé ici pour faciliter la lecture, car tous ne s'entendent pas sur ce qui distingue vraiment la « revue » du « *magazine* », ou le « magasin » des « miscellanées ». Nous avons pourtant affaire à une forme manifestement plus spécialisée, ce qui permet de croire que l'*Abeille* est un périodique purement scientifique. Sa composition en imposition in-octavo (format approximatif d'une revue spécialisée moderne) est celle utilisée par les périodiques encyclopédiques européens et, comme eux, le texte est imprimé sur une seule colonne et se dote d'une page de couverture dans la même tradition que le livre. Comme nous allons le voir, c'est aussi ce qui lui permet de feindre un discours scientifique pour y glisser des opinions.

La pagination continue d'un numéro à l'autre donne aussi raison à cette classification « encyclopédique » du journal, puisque sa conception favorise subséquemment la reliure des différents numéros comme si chacun d'eux était un fascicule à assembler pour former une

---

[71] Nous faisons ici référence aux travaux suivants : Beaulieu et Hamelin (1965 et 1973), Manon Brunet (1984), Kenneth Landry (2002) et Maurice Lemire, *La vie littéraire au Québec* (1991 et 1992).

[72] Le magasin est une forme de périodique qui ressemble au *magazine* anglais des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. Le terme « *magazine* » vient lui-même du mot français « magasin » (emprunté de l'Arabe *mahzin*) et qui signifie « entrepôt, dépôt ou bureau ». C'est en quelque sorte un recueil de textes choisis, un « entrepôt du textes ». Il s'agit donc d'une forme plus spécialisée que celle du « journal », de la « gazette » ou du « spectateur ». Les « magasins » les plus connus en France sont sans doute *Le Magasin littéraire* (1891-1894) et *Le Magasin pittoresque* (1833-1912).

« encyclopédie[73] » d'information durable. Quarante pages paraîtront deux fois le mois, contrairement à quatre pages pour la plupart de ses concurrents qui doivent utiliser de petits caractères. Les articles de l'*Abeille* sont assez longs et se distribuent sur plusieurs pages. Comme on peut le voir dans le document placé en appendice A, ils sont d'une longueur moyenne de cinq pages et s'échelonnent souvent sur plusieurs numéros. Quelques suites annoncées ne sont pas encore terminées à la fermeture du journal.

1.3.4 Les lectures critiques de l'*Abeille*

S'il existe quelques lectures critiques de l'*Abeille canadienne*, aucune analyse exhaustive n'a été entreprise jusqu'ici. Par ailleurs, la compilation des résultats des études récentes permet seulement de constater, sans l'interroger, la forte dimension scientifique du journal qui se rapprocherait davantage des modèles de revues encyclopédiques européennes que des journaux canadiens. Les études récentes s'appuient sur la description formelle du journal, comme nous venons de le faire. Par contre, il en va autrement pour les premières lectures critiques de l'*Abeille*. En relisant celles-ci, nous constatons que le programme scientifique de Mézière est rudement mis à l'épreuve. Certains critiques de l'*Abeille* remettent aussi en question la sincérité de Mézière concernant sa renonciation à la philosophie, sa loyauté à la couronne britannique et son sentiment religieux.

Ludger Duvernay réfléchit à toutes ces interrogations dans la première analyse de l'*Abeille* (D., *GdesTR*, 1818), que nous avons déjà présentée. Comme d'autres qui le suivront, Duvernay souligne l'affection que Mézière témoignait pour la religion : « On n'avait pas besoin des initiales « H. M. » pour reconnoître l'auteur de cet article [Les « Missionnaires persécutés »] ; peu d'hommes écrivent sur cette matière avec plus de facilité et d'onction » (*idem* : 2). Duvernay poursuit sa lecture en laissant sous-entendre le faux derrière les affirmations de Mézière :

---

[73] Mézière s'inspire concrètement de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Il publie aussi le portrait de Jacques-André Naigeon qui était très lié à Diderot et au baron d'Holbach. Le nom de ce dernier philosophe circule aussi dans l'*Abeille canadienne*.

> Les hommes étant pourtant les mêmes, elle [l'*Abeille*] a voulu nous mettre en garde contre les exagérations haineuses, contre les fureurs de parti qui ont envahi la littérature, et elle nous recommande la *probité d'esprit*. Tout le monde n'aimera pas ce dernier mot ; cela ressemble aux gens qui disent avoir la religion dans le cœur, mais qui ne veulent pas prendre la peine de la mettre en pratique (*ibidem*).

Selon Duvernay, si Mézière fait appel à une « probité d'esprit » dans le traitement de l'information (associée à la rigueur scientifique et à l'honnêteté) et met en garde contre « les fureurs de parti », il ne met pas sa proposition en pratique. Duvernay compare ici le traitement de la politique avec celui de la religion dans le journal. Il semble dire que Mézière participe à la haine de parti et à la conjecture politique qu'il dénonce. Effectivement, nous allons aussi étudier les nombreuses références aux débats politiques et philosophiques dans l'*Abeille*. Toutefois, rappelons-nous que Duvernay analyse seulement les trois premières livraisons de l'*Abeille* dans lesquelles Mézière reprend surtout des textes du journal ultra la *Ruche d'Aquitaine*. Les analystes littéraires de la *Ruche* se laissent effectivement guider par la haine des libéraux en dénonçant, sous couvert d'analyses sérieuses, les opinions des auteurs à l'étude à l'aide de multiples sous-entendus. L'analyse d'une œuvre du libéral Étienne de Jouy retiendra particulièrement notre attention. Toutefois, les arguments libéraux viendront modifier le traitement du savoir dès la quatrième livraison de l'*Abeille*. Par conséquent, nous ne connaissons pas la réaction de Duvernay sur ce nouveau contenu. Les journalistes libéraux appuient leurs arguments en intégrant à leur discours des observations de scientifiques reconnus, comme si ces premiers ne faisaient que résumer les travaux basés sur des faits. Nous devons demeurer alertes au contact des travaux de scientifiques comme ceux de Cuvier, car Mézière publie rarement des extraits d'ouvrages, mais plutôt des résumés critiques écrits par des journalistes partisans. Il s'agit dans tous les cas de manifestations de polémiques, de la juxtaposition de textes français participant à un échange polémique[74]. Nous

[74] Les partis se livrent à un débat qui semble mettre en opposition les partisans de la raison contre ceux de la religion et du mysticisme. Les travaux de Bénichou (1996) sur les considérations esthétiques, philosophiques et religieuses des hommes de lettres entre 1750 et 1830 nous obligent à nuancer la situation. Selon lui, « il faut [...] se garder d'opposer Raison et Sentiment, Philosophe et Homme sensible » (1996 : 30). Bénichou démontre que la religion et le sentiment font leur retour chez l'écrivain philosophe et que la raison n'est pas exclue des discours ultras. Ainsi, nous retrouvons plusieurs libéraux affirmant une foi religieuse sincère. Les libéraux veulent toutefois empêcher la religion de prendre part aux affaires de l'État et de dominer sur le plan du savoir.

allons étudier le discours des partis français (surtout les Ultras royalistes et les libéraux[75]) au chapitre II. La lecture de Duvernay nous oblige donc à examiner le traitement politique dans l'*Abeille*.

Les lectures suivantes sont celles de Maximilien Bibaud (1857) et de Philéas Gagnon (1895). Ce dernier cite simplement Bibaud. Très succincte, la lecture de Bibaud déclare unilatéralement que l'*Abeille* est un journal républicain outré. Le républicanisme avait encore de nombreux partisans chez les libéraux ; certainement Bibaud avait-il reconnu dans l'*Abeille* les particularités du discours républicain. La lecture de Bibaud trouve un adversaire de taille chez l'ancien archiviste des Sulpiciens – ceux-là que Mézière avaient traités « d'ignares ecclésiastiques » – Ægidius Fauteux. Contrairement à toutes les lectures qui le précèdent, Fauteux affirme que Mézière respecte ses engagements :

> Maximilien Bibaud dit encore de l'*Abeille canadienne* et Philias Gagnon répète après lui : « Ce journal varié et bien dirigé était en même temps d'un républicanisme outré ». Où Bibaud peut-il bien avoir pris cela ? A-t-il vraiment lu l'*Abeille canadienne* ? Pas un mot ne s'y découvre qui puisse donner le moindre offense aux loyalistes les plus chatouilleux. Celui qui dans le *Spectateur* du 7 juin 1817 célébrait avec tant d'effasion « notre auguste et bien-aimé souverain, le meilleur et le plus grand des monarques » pouvait bien avoir été républicain autrefois, mais, en 1818, il ne se privait certainement pas d'adorer ce qu'il avait brûlé et il n'en était pas plus fier Sicambre[76] (1933 : 37).

Ses propos cachent visiblement un malaise à l'égard de la Révolution française et du républicanisme[77]. Fauteux agit comme s'il procédait à une conversion symbolique de Mézière, transformé sous sa plume non seulement en Britannique, mais aussi en chrétien. Fauteux croit donc au repentir sincère de Mézière et en donne pour preuve ses excuses publiées dans le *Spectateur canadien* et sa lecture attentive de l'*Abeille canadienne*. Pour

---

[75] Nous définirons ces termes plus tard.

[76] Les Sicambres formaient un peuble originaire de Germanie qui s'est confondu avec les Francs. Clovis, roi des Francs, avait promis de se convertir au christianisme s'il gagnait la victoire de Tolbiac, ce qui arriva. L'évèque Rémy, qui s'était chargé de la conversion de Clovis s'adressa à lui en ces termes : « Courbe ta tête, fier Sicambre, abaisse humblement ton cou. Adore ce que tu avais brûlé et brûle ce que tu as adoré. » Fauteux procède en quelque sorte à une conversion symbolique de Mézière qui brûle maintenant ses idéaux républicains et adore la religion qu'il avait jadis brûlée.

[77] Nous constaterons, à la fin de ce chapitre, qu'il faut aussi considérer le contexte social au sein duquel Fauteux formule ses hypothèses.

contredire la lecture de Bibaud et de Gagnon, il prend exemple sur son portrait de la Princesse Charlotte en soulignant l'efficacité de l'éloquence de Mézière :

> [...] on a qu'à lire son seul article original (sic), celui sur la mort de la princesse Charlotte, et l'on verra que la douleur inexprimable et presque personnelle dont il se sent affecté par ce désastreux événement n'est pas celle d'un républicain outré (*ibidem*).

Fauteux ignore, volontairement ou pas, la réflexion de Duvernay à propos de la sincérité de Mézière concernant la Couronne ou le clergé catholique. Si Fauteux est le seul à prétendre avoir vraiment lu l'archive, sa lecture se situe au premier degré, car il ne remet pas en doute ce qui est concrètement exprimé par Mézière et s'en prend à Bibaud : « A-t-il vraiment lu l'*Abeille canadienne* ? Pas un mot ne s'y découvre qui puisse donner le moindre offense aux loyalistes les plus chatouilleux » (*ibidem*). Pourtant, l'ensemble de l'œuvre de Mézière nous oblige à la prudence.

Fauteux ne tient même pas compte des lectures de Bibaud, de Gagnon et de Duvernay qui le précèdent, préférant s'en tenir au sens premier des mots du journal. Pourtant, ces trois premières perceptions du journal sont des sources importantes. Duvernay est un éditeur de journal lorsqu'il publie sa critique de l'*Abeille*. Quand à Maximilien Bibaud, il bénéficiait du réseau familial, puisque son père, Michel Bibaud, était non seulement un important éditeur de journal au début du XIX^{e} siècle, mais ce dernier a également publié des articles de Mézière dans son journal l'*Aurore* en 1819, après la chute de l'*Abeille*. Philéas Gagnon[78] était lui aussi bien renseigné ; comme Maximilien Bibaud, il avait une grande passion pour la bibliophilie.

Ægidius Fauteux argumente comme s'il livrait un débat contre le républicanisme et prend Bibaud pour adversaire. Pour clore le petit débat qu'il soulève, Fauteux passe habilement à un autre aspect de la question (du républicanisme de l'*Abeille*) par cette petite phrase, comme s'il avait définitivement réglé la discussion : « Républicaine ou non républicaine, l'*Abeille canadienne* n'en succomba pas moins, faute de lecteurs » (*ibidem*).

---

[78] Il a publié un important ouvrage de bibliophilie : *Essai de bibliographie canadienne* (1895).

Fauteux est si convaincant qu'on évite depuis d'aborder la question du républicanisme de l'*Abeille* dans toutes les lectures critiques qui suivent.

Les travaux récents[79] de catalogage de la presse québécoise ainsi que la recherche en histoire littéraire ont tous relevé la dimension scientifique du journal. Ce travail n'est plus à faire, mais il faut aussi constater les limites de ces approches quantitatives portant parfois sur l'ensemble de la presse québécoise. Leur but est essentiellement de cataloguer les imprimés québécois et de les inclure dans une histoire littéraire. Ces travaux sont néanmoins très utiles et permettent la première ébauche d'une lecture éclairante de l'*Abeille* en la situant dans le contexte d'énonciation canadien.

La première lecture critique de l'*Abeille* qui s'inscrit vraiment dans une démarche de recherche est celle de Beaulieu et Hamelin (1965 et 1973). Ceux-ci se consacrent à un travail de catalogage de la presse québécoise, c'est-à-dire qu'ils cherchent à répertorier les périodiques pour ensuite les classer d'après leur forme et leur contenu. Ils écrivent la petite histoire de ces imprimés et de ses artisans. Leur travail permet donc de situer l'*Abeille* dans le contexte de l'époque et de la comparer aux autres périodiques. S'ils remarquent les aspects critiques et scientifiques du journal, ils n'en font pas une analyse détaillée. Pour définir le programme des journaux, ils ont habituellement recours à des extraits du prospectus, ce qui a été fait pour l'*Abeille canadienne*. Pour valider cette information ils effectuent un exercice d'ordre titrologique en examinant la table des matières : « Mézière tint parole. Les tables des matières de son journal nous révèlent la diversité de son contenu » (1965 : 54). Ces travaux dépendent donc de l'exactitude entre le titre et le contenu des textes. Puisque Mézière mise sur la dimension scientifique de son journal dans l'affirmation de sa fidélité envers le Prince et l'Église catholique, ses titres reflètent son intention. Nous verrons que certains titres suggèrent une toute autre réalité que celle développée dans les textes.

---

[79] Nous considérons comme récents les travaux sur l'*Abeille canadienne* effectués à partir des années 1960. Par conséquent, le dépouillement de la presse québécoise fait pas Beaulieu et Hamelin (1965-1973) constitue notre première ressource récente sur l'*Abeille canadienne*.

Selon toute évidence, ces chercheurs examinent peu le développement du journal. Beaulieu et Hamelin ont vu juste en présentant l'insertion de gloses critiques dans les textes comme l'une des principales caractéristiques de l'*Abeille*, comme nous l'avons déjà signalé. Ils précisent que,

> contrairement aux autres journaux du même genre qui l'ont précédée, [l'*Abeille*] présente avant tout des gloses des œuvres au lieu des traditionnels extraits ; elle commente encore l'actualité plus qu'elle ne la présente ainsi que dans la « simple gazette » (1973 : 37).

Notre lecture de l'*Abeille* s'accorde parfaitement avec cette relecture de Beaulieu et Hamelin. Mézière avait pourtant affirmé qu'il livrerait objectivement l'actualité. Les deux chercheurs confirment aussi que l'actualité (politique) est commentée, mais aucune précision n'est apportée sur le développement des opinions dans le journal. Il faudra donc scruter dans quelle mesure l'introduction de ces gloses modifie l'orientation des articles. En démontrant que Mézière traite objectivement de l'information, leur lecture rejoint celle de Duvernay. Par contre, Beaulieu et Hamelin ne traitent pas du discours politique du journal, parlant plutôt de commentaires critiques sur des œuvres.

Nous avons déjà présenté les travaux de Manon Brunet sur les prospectus de journaux québécois. Pour donner un portrait juste de l'*Abeille canadienne*, elle cite les travaux de Fauteux et Hamelin selon lesquels l'*Abeille* est le premier journal vraiment critique. Brunet ajoute : « Elle [l'*Abeille*] présentait des extraits de littérature étrangère, mais se permettait de faire le compte-rendu (sic) des ouvrages contemporains. Cette première publication dans le genre ne résistera pas longtemps aux côtés des gazettes plus engagées » (1984 : 409). Sa remarque est des plus intéressantes. Nous devons définir de quel « engagement » il s'agit. Évidemment, des journaux comme l'*Aurore* s'intéressent de près à l'actualité politique canadienne et s'affichent en tant que journal politique. Ces journaux offrent aux Canadiens un espace pour formuler des opinions politiques. Ceci n'est pas le cas de l'*Abeille*. Comme nous allons le démontrer, l'*Abeille* diffuse l'opinion des journaux engagés français. C'est Mézière seul qui choisit le contenu de son journal et nous considérons comme un engagement politique ses décisions éditoriales concernant la publication des textes d'opinion français.

Les lectures récentes de l'*Abeille* définissent précisément la dimension scientifique du journal, le classant parmi les premiers journaux « encyclopédiques ». C'est un terme qu'emploient d'ailleurs Lucie Robert, Kenneth Landry[80] et l'ouvrage *La vie littéraire au Québec*. Ce dernier projet propose de définir les périodiques « encyclopédiques » de la façon suivante : « des périodiques culturels qui mettent en valeur d'abord les belles-lettres. Ces revues représentent une spécialisation du marché qui rejoint un public lettré connaissant bien les périodiques européens du même genre » (*VLAQ*, 1992 : 176). Ce terme « encyclopédique » dénote donc l'esprit de « compilation » du savoir des revues spécialisées. Cependant, Mézière récupère un savoir européen formulé dans des journaux d'opinion, il compile donc un contenu politique. Kenneth Landry ajoute que « la stratégie de Mézière consistait à poser un diagnostic et à miser sur le goût du public pour la littérature internationale » (2002 : 306). Landry ne précise pas le sens de « diagnostic ». Nous allons voir comment les études françaises sur la presse définissent la critique littéraire dans les journaux d'opinion repris par Mézière.

Signée par Lucie Robert (2004), l'analyse la plus récente de l'*Abeille* offre un regard nouveau sur le projet de Mézière. Dans cet article intitulé « Germaine de Staël, aux origines de l'histoire littéraire au Québec », Lucie Robert retrace les premières tentatives de raconter l'histoire littéraire au Canada. Selon elle, le discours historique canadien s'élabore en s'inspirant des écrits des premiers historiens de la littérature, dont ceux de Germaine de Staël. La chercheure se penche au passage sur l'*Abeille canadienne* où elle trouve la première occurrence au Canada des écrits de Staël : « Réflexions sur les Romans de Madame de Staël ». Comme le titre l'indique, Mézière publie une analyse sur les romans de l'écrivaine, et non pas ses travaux sur l'histoire littéraire. Le journal de Mézière est donc exclu du corpus d'étude de Lucie Robert[81]. Si l'histoire occupe beaucoup d'espace dans l'*Abeille*, jamais il ne sera question de l'histoire du Canada ni d'histoire littéraire. Néanmoins, Lucie Robert pose un regard critique sur l'*Abeille*.

---

[80] Voir Landry (2002) et sa communication « Des *Reader's Digest* pour un public lettré ».
[81] Lucie Robert situe les premiers projets d'histoire littéraire du Canada-français aux alentours des années 1840.

La chercheure compare le projet de Mézière aux *Abeilles* européennes : « Comme les autres *Abeilles* qui paraissent alors en Europe, la *canadienne* est avant tout un recueil de leçons et d'anecdotes accompagnées d'extraits de romans » (*idem* : 222). C'est aussi notre lecture de l'*Abeille*. Au lieu d'y voir l'élaboration d'un projet d'histoire littéraire, Robert voit plutôt dominer dans ce journal le « principe de classer, de conserver, de diffuser et d'organiser le savoir littéraire » (*idem* : 223). Mézière affiche effectivement un tel programme, mais nous allons voir ce que cache la critique de l'actualité littéraire. Lucie Robert commente aussi le corpus de l'*Abeille*, et c'est peut-être sa contribution la plus significative pour la compréhension du journal : Mézière donne l'espace « à une sorte de sensibilité littéraire française, relativement contemporaine, à une littérature en train de s'écrire (ou peu s'en faut) et non à une littérature déjà canonique » (*idem* : 222). Mézière informe son lecteur sur « la littérature française d'*après* la Révolution, celle qui précisément est en train d'initier un mouvement vers ce qui va devenir le Romantisme » (*idem* : 223). N'oublions pas que le Romantisme est issu du mouvement contre-révolutionnaire et s'oppose à la littérature que privilégiait autrefois Mézière, celle des Lumières. Nous ajoutons que Mézière informe aussi son lecteur d'un mouvement philosophique qui va devenir le positivisme et qui influencera aussi la production littéraire. Nous retrouvons donc dans l'*Abeille* l'esprit de confrontation entre deux idéologies dominantes défendues respectivement par les Ultras et les libéraux. Les analystes littéraires discutent notamment d'esthétique littéraire pour défendre des positions partisanes. Ce contenu n'ayant rien à voir avec les projets d'histoire littéraire canadiens, Lucie Robert n'aborde pas cette question dans son travail.

Cette tension entre la révolution et la contre-révolution[82] est palpable dans l'analyse des romans de Staël, une des nombreuses fausses analyses littéraires publiées par Mézière. Aucune lecture critique de l'*Abeille* n'a signalé cette polémique entre les Ultras et les

[82] Nous décrirons ce débat plus en détail, mais, essentiellement, nous retrouvons la contre-révolution et les Ultras d'un côté, formant la droite conservatrice, tandis que les libéraux, les révolutionnaires, les philosophes, les néo-classiques, les républicains et les napoléoniens forment la gauche laïque. Nous étudierons aussi l'évolution du discours philosophique et républicain depuis le début de la Révolution française.

libéraux. Les « Réflexions sur les romans de Madame de Staël » sont pourtant tirées d'un journal ultra-royaliste, *La Ruche d'Aquitaine*[83]. Nous savons que les Ultras n'appréciaient guère l'esprit d'analyse qu'ils associent à la philosophie et c'est bien ce à quoi s'attaque la *Ruche*. Cette critique est anonyme, nous retrouvons seulement l'initiale « E. » en guise de signature. Le critique s'en prend précisément à l'esprit d'analyse qui corrompt les romans de Germaine de Staël :

> Cette manière, qui consiste à porter par-tout le scalpel de l'analyse, offre des inconvéniens qu'il importe d'autant plus de signaler, que dans ce siècle essentiellement dissertateur, elle a trouvé de nombreux copistes. Chacun des ouvrages de Madame de Staël révèle sans doute un écrivain très-accoutumé à réfléchir sur toutes ses impressions, et à les approfondir (E. *Abeille*, 1818 : 6).

Nous devons préciser que les Ultras perçoivent l'esprit d'analyse comme une nuisance à l'inspiration véritable, celle du mystère divin. S'attaquer ainsi à l'analyse, c'est s'attaquer à toute l'idéologie libérale[84]. Quant au portrait de Bernardin de Saint-Pierre publié dans l'*Abeille*, signalé par Robert, il est tiré du recueil de l'ancien révolutionnaire prisé par les journaux de la gauche libérale, Jean-Nicholas Bouilly.

L'étude de ces lectures critiques de l'*Abeille* donne un portrait assez ambivalent du journal ; il est difficile de dégager si c'est un journal scientifique ou politique. Mézière entend classer le savoir, mais il s'agit surtout de compiler le savoir édifié par les organisations partisanes françaises de telle sorte que des opinions politiques se dégagent de leur orchestration dans le journal. Quant à la réception de la nouveauté littéraire (Staël, Scott, Jouy, Genlis), on ne saurait l'associer au seul pré-romantisme, car ce sont surtout des auteurs estimés alors par la presse libérale française.

Comme nous le constatons, cet enchevêtrement du discours ultra et libéral pose des problèmes d'interprétation chez les lecteurs critiques de l'*Abeille*. Puisque l'*Abeille* se

---

[83] Nous y reviendrons plus en détail au chapitre II.

[84] Germaine de Staël adopte plutôt l'idéologie doctrinaire de centre qui s'intéresse véritablement à la nouveauté esthétique et scientifique. Sur le plan politique, les Ultras sont plutôt modérés. Si la *Ruche* s'attaque à Staël, ce n'est pas en regard de ses positions politiques, mais bien de son esthétique qui est contraire aux goûts des Ultras.

distingue des autres journaux canadiens en reproduisant davantage les spécificités de la presse française, nous allons étudier cette dernière au chapitre II. Mézière n'aborde donc pas les débats politiques comme le font les autres éditeurs canadiens, qui se permettent de nommer les personnalités politiques, les partis et les évènements de l'actualité. Le discours politique de Mézière semble plutôt s'énoncer selon une formule de double langage, en parlant d'autre chose, comme nous le verrons.

1.3.5 L'organisation des textes

Le tableau placé en appendice A auquel nous référons régulièrement donne le portrait global du contenu de l'*Abeille*. Nous pouvons déjà nous attaquer aux questions concernant le contenu du journal et les problèmes d'interprétations qu'ils posent.

Les livraisons de l'*Abeille* réunissent à peu près également la fiction, la poésie, l'analyse littéraire, la vulgarisation scientifique, la leçon, l'actualité locale et étrangère, le récit de voyage, le portrait et la morale. Généralement, les pièces de fiction ne sont présentées qu'à travers des analyses littéraires. Il en va de même pour les récits de voyage, les leçons et la vulgarisation scientifique, donnant à l'analyse littéraire un rôle de premier plan. La présentation scientifique est variée, nous retrouvons surtout des résumés critiques, des commentaires sous forme de gloses, des notes de bas de page et des critiques littéraires. La poésie et le portrait littéraire sont les seuls textes de divertissement littéraire dans le sens qu'ils ne présentent aucun appareil critique ; bien qu'ils ne soient pas totalement exempts de critique. Le fait de publier de la poésie profane peut être un acte critique en soi ; ce à quoi d'ailleurs réagit la *Gazette des Trois-Rivières*.

Outre le poème d'ouverture, glissé dans chacun des numéros comme l'exige la tradition des journaux encyclopédiques européens, et les abondants portraits littéraires distribués dans l'ensemble du journal, la fiction semble occuper un rôle de remplissage au même titre que jadis le « poets corner » dans la première *Gazette de Québec*. Dans ce dernier cas, lorsque l'actualité ne meublait pas tout le journal, on comblait le vide par des textes poétiques. Dans l'*Abeille*, les simples extraits littéraires sont rassemblés dans les trois

derniers numéros du journal, dans lesquels les analyses disparaissent complètement à la chute du journal, comme si Mézière abandonnait la partie alors que le nombre d'abonnements ne comblait pas ses attentes. Dans ces trois derniers numéros, nous trouvons quelques énigmes, un poème (outre ceux placés en ouverture), une anecdote, des portraits littéraires, des récits de voyage, un extrait de l'*Art poétique* de Boileau, des extraits d'un ouvrage d'histoire et trois extraits de romans. Considérant que l'*Abeille* diffuse au total quatre extraits de romans, nous pouvons observer un changement radical du contenu diffusé. Abstraction faite des trois derniers numéros, la publication de simples extraits littéraires est une pratique marginale dans le journal de Mézière.

Le seul autre extrait de roman rencontré dans l'*Abeille* est la traduction d'un nouveau roman anglais écrit par Walter Scott, *l'Antiquaire*. Publié au premier numéro, il est aussi doté d'une présentation, ce qui le distingue des trois autres extraits de roman. Les romans de Madame de Staël ne sont pas diffusés mais bien commentés dans l'*Abeille* sous le titre de « Réflexions sur les romans de Madame de Staël ». Nous retrouvons aussi des textes avec deux niveaux de commentaires comme c'est le cas avec l'analyse de la « Traduction en vers des *Odes* d'Horace » qui fait déjà l'objet de réflexions de la part du traducteur, Wailly. Quant aux récits de voyage, qui sont largement distribués dans le journal, ils révèlent tous un fort caractère ethnographique.

Le premier extrait du récit de voyage de Thomas Legh en Égypte ne fait pas l'objet de gloses critiques insérées dans le texte ni de résumé critique, mais d'une simple présentation, comme c'est le cas pour quelques autres textes. Par contre, des gloses critiques sont insérées dans le deuxième texte qui se révèle être en fait un résumé critique du voyage de monsieur Legh. C'est dire l'importance de lire tous les textes, car une « suite » n'est pas nécessairement une simple continuité de ce qui a déjà été fait. Si l'intérêt de glisser un récit de voyage dans un journal est surtout de l'ordre du divertissement, ici nous avons plutôt affaire à un compte rendu ethnographique d'une expédition constituée de chercheurs : « Innocens cette fois de toute influence [d'une ancienne expédition militaire], mais habitués à tirer un résultat utile des bouleversemens de toute espèce, les savans suivirent cette expédition » (Legh, *Abeille*, 1818 : 26). En préambule à la présentation française de ce texte,

l'analyste observe des perspectives scientifiques nouvelles qui résultent des voyages récents en Égypte :

> Ainsi, les voyages en Égypte n'auront plus désormais pour unique but la poursuite d'une brillante chimère, ou l'étude stérile d'une antiquité devenue incompréhensible ; mais ils concourront, par des recherches continues, à des résultats possibles (*Abeille*, 1818 : 27).

L'analyste dote aussi le texte d'un système de notes qui permet au lecteur de trouver des renseignements complémentaires à la question en consultant des ouvrages qui font état des dernières découvertes françaises en Égypte.

Quant aux portraits littéraires, ils sont plus divertissants qu'instructifs, car ils font connaître les principaux traits de personnalité de grands personnages, ou d'une anecdote héroïque dans le cas de Verner : Princesse Charlotte, Soldat Verner, Naigeon, Laujon, Président Hénaut. L'élogieux portrait posthume de la princesse Charlotte est de Mézière. Tous les autres sont publiés anonymement. Nous retrouvons aussi de nombreux portraits qui figurent dans l'ouvrage français *Les encouragemens de la jeunesse* publié en 1817 par Jean-Nicolas Bouilly. Mézière livre en fait presque l'ouvrage en entier. Bien que l'on perçoive généralement *La Ruche d'Aquitaine* comme étant le principal hypertexte de l'*Abeille*, c'est bien l'ouvrage de J. N. Bouilly qui joue véritablement ce rôle. Voici les personnages peints par Bouilly qui trouvent le chemin de l'*Abeille* : Berquin, Saint-Lambert, La Harpe, Florian, Lemierre, Delille, Collin d'Harleville, Bernardin de Saint-Pierre, Duc de Choiseul[85] et Legouvé.

1.4 La signature de Mézière et sa position dans le champ littéraire

Si l'aspect général de l'*Abeille* illustre sa vocation scientifique, la vignette et la signature du rédacteur inscrites sur la page de couverture rappellent aussi la nouvelle position

---

[85] La parution des portraits de ces hommes crée inévitablement des réactions de la part du public. Nous verrons d'ailleurs que Duvernay réagit aux premiers portraits diffusés par Mézière. Il faudrait pousser plus loin notre recherche pour connaître comment ces grands personnages furent perçus par la population canadienne. Claude Galarneau (1970) étudie d'ailleurs la réaction des Canadiens lorsque le Duc de Choiseul rencontra des difficultés avec la couronne française.

occupée par Mézière dans le champ littéraire canadien qui n'est pas encore complètement constitué[86]. Pour continuer à produire un journal au Canada, Mézière doit se plier aux nouvelles conditions d'énonciation. Nous avons déjà souligné qu'après s'être proclamé haut et fort en faveur de la cause républicaine, notre « aventurier des lettres[87] » signe maintenant « Henri Mézière, Anglo-canadien, éditeur et propriétaire ». Nul doute que notre homme sait tirer avantage de toutes les situations. Par le passé, il signa, pour la cause républicaine, « Mézière citoyen américain » ou « citoyen français », mais cette fois-ci, il devient – sur le plan de la fiction – un véritable transfuge de la cause républicaine qui se range aux côtés des Britanniques.

Pour définir comment s'opèrent ces phénomènes de métamorphose du discours chez Mézière, il faut considérer certains traits et récurrences dans son écriture. C'est ce à quoi s'intéresse Isabelle Beaulé dans son mémoire de maîtrise afin d'attribuer à Mézière le pamphlet *La Bastille septentrionale*. Pour ce faire, elle a analysé de près la « signature » de Mézière, ce qui consiste à « étudier l'écriture du jeune Canadien et de recenser les marques sémantiques, lexicales, voire iconographiques, qui lui sont propres » (1996 : 28). Son étude met surtout en lumière les traits de l'écrivain « philosophe » inspiré des Lumières, celui qui se livre à l'écriture pamphlétaire et polémique.

Beaulé remarque d'abord le ton radical qu'il adopte. Pour lui, « le choc des cultures est vécu d'une manière très prononcée dans ses écrits et s'illustre par un double mouvement de rupture et d'assimilation » (*idem* : 12). Ainsi, Mézière n'hésite donc pas à rompre son lien d'appartenance avec le Canada pour devenir un citoyen français. Ceci signifie qu'« il n'est pas question de suivre servilement les Français, mais plutôt de devenir soi-même l'Autre

---

[86] Nous n'en sommes alors qu'à un stade embryonnaire de l'institution, à peine plus développé que celui que décrit par Bernard Andrès dans « Les Lettres d'avant la Lettre. Double naissance et fondation »,1999a, p. 27-33. Selon *La vie littéraire au Québec* (1992), on peut tout au plus parler dans les années 1806-1839 d'un « affermissement du champ littéraire dans une colonie dont les activités intellectuelles s'organisent à peine » (p. 2). Dans un tel contexte, le Bas-Canada se distingue nettement des modèles français et anglais, parvenus, eux, à un état déjà bien structuré du champ.

[87] Le terme « aventurier » est employé par le groupe de recherche ALAQ (Archéologie du littéraire au Québec) pour désigner les voyageurs qui ont façonné le pays par leurs diverses contributions sur le plan littéraire, militaire, religieux, etc. Mézière est le portrait type du voyageur (France et États-Unis), exilé pour ses écrits séditieux (Voir Bernard Andrès, 1999a).

qu'ils représentent, de s'élancer à « corps perdu » dans la cause républicaine nord-américaine » (*ibidem*). Lorsqu'il rentre au Canada en 1816, la rupture se fait à sens inverse. Il rompt totalement avec le républicanisme pour devenir Britannique. Beaulé conclut que le « travestissement de citoyenneté est [...] symptomatique chez lui » (*ibidem*). Elle n'hésite pas à dire que Mézière est pris d'une « hystérie identitaire » et qu'il « changeait facilement de citoyenneté pour se construire successivement en Français et en Canadien » (*idem* : 21). Si nous retrouvons un changement brusque d'identité dans l'*Abeille*, nous considérons celui-ci comme une continuité de ce qu'il a déjà entrepris. Nous devons plutôt considérer les conditions d'énonciation qui ont inspiré ce changement d'identité, car les traits caractéristiques de l'écriture de Mézière, sa signature, n'ont pas changé.

Isabelle Beaulé remarque encore que Mézière réagit en « [s'] adaptant aux conditions sociohistoriques dans lesquelles il évolue » (*idem* : 23). Pour s'adapter au milieu littéraire des années 1810, Mézière a fort à faire, compte tenu de l'écart entre ses origines, sa formation classique (chez les sulpiciens) et « révolutionnaire » (auprès de Fleury Mesplet et des républicains américains comme français), mais aussi de son expérience professionnelle à Paris et à Bordeaux. Avec une telle dotation socio-culturelle et idéologique, sa position ne saurait être qu'ambiguë lors de son retour dans la colonie. Il se situe en effet entre les lettrés britanniques, les Canadiens de naissance (Michel Bibaud, Ludger Duvernay, Jacques et Denis-Benjamin Viger, Joseph Bouchette) et les immigrants francophones (tel Joseph-David Mermet). Une telle ambiguïté explique certainement les stratégies éditoriales de l'*Abeille canadienne*, marquées par cette « fausse dénégation » sur laquelle nous reviendrons[88].

La capacité d'adaptation de Mézière n'explique pas à elle seule sa facilité à adopter une posture éditoriale et à l'imposer à son lecteur. Dans son étude, Beaulé porte à notre attention toute l'efficacité de la plume de Mézière lorsqu'il s'agit de convaincre. Elle souligne que « les nombreux talents de Henri-Antoine contribuent à son efficacité, car « il charme, enchante, manipule, dispose à son gré, exerce, comme le narrateur dans *Jacques le*

[88] À propos du caractère ambigu de cette figure littéraire qu'est Henri Mézière, il est symptomatique que, dans le tableau qu'ils dressent du milieu, les auteurs de *La vie littéraire au Québec* (1992) ne mentionnent presque pas Mézière et ne le recensent nullement dans leur échantillonnage des 50 agents littéraires des années 1809-1839 (p. 70-73).

Fataliste, la plus implacable maîtrise sur son lecteur[89] » » (*idem* : 22). Charmer, enchanter le lecteur, c'est bien ce discours-là que nous sert Mézière dans son affirmation de fidélité envers le Prince et la chrétienté. Lorsqu'il fait l'annonce de l'arrivée dans la colonie du nouveau gouverneur-général, Mézière ne ménage pas les courbettes devant l'éminence de « Sa Grâce », l'un parmi tant d'autres :

> Le choix fait par le gouvernement de Sa Majesté d'un personnage si éminent, pour veiller aux intérêts de ses fidèles sujets de l'Amérique Septentrionale est une preuve non équivoque de l'importance que la Mère-Patrie attache à cette partie de ses possessions lointaines (1818 : 79).

Selon la présentation que nous fait Beaulé de l'auteur, par l'analyse de plusieurs de ses œuvres, il faut s'attendre à ce que d'autres opinions entrent par la porte de derrière, laissée ouverte, alors qu'il veille bien à occuper l'entrée principale comme un valet de pied qui accueille les grands de ce monde.

Après son retour au pays, nous retrouvons dès sa première intervention publique le ton « mielleux » qui caractérise ses écrits des années 1790. Cette fois il utilise encore l'émotivité pour faire oublier ses « erreurs de jeunesse ». Dans ses excuses exprimées dans le *Spectateur canadien* du lundi 17 février 1817 alors qu'il en devient l'éditeur, Mézière cherche visiblement à manipuler son lecteur :

> Le nouvel Editeur de cette feuille n'auroit aucun titre personnel à la bienveillance du public, si l'on ne considéroit que les erreurs et les torts de sa jeunesse : mais ses malheurs et son repentir[90] lui garantissent, peut-être, l'indulgence des hommes sensibles et généreux. Il en est parmi eux, qui ont connu, respecté et chéri le père de l'Editeur : ils saisiront, (on ôse l'espérer) cette occasion de jeter une autre fleur sur sa tombe, en se montrant favorables au fils, qui rentre dans sa patrie pour réparer ses fautes et les faire oublier, s'il est possible...
>
> L'Editeur est devenu à son tour père de famille, et des pensées plus graves ont remplacé le délire et les illusions du jeune âge. Il tient aujourd'hui à la société par des liens plus étroits et plus saints, et à la Mère Patrie par le sentiment réfléchi de la supériorité de ses institutions sur celles de toute autre nation civilisée (Mézière, *Spectateur canadien,* 1817).

---

[89] Isabelle Beaulé cite Jean-Marie Goulemot et Daniel Oster (1992 : 8).

[90] Il fait référence à son acte de repentir et de future loyauté (voir aussi note 34 dans l'introduction).

S'il ne répète pas ses excuses dans l'*Abeille*, il maintient le même ton mielleux, toujours selon le modèle rhétorique du *pathos* du XIX[e] siècle. Il cherche toujours à maîtriser, voire à berner le lecteur avec le concours de différentes stratégies qui font appel à la compassion. Il n'hésite pas à saisir la sympathie que les gens avait pour son propre père, à brandir même sa condition de « père ». Ces excuses sont formulées de sorte que le lecteur n'a d'autre choix que de lui pardonner, tellement la voie du pardon est déjà toute tracée. Dans l'*Abeille*, il utilise cette même stratégie pour rendre très authentiques ses « supposés » sentiments envers le gouvernement et la religion.

Se confondre en excuses, implorer le pardon, invoquer l'amitié et brandir l'amour familial sont autant de postures littéraires qu'adopte fréquemment Mézière pour obtenir gain de cause auprès de son destinataire. L'incipit de la lettre à ses parents préfigure bien l'adresse dont il sait faire preuve pour prendre sa position dans le champ :

> Mon dessein est bien de vous écrire ; c'est un doux devoir que je ne demande pas mieux que de remplir. Mais comment m'y prendre pour conserver à la fois & ce ton qui seul sied bien à un Républicain, & ce langage de *subordination* qui seul vous plait & vous charme ? Comment saisir & crayonner les différentes nuances des divers événements qui ont singularisé cette année de mon existence ? (1793b, fo 1).

S'il cherchait alors quel ton adopter dans sa lettre, il semble bien l'avoir trouvé vingt-cinq ans plus tard alors qu'il ne cesse d'affirmer sa loyauté dans l'*Abeille*. Il multiplie d'ailleurs les occasions de le faire, et ce, malgré la vocation scientifique de son entreprise.

Si la cause révolutionnaire exigeait que l'on fasse un don, un sacrifice de soi, il se transpose par nécessité dans l'idéal du sujet britannique franco-canadien. Il prend en charge le discours loyaliste en signant différents éloges des institutions canadiennes et des symboles de la chrétienté, alors que les analyses scientifiques poursuivent un objectif beaucoup plus discret, mais tout autant politique que ses anciennes polémiques républicaines.

1.4.1 L'affirmation britannique et catholique

Pour se gagner les lecteurs monarchistes les plus chatouilleux, Mézière reprend ses anciennes tactiques rhétoriques en usant du *pathos* notamment, pour convaincre son public de sa bonne foi. Il n'hésite pas à se substituer à l'Autre. Il renie sa foi laïque et son amour de la philosophie pour plutôt se définir comme chrétien et sujet anglais. Souvenons-nous de sa signature dans le journal. Il fait preuve d'une détermination hors du commun pour chérir ce qu'il avait détruit jadis et imposer sa nouvelle posture.

D'abord, il joint à sa signature de la page de couverture une vignette représentant l'armoirie de la principauté de Galle. Dans un texte de variété qu'il adresse aux lecteurs à la page 158, il répond ainsi à l'une des questions qu'on lui pose, du moins selon ce qu'il affirme :

> On nous a demandé ce que signifoit la vignette apposée sur la couverture de ce journal, où l'on remarque un casque surmonté de trois plumes d'autruche, avec l'inscription « Ich dien ». Ce sont les armoiries de la Principauté de Galles, dont l'institution se rattache à l'une des époques les plus glorieuses pour la mère patrie.
>
> Lors de la fameuse bataille de Crécy, livrée en 1346, et qui fut si funeste aux François, le jeune Prince de Galles, surnommé depuis le Prince Noir, fut chargé par Edouard Trois, son auguste père, du commandement de l'avant-garde de l'armée Angloise (*Abeille*, 1818 : 158).

Il raconte ensuite le déroulement de la bataille de Crécy, qui est à l'image de l'humiliation qu'est devenu « Waterloo » pour les Français. L'inscription en allemand, *Ich Dien*, signifie « Je sers », comme s'il voulait signifier son asservissement à la cause de la mère patrie, l'Angleterre. En utilisant l'un de ses symboles les plus forts, Mézière avait sans doute préparé cette mise en scène qui le dissociait une fois pour toute du peuple français. C'est ainsi qu'il redevient non seulement un Canadien, mais qu'il tient aussi à se faire britannique, de culture... et de nom : Henri Mézière, Anglo-canadien.

Il pratique aussi une dévotion religieuse dans son prospectus, dans les notes d'accompagnement des textes et dans les cinq articles originaux qu'il écrit. Ces derniers ne sont ni plus ni moins que des louanges à peine voilées des institutions canadiennes. Faire

l'éloge de la religion est indéniablement l'intention derrière le premier texte qu'il signe. Publié dans la première livraison du journal sous le titre général de « Nouvelles étrangères », l'article porte le sous-titre de « Missionnaires persécutés, et triomphes récents de la Foi » (*idem* : 36). Bien que le texte cherche à se faire informatif, il relève plutôt du domaine de la louange, car il glorifie plus qu'il n'explique le travail des missionnaires à l'étranger. Si le texte donne parfois l'illusion d'une analyse ethnographique sur la Chine, il vénère plutôt le travail difficile que font les missionnaires européens pour convertir les Chinois au christianisme. Si les détails de l'aventure manquent, il ne perd pas l'occasion de mettre en évidence le triomphe de la foi lorsque l'Empereur chinois prend la défense des chrétiens vers 1816 : « Des lettres de Macao et de Su-tchuen, écrites en 1816, confirment cet événement si glorieux pour la Religion ; mais elles laissent malheureusement beaucoup de détails à désirer » (*idem* : 36). L'examen des détails de l'affaire (une démarche méthodique) n'est pas l'objet de ce texte qui n'a visiblement pas sa place dans un journal de science, car seule la louange y trouve son compte. En guise de conclusion, Mézière invite même le « lecteur religieux » à faire une prière pour que ces dignes travailleurs au service de Dieu reçoivent la bénédiction :

> Il ne reste plus au lecteur religieux [...] qu'à offrir ses prières les plus ferventes au Dieu de toute miséricorde, pour qu'il lui plaise de bénir les travaux de ses dignes ministres, dans les contrées lointaines où les a portés la charité chrétienne (*idem* : 40).

Dans cette conclusion, il est aussi pertinent de retenir que Mézière s'adresse directement au lecteur religieux, comme si le message évangélique ne s'adressait qu'à lui seul. Ceci enrichit la thèse selon laquelle Mézière cherche à détourner l'attention des plus radicaux d'entre eux de son véritable objectif, dont le caractère politique se dévoile de plus en plus au fil de l'*Abeille*.

Le second article de Mézière apparaît au troisième numéro et s'intitule « Collège, ou Petit Séminaire de Montréal ». Cette fois, il chérit une institution canadienne de première importance qui offre, avec le Petit Séminaire de Québec, le plus haut niveau de scolarité chez les francophones. Mézière fait preuve d'un grand enthousiasme en parlant de l'école dirigée par les Sulpiciens. Il rapporte cette fois le succès remporté par les étudiants de ce collège lors

d'un examen public[91]. Dès la première phrase, il use de la flatterie en attribuant le mérite des étudiants à l'enseignement prodigué par les « Messieurs » du collège. Il poursuit dès la seconde phrase en dictant les principales valeurs qui sont transmises aux étudiants : « Les devoirs de l'homme envers Dieu, envers sa patrie et envers lui-même y sont inculqués dans le jeune cœur de l'élève » (*idem* : 114-115). L'extrait suivant est très étonnant de la part de celui qui a le plus dénigré l'institution par le passé en la déclarant dirigée par « d'ignares ecclésiastiques » (Mézière, 1994 : 1) qui y diffusent des superstitions. Cette fois, il donne au contraire tout le mérite aux connaissances des « Messieurs » du collège et dénonce encore la philosophie :

> Ainsi se trouve démentie cette assertion malicieusement hasardée par les *esprits forts*, que les prêtres sont par-tout les ennemis nés de l'instruction et des lumières. Nous savons fort heureusement ce qu'entendent ces messieurs par *les lumières* (*idem* : 115).

De la part de l'ancien « esprit fort » du collège, cet article doit être doux à l'oreille du clergé. Par contre, il s'agit d'un très habile stratagème pour énoncer à nouveau les concepts des Lumières ou définir sa vision du système scolaire sans avoir l'air de le faire. Si les critiques du système scolaire canadien accusent le clergé de chercher à renouveler ses effectifs plutôt que de former le citoyen au devoir de l'État, voici la position de Mézière, toujours dans son second article : « Il faut des saints à la Religion et des citoyens à l'État. Ainsi pensent les respectables professeurs de ce collège, fondé et entretenu par la libéralité des Messieurs du Séminaire de Montréal » (*idem* : 114). Si cet article est avant tout un éloge à la religion, il met dans la bouche du clergé les opinions de ses détracteurs. Selon eux, il faut distinguer la formation des citoyens et des professionnels de celle des membres du clergé. Pour être sûr de ne pas soulever les soupçons sur l'opinion qu'il exprime, l'article est écrit sur le ton le plus émotif, comme le souligne aussi négativement *La Gazette des Trois-Rivières* :

> L'auteur ne pouvoit trop louer les vertus, les talens, et la bienveillance journalière de Messrs. du Séminaire de Montréal ; il est bon aussi d'encourager les jeunes Elèves ; mais ne les loue-t-il pas un peu trop [...] ? La louange à son âge peut devenir un poison mortel, sous une plume aussi mielleuse que celle de l'Editeur de l'*Abeille canadienne* (D., *GdesTR*, 1818 : 2).

---

[91] Cet examen s'adressait d'abord à des étudiants en droit dans une université américaine.

Encore une fois, le miel de la signature de Mézière attire l'attention de l'« analyse des trois premiers numéro (sic) de l'*Abeille canadienne* » publiée dans *La Gazette des Trois-Rivières*.

Le troisième article de Mézière nous le connaissons déjà, car c'est celui expliquant la signification de la vignette de la page de couverture. Le quatrième s'intitule « Église des Récollets ». Ce texte aborde une question de l'actualité, il concerne l'échange de l'île Sainte-Hélène contre le terrain dit « des Récollets ». Mézière montre les bénéfices que retireront les pratiquants de l'Ouest de la ville du maintien de l'église au culte catholique.

Le cinquième texte diffusé au septième numéro opère toujours selon le même stratagème, car au lieu d'informer, ou de convaincre, il louange. Cette fois, il profite de la mort de la Princesse Charlotte pour écrire un portrait littéraire, comme il en diffuse beaucoup dans son journal. Il l'intitule : « Notice biographique sur la Princesse Charlotte ». Mézière retrace bien quelques éléments biographiques, mais il s'exerce surtout à montrer toutes ses qualités, dont sa grande culture et « ses traits gracieux et nobles » (1818 : 277). À la fin de l'article, nous retrouvons ce qui devient un autre leitmotiv du journal, l'éloge prend tout l'espace et le véritable objet de l'article est mis en plan : « Nous n'avons point la force de retracer les détails douloureux de cette funeste catastrophe ; hélas ! ils pèsent encore sur tous les cœurs, – et aucune langue humaine n'est assez puissante pour proclamer dignement et nos pertes et nos regrets » (*Abeille*, 1818 : 279). Le symbole qu'est devenue cette princesse facilite en quelque sorte le dessein de Mézière de s'affranchir de son passé qu'il remplace par son respect pour les institutions. Par ce texte, Mézière sait encore susciter l'émotion chez son lecteur afin de le maîtriser. C'est d'ailleurs ce qui fait croire à Fauteux que rien dans l'*Abeille* ne peut chatouiller le lecteur le plus sensible.

Nous pouvons retenir de notre examen des textes écrits par Mézière, articles et notes, qu'ils entretiennent presque tous un caractère religieux et loyaliste, alors que toutes les autres signatures du journal diffusent plutôt un contenu scientifique dégagé de toutes ces précautions. Mézière cherche ainsi à s'attribuer l'entier mérite du respect de l'*Abeille* pour les mœurs canadiennes. Par ce geste, il fait non seulement oublier son égarement de jeunesse, mais il détourne aussi l'attention de la dimension encyclopédique de son périodique. À cet

égard, aucun autre rédacteur d'un journal canadien-français n'avait ressenti le même besoin d'exprimer aussi franchement sa loyauté et sa science. Deux raisons expliqueraient cette situation. Premièrement, aucun n'avait à se faire pardonner un républicanisme aussi franchement exprimé que celui de Mézière. Ensuite, Mézière diffusait un matériel vraisemblablement beaucoup plus délicat à traiter que celui de ses concurrents. Le loyalisme exprimé par Mézière en est un de pure façade. En deçà des mots et des postures convenues court entre les lignes un sémantisme frondeur : celui des Lumières pré-révolutionnaires. C'est toute la stratégie éditoriale que nous allons examiner à partir d'un certain nombre d'articles.

1.4.2 Un système de double langage politique

La facilité avec laquelle Mézière s'exprime et tente de persuader son public suscite beaucoup de commentaires de la part de la critique, mais personne ne s'interrogera sur un possible système de double langage dans le journal. Certaines lectures soulignent l'efficacité du prospectus de l'*Abeille canadienne* qui « demeure un des plus persuasifs, par l'élégance de son langage et par la qualité d'une argumentation serrée » (Landry, 2002 : 306), mais plus rares sont celles qui interrogent le rôle de la flatterie dans le discours de Mézière. Considérant que son écriture se caractérise par l'art de duper le lecteur et qu'il publie un corpus principalement français reconnu pour ériger un système de double langage, force est de constater que nous ne pouvons pas nous fier au conservatisme affiché par Mézière. La dénégation nous semble la formule qui permet à Mézière de glisser des prescriptions morales aux digressions politiques.

Nous devons donc lire avec suspicion le zèle avec lequel Mézière dénonce la philosophie et prend ses distances des débats politiques, en mettant en garde son lecteur contre les « conjectures » auxquelles se livrent les gazetiers. C'est exactement ce que ne fait pas l'*Abeille*. Si l'actualité politique objective est presque évacuée du journal, l'opinion partisane se perd dans un réseau de conjectures diffusé entre les lignes des articles. Dans le même sens, les auteurs publiés font aussi de la fausse dénégation en réalisant exactement ce qu'ils condamnent.

1.4.3 La réception des Lumières et la controverse

Une lecture comme celle de Fauteux, sur le plan de la réception du républicanisme, nécessite une mise au point, car n'oublions pas que ses travaux sont publiés en 1933 dans un journal populaire. À cette époque, l'influence de l'Église est beaucoup plus importante qu'en 1818, ou même en 1858 date à laquelle Bibaud rédige sa notice sur l'*Abeille*. Sur le contexte des années 1939, Claude Galarneau formule l'hypothèse suivante : « Fauteux pouvait difficilement publier vers 1930 des travaux qui mettent en valeur le républicanisme d'œuvres canadiennes, en raison de l'influence qu'exerce alors le clergé sur la société québécoise » (2004[92]). La position de domination du clergé sur le domaine littéraire de son époque[93] nous oblige à nuancer ses propos, car le contexte est bien différent de celui de 1818 alors qu'on cherchait alors à représenter le Canadien de bonnes mœurs dans les biographies. Si Fauteux avait défendu l'idée contraire, il est fort possible qu'il aurait soulevé la controverse[94]. Sur ce plan, Mézière se dote littérairement de l'image du sujet britannique loyal et du chrétien sincère. Souvenons-nous qu'Isabelle Beaulé avait décelé chez lui une « hystérie identitaire » symptomatique ; par conséquent, tout porte à croire que l'*Abeille* n'échappe pas aux vieilles « habitudes » de son éditeur.

Jean-Paul de Lagrave s'est intéressé aux articles polémiques de Mézière publiés dans la *Gazette de Montréal* au début des années 1790. Il observe que, déjà à cette époque, notre journaliste avait compris que la population canadienne n'appréciait pas longtemps la controverse. Il allait jusqu'à se contredire pour tempérer les passions que soulevaient ses obsessions républicaines. C'est ce qui arrive le 12 mai 1791 quand Mézière dénonce, dit de Lagrave,

> l'attitude qu'avait prise la *Gazette de Montréal* contre la superstition. Il a été jusqu'à faire l'apologie des dogmes le 26 mai suivant, dans un supplément du journal. Mais

---

[92] Extrait d'une communication à l'auteur (2004). Claude Galarneau s'est intéressé de près au personnage de Mézière ainsi qu'à l'influence du clergé sur la société québécoise.

[93] Pensons aux romans de la terre qui sont influencés par les valeurs religieuses.

[94] Le roman « Henri Mézière » (c1930) que lui consacre l'archiviste Francis-Joseph Audet, qui partageait vraisemblablement ses ressources archivistiques avec Fauteux, présente l'auteur de façon beaucoup plus enthousiaste. D'ailleurs, l'œuvre n'a pas été diffusée. Même les travaux sur Mézière ne la mentionnent nulle part.

> le 25 aout 1791, il retrouvait son assiette ordinaire et devenait secrétaire de la Société des débats libres (1993 : 389).

Comme l'illustre très bien de Lagrave, Mézière n'hésite pas à s'ajuster à la situation lorsque les conditions d'énonciation l'obligent à le faire, même s'il doit contredire ses propres opinions. Ce qui différencie l'*Abeille canadienne* des œuvres de jeunesse de Mézière, c'est le fait qu'il adopte du début jusqu'à la fin la posture du bon citoyen sans aborder de front des propos républicains. Le contenu politique sera plutôt glissé dans des gloses critiques et principalement à travers des textes faussement scientifiques. C'est ce système de double langage que nous analyserons au chapitre deux, à propos de la diffusion des textes scientifiques français.

1.5 Conclusion : l'*Abeille canadienne*, un journal encyclopédique

Dans ce chapitre, nous avons effectué une description générale de l'*Abeille canadienne* tout en situant le contexte d'énonciation : le Canada des années 1815 à 1820. Cette période correspond à un épisode d'accalmie politique après une série de guerres qui ont déchiré l'ancienne et la nouvelle « Mère patrie » (France et Angleterre) durant plus de vingt-ans (1793-1815). Les blocus maritimes avaient considérablement ralenti le commerce et les échanges culturels entre le Canada et l'Europe. De plus, la littérature de la métropole française était alors considérée par le clergé catholique comme étant pernicieuse, puisqu'elle diffusait une idéologie révolutionnaire et républicaine. Malgré la reprise en 1815 d'un échange dynamique entre le Canada francophone et la métropole française, le climat n'est pas très favorable à la lecture et à l'écriture au Québec. Il n'existe pas une institution littéraire canadienne assez bien constituée pour animer localement une activité culturelle significative. Nous avons vu que les éditeurs de journaux cherchent à former leur public, mais ils connaissent d'importantes difficultés financières, faute d'un nombre suffisant d'abonnés. Les périodiques favorisent néanmoins la lecture en proposant des extraits des meilleurs textes disponibles à un moindre coût. Avec la fin des guerres napoléoniennes et le retour à la Restauration, les productions françaises sont jugées moins subversives.

Nous avons vu que Mézière veut aussi pallier cette rareté du texte en présentant un menu varié qui offre à la fois la nouveauté littéraire et les nouvelles découvertes scientifiques. Il le fait apparemment sans chercher à discuter de politique ou de philosophie alors que le climat social de la province est plutôt conservateur et frileux face aux débats sociaux. Nous avons d'ailleurs souligné le grand souci avec lequel Mézière met en valeur sa chrétienté et son admiration pour la couronne britannique. Par contre, en l'absence d'une institution littéraire forte, le public ne semble pas en mesure de participer au nouvel environnement beaucoup plus spécialisé que celui qu'il rencontre habituellement dans les autres journaux. Mézière ne semble faire aucun effort pour former son public comme le faisait la *Gazette de Montréal* à l'époque où il en était le rédacteur, vers 1790.

À première vue, la forme et le contenu de l'*Abeille* se distinguent singulièrement des autres journaux canadiens, bien que Mézière incorpore dans son prospectus les mêmes préoccupations que ses pairs à l'égard du respect des « bonnes mœurs » canadiennes. Il mise surtout sur le contenu étranger qu'il diffuse et observe avec un grand enthousiasme l'état de la culture des lettres dans la colonie. Sa confiance le pousse même à refuser les annonces payantes alors qu'il publie un journal plus cher à fabriquer (imposition in-quarto) et dont le contenu est plus spécialisé (encyclopédique). Nous avons d'ailleurs fait le rapport entre l'encyclopédisme du journal et sa composition matérielle. Sa présentation s'inspire des journaux littéraires et scientifiques français de la même époque qui diffusent un contenu très spécialisé. Ces journaux offrent notamment un complément d'information par de nombreuses notes de bas de page. Mézière emprunte l'essentiel de son contenu à ses modèles français.

Nous avons aussi fait le point sur la réception critique de l'*Abeille*. La seule critique contemporaine de l'*Abeille* que nous connaissions est celle de Duvernay. Il fait d'ailleurs état de l'importante dimension scientifique de l'*Abeille*, de la nécessité d'un tel journal. L'auteur s'interroge néanmoins sur la sincérité de Mézière qui ne semble pas respecter son programme, et ce, surtout sur le plan scientifique et politique. Duvernay, qui n'avait en main que les trois premières livraisons du journal, signale les références aux « fureurs de partis », renvoyant aux débats politiques dans la presse d'opinion française. Ensuite, nous avons analysé les lectures très contradictoires de Maximilien Bibaud et d'Ægidius Fauteux. Le

premier n'explique pas les raisons qui l'amènent à considérer ce journal comme étant d'un républicanisme outré. Le second rédige sa critique dans le contexte québécois conservateur des années 1930. Fauteux n'ose soulever aucun mot pouvant agacer les loyalistes les plus chatouilleux. Aucune lecture depuis celle de Fauteux ne s'engage à trancher la question, pas même à la rappeler. Chacun s'entend maintenant sur la dimension scientifique et encyclopédique du journal.

Nous pensons toutefois que nous intéresser à la signature de Mézière (l'étude de ses tics d'écriture à travers plusieurs de ces textes) permet de mettre à jour diverses habitudes qu'il a de toujours se mettre dans la peau de l'autre, de l'adversaire. Isabelle Beaulé en arrive à conclure que l'appropriation de l'identité et du discours de l'autre est symptomatique chez lui. Il convient donc de s'intéresser de plus près à celui qui se présente maintenant comme : Henri Mézière, anglo-canadien, éditeur et propriétaire. En signant ainsi, Mézière fait un acte politique. Il choisit le rôle du dominant, le Britannique. Mézière agit comme s'il allait en découdre avec un ennemi fictif, un adversaire de la cause anglaise. Pourtant, il ébruite surtout les débats de la presse d'opinion française, faisant peu de cas des débats parlementaires canadiens ou anglais. L'idéologie des partis français est justement diffusée dans des journaux en apparence scientifiques. Mézière alterne la publication d'idées libérales et conservatrices pour brouiller la position éditoriale de l'*Abeille*. Il avait appris à utiliser le même stratagème lorsqu'il était éditeur de la *Gazette de Montréal* de Fleury Mesplet. À cette époque, Mézière signait des textes antiphilosophiques avant de répliquer avec des productions anonymes qui détruisaient ses propres arguments.

Nous allons voir au prochain chapitre les conditions particulières de l'énonciation des propagandes philosophiques et politiques dans la sphère publique française, mise à mal par un sévère régime de censure. Nous verrons comment Mézière, à peine rentré d'un séjour de vingt-trois ans en France, est influencé par les stratégies d'édition des journaux d'opinion français. Mézière orchestre la diffusion de nombreuses polémiques publiées sous couvert d'analyses littéraires. En étudiant l'intégration de ces textes au journal, nous pensons découvrir les véritables intentions de Mézière.

CHAPITRE II

COMPILATION SCIENTIFIQUE OU LE DOUBLE LANGAGE DU JOURNAL D'OPINION FRANÇAIS DANS L'*ABEILLE CANADIENNE*.

2.1 La double condition d'énonciation canadienne et française

Nous avons observé plus haut que l'*Abeille* offre un système de double langage permettant de diffuser du contenu politique sensible sous couvert de conservatisme et de discours scientifique. Tout en se conformant aux règles de l'édition canadienne, Mézière s'inspire des journaux d'opinion français qui livrent en catimini des ambitions politiques dissimulées dans des textes de fiction et des analyses littéraires. S'étant bien impliqué dans l'administration publique française entre 1794 et 1815, principalement dans la région de Bordeaux, notre ancien polémiste connaît très bien les enjeux politiques et les caractéristiques des deux sphères publiques qui font l'objet de notre attention dans ce chapitre.

Ainsi donc, Mézière tire non seulement des articles à caractère informatif de la presse d'opinion française, mais il en adopte aussi les prises de position politiques et la structure qui permet de les dissimuler sous le couvert de l'érudition littéraire et du conservatisme. Ceci signifie que Mézière choisit ses textes moins en fonction de leur valeur esthétique que pour leur portée politique. Dans ce vaste réseau énonciatif qui se joue souvent dans le sous-texte, nous allons observer comment se forment et s'organisent des opinions politiques, mais aussi comment leur développement sera toujours ralenti par des conditions d'énonciation défavorables. Les difficultés financières, le manque d'intérêt des Canadiens pour les Belles-lettres et l'impossibilité d'énoncer clairement ses idées sont autant de facteurs nuisant à la construction d'un discours cohérent complet, ce qui donne l'effet d'une rédaction légèrement brouillonne, marquée par de nombreuses hésitations, des paradoxes et des reculs. Malgré la mise en garde du prospectus adressée au lecteur contre la stratégie des gazetiers, qui consiste à les « perdre dans l'opinion publique », c'est aussi cette culture de l'ambiguïté, caractéristique des journaux d'opinion français, qui permettra à Mézière de formuler des opinions politiques en brouillant les pistes. Pour comprendre les véritables motivations qui

animent l'éditeur, l'observation attentive des pratiques du journalisme français est nécessaire afin de mettre en lumière ses stratégies discursives élaborées à l'échelle nationale. Celles-ci lui permettent d'organiser la propagande partisane.

Par sa manœuvre, Mézière s'ingénie donc à récupérer le réseau énonciatif des propagandes françaises, en mettant à profit sa polysémie, afin d'exploiter ses significations possibles dans la sphère publique québécoise. C'est dans ce sens que le champ énonciatif de l'*Abeille* explose et verse souvent dans le paradoxe en se contredisant sans cesse, ne pensons qu'à la proximité entre la science et le religieux ; un symptôme qu'observe Charles-Marc des Granges (d'après son ouvrage consacré à *La Presse littéraire sous la Restauration* (1907)) dans la presse française qui est alors rongée par les dents acerbes des censeurs. Peu importe ce qui est dit, comment on le dit, l'important c'est de faire entendre ce qui ne se dit pas. Les journaux d'opinion français se servent aussi de l'appât religieux pour diffuser la laïcité. Nous verrons que Mézière fait aussi passer du contenu « irritant » pour les autorités. Ne pensons qu'au portrait de Naigeon où il est fait état de ses fréquentations (Diderot, d'Alembert, baron d'Holbach, Roux, Raynald), de sa participation à l'Encyclopédie et de son athéisme fanatique. Pour ne pas être associé au fanatisme de Naigeon, Mézière présente le portrait plutôt négatif du philosophe des *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique pendant le 18e siècle*. La description biographique de l'homme nous replonge dans la guerre entre le catholicisme et la doctrine de l'athéisme. Nous verrons ce qu'en dit Duvernay.

Pour chaque texte transféré de la sphère publique française, il faut tenir compte des conditions d'énonciation des deux pays, c'est-à-dire des motivations qui conduisent à l'écriture du texte et à sa republication au Canada.

2.1.1 La réception des polémiques françaises

Nous détenons jusqu'à présent peu d'éléments pour étudier la réception des débats politiques publiés dans l'*Abeille*. La critique de Duvernay constitue une ressource essentielle. Les autres journaux littéraires (l'*Aurore* et le *Spectateur canadien*) ne présentent pas, semble-

t-il, de critiques[95] de l'*Abeille* clairement énoncées. Toutefois, le contenu de celle-ci ne leur cause certainement pas un problème majeur dans la mesure où la *Ruche d'Aquitaine*, introduite par Mézière[96], devient l'une des ressources textuelles les plus utilisées par ces journaux. De plus, le *Spectateur canadien* puise parfois l'essentiel de son contenu directement de l'*Abeille*. Parfois, pour éviter de mentionner sans arrêt le nom du périodique de Mézière, l'éditeur inscrit plutôt le nom du périodique original d'où l'article est tiré, deux semaines après sa parution dans l'*Abeille*. Lorsqu'il s'agit d'une production de Mézière, il ne mentionne que son nom. Ceci démontre néanmoins que le contenu de l'*Abeille* est jugé suffisamment intéressant pour être reproduit par les autres périodiques.

Pour sa part, Duvernay n'hésite pas à faire une critique des choix éditoriaux de Mézière. Après s'en être pris aux lettres jugées trop sentimentales de Madame de Staël, l'éditeur de la *Gazette des Trois-Rivières* donne ses suggestions à Mézière quant à la qualité de ses choix de textes :

> Ces lettres [de Madame de Staël], il est vrai sont tirées de la *Ruche* d'*Aquitaine*...et je prends cette occasion de mettre l'Editeur de l'Abeille sur ses gardes contre sa Chère Ruche. l'Abeille Canadienne ne suce pas les mêmes fleurs, et n'en a pas autant à sa disposition que ses sœurs du Sud de la France ; le froid la tient d'ailleurs engourdie pendant sept grands mois de l'année, elle doit donc symétriser ses rayons plus lentement et surtout avec *plus de tranquillité* (D., *GdesTR*, 1818 : 2).

Déjà dans son analyse des trois premiers numéros, Duvernay s'exprime sur l'explosion du contenu et lui propose de « symétriser » ses choix et surtout de le faire avec « plus de tranquillité » par rapport aux troubles politiques français, car c'est bien ce dont il s'agit. On

---

[95] Le 22 août 1818, quelques semaines après la parution de la deuxième livraison de l'*Abeille*, L'*Aurore* publie en première page un poème intitulé « l'*Abeille étourdie* ». L'auteur, Jean-Louis Grenus, est un poète français peu connu, né vers 1750. Voici un court extrait dont la publication pourrait se révéler être une critique de notre *Abeille* : « Que pour vous élever vous me donnez de peine!/Que vous profitez peu de toutes mes leçons [...] Quand on veut s'occuper, quelque part on se pose/Qu'avez-vous fait ce jour? Vous n'avez rapporté/Qu'une patte boueuse avec un nez crotté/Aussi que votre tâche est indignement faite!/Ce n'est pas au hasard qu'on doit pomper les fleurs/Il faut savoir choisir, distinguer les odeurs [...] ».

[96] Comparer les choix d'extraits de la *Ruche d'Aquitaine* diffusés dans l'*Aurore* et le *Spectateur* canadien à ceux repris dans l'*Abeille* permettrait d'en apprendre davantage sur les intérêts des différents éditeurs. L'*Aurore,* par exemple, ne publie pas les extraits les plus polémiques choisis par Mézière. Bibaud, son éditeur, n'hésite pas par contre à nommer les partis qui se déchirent en France alors que Mézière tait leur nom.

soupçonne donc un lectorat frileux aux chaudes tempêtes politiques du sud de la France, car Bordeaux en est un château fort. Mézière préfère néanmoins s'en tenir à un contenu varié... et fort moins tranquille.

L'essentiel du contenu s'inscrit par contre dans une démarche scientifique qui, a priori, ne suscite pas la controverse, et ce, même si l'Église ne l'apprécie guère. Dans cette note de bas de page, dans laquelle Mézière suggère la lecture d'un extrait de livre scientifique pour sa précision, un ouvrage du français Beudant, Duvernay réplique que non seulement il est nécessaire de promouvoir la science, mais il loue spécifiquement les mérites de l'analyse scientifique :

> La note de l'Editeur manque de justesse : il devoit recommander aux jeunes gens la lecture de l'ouvrage entier. Un aperçu, quelque bon qu'il soit, n'est jamais (comme celui dont nous parlons) qu'un index bien écrit, sans utilité réelle, pour ceux qui savent ou pour ceux qui ignorent. Mais une bonne analise est souvent aussi utile que l'ouvrage même surtout en matière scientifique. Que de bien ne pourroient donc pas faire annuellement à l'instruction générale, les 96 Numéro de l'Abeille Canadienne, si l'Editeur se formoit au plan pour l'article *Science* (*ibidem*).

Dans ces circonstances où la science est nécessaire à l'instruction publique, Duvernay invite Mézière à diffuser du contenu scientifique qui s'inscrit dans une véritable démarche critique. La science demeure bien au programme de l'*Abeille*, mais moins pour sa rigueur que pour sa récupération par la partisanerie française.

Si Mézière ne peut pas propager à sa guise les propagandes françaises, compte tenu des conditions d'énonciation locales, l'enthousiasme de Duvernay à l'égard de la science indique que le discours scientifique est mieux perçu. Il serait tout indiqué de se servir de la science pour couvrir du contenu politique. Il s'avère en effet que les polémistes français se servent de la science pour échapper à la censure qui vise surtout les énoncés politiques. Les textes européens publiés au Canada doivent donc se soumettre à une double censure, l'une française et l'autre canadienne, puisque la propagande politique est aussi malvenue de ce côté de l'océan. La diffusion du discours scientifique semble ainsi jouer un double rôle que nous allons observer plus en détail.

2.1.2 Hypertextualité et prospectus de journaux français

La construction du prospectus de l'*Abeille* démontre bien le caractère hybride du journal qui intègre les mêmes stratégies discursives que l'essentiel des journaux des deux pays. Ainsi, les homologues français formulent aussi des mises au point destinées à montrer leur appui à leur gouvernement et à se dissocier de la propagande partisane.

En y dénonçant la philosophie et en s'affirmant comme un bon sujet anglais, Mézière réagit aux goûts plutôt conservateurs de son public. Toutefois, lorsqu'il dénonce les abus de la presse, il se met au diapason de la pratique des journaux littéraires français qui se dissocient aussi des chaudes luttes politiques. Tout cela consiste en fait à faire de la fausse dénégation, une pratique élémentaire du discours polémique.

Nous avons vu avec les travaux de Manon Brunet que l'ensemble des journaux canadiens du début du XIX[e] siècle cherchent à rassurer les autorités en adoptant des formulations très similaires sur la trilogie État, religion, mœurs. L'examen de quelques prospectus de journaux français[97] montre que l'essentiel du prospectus de l'*Abeille* est aussi rédigé en s'inspirant concrètement des modèles français qui lui servent d'hypotextes. Des lignes entières sont ainsi tirées du prospectus de la *Ruche d'Aquitaine*, comme c'est le cas de cette phrase souvent citée à des fins de catalogage que nous rappelons : « [...] les formes un peu sérieuses de l'érudition sauront se dépouiller à propos de leur austérité » (prospectus de *La Ruche d'Aquitaine* et de l'*Abeille*). On cite pourtant à tort cette phrase pour signaler le caractère scientifique du journal, car les journaux veulent faire croire à une rigueur scientifique qui, comme le soulève Duvernay, ne se fait pourtant pas dans la « tranquillité » politique. Les similitudes sont aussi importantes avec d'autres prospectus français, ce qui démontre son intention de s'inscrire dans le débat politique qui embrase la France.

---

[97] Nous avons examiné le *Mercure de France,* la *Minerve française,* la *Ruche d'Aquitaine*, le *Journal de Paris,* le *Journal des Sçavans,* le *Courrier Français* et le *Journal des débats.*

Parmi les leitmotivs les plus courants formulés dans les prospectus, les éditeurs français prétendent tous, ou presque, que la population est lassée des troubles politiques et qu'il est temps de se tourner vers les arts utiles et la science :

> Lorsque tous les esprits, lassés de troubles et de discussions politiques, ne demandent qu'à se reposer enfin dans le maintient du gouvernement légitime, il semble que le moment ne sauroit être mieux choisi pour appeler l'attention vers les arts utiles, et nous réconcilier avec ces jouissances paisibles que promet la culture des lettres.
>
> [...] Depuis long-temps, en effet, on désiroit à Bordeaux un ouvrage périodique où se trouvât retracé avec critique et discernement tout ce qui concerne les sciences, les arts et la littérature (*Ruche d'Aquitaine*, 1817 : 1).

Mézière propose un programme analogue aux prospectus français. Ceux-ci n'affirment toutefois pas aussi franchement le respect dû à la religion. Mézière prend les mêmes précautions en ce qui concerne le respect des mœurs et du gouvernement :

> Néanmoins, pour ne pas être pris éventuellement au dépourvu par l'invasion subite de semblables doctrines [la philosophie et la polémique dans la presse], comme aussi pour remplir une lacune assez considérable dans notre domaine littéraire, il nous est venu en pensée de publier un ouvrage périodique, où, maintenant le respect dû à la Religion, aux mœurs, et à l'autorité légitime, nous pourrions retracer, avec critique et discernement, tout ce qui concerne les Sciences, les Arts, et la Littérature [...] (*Abeille*, 1818 : 1).

Le prospectus de l'*Abeille* met donc en valeur la même trilogie (État, religion et mœurs) qui sert à endiguer les idées véhiculées par la Révolution. Brunet remarque à juste titre que Mézière « y fera référence de manière explicite en 1818 et, soit dit en passant, avec une étonnante actualité » (1984 : 333). En s'expliquant plus longuement que ses rivaux canadiens sur les méfaits de la philosophie, il s'arrange pour faire renaître le débat. Dans ce long passage, Mézière arrive à dicter les règles de la philosophie, qu'il s'apprête à renier :

> [...] on se sert quelquefois de la presse pour calomnier, pour outrager impunément les citoyens qu'on veut perdre dans l'opinion publique ; pour flatter, pour tromper la multitude ; pour lui persuader que tout doit céder à ses caprices, et qu'elle n'a d'autre loi à suivre que celle de sa suprême volonté. Bientôt même les devoirs les plus sacrés de l'homme seront mis en question, tandis qu'on ne l'entretiendra plus que de ses

> droits ; et en abjurant d'anciennes erreurs, on en adoptera qui ne sont pas moins dangereuses si elles portent moins le sceau de la barbarie.
>
> D'un autre côté nous ne sommes point sans crainte, relativement à la funeste influence que pourraient exercer, dans ces heureuses contrées, certaines productions repoussées de l'ancien monde, à cause des sanglantes catastrophes qu'elles y ont occasionnés. Nous savons bien que dans notre patrie, (fière de relever du plus noble Empire de l'Univers,) les principes religieux marchèrent toujours de pair avec la loyauté envers le Prince ; les fidèles trouvant à la fois dans leurs pasteurs, le précepte et l'exemple. Cet état des choses devrait, ce semble, nous rassurer contre les bouffées d'une prétendue philosophie, où la Religion est remplacée par le pur déisme, pour ne rien dire de plus ; la liberté par la science ; le respect pour l'autorité légitime, par l'insurrection ; la sainteté des sermens, par l'incrédulité ; les nœuds indissolubles du mariage, par le divorce ; les liens de la famille par l'insubordination ; d'une philosophie, en un mot, qui soumettant tout au fatalisme, transforme en un être-machine, en un simple automate, l'homme lui-même, ce chef-d'œuvre de la création. (*Abeille*, 1818 : 2).

Dans ce passage, Mézière condamne tout ce qui avait jadis suscité chez lui une véritable passion. Par cette démonstration, il rappelle néanmoins les enjeux des philosophes du XVIII[e] siècle concernant la liberté, la science, la religion, l'autorité légitime et le fatalisme. Ce dernier terme est étroitement associé au débat des Lumières entre la soumission de l'homme aux volontés divines et le libre arbitre en lui. En effet, Mézière embrasse radicalement la cause adverse en imitant toutefois les tactiques d'écriture de l'écrivain des Lumières. Selon les observations d'Isabelle Beaulé, c'est un jeu rhétorique dont usait déjà Mézière dans les années 1790. Il n'hésite pas à abuser de l'adjectif pour décrire l'abject et de la comparaison pour mettre en image la déchéance de l'homme en perdition. Seulement, cette fois, ce n'est plus la religion qui réduit l'homme à une condition de simple automate, mais bien la philosophie. Mézière fait même appel à des maîtres à penser des Lumières que sont le déiste Diderot et l'athée de la Mettrie qui définissent respectivement les concepts de fatalisme et d'homme-machine.

En considérant le portrait que fait Manon Brunet des conditions d'énonciation canadiennes de l'époque, Mézière n'avait pas l'obligation de signifier son allégeance à la couronne et sa foi religieuse avec autant de zèle. S'il le fait, c'est pour reproduire le débat français en adoptant les stratégies des journaux d'opinion français. Tout ce qui concerne sa neutralité politique renvoie aux formules des rédacteurs français qui sont faussement

« étrangers à toute cabale comme à toute considération personnelle » (*La Ruche*, 1817 : 3). Le début de la citation précédente, alors que Mézière signifie que l'« on se sert quelquefois de la presse pour calomnier, pour outrager impunément les citoyens qu'on veut perdre dans l'opinion publique ; pour flatter, pour tromper la multitude » (1818 : 1), ne reflète pas la réalité de l'*Abeille*, si l'on en croit Duvernay qui constate la diffusion des réflexions pas très « tranquilles » qui parsèment déjà les trois premiers numéros du journal.

Si Mézière reproduit du contenu politique français très délicat, aussi bien pour le public canadien que français, rien n'indique toutefois qu'il se soit attiré des ennuis avec les autorités. Pourtant, les traces de polémiques sont très manifestes dans l'*Abeille*.

2.1.3 La censure et la presse française

Dans la métropole francophone, la liberté d'expression traverse un moment difficile depuis que Napoléon a instauré un régime de censure officiel chargé de surveiller la presse dont il se méfiait. L'empereur, qui voyait dans la presse un ennemi, abolissait arbitrairement toute feuille qu'il croyait nuisible à son pouvoir. Il a du coup aboli la quasi-totalité des périodiques faisant peser une pression excessive sur l'industrie. Forte de promesses, la Charte de 1814 devait redonner à la presse sa liberté, mais celle-ci est loin d'être acquise, si bien qu'en 1819, avec des mesures moins vexatoires, le gouvernement de Louis XVIII clôt la session parlementaire sans abolir la loi sur la censure. Entre 1814 et 1817, la censure est régulièrement levée, mais rapidement rétablie sous l'influence de certains ministres, et cela malgré la promesse de la seconde Restauration de l'abolir depuis l'initiative des Cent-Jours. La censure préalable est rétablie depuis 1817 et ce, jusqu'à la loi sur la censure de 1819. Dans un premier temps, certains sont satisfaits de la loi qui met fin à la censure arbitraire, y voyant même l'essence de la véritable liberté de la presse, c'est d'ailleurs à cette conclusion qu'en arrive Eugène Hatin dans son étude sur la presse :

> Pour la première fois se trouve nettement formulée la distinction entre la presse ordinaire et la presse périodique. À l'une, liberté complète, sous la responsabilité de ses abus ; à l'autre, dont les moyens d'influence et d'action sur l'opinion sont incessants et énergiques, on demande des garanties contre ses écarts et ses abus. Les journaux, dans la nouvelle législation, étaient sans doute moins favorablement traités

> que les livres : on leur imposait un *cautionnement*, un *éditeur responsable*, les peines étaient rigoureuses ; mais ils échappaient à l'arbitraire, la propriété était constituée, on leur donnait des lois et des juges : c'est un progrès immense (1868 : 181).

La nouvelle loi de 1819 mise donc sur l'auto-gestion des périodiques au chapitre de la censure quotidienne, mais les règles étaient assez claires. Un responsable délégué était nommé dans chaque périodique pour la vérification quotidienne du contenu. L'extrême droite (Labourdonnaye, Villèle, Chateaubriand) combat cette censure vue comme l'arme de la Chambre constitutionnelle vers 1817, alors que les libéraux sont majoritaires. Constant défendra la liberté d'expression quand la chambre sera dominée par la droite à partir de 1820. L'*Abeille* appartient évidemment à la tradition de la presse périodique.

L'assassinat du Duc de Berry en 1820 replongea la France dans la crise politique, ce qui provoque un nouveau resserrement de la censure vers 1820 et 1821. En 1912, Albert Crémieux fait l'examen de la censure couvrant ces deux années-là dans son ouvrage intitulé *La Censure en 1820 et 1821*[98]. Le spécialiste de la censure identifie la *Ruche d'Aquitaine*, l'une des principales ressources textuelles de l'*Abeille*, comme un journal ultra-royaliste. Son principal représentant[99] et fondateur, le poète renommé Edmond Géraud[100], doit séjourner en prison et payer une amende parce qu'il refuse de se plier aux exigences de la loi après 1820. C'est lui qui se cache derrière l'initiale « E. » donnée en guise de signature dans *La Ruche*

---

[98] Le titre complet de l'ouvrage est : *La censure en 1820 et 1821 : Étude sur la presse politique et la résistance libérale.*

[99] La *Ruche d'Aquitaine* est fondée par les conservateurs Edmond Géraud (réd.) et Jean-Baptiste-Augustin Soulié. Ce dernier s'était installé à Bordeaux lors du soulèvement royaliste de 1814. L'année suivante, Mézière avait été promu chef de police du département de la Gironde sous le régime des Cent-Jours, pour avoir fait preuve vraisemblablement d'un zèle anti-religieux lors de cette période mouvementée à Bordeaux et après s'être montré comme un fidèle partisan de Napoléon.

[100] Dans son article consacré à Mézière, Ægidius Fauteux prétend que l'obscur rédacteur de la *Ruche*, un certain Pierrugues, est probablement un ami de Mézière, puisqu'il trouve que Mézière ne fait que copier la feuille bordelaise. Pourtant, Pierre Pierrugues, ingénieur, n'en est pas le rédacteur (voir note précédente). Nous ignorons s'il est un collaborateur de la *Ruche* ou si ses textes sont soumis à l'analyse d'un critique de ce journal. Mézière ne mentionne pas la *Ruche* comme le premier lieu de diffusion du texte. Rien ne suppose qu'il y ait eu une amitié entre les deux hommes. Par contre, ils devaient se connaître, puisque Pierrugues était chargé d'un grand projet de cadastre et eut affaire avec l'administration publique de Bordeaux pendant de nombreuses années alors que Mézière y était un personnage important. Dans une note présentant un article, Mézière dit qu'il « est extrait d'un ouvrage scientifique de Mr. Pierrugues de Bordeaux, portant le titre modeste d'*Essais sur le département de la Gironde* » (*Abeille*, 1818 : 129). Voilà la seule mention de Pierrugues de la part de Mézière.

d'Aquitaine, dont plusieurs textes sont repris dans l'*Abeille*. Son principal rival libéral, Henri Fonfrède, subira le même sort puisque sa *Tribune de la Gironde* ne respecte pas davantage la loi. C'est donc essentiellement à ces conditions que réagissent les gloses critiques de l'*Abeille*.

Par contre, l'*Abeille* doit son influence la plus immédiate aux années 1815 à 1819, qui sont, selon des Granges, une « période de tâtonnements, de tergiversations, de défiances mutuelles » (1907 : 38) qui aboutira à la loi de 1819. En réaction à celle-ci, et profitant de certaines de ses largesses, les journaux les plus politisés se métamorphosaient pour échapper à la loi sur la censure. Les parutions intermittentes échappaient aux règles puisqu'elles paraissaient le plus souvent sous la forme de volumes reliés, sous l'influence directe de l'Encyclopédie. Durant cette période, donc, « les éditeurs essayèrent d'éluder la loi, non seulement par une périodicité intermittente et capricieuse, mais aussi en changeant de titre[101] » (*idem* : 40). Le régime essaie donc de les inclure dans la loi de 1819 puisqu'on considère ces publications plus dangereuses que la presse ordinaire. Jusqu'alors, ces journaux d'opinion souscrivaient à un exercice de double langage afin de ne pas donner de prise à la loi sur le contenu politique. Dans les faits, les autorités n'étaient pas dupes au point de ne pas voir ce canular, seulement il était difficile de condamner les éditeurs selon la loi qui n'est plus arbitraire. C'est à ce chapitre que les conditions d'énonciation diffèrent le plus entre la France et le Canada, parce que le Canada n'a pas de loi concrète régissant la presse. Pour différentes raisons, les éditeurs de journaux canadiens tentent rarement de provoquer les autorités, surtout qu'ils n'ont pas de balises légales pour s'orienter. L'assouplissement général des règles et le succès de ces stratégies de diffusion permettent néanmoins aux journaux d'opinion français de se multiplier jusqu'en 1820-1821 sous la forme de journaux littéraires et scientifiques. L'*Abeille* tire la plupart de ses textes critiques de ces journaux d'opinion, dont fait partie la *Ruche*.

---

[101] Le changement de titre est aussi pratiqué dans l'*Abeille* où Mézière a changé volontairement le titre de certains textes pour dissimuler un contenu polémique. Ceci explique en partie notre difficulté à retrouver les textes originaux. Nous en avons retracés certains que nous examinerons au chapitre 3.

2.1.4 La liberté de presse au Canada

Au Canada, contrairement à la France, ce n'est pas la censure qui provoque le plus souvent l'arrêt de mort des périodiques[102], mais la non-rentabilité. Les contraintes de la loi du marché influencent beaucoup plus la survie des périodiques canadiens que ses rapports avec les autorités. D'où l'importance de ne pas se mettre à dos certains groupes du lectorat, surtout à propos des affaires religieuses. Ceci constitue néanmoins une forme de précaution obligeant les éditeurs à s'autocensurer (ne pensons qu'aux formules convenues utilisées dans les prospectus pour ne pas choquer). Pierre Hébert, qui s'est intéressé à la censure ecclésiastique, propose la définition suivante de la censure : « tout mode de régulation de la vie communautaire ou individuelle, cette régulation étant extérieure au sujet ; ou, en d'autres mots, tout acte visant à créer un consensus non désiré » (1997 : 12). Nous pensons qu'il y a un lien étroit entre l'autocensure d'alors, comme la régulation qui s'opère dans tous les prospectus de journaux canadiens[103], et la recherche de la rentabilité. Il ne faut pas choquer le lecteur. Ceci rejoint le premier sens qu'accorde au mot « censure » le *Dictionnaire du littéraire* de Aron, Saint-Jacques et Viala : « Il s'agit de l'imposition d'une norme dictée par les opinions dominantes, de la contrainte de la doxa ». Ainsi, l'état de la sphère publique canadienne ne permet pas à Mézière de s'exprimer librement.

Où qu'il s'exerce, le contrôle étatique joue un rôle important, même s'il est très peu appliqué. Si le contrôle est officiel et bien documenté[104] en France, au Canada, celui-là est arbitraire et plus ou moins important selon la période[105]. Mézière avait jadis dénoncé cette forme de pouvoir qui ne s'appuie pas « sur de bonnes lois », comme il le répète souvent[106]. Il explique que, soumis à l'arbitraire, les droits de l'homme reposent entre les mains d'un tyran qui possède tous les pouvoirs. Son autorité repose donc sur la peur, celle de voir, par

---

[102] Le gouvernement a fait interrompre la publication du journal *Le Canadien* en 1806, car, non seulement celui-ci s'occupait de polémique politique, mais le pays était aussi en état de guerre. La situation était tout à fait différente en 1818.
[103] Pour plus de précisions, voir la thèse de Manon Brunet (1984).
[104] Les archives de la censure sont bien garnies, nous y trouvons même les ratures demandées. Les procès intentés contre des éditeurs ont également généré de formidable ressources archivistiques.
[105] La surveillance sera plus intense à partir de 1840 ou en temps de guerre.
[106] Voir surtout la *Bastille septentrionale* (1791) attribuée à Mézière.

exemple, son journal supprimé à la discrétion du gouverneur. Bien que le clergé guette le contenu des journaux pour dénoncer toute forme de subversion, c'est le gouvernement colonial qui se charge de sévir ou pas contre les imprimeurs. Comme le souligne Gilles Gallichan, « à une époque où la liberté de la presse étant encore associée à la licence, voire à la révolution, les gouverneurs se sont attribué les pouvoirs de tolérer, d'interdire ou de condamner toute publication sur laquelle ils n'exerçaient pas un plein contrôle » (2004 : 339). Pour les éditeurs, il faut faire en sorte de demeurer dans les bonnes grâces du gouvernement pour ne pas s'attirer d'ennuis, d'où les prescriptions générales que nous retrouvons dans tous les prospectus de journaux québécois d'alors. Les sujets d'ordre politique sont les plus délicats à traiter, surtout lorsqu'il est question des réflexions concernant les formes de gouvernements. C'était le cas lorsque Mézière diffusait l'idéologie révolutionnaire dans la *Gazette de Montréal* dans les années 1790. Le polémique ne peut donc pas s'exercer comme en France, car les éditeurs ne connaissaient pas concrètement les limites à ne pas dépasser. Pour exercer leur pouvoir, les gouverneurs

> pouvaient s'appuyer sur les lois en vigueur et traduire en justice un imprimeur ou un journaliste en l'accusant de libelle ou de sédition en vertu du droit coutumier anglais, qui interdisait de répandre des nouvelles susceptibles d'entraîner la discorde entre le roi et ses sujets (*ibidem*).

Les cas d'accusation ne sont pas très nombreux au Canada, mais la précarité des revenus rend les éditeurs soucieux de la perception du clergé ou des autorités à leur endroit. Comme nous l'avons vu précédemment, le clergé jouit effectivement d'une importante tribune pour influencer l'instruction, les opinions et le goût esthétique du public. Par contre, Manon Brunet conclut que la liberté de presse au Canada est très grande en temps de paix, car il « fallait vraiment être de la trempe d'un Spectateur pas trop tranquille ou d'un Fantasque pour se faire clouer le bec en temps ordinaire » (1984 : 332). Ces pseudonymes font allusion respectivement à Valentin Jautard et à Napoléon Aubin qui ont eu de sérieux problèmes avec les autorités. Si chacun se souvient de la saisie des presses du *Canadien* en 1810, il ne faut pas oublier que le Gouverneur Craig faisait régner une certaine terreur sur les sujets canadiens alors que s'éternisaient les guerres européennes. Toutefois, les cas d'autocensure que nous étudierons dans l'*Abeille* démontrent hors de tout doute que la liberté d'expression

n'est pas totale au Canada, puisque Mézière autocensure certains mots des textes republiés pour se plier à l'opinion dominante.

La paix étant revenue en 1815, les journaux canadiens de l'époque se livrent maintenant à une lutte pour la liberté de la presse qui s'étendra, selon Gallichan, de 1815 à 1836[107]. Pour s'éviter des ennuis avec les autorités, mais aussi pour maintenir l'opinion favorable du public, les journaux signifient volontairement leur attachement aux institutions et aux mœurs canadiennes ; ce qu'ils font le plus souvent dans leur prospectus. L'opinion dominante s'exprime dans tous les prospectus de journaux publiés entre 1810 et 1830 par l'entremise des prescriptions générales, la trilogie, que définit Manon Brunet dans sa thèse doctorale. L'*Abeille* ne renferme pourtant aucune trace de ce débat pour la liberté d'expression qui bat aussi son plein en France ; quelque chose d'autre le motive.

Il est curieux d'observer que, malgré la liberté relative accordée aux journaux, Mézière s'oblige à présenter avec autant de zèle ces prescriptions générales. Si elles permettent aux éditeurs de signifier leur collaboration avec les autorités, Mézière profite de l'occasion pour rappeler quelles sont les préoccupations des Philosophes, qui seront glissées dans son journal, sans être obligé de raturer les lexèmes les plus dangereux ; ce qu'il doit cependant faire dans les textes républicains. Tout ceci lui permet de raviver la sémantique des Lumières sans s'attirer d'ennuis avec les autorités. Une telle organisation du contenu du journal lui permet notamment la publication du récit républicain du Cousin Jacques, auquel nous allons accorder une attention particulière.

2.1.5 La résistance des partis en France

La propagande et la polémique françaises n'ont pas attendu la déclaration de la loi sur la liberté de presse, qui n'arrive qu'en juillet 1881, pour se faire entendre. Parmi les différentes stratégies élaborées afin de contourner la loi sur la censure, la plus utilisée, et qui sert aussi le mieux l'*Abeille canadienne*, est celle qui consiste à simuler le discours

---

[107] En janvier 1819, le publiciste écossais Robert Fleming Gourlay fut emprisonné pour ses propos sédicieux concernant la liberté de la presse. Voir Gallichan (2004).

scientifique afin d'y glisser du contenu politique. Cette falsification du discours, qui n'a généralement d'érudit que les apparences, permet au polémiste de diffuser ses opinions politiques entre les lignes. L'envahissement du politique dans la presse littéraire – nous entendons ici le littéraire en tant que science – semble si important pour des Granges que le chercheur adresse à son lecteur cette mise au point concernant la lecture des périodiques littéraires :

> ... il est indispensable pour le lecteur des chapitres qui vont suivre, de pouvoir juger approximativement, d'après la date d'un journal ou d'un article, des conditions politiques et sociales au milieu desquelles le rédacteur écrivait, – ne fût-ce que pour se sentir averti, et pour s'habituer à lire, assez souvent, entre les lignes (1907 : 38).

Notre souci de présenter les conditions d'énonciation qui prévalent vers 1815-1820 s'inscrit dans cette nécessité de pouvoir lire les sous-entendus semés partout dans l'*Abeille*.

Cette constatation est aussi partagée par le collectif l'*Histoire littéraire de la France* qui voit dans cette époque celle du « grand journalisme d'idées, volontiers doctrinaire, mais aussi celle des attaques les plus vives, parfois les plus spirituelles, par la plume ou le crayon, des allusions à lire entre les lignes, de la complicité de l'écrivain avec les abonnés » (*Histoire littéraire de la France,* 1974 : 107). C'est grâce à cette complicité que les journalistes français réussissent à codifier le discours pour que les lecteurs puissent les comprendre. Malgré le retard dans la constitution du champ des lettres au Canada, les habitants de la province sont au fait de l'actualité politique française. Des journaux politiques comme l'*Aurore* et le *Spectateur canadien* discutent clairement de ces sujets. Il est difficile d'évaluer toutefois la capacité du lectorat canadien à bien saisir les allusions politiques dissimulées entre les lignes de l'*Abeille*.

La liberté d'opinion n'étant pas acquise et la diffusion de la science ne faisant pas l'objet de censure, le discours érudit devient, sous la main d'habiles polémistes, un matériau malléable pouvant aborder n'importe quel discours sous des aspects faussement scientifiques. Chacun se réclame donc de la « probité d'esprit » qui caractérise le langage de la science, un concept que l'on brandit régulièrement dans les textes publiés dans l'*Abeille*. Ce leitmotiv constitue l'une des pistes les plus significatives du jeu de double langage qui se dessine dans

le périodique de Mézière. Pour concrétiser la dimension scientifique de son journal, il donne également à lire quelques textes vraiment scientifiques, mais qui témoignent aussi de son intérêt véritable pour le progrès technique et le savoir nouveau de l'époque.

2.2 La bataille politique des journaux d'opinion français

Comme les affaires politiques de la France occupent les principaux titres de l'*Abeille* et qu'ils sont pour la plupart repris de la presse d'opinion française, nous devons impérativement aborder la question des partis politiques. Deux principaux camps s'opposent dans les journaux partisans et débattent de politique sous le couvert de la science. Nous allons définir les différents partis, l'objet de la dispute et les opinions qu'ils défendent.

Pour faire une analyse plus complète du littéraire dans la presse française, il faut nécessairement étudier un large corpus de journaux de différentes idéologies afin d'en dresser les grandes lignes, ce que font très bien Bénichou, Harpaz, des Granges, Crémieux, Hatin, Avenel et le collectif l'*Histoire littéraire de la France*. Nos travaux s'inspirent des leurs, mais se basent aussi sur le dépouillement systématique de sept périodiques[108] français publiés vers 1816 et 1820 qui nous serviront d'échantillonnage : *Le Mercure de France, La Minerve française, La Ruche d'Aquitaine, Le Journal de Paris, Le Journal des Sçavans, Le Courrier Français et Le Journal des débats*. La table des matières de plusieurs autres périodiques a aussi été consultée pour rechercher la récurrence de certains titres et l'origine de certains articles publiés par Mézière. Nous avons aussi fait des recherches pour retrouver l'origine de certains extraits d'ouvrages qu'il publie, mais nous avons obtenu peu de succès. C'est par l'entremise de la bibliothèque numérisée Gallica (BNF : bibliothèque nationale de France), que nous avons retrouvé l'origine du texte « La topographie de la Lune », du Cousin Jacques. Voici un exemple de titre modifié par Mézière qui méritera une analyse toute particulière de notre part. Signalons pour l'instant que nous avons soumis à différents moteurs de

[108] Il ne nous a pas été possible de consulter davantage de périodiques français significatifs sur le plan politique.

recherche[109] sur Internet des extraits de textes pour tenter de les retrouver. L'anonymat, le retitrage et le peu de disponibilité des œuvres publiées par Mézière sont autant de difficultés qui ne permettent pas de connaître leur origine, donc leurs liens avec les périodiques de partis. Dans l'état actuel de nos recherches, nous n'avons pas repéré d'où provient un peu plus de 50 % du contenu de l'*Abeille* (voir appendice A[110]). Certaines découvertes sont malgré tout étonnantes[111]; la révélation du titre original du récit du Cousin Jacques arrive en tête, car il s'agit en fait d'un rêve politique.

Nous regrettons l'impossibilité de pouvoir consulter hors des centres d'archives français plusieurs des périodiques[112] que nous voulions dépouiller, dont *La Tribune de la Gironde, Le Conservateur, Les Lettres champenoises et le Constitutionnel.* Les travaux que nous consultons sur la presse française tiennent compte de ces périodiques.

Avant de poursuivre, nous devons mettre en contexte la situation particulière qu'occupe *La Ruche d'Aquitaine* dans l'*Abeille*. L'anonymat assez général de l'*Abeille* et la récurrence des textes annoncés comme étant tirés de la *Ruche* donnent à celle-ci une présence surdimensionnée[113]. Le monarchisme affiché de la *Ruche* contamine certainement la perception de l'*Abeille*, ce qui facilite sa réception, un ton que doivent aussi se donner les journaux libéraux français. Le fait que Mézière préfère taire la plupart de ses ressources textuelles laisse présager un contenu bien différent.

---

[109] Nous avons fait nos recherches principalement dans les bibliothèques numériques Gallica et à la Bibliothèque et Archives Canada. Nous avons aussi utilisé Google qui permet de parcourir l'ensemble des bibliothèques numériques.

[110] Nous incluons les annonces écrites par Mézière que nous connaissons. Mézière indique parfois la version anglaise de l'article auquel une traduction commentée est ajoutée.

[111] Nous aborderons cette question plus en détail au chapitre 3.

[112] Ces journaux n'étant pas disponibles en microfilms ou en photocopies, les frais afin de consulter des milliers de pages dépassaient le cadre de cette recherche. Cependant, nous avons somme toute réussi à consulter des originaux, en bibliothèque, mais aussi par le biais des prêts entre bibliothèques.

[113] Ceci remet en perspective les remarques comme celles de Fauteux qui prétend que, sous l'effet de la paresse, Mézière republie des livraisons intégrales de la *Ruche d'Aquitaine*.

2.2.1 Un débat autour de la Charte de 1814

La Charte de 1814, qui restaure une monarchie constitutionnelle, ne semble satisfaire ni les Ultras ni les libéraux radicaux, comme si l'époque révolutionnaire avait débouché sur un statu quo : la Restauration. Cette situation politique provoquera une double opposition : 1) ultraroyaliste et 2) libérale. Tous les journalistes politiques ne se situent pas dans les extrêmes, mais ce clivage est le cœur de notre polémique marquée par les différents régimes de la censure. Si la pensée libérale propose une pensée plutôt au centre, tout comme les doctrinaires, les libéraux qui participent dans un premier temps aux débats dans la presse sont les plus radicaux. On les nomme les néo-classiques puisqu'ils s'inspirent des règles du XVII[e] siècle pour formuler leurs hypothèses, une époque marquée en littérature par les règles précises de la composition. Sans cesse leurs travaux renvoient à ceux des grands maîtres. Un compte-rendu d'une conférence de Tissot, à l'ouverture de l'Athénée royal, définit très bien le classicisme de ce libéral : « L'Europe littéraire doit d'éternelles actions de grâces aux grands écrivains de cette époque (le XVII[e] siècle) et particulièrement à Boileau, le législateur du goût, le maître de Racine, l'oracle de Molière » (*Abeille*, 1818 : 138). La suite démontre davantage l'esprit de son classicisme : « Tous ont eu du génie et du bon sens, mais n'ont pas tous et au même degré une raison supérieure et libre de préjugés » (*ibidem*). Les classiques, fondamentalement laïques, associent alors les préjugés aux dogmes de l'Église et à ses mystères. Cependant, ils peuvent respecter un monarque (de droit divin) pour ses accomplissements dans le champ des arts et lettres, mais toujours selon l'idéologie classique. Tissot considère dans ce sens que Louis XIV « se plut à protéger les lettres ; il soutint Molière contre les faux dévots. Ce prince entendoit trop bien les intérêts de sa gloire pour enchaîner les écrivains » (*ibidem*). Dans cette situation politique, le savant prétend que l'époque classique a donné lieu à de rapides progrès de la raison. Le texte se conclut sur un parallèle entre le grand siècle et celui des Lumières en situant Molière « de pair avec le premier des philosophes » (*idem* : 140). L'esprit du siècle, en parlant des Lumières et les réflexions philosophiques qui en résultent, permet d'attendre « des progrès d'une liberté sage et appuyée sur les lois » (*idem* : 141) où l'arbitraire connaît un recul significatif. L'univers néo-classique est très bien développé dans l'*Abeille* et ce même dans des textes en apparence

plus proches de l'esprit contre-révolutionnaire ; d'où la nécessité de lire par-delà les apparences l'intention véritable des textes.

Les néo-classiques sont des résistants acharnés à la Charte et à la droite royaliste. Puisqu'ils ne peuvent pas formuler dans les journaux leur doctrine véritable, inspirée des Lumières, du républicanisme et de la Révolution, ils empruntent un système de double langage pour discuter de politique en faisant des comparaisons avec l'époque classique française, d'où leur nom. Comme nous venons de le voir, ils trouvent l'origine de la raison dans le « grand siècle ». Sur un ton nostalgique, ils regrettent une époque révolue, le XVII^{e} siècle et se méfient de la nouveauté associée à la contre-révolution. Leur discours suit les traces des Voltaire et Diderot, puis ils ont été nourris par l'idéal de la Révolution et de l'Empire. Leurs idées sont parfois difficiles à saisir, car ils cultivent l'art de l'ambiguïté pour se jouer de la censure. Leurs propos balancent entre les éloges religieux et le dénigrement de toutes les caractéristiques fondamentales de la religion. Ils produisent des analyses historiques pour discuter de la religion chez les Anciens. Ils utilisent aussi le didactisme enseigné dans les collèges classiques ; ils recourent ainsi aux citations latines et citent les grands maîtres, ce que fait Mézière abondamment. Les néo-classiques, contrairement à d'autres libéraux, ont tous été formés dans les collèges classiques d'avant la Révolution, tout comme Mézière. Ils ont une relation ambiguë entre leur formation classique et leur laïcisme.

2.2.2 Les différentes positions politiques

Pour faciliter la lecture, nous utilisons des termes généraux pour distinguer les grands groupes auxquels sont associés les belligérants. Puisque nous nous intéresserons surtout à l'esprit radical du temps, le terme « libéral » désignera la branche la plus radicale du parti. Il en va de même avec le clan Ultra qui réunira l'esprit conservateur du temps (royaliste, contre-révolutionnaire, monarchiste, etc.). Donc, les libéraux essaient de diriger les débats autour de la Charte vers le laïcisme alors que les Ultras font la promotion de la monarchie de droit divin. Nous utiliserons parfois les termes « la gauche » pour définir les libéraux et la

« droite » pour les Ultras. Très souvent utilisée à mauvais escient, n'oublions pas que cette distinction politique est née de la Révolution[114].

Signalons aussi que plusieurs des courants émergents de cette époque en sont encore à des stades embryonnaires[115]. En s'opposant à la raison des Philosophes, le courant romantique prend naissance chez les contre-révolutionnaires comme Chateaubriand. Le plus connu des Ultras participe à plusieurs journaux de droite et fonde *Le Conservateur,* qui attire toutes les grandes personnalités conservatrices. Celui-ci vante les mérites de *La Ruche d'Aquitaine* qu'il considère être le château fort des conservateurs en Aquitaine contre la forte résistance libérale dans cette région de la France. Les conservateurs et la monarchie constitutionnelle devront composer avec le mouvement libéral, en tant que parti politique véritable, qui finalisera bientôt la laïcisation des institutions françaises. Puisque l'opinion des doctrinaires (Madame de Staël) est à cheval entre les deux idéologies, ils sont généralement pris à partie par les deux clans. C'est aussi le cas des libéraux centristes comme Benjamin Constant qui est l'un des personnages politiques les plus influents de la période et le plus grand pourfendeur de la censure. Avec Victor Hugo, notamment, le mouvement romantique développe plus tard sa branche libérale.

Puisque notre étude porte sur les années 1815-1820, alors que les esprits sont encore échaudés par l'aventure révolutionnaire et le statu quo résultant de la Charte, le discours nuancé ne fait pas partie des préoccupations de la presse de propagande politique. Ainsi, pour dissocier ses activités scientifiques de celles des Encyclopédistes, l'*Abeille* prend catégoriquement ses distances de la Philosophie des Lumières. Nous savons maintenant que Mézière pratique la fausse dénégation à propos de celle-ci. Il se sent même obligé de faire passer la foi devant la raison. Nous avons observé dans le chapitre précédent tous les efforts

---

[114] Les notions de « droite » et de « gauche » renvoient en France à l'Assemblée nationale où, en août et septembre 1789, les députés partisans du veto royal se regroupèrent à droite du président, tandis que les opposants à ce veto se rassemblèrent à gauche. Portant l'étiquette de patriotes, ces derniers deviendront la gauche libérale.

[115] Cette période est très peu étudiée, aussi bien au Canada qu'en France. La recherche s'intéresse traditionnement à l'apogée des grands courants afin d'en définir les caractéristiques esthétiques. Avant de voir émerger le Romantisme, ce sont davantage la recherche esthétique que les bouleversements politiques qui préoccupèrent les auteurs.

qu'il fait à ce sujet. C'est probablement ce qui explique pourquoi la science est diffusée dans l'*Abeille* par l'entremise des fausses analyses littéraires du journal royaliste *La Ruche d'Aquitaine*. C'est en quelque sorte *La Ruche* qui détermine le cadre scientifique du journal, car ses critiques font toutes des présentations d'ordre scientifique avant de sombrer dans les digressions politiques et les jugements d'opinion.

2.2.3 La perception littéraire des partis

Paul Bénichou détaille la vision des écrivains partisans (libéraux, ultras, doctrinaires, etc.) de cette époque et les caractéristiques esthétiques de leurs productions, que ce soit dans le journalisme, le théâtre, ou dans la poésie. Cet exercice permet de mieux saisir les sous-textes et les énoncés sous-entendus. Il précise ici la doctrine contre-révolutionnaire :

> Elle a consisté avant tout dans une sociologie fondée sur les volontés supposées de Dieu et sur la tradition qui les manifeste, plus généralement dans une conception nouvelle de la nature sociale soustraite à l'initiative humaine et aux ambitions de la perfectibilité (1996 : 115).

Évidemment, les Lumières et la Révolution ont bouleversé cette pensée dogmatique à laquelle s'attaquent aussi les libéraux et l'*Abeille*. L'inspiration poétique est alors marquée par le passage entre le sacré et le profane, qui « met l'esprit humain en concurrence avec l'Être » (*idem* : 179). Chez les Ultras, c'est la beauté issue du clair-obscur mystique qui inspire le poète. Chez les libéraux, la poésie est un organe de combat et fait appel à l'esprit humain pour « raisonner ».

Chaque parti réfléchit aussi à ce sur quoi repose le génie national, qui se retrouve au cœur des débats littéraires. Chacun croit détenir l'expression ultime de la création. Les Ultras s'activent à démontrer que

> l'esprit philosophique et encyclopédique, en ne retenant de l'esprit classique que le paganisme et la raison pure, avait fait dévier le génie national, dont la véritable expression était dans les prouesses de la chevalerie et dans les splendeurs de l'art gothique (des Granges, 1907 : 47).

Nous ne serons pas surpris de voir les Ultras louanger l'inspiration dogmatique issue du Moyen Âge et les libéraux la condamner. Ces derniers ramènent à leur avantage l'esprit classique pour formuler leur perception de l'inspiration. Quant à la question du « génie national », chaque partie dévoile sa position irréconciliable avec celle de « l'autre ».

Dans l'article intitulé « Ouverture de l'Athénée royal de Paris[116] », publié dans l'*Abeille*, un analyste commente une conférence d'ouverture du libéral Tissot, dont la thématique principale est précisément le « génie national ». Ce texte signé A. J. (il s'agit probablement du néo-classique Antoine Jay[117]) est tiré d'un journal anonyme. L'auteur rend compte du discours d'ouverture de l'Athénée royal en discutant du génie national sous l'angle philosophique. Il résume d'abord l'esprit de l'exposé de Tissot en prenant bien soin de dénoncer le camp adverse qu'il ne nomme pas :

> le but de son discours est de réfuter une opinion industrieusement répandue par quelques critiques[118] et même par quelques savans. Ils prétendent que la littérature françoise est condamnée à une incurable stérilité. On ne doit pas trop s'en rapporter à ces critiques qui, n'ayant rien de bon à dire, prétendent que tout est dit. (A. J., *Abeille*, 1818 : 137).

Par cet article, on veut mettre en évidence que « l'esprit humain n'étoit point stationnaire » (*ibidem*), que l'esprit de liberté ainsi que la raison qui animait les hommes du dix-septième siècle sont producteurs de chefs-d'œuvre. C'est ici que le classicisme des deux hommes (Tissot et A. J.) fait surface. En parlant des hommes de l'époque classique, le critique rapporte les propos de Tissot prétendant « que si ces hommes illustres étoient venus à une époque de liberté, ils auroient imprimé un plus grand caractère à leurs travaux » (*ibidem*). C'est l'absence de liberté qui met un frein au génie, propose Tissot. Les libéraux néo-classiques envahissent ainsi les institutions les plus prestigieuses de la France pour formuler leurs théories littéraires.

---

[116] L'Athénée royal remplace le Lycée.

[117] Le style du texte est celui que nous rencontrons habituellement chez Jay. Il utilise souvent le pseudonyme « A. J. ».

[118] Lorsque l'auteur parle de « l'Autre » ou de la « critique », il renvoie généralement au camp adverse. Ici, il fait référence à la critique Ultra.

Chateaubriand réagit à la doctrine humaniste qui circule de plus en plus depuis les Lumières. Bénichou rapporte l'essence de sa pensée selon laquelle « le christianisme, non la science, est vérité ; vérité claire-obscure, et par là favorable à la beauté : « C'est en cela qu'il diffère essentiellement de la philosophie, qui cherche trop à pénétrer la nature de l'homme [...] »[119] » (1996 : 132). Effectivement, les libéraux « placent naturellement l'exercice de la pensée au-dessus de la faculté poétique » (*idem* : 193), et c'est bien ce qui les distingue le plus des contre-révolutionnaires. C'est à peu près le reproche qu'adresse Edmond Géraud à l'endroit des romans de Madame de Staël, dans une critique qui ouvre en quelque sorte l'*Abeille canadienne*[120]. Il condamne le fait que l'auteure cherche « trop à rendre compte de tout, et donner, comme on dit vulgairement, *la raison de la raison* » (E., *Abeille*, 1818 : 7). Il dénonce ensuite son « penchant trop habituel à la dissertation » (*ibidem*), mais chante par contre les « peintures les plus vraies des orages du cœur » (*ibidem*) qui témoignent bien d'un certain esprit romantique tourné vers l'intériorité. Sans connaître l'auteur de cet article, il est relativement facile de saisir l'esprit contre-révolutionnaire qui l'anime, car il s'acharne tout au long de l'article contre la raison des Philosophes.

L'*Abeille* retrouve par contre son assiette ordinaire en se demandant « quel sage critique apprendra à distinguer la vérité de la fable ? C'est ce que M. Cuvier a discuté avec une justesse d'esprit et une clarté parfaite » nous apprend-on. Dans cette analyse intitulée « Collège de France », le *Journal de Paris*[121] se penche sur la première leçon du cours de Cuvier en applaudissant les progrès de la société, qui est redevable à la science qui n'est plus « infectée [...] des préjugés de l'école » (*Abeille*[122], 1818 : 194). L'opinion de ce texte est très claire : « Relégués chez les ministres de la religion, les sciences cultivées dans le silence et dans la retraite firent d'abord des progrès rapides ; mais unies à des dogmes invariables, elles s'arrêtèrent tout-à-coup » (*idem* : 193). On condamne donc les peuples anciens intolérants, chez qui la science est demeurée aux mains de privilégiés, cachée au vulgaire et figée dans la doctrine des religions. Ainsi, le débat reprend même les vieilles querelles du passé ; il n'a pas vraiment évolué depuis le schisme entre la pensée galiléenne et ptoléméenne de la

---

[119] Bénichou cite Chateaubriand, *Génie du Christianisme* (1802, t. 2 : 119).
[120] L'article est d'abord publié dans la *Ruche d'Aquitaine* en 1817.
[121] Le texte est anonyme, mais on annonce qu'il est tiré du *Journal de Paris*.
[122] Tiré du *Journal de Paris*.

Renaissance. Nous retrouverons d'autres théories scientifiques placées dans ce même rapport dichotomique, que ce soit celles de Copernic, Laplace, Lamarck, Newton ou Cuvier.

Mais la gifle à la pensée conservatrice de Chateaubriand arrive dans ces termes chez le critique de Cuvier : « Le christianisme sembla d'abord favoriser la marche des lumières. Cependant après l'invasion des barbares, dans ce temps qu'on appelle le Moyen Âge, les sciences regardées comme suspectes restèrent long-temps stationnaires » (*ibidem*). L'auteur ne saurait s'arrêter là : « Les invasions des barbares arrêtèrent plusieurs fois les progrès des connoissances, et dans le Moyen Âge, presque tout l'occident languit pendant long-temps dans une honteuse ignorance » (*idem* : 195). L'éditeur de l'*Abeille,* qui cherchait jadis à démocratiser le savoir pour vaincre l'ignorance, retrouve ainsi le discours républicain qui lui était cher.

2.2.4 Les journaux partisans

Nous avons déjà signalé que les autorités cherchaient avec la loi de 1819 à distinguer la presse ordinaire des journaux d'opinion et de la presse littéraire, car ce sont ces derniers qui sont considérés comme les plus dangereux puisqu'ils manipulent l'opinion publique sur le plan politique tout en échappant le plus souvent à la censure. Plusieurs de ces journaux furent désignés sous l'épithète « semi-périodiques », car ils cherchaient à profiter de la forme du livre qui échappait à la censure tout en profitant de la souplesse du journal pour la diffusion de masse. Afin d'éviter le couperet des censeurs, les périodiques de partis sont reliés en volumes avec des pages de couverture parfois rigides et distribués à des dates indéterminées. Ils prennent ainsi la forme de revues scientifiques et littéraires, comme c'est le cas, rappelons-le, de l'*Abeille canadienne*. Celle-ci n'adopte pas la périodicité intermittente, car de telles lois n'existaient pas au Canada.

Le cas des journaux de l'Aquitaine est très intéressant, bien que ceux-ci soient peu étudiés. Crémieux décrit l'ampleur des débats politiques qui font rage dans la région où « l'agitation libérale trouvait un dernier centre [...] autour de Bordeaux » (1912 : 104). Ceci perdura après 1820. Il poursuit sa démonstration en montrant que les forces politiques

s'équilibraient, car « les libéraux se heurtaient à des groupements royalistes organisés et cohérents » (*ibidem*). *La Ruche d'Aquitaine* a été créée par Edmond Géraud et Auguste Soulié pour combattre les libéraux et les révolutionnaires dans la région. Les deux principaux journaux libéraux de la région de Bordeaux sont *L'indicateur* et *La tribune de la Gironde*. Il est peu probable que Mézière puise des textes dans ces journaux, car plusieurs de ses ressources anonymes sont annoncées comme étant parisiennes. Nous pouvons malgré tout constater que notre éditeur nous présente des textes qui figurent au centre des polémiques politiques en France. Sachant qu'il diffuse également le *Journal de Paris*, nous constatons a priori qu'il diffuse aussi bien l'idéologie des camps révolutionnaires que contre-révolutionnaires. Cependant, la façon de les présenter diffère, *La Ruche* jouant probablement un rôle de trompe-l'œil royaliste alors que les racines libérales germent indubitablement à l'ombre.

Cependant, l'initiative de simuler la critique littéraire, comme science, à des fins partisanes revient semble-t-il aux libéraux. Dans les périodiques littéraires, les critiques libéraux donnent à lire des textes qui s'apparentent beaucoup plus à de la fiction qu'à de l'analyse, puisque « par cela seul qu'ils *jouaient à cache-cache* avec les lois sur la presse et avec la censure, [ils] créèrent de petites feuilles où, ne fût-ce que pour glisser leur politique sous le couvert de la littérature, ils discutèrent les ouvrages nouveaux » (des Granges, 1907 : 46). Comme c'est le cas avec *La Ruche d'Aquitaine*, les contre-révolutionnaires viennent combattre les libéraux et les révolutionnaires sur leur propre terrain et créent aussi leurs journaux partisans. Il faudra attendre 1830 avant que l'analyse littéraire dans les périodiques puisse se dégager des intérêts politiques :

> [...] après 1830, la presse étant redevenue libre, les journalistes politiques ne sont plus obligés de se déguiser en critiques littéraires. Il se fait alors une scission décisive. Les uns disputeront sur les lois, sur les doctrines, sur les institutions et sur les mœurs ; les autres, sur la littérature considérée désormais comme un noble divertissement à l'usage de ceux que la politique rebute ou fatigue (*idem* : 21).

Par contre, dans les premières années de la Restauration, la situation est tout autre. Les partis politiques créent de nombreux périodiques pseudoscientifiques afin d'assurer la diffusion de

leur message, par l'entremise d'analyses littéraires, peu importe si l'entreprise est rentable, tel que le démontre des Granges :

> Chaque groupe a son organe, sa petite feuille à périodicité intermittente. Là, on écrira pour exprimer sa pensée, pour formuler son jugement. La feuille n'aura presque pas d'abonnés, elle ne vivra que peu de temps. Qu'importe ! *on fera de la critique*. On aura la coquetterie de l'indépendance, jusqu'à mesurer son succès et sa valeur au nombre de ses ennemis (*idem* : 22).

La remarque de des Granges témoigne donc de l'expression ultime du jeu de *cache-cache*, mais il signale aussi leur volonté de faire de la propagande à tout prix. Dans la presse d'alors, la littérature ne semblait que se réduire à jouer un rôle politique. Ceci nous fait également réfléchir sur la brièveté de la publication de l'*Abeille* alors que son caractère encyclopédique renvoie plutôt à la durabilité[123]. Bien loin de se conformer aux conditions canadiennes, le souci de Mézière n'est pas d'atteindre la rentabilité, mais il calque sa pratique sur celle des polémistes français qui cherchent à investir l'opinion publique peu importe le prix. Le contexte québécois ne favorise évidemment pas la rentabilité des journaux, mais Mézière s'entête malgré tout à diffuser un savoir nouveau, porteur de la sémantique des Lumières. Au terme de nos travaux, nous ne pourrons certainement pas conclure que Mézière tente une ultime reconquête du Canada, mais il investit l'opinion publique d'un républicanisme renouvelé.

2.3 Le polémique sous les apparences d'un discours scientifique

Nous avons pu observer jusqu'à maintenant que l'*Abeille* se définissait comme un journal scientifique, et ce, tant sur le plan de la forme que du contenu. Si l'œuvre de Mézière balance entre l'héritage des Lumières et sa formation classique, il semble bien avoir fait du laïcisme son sacerdoce et des journaux littéraires français son modèle. À l'image de ces derniers, la dimension scientifique de l'*Abeille* révèle bien que « le désir d'instruire s'y [montre] plus que le désir de plaire » (Bénichou, 1996 : 27). La littérature de cette époque est considérée par Bénichou davantage comme porteuse d'idées que comme un objet

[123] Que dire alors du constat d'échec de l'*Abeille* avec lequel Fauteux conclut sa démonstration ? Il faut nécessairement observer le journal dans son contexte de publication.

d'esthétique, ainsi, l'analyse littéraire s'intéresse à la diffusion des idées plutôt qu'à la seule évocation de la beauté mystique. C'est en réaction à ce mouvement que prendra forme le Romantisme chez les contre-révolutionnaires. Effectivement, les hommes de lettres issus des Lumières considèrent le texte comme un tribunal de la raison et les écrivains libéraux, qui en sont les héritiers, utilisent le journal comme un organe de combat pour gagner l'opinion publique.

Certains journaux comme le *Journal de Paris* s'en prennent au culte du mystère de la création véhiculé par les Ultras en simulant, dans le cas suivant, une étude de science naturelle. Ceci fait l'objet d'un compte-rendu de la première leçon du cours d'histoire naturelle de Cuvier[124], une attaque libérale que publie Mézière. Cuvier étudie l'histoire des sciences depuis les origines de la vie. Selon le critique, la science est quelque chose de naturel. La science est partout dans la nature. Il réplique ainsi aux Ultras qui croient que Dieu a tout créé. Le critique s'inspire de ce scientifique pour raconter, à travers l'histoire des sciences, comment celles-ci sont supérieures aux mystères religieux. Il compare Cuvier au philosophe romain Lucrèce, le « chantre de la nature » jugé impie par la tradition chrétienne[125]: « ceux qui voudront rechercher dans Lucrèce la peinture des commencemens de la vie humaine, verront que le chantre de la nature des choses pensoit, il y a deux mille ans, comme M. Cuvier » (*Abeille*, 1818 : 193). Ceci place Cuvier en adversaire de la religion. Cet article donne un bon exemple de la perception libérale des sciences qui occupaient, dans un stade embryonnaire, une place significative chez les peuples primitifs. Ceci rendait jaloux les prêtres qui cherchèrent à la cacher « au vulgaire » en créant des superstitions entretenues par les fables et les poètes :

> Bientôt, le hasard fit connoître quelques plantes usuelles. La patience et l'observation apprirent à acclimater et à cultiver les végétaux ; le courage étouffa les monstres. Aussi les premiers héros furent tous agriculteurs et guerriers. Leurs contemporains les mirent aux rangs des dieux. Les dépositaires des inventions utiles furent les premiers ministres des autels. Jaloux d'une science qui passoit pour divine, et qui les rendoit si respectables aux autres hommes, les prêtres ne confièrent leurs

[124] Le titre est « Collège de France : première leçon du Cours de M. Cuvier, sur l'histoire des sciences naturelles ».

[125] Lucrèce (c98-55 avant J.C.) est un philosophe et poète romain, matérialiste et adversaire de la religion. Pour lui, les divinités et la Providence ne sont que des inventions de la peur et de l'ignorance.

> secrets qu'à un petit nombre d'initiés ; ils lancèrent l'anathème sur les incrédules et effrayèrent les curieux, du supplice de Prométhée (*Abeille*, 1818 : 193).

L'importance de démocratiser le savoir est un enjeu capital chez les libéraux qui s'affairent à rendre accessible un savoir gardé jalousement. Le présentateur de Cuvier livre un résumé du cours théorique de Cuvier pour y glisser des gloses critiques contre la religion, comme si l'histoire naturelle de Cuvier expliquait comment la religion rendit les « ignorants » esclaves de leurs préjugés. Le critique signale différents faits qui prouvent son propos.

Si les contre-révolutionnaires emboîtent le pas au journalisme de combat, leurs analyses littéraires cherchent à opposer à la raison des philosophes la beauté et la passion. Le plus souvent, dans *l'Abeille,* les Ultras cherchent à feindre un cadre scientifique, comme nous le verrons. Ceci sert d'écran à leurs attaques directes contre les opinions des libéraux.

Sachant maintenant que le matériau scientifique dans la presse sous la Restauration cachait le plus souvent le spectre du politique, nous devons considérer plus en détail la complexité de la circulation des idées en France qui, entre 1814 et 1819, se fait principalement sous le mode du polémique.

2.3.1 Le contrat du polémiste

Le discours scientifique qui nous intéresse prend donc la forme de l'*agonistique*[126] puisqu'il est envahi par les débats entre Ultras et libéraux. Pour se faire entendre – et comprendre – les partis doivent créer un cadre propice à l'échange d'idées, voire à la confrontation. Dominique Garand (1989[127]) définit précisément le polémique dans le langage comme « le lieu du malentendu » avec « l'autre ».

> Non qu'il y ait mauvaise volonté dans l'écoute ou difficulté à se comprendre mais bien, fort concrètement, qu'on arrive mal à s'*entendre*, comme si la mise en contact était brouillée, comme si le code, le langage, loin de nous rapprocher et de nous

---

[126] *Agon* signifie « combat ». « Agonistique », employé comme adjectif, qualifie quelque chose qui est caractérisé par le combat. En tant que substantif, il désigne l'art du combat.
[127] Son ouvrage s'intitule *La griffe du polémique* (1989).

> réconcilier, avaient pour effet d'aggraver la distance qui nous sépare les uns des autres (1989 : 9).

La lutte politique qui déchire les partis paraît irréconciliable dans la presse française d'alors. Nous pouvons suivre l'échange de coups d'une livraison à l'autre, et ce, par le biais de différentes stratégies langagières. Comme dans tout combat qui se veut sérieux, il y a des règles à suivre, d'autant plus si celui-là se situe dans un lieu symbolique. Le public doit non seulement connaître l'existence du débat, ses acteurs et leur objet, mais doit tout autant savoir qui marque des points et qui gagne les joutes. Comme s'il s'agissait d'une arène politique clandestine, le pugilat fictif se manifeste dans toutes les analyses de l'*Abeille* en s'adressant ponctuellement à « l'autre ». C'est le terme utilisé pour désigner son ennemi, celui avec qui on ne s'entend pas et qui défend l'opinion contraire. Les polémistes retenus par Mézière s'assurent de marquer la distance avec le jugement de « l'autre ». Puisque l'idéologie avancée par l'*Abeille* se situe dans le camp conservateur, en dénonçant la philosophie, il serait facile pour le lecteur de croire que « l'autre », placé en mauvaise posture, renvoie toujours aux positions libérales, étant donné que c'est au lecteur de découvrir l'identité des belligérants. Nous allons voir que la chose n'est pas si simple.

Le différend entre les partis est associé à une crise. Pour Garand, ceci fait partie de la temporalité de la polémique. Il ajoute que « c'est par le spectacle qu'elle devient remarquable : la polémique est une scène, une mise en scène, qui donne à ses figurants l'impression d'avoir quelque importance (une place) dans l'univers » (Garand, 1989 : 59). Les textes de l'*Abeille* les plus associés à la polémique en question donnent à lire l'état des « fureurs » qui envahissent la presse, comme s'il s'agissait d'un spectacle que l'on commentait – d'un point de vue scientifique – en tant que spécialiste de la question. Le critique, qui prône sans réserve la probité d'esprit, se désole habituellement de ce qui se déroule « ailleurs », chez « l'autre ». Les partis se répondent ainsi en rendant faussement compte de l'actualité littéraire.

2.3.2 La manifestation du polémique dans l'*Abeille*.

Lorsqu'il est question d'analyse littéraire, les polémistes de l'*Abeille* s'en prennent toujours à « l'autre », l'adversaire, pour assurer un échange de coups dynamique. Les Ultras, surtout, utilisent un champ lexical autour de « l'autre ». Cet « autre » est l'ennemi, qui adopte « l'autre » façon de rendre compte d'un texte, « l'autre » critique, ou des opinions « étrangères ». Dominique Garand explique la constitution du discours polémique dans sa relation avec les autres discours :

> L'obligation d'user, pour s'énoncer, de « stratégies argumentatives » suppose d'ailleurs la présence d'un autre qui peut répondre, qui répond effectivement (ou se tient coi, ce qui est une forme de réponse), et dont le locuteur cherche à prévenir les coups. Ainsi, dans son énoncé et par son énonciation, le discours narrativise et « vocalise » sa relation à l'adversaire. Le discours polémiste, considéré en lui-même, véhiculerait donc sa propre représentation du rapport antagonique qui le confronte à l'autre (1989 : 52).

Puisque Mézière compose son journal avec des textes de diverses origines, il pourrait se révéler difficile de suivre l'évolution d'un échange polémique cohérent. Pourtant, chacun des articles véhicule sa propre représentation du débat, son propre rapport à l'autre, sans jamais le nommer. Mézière coordonne ces discours dans son journal en faisant une véritable arène politique. Il donne surtout la parole aux Ultras dans ses trois premières livraisons, pour ensuite se concentrer sur la présentation de l'opinion libérale.

Pour produire une polémique cohérente, il y a des règles à suivre, dont l'instauration d'un décor respecté par tous et compris du public. Le discours scientifique devient le point de convergence de tous les critiques qui se prennent tous pour des scientifiques. Sur ce plan, nous avons affaire à un cadre scientifique donné non seulement comme un élément de scénographie (donné en trompe-l'œil), mais encore à titre de système de codification du message, un double langage qui consiste à remplacer des termes politiques par des termes scientifiques moins sensibles. Nous allons voir dans le chapitre suivant que Mézière va jusqu'à modifier des titres pour leur attribuer faussement une dimension scientifique. L'interaction dynamique est créée par le truchement de discussions entre savants, par la construction de notions scientifiques sur des sujets étudiés par les deux partis. Certains

concepts font l'objet de points de comparaison avec la science de « l'autre », « l'autre critique ».

Le rapport de distance avec la position de l'adversaire se joue aussi dans le temps. L'analyste ultra A. L. associe la critique actuelle au dérapage de l'ennemi : « Autrefois, en rendant compte d'un livre, on donnoit au lecteur les moyens d'en concevoir une opinion qui lui fût propre [...] Maintenant c'est tout autre chose[128] » (A. L., *Abeille*, 1818 : 30). Il s'indigne que la critique actuelle (libérale) s'intéresse davantage à l'opinion d'un auteur plutôt qu'au texte à l'étude. Le critique marque ensuite son opposition : « Nous nous sommes fait une autre idée de la critique » (A. L., *Abeille*, 1818 : 30). Duvernay observe l'*Abeille* sombrer dans ce qu'elle dénonce et prescrit à Mézière de faire de la critique véritable : « Mr. l'Editeur est humblement prié de s'en tenir à l'ancienne méthode de rendre compte d'un livre quand il en aura l'occasion » (D., 1818 : 2). Comme quoi l'éditeur trifluvien ne perçoit pas de véritable critique dans les trois premiers numéros de l'*Abeille* alors que pas moins de six livres sont à l'étude, ceci excluant les critiques qui ne s'appuient pas sur des ouvrages.

Pour détruire l'opinion de l'adversaire, le polémiste lui fait porter la responsabilité des horreurs qui envahissent les journaux. Ainsi, le paradigme de « l'horreur » et de la « fureur des partis » s'ajoute aussi au rapport de distance qui sert à démoniser l'opinion de « l'autre ». C'est lui qui est rendu responsable de « l'exagération haineuse qui se mêle à tout » (E., *Abeille* 1818 : 62). Or, dans ce « jeu du spectacle politique [...], ajoute Garand, le polémiste, c'est l'autre [: c]'est sur le dos du prochain qu'il convient de faire porter la responsabilité du scandale que représente la violence du langage » (1989 : 15-16). Ceci est d'autant plus vrai que les conditions d'énonciation ne favorisent pas la liberté d'opinion. Dans l'*Abeille*, pour ne pas se livrer à la même violence politique à laquelle cède « l'autre », les journalistes entendent plutôt aborder un texte avec le regard froid du scientifique, car le rôle de celui-ci n'est pas de donner des opinions, mais de livrer des faits objectifs et indiscutables. Cet exercice forme une sorte de rhétorique de l'objectivité, ce qui met en branle de multiples possibilités, car chacun se fait savant pour énoncer des opinions

[128] Nous étudierons plus tard cette critique des traductions des *Odes* d'Horace dont l'auteur (A. L.) fait partie du camp ultra.

politiques et philosophiques comme si elles étaient des faits établis, inviolables. C'est par le déni (de la fausse dénégation) qu'on glisse son opinion dans l'*Abeille*, en faisant endosser à « l'autre » l'odieux de l'échange. Nous pourrions aussi ajouter que Mézière fait porter la responsabilité de la charge politique libérale aux écrivains français alors que lui prend en charge le discours conservateur et se fait commentateur de textes scientifiques plus neutres tirés de la presse anglaise. Pour des fins rhétoriques, il a tout intérêt à faire ressortir le caractère scientifique et religieux de son journal.

Nous avons donc affaire à de véritables joutes langagières dans lesquelles « le rapport entre « guerre de plume » et guerre tout court est chose courante » (Garand, 1989 : 52). La métaphore de la guerre véritable se trouve ainsi transposée dans le langage, et ce, même si les partis ne peuvent pas débattre clairement de ce qui les oppose en premier lieu : l'avenir politique de la France. La haine propre à la guerre est exprimée le plus clairement par le clan Ultra à qui Mézière donne temporairement la parole dans les premières livraisons de l'*Abeille*. Sans cesse les Ultras s'expriment avec rage comme si le pays était tombé aux mains de l'ennemi pendant la Révolution. Le texte suivant est tiré d'une courte série de la *Ruche* nommée « Oppositions et rapprochements », publiée dans le premier numéro :

> La Révolution ne s'est pas contentée de détruire nos institutions et de bouleverser nos mœurs. Comme dans l'état social tout est lié, la langue française s'est fortement ressentie de la confusion qui régnoit par-tout à cette époque. Nos grammairiens révolutionnaires, aussi barbares dans leurs expressions que dans leur conduite, violoient les règles du discours comme les principes de morale [...] S'ils eussent plus longtemps souillé notre pays de leur honteuse tyrannie, d'un côté ils nous eussent fait rétrograder, par leur informe jargon, vers l'enfance des sociétés, tandis que de l'autre, leur férocité nous eût entraînés vers ces temps de dégradation et de décadence, où vont quelquefois se perdre les empires les plus civilisés (A. L[129]. *Abeille,* 1818 : 21-22).

Peu importe le parti pris de Mézière, voilà un exemple concret du débat qui fait rage dans ses pages.

---

[129] Mézière a inversé l'ordre des initiales de ce pseudonyme. Le texte est d'abord paru dans la première livraison de la *Ruche d'Aquitaine*, le 1[er] juillet 1817.

De tels propos de droite disparaissent bien vite du journal pour laisser place à l'énonciation de l'esprit libéral, laïque et républicain. Quelques idées libérales canadiennes trouvent leur écho dans le journal sous la plume supposément conservatrice de Mézière, comme son étude de l'enseignement du collège des Sulpiciens, qu'il qualifie de libérale. Nous voyons là un habile stratagème de Mézière pour diffuser l'esprit laïque dans un journal donné pour conservateur. Normalement, la réplique à une attaque Ultra serait lancée dans un journal libéral. Seulement, dans l'*Abeille*, les deux discours se chevauchent habilement, Mézière donne à chacun une fonction propre. Si les attaques Ultras sont lancées pour donner un cadre conservateur au journal en affirmant sa haine de l'état laïque ou libéral, aucun concept conservateur n'y est développé, du moins comme l'entendent les travaux de Bénichou, Harpaz, des Granges, Crémieux, et l'*Histoire littéraire de France*. L'esprit de droite apparaît dans l'*Abeille* comme les pièces d'un décor, un espace imaginaire pour leurrer le lecteur (ou plutôt tromper le censeur) et dans lequel se développe en contre-partie l'esprit républicain. Mézière fait en quelque sorte une substitution, le républicanisme étant énoncé par les conservateurs, le libéralisme enseigné dans l'institution conservatrice du Séminaire de Montréal.

C'était également la stratégie éditoriale de la *Gazette littéraire* de Montréal (1778-1779) et de la *Gazette de Montréal* vers 1790 quand ils alternaient articles pro et contre Voltaire[130]. Lorsque Mézière était le rédacteur de cette gazette, il changeait constamment de position concernant la religion et Voltaire, le lecteur ne savait jamais vraiment quelle position il adoptait[131]. Ceci lui permettait de débattre de la superstition, de créer une situation de débat qu'il recrée dans l'*Abeille*. Cette fois encore, dans l'*Abeille*, il donne la parole aux conservateurs, jouant lui-même au dévot. La réplique libérale ne s'y fait pas aussi tonitruante que la dénonciation des démons par les Ultras. Mézière choisit de publier des réflexions libérales dans lesquelles les marques du polémique, du rapport à l'ennemi (l'*autre*), sont quasi absentes. Il préfère diffuser, sous la forme de théories, des observations historiques établissant la supériorité des peuples qui se sont affranchis des superstitions au profit de la

[130] Voir Doyon (2002) pour plus de précisions sur la *Gazette littéraire* de Montréal et Jean-Paul de Lagrave (1993) pour plus de détails sur la *Gazette de Montréal*. De Lagrave explique très bien cette stratégie qu'employait Mézière.
[131] Pour plus d'information, voir de Lagrave (1993).

science. Néanmoins, les marques de l'interaction polémique entre les deux partis sont suffisantes pour suivre le débat sans trop attirer l'intention sur les réflexions philosophiques, celles-ci faisaient beaucoup moins de bruit que celles des deux *Gazettes* de Mesplet.

L'atmosphère scientifique se trouve donc au cœur d'un système de codes compris non seulement par les polémistes, mais aussi par le public. Puisque que Mézière alterne entre les postures religieuse et scientifique, le rapport référentiel entre les termes scientifiques et ceux de la politique doit être établi le plus clairement possible à l'aide de clés de lecture afin que s'y retrouve le lecteur. Il devra composer avec tout un réseau de signifiants faussement scientifiques qui renvoient sans grandes nuances à des référents politiques. Par des jeux d'association, le lecteur comprendra quelles sont les perceptions politiques véhiculées par chacun des rédacteurs. Puisque les troubles révolutionnaires demeurent le centre du débat, il est assez facile pour le public de faire les liens nécessaires à la compréhension des échanges polémiques. En plus d'écrire des articles, des annonces et le prospectus, Mézière dirige le débat en intervenant dans des notes de bas de page. Lorsqu'il y présente des extraits d'un ouvrage historique sur la Grèce, qui occupe le plus d'espace dans son journal, il parle

> de cette portion de l'Europe si recommandable « par l'héroïsme de la liberté, les prodiges du courage et de la vertu, les succès de la politique, et les monumens du génie et des beaux arts ». – Il n'est pas d'un homme bien né d'ignorer ce que la Grèce a fait et ce qu'elle a produit (*Abeille*, 1818 : 178).

Mézière met en évidence dans ce péritexte un élément clé de ses anciens travaux républicains : l'atteinte de la liberté à la suite d'un bon régime politique. Tous les libéraux se réfèrent à la Grèce qui est présentée comme le berceau de la démocratie. Mézière s'assure que cela n'échappe pas à son lecteur.

2.3.3 Les canons du littéraire et la laïcité

Nous avons déjà distingué le classicisme des libéraux (néo-classiques) des études classiques (des collèges) associées à l'enseignement par les canons du littéraire[132]. Plusieurs libéraux s'appuient sur leur formation rhétorique classique pour convaincre et citent des proverbes ou des phrases célèbres en latin pour appuyer leur propos. Pour eux, les canons littéraires à reproduire sont les grandes œuvres des Philosophes (Voltaire surtout) et des précurseurs de la laïcité (Horace, Virgile, Platon, Molière, Boileau). L'observation des chefs-d'œuvre classiques se fait alors principalement par les libéraux, qui renouvellent aussi la perception des productions écrites en latin et en grec par de nouvelles traductions en français, la langue vernaculaire selon les Ultras. Les libéraux produisent ces traductions pour les rendre accessibles à un plus grand nombre de lecteurs, une autre étape de la démocratisation du savoir. Certains d'entre eux croient que les prêtres veulent cacher les grands classiques à la population pour s'assurer du contrôle de leur interprétation. Toujours selon les libéraux, c'est ce qui retarde la marche de la civilisation chez plusieurs peuples, anciens et modernes.

L'art de la citation latine devient une arme utilisée par les deux partis qui se battent à coups de proverbes ou de phrases célèbres : autant de façons d'assurer sa maîtrise sur l'autre dans le langage. Le critique ultra A. L.[133], en tant qu'observateur, va ainsi dénoncer l'intrusion des libéraux, « l'autre » : « Les fureurs des partis ont envahi la littérature ; et, comme le disoit Tacite en se plaignant des Gaulois introduits dans le sénat Romains : *Effusa est in curiam omnis Barbaries*, les Barbares ont pénétré jusqu'au sein de nos réunions » (E., *Abeille*, 1818 : 62-63). Le latin demeure longtemps une langue associée au savoir, ce qui sert bien l'environnement scientifique que l'on tente de maintenir le plus possible. Évidemment, nous connaissons l'histoire, ce sont les barbares qui auront raison des Romains alors que leur

[132] Le *Dictionnaire du littéraire* définit le canon littéraire comme suit : « Terme de droit ecclésiastique surtout, le canon désigne en littérature la liste des ouvrages reconnus comme modèles, le catalogue des auteurs les plus représentatifs et, par extension, les règles esthétiques consacrées. La canonisation est l'opération par laquelle un ouvrage est symboliquement reçu dans cette liste. L'adjectif « canonique » est parfois synonyme de « classique » » (Lucie Robert, 2002 : 70).

[133] Un critique de la *Ruche d'Aquitaine*.

empire est en train de s'effondrer, comme s'effondre la monarchie absolue à cette époque à cause de l'envahissement des doctrines libérales.

2.3.4 La popularité de la science comme vecteur politique

Ce n'est pas un hasard si, sous la Restauration, la science est le vecteur le plus efficace pour la diffusion de propagandes politiques. Le discours scientifique, qui converge dans les années 1820 vers le positivisme de Comte, est un héritage de l'encyclopédisme des Lumières et de sa vison antidogmatique[134]. Dès 1789, la science connaît une envolée sans précédent alors qu'elle se voit affranchie des dogmes dominants : « La défaite du féodalisme libère la science moderne des entraves que lui imposaient une structure sociale périmée et une scolastique stérilisante » (*Histoire littéraire de la France*, 1974 : 35). La bourgeoisie est une classe montante qui prend conscience du fait que ses intérêts se trouvent dans l'essor de la science, ce qui transformera radicalement la vie économique. La Révolution va aussi « lier le savant à la vie de la nation » (*Histoire littéraire de France,* 1974 : 35) et il devient présent dans toutes les sphères d'activité. La science prend racine dans les écoles et les manuels scolaires, et la Révolution procède même à l'ouverture d'écoles centrales gratuites qui sont pénétrées par un humanisme scientifique. La population est donc formée pour comprendre ce discours mais c'est aussi la formation scolaire qui a permis son développement.

La guerre tire aussi son profit du progressisme scientifique, alors que les savants vont s'engager à défendre la Révolution lorsqu'elle se trouve menacée en 1792. Les guerres de

---

[134] Dans son analyse du *Canadien*, Jean Coutin explique comment la science, surtout le positivisme, devient un outil de « puissance » permettant d'élucider les mystères de la création : « Efficacement et à peu de frais, le lecteur du *Canadien* aura non seulement la possibilité d'être informé de l'actualité, mais aussi le devoir de transformer ce savoir en « puissance ». L'esprit positiviste de la première moitié du XIX[e] siècle, bien qu'il soit un digne héritier de l'idéal encyclopédique des Lumières, n'est pas sans rappeler que rien ne doit être perdu, que la moindre parcelle de connaissance doit servir une doctrine, un système, un projet » (Coutin, 1999 : 130). Si les journalistes du *Canadien* comme Étienne Parent s'expriment sur l'utilité de la science pour définir une doctrine, Mézière cherche plutôt à diffuser entre les lignes ce lien entre science et philosophie. Essentiellement, les deux journaux ont recours à un savoir scientifique « positiviste » pour formuler des opinions à deux époques différentes. Coutin analyse un journal dans lequel les opinions sont formulées plus clairement que dans l'*Abeille*. À la lecture du *Canadien* et de cet article, nous comprenons beaucoup mieux comment Mézière se sert de la science pour formuler des opinions visant à dissiper les « ténèbres » de l'idéologie conservatrice.

l'Empire sont également tributaires des inventions techniques pour mener à bien des campagnes dans toute l'Europe. Sous ce régime, les sciences jouissent d'importantes subventions de l'État et sont fortement encouragées. Toute la sphère publique française sera ainsi envahie par la science qui connaît une popularité sans précédent. La Restauration n'arrivera pas à l'étouffer puisqu'elle est maintenant nécessaire au « maintien et à la prospérité de la société capitaliste » (*Histoire littéraire de France*, 1974 : 39). La reprise du pouvoir par les contre-révolutionnaires n'arrive pas à mettre un terme à sa prolification ainsi qu'à la nouvelle économie capitaliste issue de l'essor de la bourgeoisie. Ce n'est pas sans surprise si le prospectus de l'*Abeille* s'ouvre sur un optimisme frénétique vis-à-vis des transformations de la colonie, insufflant artificiellement à celle-ci un vent de progressisme largement exagéré, mais qui sied bien au discours cosmopolite du journal.

2.3.5 Formuler des opinions sous couvert de théories

Le discours scientifique est déchiré par les guerres de partis, ce qui transparaît franchement dans l'*Abeille*. Dans le monde des idées qu'est devenue la monarchie constitutionnelle, les modifications économiques et sociales font regretter l'ancien régime parmi le milieu aristocratique. Un courant antirationaliste vient s'opposer au culte du progrès et qui donne lieu en littérature à un certain romantisme réactionnaire auquel adhère Chateaubriand. Son attitude négative à l'endroit du champ scientifique se développe dans son *Génie du christianisme,* qui réfute l'Encyclopédie en prétendant que « les chimistes ne savent que détruire » (*idem*). En réaction à cette réception, les savants s'efforcent de mettre à l'avant-plan l'humanisme des encyclopédistes. Les idéologues, qui sont des adeptes de la nouveauté, développent particulièrement les sciences de la nature dont les nouvelles perceptions du monde inquiètent Napoléon ainsi que le gouvernement de la Restauration. En réaction à l'attitude des détracteurs de la science viendra s'imposer une pensée de compromis, le « positivisme » d'Auguste Comte, qui sera théorisé après la période qui nous intéresse, mais qui s'inspire des Lumières. Rappelons que la doctrine positiviste se caractérise par l'observation de faits palpables en opposition aux conceptions métaphysique ou théologique du monde. L'esprit positif de Comte « ne peut se concevoir hors de l'histoire qui apporte l'éclairage de l'expérience, débarrassé du flou de la métaphysique et des

approximations de l'imagination » (Riot-Sarcey, Aron, 2002 : 462[135]). La recherche historique prétend à un niveau d'exactitude comparable à celui des sciences de la nature. Nous trouvons les traces de cette doctrine chez le critique de Cuvier qui fait remonter la science aux origines de l'homme qui « n'avoit d'autres besoins que ceux que lui avoit imposés la nature » (*Abeille*, 1818 : 192). Selon le critique, la science est née des besoins de l'homme qui a appris à faire avec ce que lui offrait la nature, par l'observation de son entourage. Cette pensée s'oppose radicalement à ceux qui croient que Dieu seul inspira l'homme.

Le positivisme demeure néanmoins une pensée de compromis, car elle s'inspire davantage de la conception du monde immuable de Newton (Angleterre) et du fixisme de Cuvier que des théories de l'évolution matérialiste des espèces de Lamarck ou encore de la cosmogonie de Laplace qui sont deux « brèche[s] capitale[s] dans la conception d'un monde immuable » (*Histoire littéraire de France*, 1974 : 35). Cuvier est le mieux représenté dans l'*Abeille* parmi ces chercheurs. Laplace et Lamarck sont à peine cités. Ainsi, Comte se soucie de voir l'époque révolutionnaire se terminer par une doctrine unique qui réorganiserait la société en faisant de la politique une science positive et physique[136]. Le didactisme qui est alors cultivé par Comte et consorts ne pose pas de problèmes sur le plan politique, puisqu'il ne remet pas en cause les fondements de la monarchie constitutionnelle et ne bouleverse pas trop la conception traditionnelle du monde.

Si la prospérité du régime de la Restauration est redevable aux scientifiques, les Ultras, qui regrettent le régime d'avant la Révolution, perçoivent toujours la science comme une menace à l'absolutisme. Pour eux, la Charte de 1814 est beaucoup trop tolérante. Sous la forte influence de la contre-révolution, le discours scientifique penche vers les idées conservatrices. Ainsi, les savants qui prônent la conception newtonienne d'un monde immuable sont largement favorisés par rapport à ceux qui soutiennent l'idée de l'évolution des espèces chère à Lamarck. Adepte du fixisme, Cuvier est couvert d'honneurs et Laplace décide de remplacer ses hypothèses sur l'évolution des mondes. Celui-ci propose dorénavant

---

[135] Définition du « positivisme » dans le *Dictionnaire du littéraire* (2002).
[136] Auguste Comte définit cette pensée dans *Opuscule de philosophie sociale,* (1819-1929).

« le mécanisme immuable d'un univers bien réglé » (*idem* : 39). Le positivisme de Comte exalte l'utilité des sciences pour le développement de la société industrielle tout en apportant des connaissances sur un monde figé. Puisqu'elle entend être utile à la société, cette doctrine sera encouragée par l'enseignement officiel français.

Quant à la presse écrite en général, elle entend surtout diffuser et faire connaître ce que la science peut offrir de plus « utile » à la société et est présentée à travers un système de leçons. C'est cette caractéristique de la presse européenne qu'entend prendre l'*Abeille canadienne* comme modèle principal : « emprunter aux sciences ce qu'elles offrent de plus applicable et de plus utile aux besoins journaliers de la Société » (*Abeille*, 1818 : 3). Vue sous cet angle, la science est présentée comme quelque chose de beaucoup plus constructif que destructeur pour la société, et Mézière, comme les éditeurs français, prend soin de distinguer son discours de celui de la philosophie des Encyclopédistes. Il présente la science aux Canadiens dans son journal selon ces mêmes critères essentiels : 1) il affirme d'abord son utilité pour le développement des infrastructures canadiennes ; 2) il rassure ensuite les lecteurs en présentant l'affection de la population pour le caractère immuable de la religion, du gouvernement et des mœurs. Dans la pratique, Mézière transgresse ses propres règles pour diffuser l'opinion libérale. Par exemple, les leçons historiques dénoncent les dogmes du Moyen Âge parce qu'ils favorisent la superstition. Nous verrons plus loin d'autres exemples qui démontrent comment les partis investissent à l'époque les sciences humaines de leurs idées politiques. La presse Ultra diffuse l'opinion contraire en louangeant cette époque pour l'affection qu'on y avait pour les dogmes. Voilà comment les partis utilisent l'érudition à des fins partisanes. À l'occasion, nous nous retrouverons, dans l'*Abeille*, au cœur de la vieille querelle qui confronte la pensée de Copernic à celle de Ptolémée : qui gagnera le débat ? Le Cousin Jacques, tout en discutant des principes qui remettent en cause certaines théories de Copernic, ajoute sa contribution personnelle :

> Quelques astronomes modernes veulent que la lune ne soit que la soixante et dixième partie de la masse du globe terrestre. Je ne conteste point leur mérite et leur science. [...] M. *de la Lande* [...] n'aura plus rien à répliquer, je l'espère, si je lui dis qu'il est dans l'erreur, ainsi que M. *le Moine* et tous ceux qui ont écrit récemment sur le système de *Copernic*, système qui a prévalu, comme on sait ; car enfin, qui connaît mieux que moi le globle lunaire, ses attributs, sa banlieue et toutes ses dépendances ;

> puisqu'aucun de ceux qui en parlent, ne l'ont visité, tandis que moi, voilà tout à l'heure le trois-cent trente-neuvième voyage que j'y fais. Et qu'a-t-on à répliquer à un homme qui vous dit : *cela n'est pas comme vous le dites ; j'y ai été, j'en reviens, je l'ai vu, je l'ai parcouru* ?

Le Cousin Jacques est le seul auteur qui badine avec la science dans l'*Abeille*. L'*Abeille* adopte plutôt le ton de l'érudition « austère », comme le dit Mézière dans le prospectus. C'est par l'entremise de ce ton railleur du Cousin Jacques que Mézière présente l'exemple d'une constitution républicaine qui inclut la Déclaration des droits de l'homme[137].

La popularité de la science donne lieu à la prospérité des ouvrages scientifiques véritables, livres et journaux. Les polémistes profiteront de sa réputation, de l'efficacité de sa diffusion et de la tolérance à son égard pour glisser des opinions partisanes dans des fausses publications scientifiques. Au tournant des années 1820, les partis occupent presque tout l'espace de la presse littéraire et scientifique.

2.3.6 Les nouvelles disciplines

Cet engouement pour la science correspond à la spécialisation de plusieurs nouveaux champs scientifiques. Ainsi, l'analyse littéraire devient un domaine d'étude spécialisé. Il s'agit aussi d'une période importante pour la distinction entre la science et la littérature, bien que les deux se confondent encore beaucoup ; sans compter sur l'influence des journalistes d'opinion qui, en jouant avec l'ambiguïté des genres, brouillent significativement les perceptions. Ces derniers récupèrent la manne scientifique à leur profit et n'hésitent pas à se faire savants pour l'occasion.

L'*Abeille* reflète bien l'essor des nouvelles disciplines. Les sciences naturelles sont évidemment à l'honneur tout comme l'histoire, la physique, la géométrie, l'ethnographie, l'économie politique, la topographie et, bien sûr, l'analyse littéraire qui devient une science propre. Les principaux scientifiques (véritables) à l'étude dans l'*Abeille* sont Cuvier, Laplace,

---

[137] Ce qu'il n'avait pas réussi à faire en 1793, alors qu'il était au service du ministre Genêt. Il devait diffuser les *Droits de l'homme* rédigés par Thomas Paine. Ses amis, dont Mesplet, avaient jugé qu'il était prématuré et trop dangereux de distribuer les exemplaires.

Copernic, Beudant, Bailly, Labaume, Verninac, Tissot[138] et La Harpe. Par contre, certains travaux (ceux de Cuvier, Laplace, Copernic, Beudant, Labaume, Tissot et La Harpe[139]) sont perçus à travers les opinions de critiques littéraires qui se servent d'eux pour énoncer des opinions. Les critiques libéraux récupèrent le phénomène de la spécialisation des sciences pour multiplier les façons d'abattre les mythes. Chaque nouvelle science permet d'aborder la question religieuse sous un angle nouveau.

2.4 L'organisation des savoirs dans l'*Abeille*

Nous savons maintenant que les journaux d'opinion français se servent de la science pour formuler des idées sous couvert de systèmes théoriques. Ainsi, l'*Abeille* récupère l'article du *Journal de Paris,* qui légitimise des réflexions sur la religion en les intégrant dans le résumé du cours de Cuvier. Le journaliste agit comme si Cuvier avait lui-même exposé ces opinions qui lui sont attribuées. Le recours à l'analyse littéraire pour livrer des polémiques se justifie aisément dans un journal de littérature et de science, car la frontière est souvent mince entre les deux genres, et les journalistes profitent de cette proximité pour franchir les bornes. C'est ce matériel « clandestin » qui devient le matériau principal servant à l'énonciation du discours de Mézière. Ainsi, la « réalité » scientifique est une construction fictive des littéraires polémistes servant à « blanchir » leur discours. Presque toute la science de l'*Abeille* est livrée par le truchement d'analyses littéraires d'œuvres ou de conférences, sur le modèle de la sphère publique française, conférant au littéraire un rôle de premier plan dans l'énonciation politique.

Il est ici malaisé d'établir exactement le partage entre les différentes approches analytiques, car non seulement ne sont-elles pas bien définies, mais les journalistes les interprètent également à leur guise. Les formes critiques utilisées dans l'*Abeille* sont l'analyse, le résumé (critique ou non), les réflexions et les extraits. Plusieurs des titres de l'*Abeille* comportent l'un de ces termes, mais il faut faire attention à l'intention véritable des journalistes et au travail éditorial de Mézière. Plusieurs titres induisent en erreur le lecteur sur

[138] D'ailleurs, Tissot entretient des polémiques dans la presse.
[139] La Harpe fait aussi l'objet d'un portrait littéraire.

le fond du texte. Mézière, nous le savons, transforme les titres. Le « résumé » d'ouvrages littéraires ou scientifiques est la forme critique la plus utilisée. Elle permet au journaliste d'interpréter l'œuvre tout en la résumant ; ainsi les énoncés du journaliste et de l'auteur original se confondent. Cette méthode s'applique aussi à des cours (Cuvier) ou à des discours (Tissot). La publication d'extraits de livres demande une attention particulière, car il était l'usage à l'époque d'intégrer des commentaires au texte cité. Dans plusieurs extraits, nous retrouvons des commentaires au début du texte, en guise de présentation, ou à la fin de l'extrait pour conclure sur les idées développées. Des notes de bas de page peuvent s'ajouter. Parfois, selon l'usage de l'époque, les auteurs pouvaient ajouter des gloses critiques à travers le texte sans prendre la peine de distinguer sa voix de celle de l'auteur original. C'est bien à cela que font allusion Beaulieu et Hamelin lorsqu'ils constatent que Mézière publie davantage des gloses critiques que des extraits traditionnels. Dans les analyses et les réflexions, les journalistes prétendent se livrer concrètement à un examen du texte, faire de l'analyse littéraire. Leur méthodologie est donc annoncée, mais, dans l'*Abeille*, elle est toujours transgressée. Puisque les critiques se penchent essentiellement sur des œuvres écrites ou orales, elles sont toutes à leur façon des analyses littéraires. Ainsi, les travaux historiques publiés dans l'*Abeille* sont avant tout des analyses d'ouvrages scientifiques. Mézière publie rarement des extraits dans son journal sans le truchement d'un travail critique quelconque. Il est très difficile de mesurer le niveau d'intervention critique dans la plupart des textes. Aucun texte original ne semble publié intégralement dans l'*Abeille*. La plupart des originaux ne sont pas disponibles ou le titre nous échappe encore.

2.4.1 La popularité de l'analyse littéraire

Parmi les sciences popularisées sous la Restauration, l'analyse littéraire jouit certainement de la plus large diffusion en devenant l'outil de diffusion de la propagande politique. Les articles se présentent presque tous comme des critiques d'ouvrages scientifiques ou de textes de fiction. Présentée comme une science qui étudie les faits, l'analyse littéraire se veut aussi érudite et rigoureuse que les autres sciences. Elle profite de la popularité du discours scientifique pour se frayer un rôle de premier plan dans l'opinion publique. Des Granges fait état de sa situation : « [...] pendant la période qui nous occupe, la

critique attire à elle tous les esprits éminents et trouve, dans le public lettré, des lecteurs curieux, sympathiques, et préparés pour la comprendre » (des Granges, 1907 : 21). Dans cet état des lieux, beaucoup d'efforts seront déployés pour créer de nombreux périodiques littéraires qui « auront presque tous la prétention d'offrir à leurs lecteurs un *tableau complet* du mouvement des lettres et des sciences non seulement en France, mais en Europe » (des Granges, 1907 : 51). La critique littéraire se présente en quelque sorte comme une « métascience », celle qui analyse et qui prend en charge la diffusion des autres sciences. La vérité, selon des Granges, c'est que « les lettres sont l'expression de la société, [car] on n'écrit pas un seul article où l'on ne songe à justifier ses théories ou ses critiques par des *considérations actuelles* » (des Granges, 1907 : 21). Les liens sont toujours tissés serrés entre les théories présentées et l'actualité politique et sociale.

On peut cependant distinguer le travail de l'*Abeille* de celui d'un journal scientifique au sens propre. Ainsi, le *Journal des Sçavans* publie à chacun de ses numéros une liste des œuvres récemment publiées, une pratique non reprise par Mézière, qui n'a pas un aussi grand souci de livrer un portrait juste de l'actualité littéraire, préférant diffuser la critique partisane.

Pour l'essentiel, l'investissement de la critique littéraire à des fins de polémiques c'est l'affaire des laïcs, qui sont les résistants sous la Restauration, bien qu'ils occupent parfois la majorité en Chambre, plaçant aussi les Ultras sur un mode défensif. Dans la *Ruche d'Aquitaine*, les analyses se présentent toutes sous un mode défensif, condamnant l'envahissement du littéraire par « l'autre » parti, les libéraux. Pour des Granges, force est de constater que, sous la Restauration, la critique libérale retrouve à travers le discours scientifique l'intelligence de la Révolution :

> Quant à la critique, elle trouve presque subitement ce point d'optique, jusque-là masqué par le despotisme impérial. Les Bourbons, en restaurant le pouvoir renversé par la Révolution, ramènent avec eux l'intelligence de la Révolution elle-même (des Granges, 1907 : 21).

Les libéraux nostalgiques retrouvent donc dans la science la sémantique des Lumières, l'esprit de l'Encyclopédie. C'est exactement ce que nous retrouvons dans le traitement scientifique de l'*Abeille*, un républicanisme nostalgique qui déterre ses moments de gloire

dans le passé. Toutes les occasions sont bonnes pour redéfinir l'histoire selon une logique partisane. Les libéraux affectionnent la Grèce, comme berceau de la démocratie, et les Ultras le Moyen Âge, espèce d'apogée des dogmes religieux. Toujours les liens sont esquissés entre les sociétés anciennes et les considérations actuelles.

En définitive, l'analyse littéraire c'est le plus important moyen de diffusion de la propagande politique sous la Restauration. Ce n'est plus l'œuvre qui occupe les critiques, mais les affaires sociales, comme le souligne si bien des Granges,

> jamais, en un mot, on ne fit moins d'esthétique pure ; jamais on ne chercha davantage à établir des rapports entre les faits et les idées ; jamais on ne parla tant de *besoins nouveaux, de formes surannées, d'exigences de l'opinion publique*, de tout ce qui prouve que l'on ne consulte plus les arts poétiques, mais la société elle-même (1907 : 21).

Le chercheur ajoute encore que la science est bien secondaire dans la presse, car, dans les analyses, « les ouvrages y sont jugés, même par les classiques, moins d'après les règles des genres et du style, que sur leur fond philosophique et moral » (des Granges, 1907 : 23). Aucune analyse littéraire publiée dans l'*Abeille* n'échappe à cette réalité malgré le fait que l'*Abeille* est perçue comme un journal scientifique par les entreprises de catalogage ou d'histoire littéraire. L'*Abeille* regorge d'éléments renvoyant très clairement au débat. Le lecteur canadien peut-il comprendre aussi bien que le lecteur français ce dont il en retourne ? Nous pouvons penser que le public le plus lettré était en mesure de bien saisir les grandes lignes du débat, car il recevait les grandes revues européennes, mais il n'en avait cependant pas autant à sa disposition que le public français. La propagande partisane se faisait par les grands journaux, comme le *Journal de Paris,* mais aussi par les petites feuilles régionales, comme la *Ruche d'Aquitaine*. Les deux journaux les plus importants pour la diffusion du libéralisme de l'époque sont le *Mercure de France* et la *Minerve française*. Nous avons retrouvé des articles[140] de ce dernier journal dans l'*Aurore*, le périodique de Michel

---

[140] Par exemple, l'analyse « Sur l'exil de Clément Marot », publiée le 3 novembre 1818, dont l'auteur est Aignan, un membre de l'Académie française. Il signait « A. ». Voir Harpaz (1968) pour plus de détails sur Aignan.

Bibaud[141]. Le *Spectateur canadien* et la *Gazette des Trois-Rivières*[142] ont aussi recours à différents journaux français pour compléter leurs pages. Comme c'est le cas dans l'*Abeille*, plusieurs titres sont anonymes. Nous pouvons néanmoins comparer le contenu français avec ce qui se publiait en France. Nous trouvons plusieurs articles de différentes sources qui rendent compte de la parution de l'autobiographie de Franklin ou de l'ouverture des cours du Collège de France. Puisque le discours des partis ne s'est pas tellement renouvelé depuis les Lumières, le public canadien détient certainement assez d'informations pour reconnaître une position ultra ou libérale quand elle est énoncée clairement. Ceci n'est pas souvent le cas dans l'*Abeille*. Le peu de réactions des critiques canadiens d'alors concernant la presse française ne nous permet pas, pour l'instant, d'étudier sa réception[143].

2.4.2 La méthode scientifique

La popularité de l'analyse littéraire offre une tribune importante aux critiques littéraires. Pour dissimuler leurs opinions politiques, ces derniers feignent une méthode d'analyse des œuvres de façon scientifique. Dans l'*Abeille,* cela consiste à fixer un cadre scientifique et une méthodologie dans l'incipit des critiques littéraires. Par exemple, on annonce se pencher seulement sur le texte lui-même et non pas sur les opinions et la vie de son auteur. Cet acte de foi, fidèle à la méthode scientifique en émergence, n'en demeure pas moins une supercherie. C'est en présentant sa méthodologie que le critique amorce un échange virtuel avec « l'autre ». Il signale d'abord que la « fureur des partis » a envahi « l'autre critique ». Ceci signifie que l'adversaire, au lieu d'étudier une œuvre, livre plutôt un

---

[141] Michel Bibaud publie dans l'*Aurore* les textes ultras de la *Ruche d'Aquitaine* et des articles de la *Minerve française*, le plus important bastion libéral avec le *Mercure de France*. Mézière ne publie pas de contenu tiré de ces deux derniers journaux. Bibaud est le père de Maximilien Bibaud, celui qui décrit l'*Abeille canadienne* comme un journal « républicain outré ».

[142] Le mardi 15 septembre 1818, p. 2, la *Gazette des Trois-Rivières* publie, à la suite de l'analyse de l'*Abeille canadienne*, des nouvelles venues de France. Sous le titre « Conjurations royalistes », l'auteur relate les évènements politiques suivants : « Plusieurs lettres de Paris, datées des derniers jours de juin, et adressées à des personnes notables de Londres, font mention d'un complot récemment formé par les *Ultra royalistes* pour renverser le Gouvernement actuel de la France ». Il est dit que Chateaubriand faisait partie des conspirateurs et s'était déjà attribué un Ministère. Cette gazette publie également diverses informations concernant l'histoire de la Révolution française.

[143] L'analyse de l'*Abeille* par Duvernay est certainement un texte qui mériterait une attention particulière.

discours partisan ou discute des opinions politiques de l'auteur mis à l'étude. Après avoir condamné cette mauvaise pratique, le critique verse lui-même dans ce qu'il avait honni. Ses mises en garde constituent donc de la fausse dénégation.

La critique du troisième tome de l'ouvrage l'*Hermite de la Guiane* du libéral radical et pseudoclassique Etienne de Jouy est l'un des exemples les plus représentatifs de ce type de fausses critiques dans l'*Abeille*. Ce texte tiré de la *Ruche* est la plus importante attaque contre les libéraux que nous retrouvons dans l'*Abeille* et elle paraît au deuxième numéro. S'il s'agit d'une stratégie de Mézière pour s'affirmer comme bon royaliste, publier une critique de l'*Hermite* est un coup fantastique puisque l'œuvre de Jouy est bien connue au Canada, la *Gazette des Trois-Rivières* aura peu de temps après son propre personnage de l'Hermite[144]. Par ailleurs, ce journal critique aussi cette analyse publiée dans l'*Abeille*. Duvernay observe principalement que l'œuvre étudiée occupe un rôle très secondaire dans la critique : « Cet article contient six grandes pages, mais les citations de l'ouvrage n'en occupent pas une, et encore n'offrent-elles rien de très intéressant » (*GdesTR,* 1818 : 2). Nous avons déjà cité la suite de l'article alors que Duvernay soupçonne Mézière de ne pas mettre en pratique sa « probité d'esprit » alors qu'il dénonce la « fureur des partis ».

L'auteur de la critique du texte de Jouy dans l'*Abeille*, nul autre qu'Edmond Géraud[145], s'en prend à la machine de propagande libérale incarnée dans les personnages de l'Hermite, inspiré par l'œuvre de Voltaire. Selon Harpaz, « la machine de guerre que les libéraux ont forgée pour combattre les ultras et pour infléchir le pouvoir dans le sens bourgeois de la liberté est impressionnante » (Harpaz, 1968 : 162), et les *Hermite* de Jouy figurent parmi les meilleurs instruments de propagande de la vieille gauche française contre la France ultra, ayant Bordeaux comme forteresse[146]. Nous avons donc affaire à un affrontement entre deux des plus illustres propagandistes de la presse sous la Restauration.

---

[144] Voir l'article de Julie Roy (2005), « La lettre au journal entre réalité et fiction. Adélaïde contre l'Hermite dans la *Gazette des Trois-Rivières* en 1819 ».
[145] Poète et éditeur de la *Ruche d'Aquitainte*, il est un Ultra parmi les plus radicaux.
[146] L'*Hermite* combat les méfaits de la Terreur blanche, qui chassa probablement Mézière de Bordeaux.

Selon une norme implicitement établie, l'incipit est l'illustration même du double langage introduit par une méthodologie scientifique. C'est dans cet article que l'animosité entre les deux clans se fait le plus sentir dans l'*Abeille*. Voici comment l'incipit donne le ton à l'article et reprend plusieurs des leitmotivs que nous avons présentés :

> Malgré les dures leçons de l'expérience, une sorte d'exagération haineuse se mêle à tout aujourd'hui, même aux sentiments les plus louables et les plus généreux. Il est une probité d'esprit qui devroit présider à tous nos jugements, et qui cependant devient plus rare de jour en jour. Les fureurs des partis ont envahi la littérature [...][147] On ne conçoit plus, par exemple, qu'il soit possible de goûter le talent d'un écrivain, d'avouer ses succès, d'applaudir à son mérite, sans partager absolument ses principes et ses opinions. La bonne compagnie elle-même a donné le premier signal de cette espèce d'intolérance, et peu de gens ont su s'en préserver (E. *Abeille*, 1818 : 62-63).

Il s'agit d'une longue introduction partisane dans laquelle l'œuvre à l'étude est totalement évacuée. Le critique fait en quelque sorte son *mea culpa* dans la phrase suivante en guise de présentation de l'ouvrage à l'étude : « C'est en protestant contre cette étrange manie, fruit malheureux de nos longues dissensions, que nous allons rendre compte du troisième volume de l'*Hermite de la Guiane* » (E. *Abeille*, 1818 : 63). Si le critique entend bel et bien applaudir le mérite de l'ouvrage et analyser le talent de son auteur en ne considérant point ses opinions, ceci relève de la fausse dénégation, car il sombre aussitôt dans de nouvelles dissensions. La suite glisse des minces prétentions scientifiques du journal vers les allusions aux opinions libérales de Jouy. Ici encore, le déni prend le dessus sur les intentions :

> Cet ouvrage, dont les premières parties sont déjà sans doute connues de nos lecteurs, est d'un homme qui a dernièrement excité plus d'une réclamation[148] dans nos contrées. – Heureux de n'avoir à considérer ici que le mérite littéraire de l'auteur, nous nous abstiendrons de rechercher, suivant l'usage, à quelles causes particulières tiennent les opinions qu'il a cru devoir adopter. Étrangers à toute curiosité indiscrette, nous n'essayerons point de déterminer jusqu'à quel point les principes de M. de Jouy se ressentent de la fausse position dans laquelle il s'est placé ; et nous laisserons juger à d'autres, si l'orgueil de paroître conséquent ne l'entraîne pas aujourd'hui vers des systèmes entièrement opposés à ses goûts comme à ses habitudes (E., *Abeille*, 1818 : 63).

---

[147] Nous avons coupé le passage précédemment cité. Les libéraux, qui avaient obtenu la majorité en chambre, y étaient comparés aux Gaulois qui se sont introduits dans le Sénat romain.
[148] Il faut comprendre ici que les opinions de Jouy font l'objet de nombreuses plaintes.

C'est à « d'autres » que le critique laissera juger les erreurs de Jouy. Il essaie d'attribuer l'odieuse réalité à autrui. Nous pouvons observer dans ce passage comment s'opère la mise en place de la polémique et comment le référent social et politique est amené à la connaissance du lecteur sans avoir l'air de le faire.

Si Géraud concède du talent à Jouy, il le mentionne surtout pour maintenir les artifices de la science littéraire, mais jamais le talent de Jouy ne saurait justifier ses opinions libérales, cherche à dire le critique :

> Quoi qu'il en soit, rien ne nous oblige, dans cette occasion, à franchir les bornes de la critique littéraire ; et si le talent de M. de Jouy ne sauroit nous faire partager ses opinions, très certainement ses opinions ne sauroient nous faire méconnoître son talent (E., *Abeille*, 1818 : 63).

Le comble de la polémique : le critique situe la frontière qui distingue la critique des considérations sociales, une frontière qu'il franchit effrontément aux yeux du lecteur. À la troisième page de l'article seulement vient enfin un commentaire presque digne d'une analyse, sans en être, toutefois. Géraud concède du talent d'écriture à Jouy qui réussit à peindre la société de sa plume. Cette remarque littéraire lui donne d'autant plus de prise sur le travail de Jouy qui s'inspire de Voltaire. Le critique souligne longuement le caractère amusant de ces portraits des coutumes et des mœurs de l'époque tout en entrecoupant sa démonstration par des remarques acerbes. Après ces quelques considérations fortuites, le politique gagne encore sur le littéraire avec une légère ironie :

> Nous ne voulons pas dire cependant que tout soit également digne d'éloges dans ce troisième volume de l'*Hermite de la Guiane*. Souvent, [...] et sous prétexte sans doute de mieux caractériser la physionomie de l'époque, M. de Jouy établit des discussions politiques entre ses personnages. Alors, il faut bien l'avouer, on remarque dans son style une sorte d'amertume : [...] toutes ses pensées ne sont guère alors que des allusions malignes. Quelques ressentimens personnels, quelques secrètes rancunes, viennent évidemment noircir ses portraits et nuire à la vérité de son pinceau ; car il en est des gens qui se sont engagés dans certaines routes, comme des personnes que la nature a disgraciées ; les uns et les autres nourrissent je ne sais quelle humeur secrète, qui les fait vivre dans un continuel état d'hostilité avec leurs voisins (E., *Abeille*, 1818 : 66).

Quand le décor de sa critique et l'objet de la dispute sont bien campés, voilà que la critique s'attarde aux opinions de Jouy, à sa façon de glisser des allusions politiques dans ses textes. Évidemment, le critique cherche à se donner la crédibilité du scientifique en enfilant ses habits.

La force de ce double langage réside dans le fait que le public français connaît bien l'objet du débat et la prise de position des grands critiques comme Jouy, auteur alors très populaire. Dans ces circonstances, le critique n'a plus qu'à faire des allusions à peine voilées pour se faire comprendre du public et ainsi ne pas se conformer à la censure.

2.5 Conclusion : débattre de politique sous couvert de science

Nous avons eu l'occasion de constater au cours de ce deuxième chapitre que non seulement Mézière pige abondamment dans les livres et journaux français pour composer son journal, mais qu'il incorpore aussi le débat français qui déchire la droite ultra et la gauche libérale. La presse française sous la Restauration est minée par les guerres politiques que se livrent ces partis à travers des systèmes de double langage permettant d'énoncer des opinions tout en faisant mine de parler d'autre chose, de la science particulièrement. En consultant des travaux sur la presse française sous la Restauration, nous avons brossé le tableau de l'état de la censure en France qui force les polémistes à ne pas formuler clairement d'opinions politiques, et ce, particulièrement dans la presse écrite. Contrairement à la France, où la censure est appuyée sur des lois, les éditeurs canadiens se livrent volontairement à l'autocensure, sachant que le gouverneur se réserve le droit d'interdire la publication de propos séditieux.

Nous avons vu que le discours de l'*Abeille* réagit à une double situation de censure, puisque Mézière adapte aux conditions canadiennes un contenu français déjà censuré. Nous avons soulevé les éléments qui permettent de repérer dans le journal le discours partisan des deux partis. L'objet du débat politique français est alors la double opposition à la Charte de 1814. Les principes de la Charte déplaisent aux conservateurs, car elle réduit le pouvoir de l'Église et celui du monarque. Les libéraux ne veulent pas de monarchie, point. Pour débattre

de ce sujet, des critiques littéraires discutent d'ouvrages qui prouvent, selon eux, la véracité de leur système de pensée respectif.

Que ce soit par l'entremise de l'histoire, de la géographie de l'ethnographie, des sciences naturelles ou de la topographie, chaque parti présente selon son point de vue des travaux dans lesquels sont idéalisés certains aspects de sociétés anciennes ou modernes. Dans chaque analyse, un critique littéraire présente sa démarche de travail. Toutefois, il ne respecte jamais sa méthodologie ; il cherche toujours à s'en prendre à l'idéologie de l'adversaire, l'autre (toujours anonyme). Mézière ne développe pas la position ultra dans son journal. Dans l'*Abeille*, nous apprenons seulement de l'idéologie ultra que les journalistes de la *Ruche* n'apprécient pas l'esprit d'analyse de Staël, les opinions de Jouy, les traductions de Wailly et le jargon révolutionnaire. Par contre, Mézière accumule plusieurs textes libéraux dans lesquels nous retrouvons l'essentiel de la pensée libérale : on s'y interroge sur l'origine des Lumières, de l'humanisme, de la liberté et de la fin du mysticisme. Dans une certaine mesure, nous pouvons constater que les textes ultras sont présentés davantage pour la forme, pour donner l'image d'un périodique scientifique conservateur et loyaliste. Ce sont les réflexions libérales qui composent le discours de fond du journal, le contenu que Mézière veut vraiment approfondir.

Nous avons aussi examiné l'une des spécificités du « libéralisme » de Mézière. Il adopte une partie du discours des néo-classiques français. Il s'agit de certains libéraux qui se réfèrent surtout à la littérature du XVII^{e} siècle (le Grand siècle) où se développe le sens de la raison. Les néo-classiques sont pour la plupart des voltairiens éduqués avant la Révolution, mais qui cherchent à atténuer leur discours après les contrecoups du régicide.

Au prochain chapitre, nous allons porter une attention particulière à l'articulation du discours libéral, républicain et laïque dans l'*Abeille*. Nous constaterons notamment que Mézière cherche visiblement à moderniser l'image du républicanisme ternie par la Révolution française. Visiblement, Mézière réagit aux agressions des contre-révolutionnaires. Nous verrons que Mézière diffuse de nouveau la philosophie qu'il fait mine de dénoncer. Ce sera le cas de l'idéologie républicaine et révolutionnaire avec des textes comme ceux du

Cousin Jacques, de « l'Esquisse de la révolution de l'*Amérique Espagnole* » et des *Dialogues of the Dead with the Living*.

> *Il ne faudra pas s'étonner outre mesure de rencontrer tantôt dans un* périodique *libéral une concession au romantisme, tantôt, dans une revue* doctrinaire, *quelque violente sortie contre le drame. La vie est complexe, variée, pleine de contradictions apparentes, – et c'est la vie même que nous cherchons à reconstituer* (des Granges, 1907 : 42).

CHAPITRE III
DE L'ÉRUDITION LITTÉRAIRE À LA RÉVOLUTION UTOPIQUE

3.1 Diffusion du républicanisme dans l'*Abeille canadienne*

Comme nous l'avons démontré aux chapitres précédents, le discours de l'*Abeille canadienne* se construit autour des principaux champs lexicaux qui sont ceux de la science et de la littérature. À l'instar de la sphère journalistique française, ces champs servent principalement de couverture à la polémique, qui se développe dans le sous-texte. Rappelons à ce sujet la recommandation de des Granges, qui consiste à apprendre à suivre entre les lignes le discours politique. Il faut faire fi des contradictions apparentes, car c'est dans la nuance et les analogies caricaturales (issues des Lumières) que se construit la propagande sur un ton nostalgique. Cette considération invalide le programme du prospectus de l'*Abeille* selon lequel seuls les éléments politiques factuels, livrés objectivement et dégagés des conjectures auxquelles se livrent les gazetiers, seront retenus par la rédaction. Hormis peut-être une brève mention concernant le « zèle éclairé » (*Abeille* : 320) de Papineau père[149], nous ne retrouvons aucun élément de cet ordre. Ce choix d'expression montre bien l'utilisation du paradigme des Lumières pour s'affirmer sur le plan politique. Celle-ci se joue donc dans l'*Abeille* entre les lignes par un travail de resémantisation du débat français.

La diffusion du républicanisme dans l'*Abeille* passe inévitablement par sa redéfinition, car ses partisans s'ingénient à rafraîchir son image, trop associée selon eux au trauma révolutionnaire. Ce rafraîchissement se fait en bonne partie par des analyses de

---

[149] Alors qu'il annonce brièvement quelques améliorations apportées aux infrastructures de la province, une route dans ce cas-ci, il note le « zèle éclairé » de quelques politiciens, dont Papineau. L'article s'intitule « Perspectives ».

travaux historiques qui donnent le beau rôle aux valeurs libérales. Ces analyses permettent à Mézière de montrer les bienfaits de la science sur les sociétés anciennes. La contre-révolution, qui s'appuie sur une Église forte, se trouve à nouveau associée au recul des sociétés.

Les travaux historiques diffusés par Mézière ne peuvent pas être considérés comme des travaux scientifiques, car ils n'ont de la science que les apparences. Ainsi, on ne considère plus, par exemple, l'étude des peuples anciens comme un travail d'érudition historique, mais plutôt comme une redéfinition partisane de ce qu'étaient ces anciennes cultures à l'origine de la société occidentale. Les études historiques reprises par Mézière formulent toutes, à des degrés divers, des visions libérales en attribuant des origines républicaines à la société actuelle. Pour les dissocier de la sanglante révolution, les idées des Philosophes sont reformulées dans des articles scientifiques en leur donnant de nouvelles racines historiques. Seulement, les plaies de la Terreur étant loin d'être refermées, les Ultras, n'étant pas dupes de la stratégie adverse, rappellent sans cesse à quoi mènent les principes de la Philosophie responsable de la « fureur des partis » (les libéraux). Pour faire obstacle à ce tableau horrible de la Révolution, les libéraux cherchent donc à réécrire l'histoire en dressant un portrait plus positif du républicanisme. C'est pourquoi ils cherchent aussi à donner une nouvelle signification au terme « révolution ». Alors que Mézière cherche à glorifier l'Église dans la première livraison, il vante le travail de conversion des infidèles chinois dans le texte intitulé : « Missionnaires persécutés et triomphe récens de la foi » (Mézière, *Abeille* : 36-40). C'est sous sa plume donc qu'apparaît la première récurrence directe à une « révolution » : « Il paroît néanmoins qu'en l'année 1816, il s'est opéré une *révolution* favorable dans l'esprit des infidèles de Su-tchuen [...] Les ministres des autels étoient déjà rentrés dans l'exercice de leurs fonctions augustes, et la prédication évangélique fructifioit journellement » (*Abeille* : 36). Pour lui, la « révolution » c'est aussi l'affaire de l'Église. Il devient donc difficile pour l'adversaire de condamner toutes les révolutions, car l'Église a aussi connu des révolutions favorables.

3.1.1 Débattre de la Révolution

Le spectre du trauma révolutionnaire accompagne la presse française de la Restauration, puisque les Ultras entretiennent les visions presque surnaturelles de l'horreur et de la terreur. C'est bien à partir de cette connotation d'épouvante bien nourrie que travaillent les pseudo critiques de la *Ruche* pour dénoncer l'inévitable fiasco engendré par la pensée libérale laïque née des Lumières et qui a germé sous la Révolution. Évidemment, depuis les débordements de 1793, on ne pouvait plus défendre le républicanisme avec le même enthousiasme. Pourtant, dès cette année-là surgissent quelques textes redressant la perception négative du républicanisme. Les textes humoristiques du Cousin Jacques cherchent à rappeler pourquoi la société française avait voulu d'une république. Pour ce faire, il condamne les dérives des jacobins.

En publiant ce texte, Mézière témoigne du peu d'égards qu'il éprouve à l'endroit de ses promesses, celles de ne plus livrer de polémiques d'ordre philosophique. Jusqu'à maintenant, nous ne connaissons aucune réaction négative à ce texte. L'interruption soudaine de cette suite (un troisième extrait avait été annoncé) laisse pourtant planer des doutes. Peut-être avait-il assez dérangé certains lecteurs pour devoir abandonner la publication de ce texte ? Toujours est-il qu'en dissimulant une utopie républicaine sous couvert de science, il réussit à diffuser le nouveau discours républicain, celui publié depuis la période de la Terreur. C'est bien l'organisation du discours républicain qui retiendra notre attention dans ce chapitre alors que le spectre du trauma révolutionnaire s'amenuise à peine avec l'échec de Waterloo.

Il serait prématuré de prétendre que nos efforts lèveront le mystère sur les prétentions littéraires, politiques et sociales qui animent l'entreprise de Mézière. Cependant, nous voulons mettre au jour un réseau sémantique autour du concept de la « révolution » qui permet de formuler des idéaux républicains sans soulever les passions[150]. De nombreuses formules permettent à Mézière d'introduire le champ lexical de la « révolution » pour le

---

[150] Si Mézière n'a pas soulevé la controverse autour du républicanisme, ses homologues français se sont fait donner la réplique par les Ultras. Paradoxalement, Mézière annonce le débat politique dans ses premières livraisons par l'entremise de la *Ruche d'Aquitaine*.

dégager de sa connotation négative, en l'associant particulièrement au clergé. Il livre encore un article qui observe froidement les guerres révolutionnaires sud-américaines ou aborde la question érudite de la révolution des planètes chez le Cousin Jacques, en introduisant le vieux débat entre coperniciens et ptoléméens. La discussion scientifique dérive vers le politique alors que le Cousin raconte comment la république lunaire est née d'une révolution pacifique. Il réagissait alors à la Terreur et à la contre-révolution qui avaient noirci l'idéal républicain. En diffusant cette utopie, Mézière agit en quelque sorte comme s'il fallait sortir l'esprit des Lumières des pénombres dans lesquelles il était enterré depuis les troubles révolutionnaires. C'est sur la Lune, à la lumière du « clair de terre », que le Cousin trouve de nouvelles solutions au républicanisme.

3.1.2 Le trauma révolutionnaire et le retour des préjugés

Avec la dérive jacobine, la pensée républicaine se retrouve au ban de l'opinion publique. Pour ceux qui avaient appuyé Napoléon, comme ce fut le cas de Mézière, l'effondrement du gouvernement des Cent-Jours en juin 1815 confirme certainement l'échec du républicanisme et de tous les acquis de la Révolution. Cette année-là, les Ultras font élire une majorité qui composera la « Chambre introuvable », ce qui donne le pouvoir à la droite conservatrice. D'après Ephraïm Harpaz, « ce n'est qu'après l'ordonnance du 5 septembre 1816[151] que les libéraux et anciens bonapartistes peuvent se remettre de l'effondrement de l'Empire des Cent-Jours et des suites désastreuses de la réaction des Ultras[152] » (1968 : 1). En effet, les réactions violentes des ultraroyalistes en 1815 contre les « séides »[153] de Napoléon (mouvement nommé la « deuxième Terreur blanche) rappellent bien à quel point la politique en France est toujours un sujet brûlant[154].

---

[151] Le roi dissout la « Chambre introuvable » le 5 septembre 1816, ce qui met un terme au gouvernement des Ultras. Entre 1817 et 1819, un mouvement vers la gauche donne le pouvoir aux libéraux. Entre 1820 et 1830, les Ultras reprennent le pouvoir avant de le céder à nouveau aux libéraux.

[152] Notamment la deuxième Terreur Blanche que nous avons déjà évoquée.

[153] Le témoignage de Casgrain ou Bibaud laisse entendre que Mézière était en quelque sorte un séide de Napoléon.

[154] Notre aventurier Mézière n'attendra pas l'ordonnance de 1816 pour quitter Bordeaux. Nous le retrouvons à New York dès janvier 1816.

Le reflux de la Révolution provoque une contre-révolution spirituelle qui est appuyée par le gouvernement dès 1800, mais plus encore à partir de 1814 et 1815. La progression du libéralisme est alors freinée par le « traumatisme révolutionnaire [qui] a ébranlé dans la masse du public la foi laïque et humaniste du XVIII[e] siècle » (Bénichou, 1996 : 111). Bénichou ajoute encore que ce « refroidissement de ferveur, constaté par tant de témoins dès les lendemains de Thermidor, [...] s'accompagnait naturellement d'un mouvement de retour vers les idées et les façons de sentir traditionnelles » (1996 : 111). Parmi les témoins de cette époque, l'un de ceux qui se démarquèrent le plus parmi les libéraux est bien Benjamin Constant, qui écrit sous le Directoire la remarque suivante : « De quelque côté que l'on jette les yeux l'ont voit sortir, comme de terre, des préjugés qu'on croyait détruits » (Constant, an V[155] : 30). Les libéraux se retrouvent donc à exprimer leurs idées sur le mode défensif alors que l'opinion publique est largement dominée par le discours plus conservateur, un mouvement qui balaie aussi le Canada.

Toutefois, la violence physique cède le pas à la polémique journalistique alors que la presse jouit d'une certaine liberté[156] vers les années 1816-1820 au moment même où la Chambre est majoritairement libérale. Les partis politiques cherchent à occuper le champ littéraire afin de gagner l'opinion publique. Le journal permet aux écrivains libéraux, comme l'explique Harpaz, de « reprendre pied dans la vie politique » (Harpaz, 1968 : 1), car le journal était le meilleur moyen qui existait à l'époque pour débattre de ce sujet.

3.2. Le néo-classicisme et la diffusion de l'intelligence laïque

Comme bien des littéraires français de sa génération, devenus adultes avec la Révolution, Mézière a été formé au plus fort des Lumières ; il a ainsi connu le rêve révolutionnaire et ses lendemains désastreux. Alors que certains abandonneront leur rêve et seront gagnés par la contre-révolution, les nostalgiques des Lumières profitent de la manne du discours scientifique et se tournent vers le passé pour exprimer leur vision de l'histoire. Leurs travaux portent sur les origines de la laïcité et présentent les grands maîtres qui en sont

---

[155] Cinquième année de la république, qui correspont à l'année 1796.
[156] Comme nous l'avons déjà vu, la censure est encore importante, mais les journaux se multiplient.

les précurseurs. Ils demeurent néanmoins tributaires de leur formation classique dans laquelle ils cherchent ce que la Révolution n'aura pas ébranlé. À cet égard, l'*Abeille* adopte le ton académique proche de celui de l'enseignement classique des collèges. D'où la persistance de paradoxes apparents.

C'est ainsi que nous pouvons observer dans l'*Abeille* l'intérêt donné à certaines figures importantes et significatives pour les libéraux néo-classiques. On y témoigne de l'admiration pour les grands modèles que sont les Horace, Virgile, Boileau, Molière, ou d'autres grandes figures maîtresses des Lumières comme Voltaire et Rousseau. Les libéraux reconnaissent ces auteurs classiques comme les précurseurs des Lumières et de la laïcité. Faire appel à eux pour légitimer l'origine des Lumières contribue à réhabiliter ce que la Révolution a brisé, comme s'il s'agissait de réécrire l'histoire pour esquiver ses conclusions tragiques. Les textes prennent alors parfois la forme d'une uchronie[157]. Les auteurs se replient vers leurs maîtres mythiques pour se doter de racines aussi solides que celles du christianisme. Les libéraux se retrouvent donc à discuter du passé plus intensivement que le font les contre-révolutionnaires, occupés, eux, à chasser les libéraux de la vie publique.

Mézière récupère le projet des nostalgiques libéraux classiques pour remettre sur les rails l'esprit « originel » du républicanisme. Si les libéraux classiques sont particulièrement tournés vers le passé, ils rejettent presque d'emblée la nouveauté qui, à l'époque, est associée à la production des contre-révolutionnaires, chez qui naît l'esprit du romantisme[158]. En rejetant les thèses de la Révolution, les contre-révolutionnaires occupent l'espace public sous la Restauration et les libéraux se retrouvent, comme nous l'avons signalé, sur un mode défensif. Si le libéralisme est habituellement associé à la nouveauté, des Granges brise la perception :

> Les classiques sont, en majorité, des *libéraux*. On peut s'en étonner, et nous citerons à ce sujet des aveux singuliers. Mais le fait est indiscutable : les défenseurs d'Aristote, les maladroits amis de Boileau, les continuateurs de La Harpe, les

[157] Reconstruction historique fictive à partir d'un fait qui aurait eu des conséquences différentes si les circonstances avaient été autres.

[158] Le terme « romantisme » circule dès 1804, mais le mouvement romantique s'installe vraiment sous la Restauration et s'inscrit dans un mouvement antérieur observable en Angleterre et en Allemagne.

> admirateurs des ouvrages les plus *poncifs*, les adversaires les plus résolus de la *nouveauté*, sont, je le répète, les libéraux (1907 : 43).

Le rapport avec la nouveauté n'est pas toujours aussi clair. Pensons à l'introduction du texte signé par le critique ultra A. L. concernant la traduction commentée des *Odes* d'Horace. Ce journaliste de la *Ruche* condamne la critique moderne parce qu'elle s'occupe davantage de l'opinion de l'auteur que du texte en question. La *Ruche* s'attaque évidemment à un auteur, Wailly, associé à la réforme de la grammaire et qui, de surcroît, traduit la poésie « sacrée ». Toutefois, comme nous l'avons mentionné, commenter la critique actuelle c'est surtout faire allusion au combat de la presse, aux arguments de l'ennemi. Comme le signale des Granges, chacun doit débattre dans des positions inhabituelles. Pour des Granges, cette situation est le résultat de la complexité de la vie elle-même (voir notre extrait en exergue), mais aussi la complexité de la période postrévolutionnaire. Nous verrons par exemple que le Cousin Jacques doit donner un rôle important à la religion dans sa république lunaire et, nous l'avons vu, les contre-révolutionnaires doivent se faire scientifiques pour discuter de littérature. Chaque journaliste applique donc sa logique interne dans ses rapports à l'adversaire, comme le signalait Garand. Chaque texte est donc à considérer individuellement.

Si Mézière emboîte le pas aux libéraux classiques, notre lecture de l'*Abeille* démontre bien que l'éditeur ne s'oppose pas pour autant à la nouveauté, pas plus qu'à l'esthétique du Romantisme naissant issu du milieu contre-révolutionnaire[159]. Rappelons à cet effet la critique de Duvernay qui s'attaque à l'analyse des romans de Madame de Staël et surtout à la publication, dans l'*Abeille,* de deux lettres inédites qui renferment des débordements passionnels :

> Ces deux lettres auroient dû rester inédites pour l'honneur de la bonne dame. Si elle les eut écrites dans sa jeunesse on auroit pu douter de sa vertu ; mais à l'âge où elle les écrivoit, elle méritoit le nom de *vieille folle*, pour avoir gré montrer tant de passion et tant d'extravagance pour le spectacle ou pour un acteur... (D., *GdesTR,* 1818 : 2).

---

[159] Rappellons que le courant romantique vient s'opposer à la Raison des Lumières qui conduisit à la Révolution.

Visiblement offusqué par les lettres de Madame de Staël qu'il traite de « vieille folle », Duvernay pousse Mézière à réagir à ces lettres, mais s'en prend au passage à son habitude de toujours se référer aux Anciens, même aux pères de l'Église :

> Si l'on reproche à l'Editeur que les lettres de Madame Staël feront désirer des spectacles en Canada, qu'il réponde, sans citer les Pères de l'Eglise, ni J. J. Rousseau, qui, malgré la solidarité de leurs raisonnemens, parviennent difficilement à convaincre, parce qu'on ne veut pas être convaincu (D., *GdesTR,* 1818 : 2).

Duvernay souligne l'esprit classique qui anime Mézière. L'éditeur de l'*Abeille* fait appel aux grands maîtres pour étayer ses démonstrations, ce que n'apprécie guère Duvernay. Ce dernier reproche essentiellement à Mézière de toujours essayer de convaincre son lecteur plutôt que de lui présenter de l'information pratique. Effectivement, Mézière ne semble jamais laisser le lecteur se faire sa propre idée. Il le ramène toujours dans ce rapport dichotomique entre « laïcité » et « religion ». Pour diffuser la laïcité, Mézière récupère aussi de vrais travaux scientifiques et des textes qui ne sont pas tirés de la presse libérale comme nous allons le voir.

3.2.1 Les portraits littéraires et la politique

Si nous parcourons la presse libérale française, nous retrouvons une multitude de portraits littéraires. L'art du portrait est en pleine effervescence au XIX[e] siècle, surtout sous la forme du recueil de portraits[160]. La diffusion de portraits littéraires dans l'*Abeille* soulève aussi diverses réflexions concernant leur rapport possible avec la propagande partisane. L'art du portrait littéraire, rappelons-le, consiste à donner une description romancée des traits physiques et psychologiques d'une personnalité. Ceux que choisit Mézière relèvent beaucoup de l'anecdote, car on y présente un évènement piquant, curieux ou pittoresque de la vie d'une personnalité. Jamais il n'est question directement de politique dans les portraits repris dans l'*Abeille*. Seul le portrait de la princesse Charlotte, rédigé par Mézière, fait le lien entre la personne et un régime politique. Mézière s'en sert surtout pour affirmer sa loyauté à la couronne, comme nous l'avons déjà vu. Le texte « sur Dangeau » (*Abeille* : 83-86) n'est pas

---

[160] Pour plus de détails, voir Dufour (1997), *Portraits en phrases*.

un portrait littéraire. Le journaliste de la *Ruche d'Aquitaine*, où est publié originalement l'article, fait une analyse littéraire du livre de Madame de Genlis consacré à Dangeau : « Abrégé des Mémoires, ou Journal du marquis de Dangeau, extrait du manuscrit original [...] ». L'article signé « J. » adopte un ton modéré. Il se livre à un examen de l'œuvre en faisant peu de cas des débats politiques. Il s'intéresse surtout à la valeur biographique des mémoires. Ceci permet d'apprendre la vie de Louis XIV par l'entremise d'un proche, le Marquis de Dangeau. « J » signale d'ailleurs l'absence de réflexion dans le texte.

Nous avons déjà souligné que l'essentiel des portraits de l'*Abeille* sont tirés de l'ouvrage *Les encouragemens de la jeunesse* de Bouilly, celui que l'on surnomme le « poète lacrymal » puisque ses portraits sont si touchants qu'ils suscitent les pleurs. Sur le plan politique, Bouilly est actif, mais perçu comme un opportuniste qui profite du régime en place. Il fut libéral, puis royaliste, révolutionnaire et royaliste à nouveau. Si la sensibilité dont il fait preuve laisse présager l'esthétique romantique, le rationalisme des Lumières n'empêchait pas les auteurs de témoigner de leurs sentiments. Dans ses écrits de jeunesse, Mézière cherchait à susciter l'émotion chez ses lecteurs pour la cause républicaine en prenant pour modèle les maîtres des Lumières. En 1818, il publie aussi bien le portrait de philosophes associés à l'Encyclopédie, comme Saint-Lambert, que des hommes associés au pré-romantisme comme Bernardin de Saint-Pierre. L'écriture de ses textes ne s'appuie pas sur une intention politique palpable. Toujours est-il que les portraits de Bouilly, publiés en 1817, sont particulièrement diffusés par les grands journaux de la presse libérale, comme la *Minerve française*. Ses nouvelles dispositions politiques pourraient susciter l'ire chez les libéraux, mais il n'en est rien.

Mézière publie cependant des portraits anonymes qui suscitent un intérêt politique encore plus grand. Le cas du portrait de Jacques André Naigeon est le plus significatif, et ce, même s'il semble banal, comme en témoigne la critique de la *Gazette des Trois-Rivières* : « Ce tableau est trop nu, il est affreux ; Naigeon tient à la main une longue liste d'ouvrages d'âmes qu'on ne connoissoit pas encore en Canada, et les blasphèmes qu'on lit sur son front, n'y avoient pas encore été prononcés » (D., *Abeille,* 1818 : 2). Cette fois, ce n'est pas une écriture enflammée qui soulève l'ire du critique : la seule évocation du nom de Naigeon

rappelle le zèle antireligieux dans lequel sombra la Révolution. Ceci démontre que l'*Abeille* pouvait choquer sur le plan religieux. Naigeon est, rappelons-le, un ami de Diderot et du baron d'Holbach ; il collabore aussi à l'Encyclopédie. Il est dit de Naigeon qu'il pratique un athéisme fanatique. Mézière ne pouvait pas ignorer ce fait, instruit en renseigné comme il l'était.

Le cas de l'autobiographie de Franklin, qui fait l'objet de beaucoup d'attention de la part de la presse libérale et de l'*Abeille,* peut aussi s'inscrire dans la pratique du portrait littéraire. Franklin est perçu comme un « père fondateur » de la République américaine. Il est aussi philosophe, franc-maçon, déiste et inventeur. Comme le titre le démontre, Franklin propose au lecteur de suivre certaines règles morales pour atteindre la vertu : « Règles de conduites suivies par Franklin, pour s'exercer aux habitudes morales ». Le travail du traducteur est à peine perceptible, il n'apporte aucune réflexion critique. Dans le passage choisi par Mézière, Franklin fait peu référence à ses activités politiques. Certains pourraient voir dans ses réflexions une démarche philosophique :

> Je désirois passer ma vie sans commettre aucune faute dans aucun moment ; je voulois me rendre maître de tout ce qui pouvoit m'y entrainer, la *pente naturelle*, la *société*, ou l'*usage*. Comme je connoissois ou croyois connoître le bien et le mal, je ne voyois pas pourquoi je ne pouvois pas toujours faire l'un et éviter l'autre, mais je m'apperçus bientôt que j'avois entrepris une tâche plus difficile que je ne l'avois d'abord imaginé (Franklin, *Abeille* : 208-209).

L'auteur n'est certes pas un catholique, le catholicisme n'encourage pas ses fidèles à se livrer à de telles réflexions personnelles. Franklin est né sous l'influence de l'Église épiscopale qui permet davantage de liberté de pensée, mais il adopte la philosophie du déisme[161]. Mézière donne donc la voix à une personnalité bien connue pour ses réflexions religieuses et philosophiques. Il est aussi un acteur politique important lors du siège de Montréal. De plus, Franklin avait engagé l'imprimeur Mesplet pour diffuser la propagande américaine à

[161] Les déistes reconnaissent l'existence d'une divinité mais rejettent les dogmes et les religions.

Montréal. Il connaissait bien l'influence de la presse sur l'opinion publique[162]. En publiant ce texte, Mézière endosse, en quelque sorte, la philosophie de Franklin[163].

En définitive, les portraits littéraires dans l'*Abeille* sont beaucoup plus importants pour leur dimension esthétique que politique, bien qu'il s'agisse d'une excellente occasion pour les nostalgiques comme Mézière de se trouver des héros, de s'identifier à ces figures emblématiques. En quelque sorte, Mézière publie des emblèmes associés au déisme (Franklin) et à l'athéisme (Naigeon).

3.2.2 La brochure *Dialogues of the Dead with the Living.*

Mézière est un homme d'action, il aurait été surprenant de le voir se limiter à publier passivement des emblèmes de la philosophie, quoique l'autobiographie de Franklin soit à la limite d'un texte philosophique. Mézière passe aux « choses sérieuses » en diffusant l'utopie républicaine du Cousin Jacques qui fait état de la philosophie des « Lunaires ». Le cas de l'extrait de la brochure *Dialogues of the Dead with the Living* (dialogues du mort avec un vivant) que publie Mézière, mérite notre attention. Comme d'autres extraits de l'*Abeille*, nous avons affaire à une analyse critique anonyme de la brochure, elle-même anonyme. Nous savons que l'auteur en est Philip Parsons et que le texte est publié pour la première fois en anglais à Londres en 1779. Parsons fait dialoguer deux figures emblématiques anglaises : Hume[164] et Herbert. Le critique intervient seulement dans l'incipit.

George Herbert (1593-1633) est un poète, surnommé le « saint de l'école métaphysique anglaise ». Son œuvre est consacrée à l'illustration de la foi chrétienne. David Hume (1711-1776) est un philosophe ; sa doctrine est une critique du rationalisme

---

[162] Franklin croyait au pouvoir qu'exerçait la presse sur l'opinion publique. Mesplet est nommé imprimeur officiel du Congrès à Montréal, où il arrive à la fin du siège de la ville par les Américains, en 1776. Mesplet avait imprimé aux États-Unis des adresses aux Canadiens pour le compte du Congrès américain. Par ailleurs, Franklin s'est beaucoup intéressé à la province de Québec. Voir de Lagrave (1993).

[163] Mézière s'était engagé au service de Genêt, qui avait un fort réseau d'influence. Mézière mentionne à quelques reprises sa fréquentation des clubs politiques de Philadelphie. Franklin, avant sa mort, les fréquentait également. Il était franc-maçon. Les clubs qu'aurait fréquentés Mézière ne sont pas connus.

[164] Hume a connu Franklin en Angleterre.

dogmatique des métaphysiciens du XVII[e] siècle. Il s'oppose donc à l'école de Herbert. La dimension philosophique du texte ne laisse planer aucun doute, comme en témoigne l'incipit :

> Les interlocuteurs, dans le dialogue suivant, sont *Hume* et *Herbert*. Lord *Herbert* vivant du temps de *Jacques 1^er^*; il publia un ouvrage que l'on pourroit appeler le *Déisme érigé en système*, et qu'il intitula *de veritate*. L'auteur des *Dialogues* suppose qu'il s'en repent, et se présente devant *Hume* dans la louable intention de le ramener à des notions plus orthodoxes concernant le Christianisme (*Abeille*, 1818 : 357).

Les deux personnages se confrontent sur la notion de « miracle ». Hume est celui qui n'y croit pas. Pour lui, ils sont « une violation de la nature » (*idem* : 358). Hume demande à Herbert de lui définir ce qu'il entend par « miracle ». Herbert répond qu'un « miracle est une action qu'il n'est pas au pouvoir humain ni de faire, ni d'expliquer » (*idem*: 357). Il est très difficile de connaître le gagnant de la joute oratoire puisque Mézière n'accorde à chacun que deux répliques. Mézière ne publie pas la conclusion du débat. Peu d'espace est accordé à la réplique de Hume, mais l'esprit du texte est clair : faire réfléchir le lecteur sur la valeur des mystères. Remettre en question l'intervention divine sur les lois de la nature, c'est faire de la philosophie. Avec le discours des « primitivistes[165] », que nous abordons maintenant, nous allons réfléchir sur l'influence des religions et de la science sur les sociétés anciennes. La liste des philosophes opposés au régime féodal cités par Mézière est assez longue : Voltaire, Diderot, baron d'Holbach, Mably, Naigeon et Rousseau, pour ne nommer que ceux-là. L'utopie du Cousin Jacques est inspirée des travaux de ces philosophes. Nous ne retrouvons pas, dans l'*Abeille,* un réseau référentiel équivalent pour la pensée ultra.

3.2.3 Les sciences humaines et le « primitivisme »

Dans l'*Abeille*, les réflexions libérales concernant le rôle de la religion dans les affaires de l'État s'expriment principalement dans les travaux en sciences humaines. Outre la science littéraire, nous retrouvons dans l'*Abeille* les humanités suivantes : la géographie,

---

[165] Nous désignons par« primitivistes » ceux qui s'intéressent aux sociétés dites « moins évoluées » que la civilisation occidentale et plus proches de leur origine.

l'histoire, l'ethnographie[166], l'archéologie et dans une certaine mesure, l'économie. Plusieurs de ces champs scientifiques se sont développés à la suite des campagnes militaires étrangères de la France et de l'Angleterre (Russie, Chine, Égypte, Inde, Amérique, etc.). Les découvertes effectuées lors de la campagne d'Égypte dirigée par Napoléon suscitent une importante « égyptomanie » en France. Ce n'est pas seulement l'histoire des Anciens qui intéresse les lecteurs, mais tout ce qui touche la « pureté » d'un monde primitif. Malgré le nouvel emballement pour le monde primitif, nous ne pouvons pas parler d'un courant « primitiviste » bien organisé. Voici néanmoins une définition générale du « primitivisme » en littérature : « Le primitivisme procède d'une présomption tout à fait commune selon laquelle l'autre est moins civilisé, moins pourvu en biens matériels superflus, donc, peut-être, moins encombré, plus proche de la vraie nature humaine » (*DITL*[167]). Le mythe du « bon sauvage » repris par les Philosophes des Lumières pour critiquer le rôle de l'Église et de l'État en est un bon exemple. Sous la plume de La Hontan, les réflexions contre la société occidentale sont énoncées par l'entremise d'un « sauvage éclairé » (Adario) ; l'auteur confie ainsi l'odieux de la critique sociale à un membre d'une société primitive, mais douée de raison. Chez Rousseau, le « bon sauvage », libre et heureux dans l'état naturel, est devenu esclave et malheureux par la faute de la société. Plus positif que Rousseau, Voltaire démontre dans l'*Ingénu* que les qualités naturelles du Huron se perfectionnent avec une éducation philosophique.

Dans le camp libéral, sous la Restauration, Bénichou constate un regain de popularité des travaux historiques consacrés à « l'homme primitif »; il les décrit comme des « voyages romanesques dans les civilisations passées » (1976 : 55). Ces travaux sont aussi des voyages dans l'espace, dans les régions peu connues. Bénichou constate l'importance de l'exotisme et de l'altérité dans ces constructions fictives où « chacun aborde le monde primitif par où il lui plaît ; il y a plusieurs demeures dans cette édénique maison : l'Amérique sauvage, l'Égypte et la Grèce antique, l'ancien Orient, l'Europe barbare » (1996 : 55). L'*Abeille canadienne* discutera de tous ces lieux « primitifs ».

---

[166] L'ethnographie est présentée parfois sous la forme de récits de voyage.

[167] La définition est tirée du site Internet « Dictionnaire international des termes littéraires ». www.ditl.info/arttest/art3602.php (consulté le 14 août 2006).

De son côté, Harpaz signale également la contribution de l'archéologie et de la géographie à la redécouverte du prestige des civilisations primitives : « Si l'archéologie est un itinéraire à travers le temps, la géographie est un voyage à travers l'espace. Les distances ont le pouvoir de conférer aux pays éloignés et inconnus le prestige des civilisations disparues ou la valeur primitive et intacte d'une humanité à l'aube de son histoire » (Harpaz, 1968 : 320). Comme le faisaient les Philosophes, les libéraux présentent dans leurs travaux de géographie des sociétés éloignées qui se sont développées à l'écart de la mauvaise influence des autorités civiles et religieuses occidentales. En histoire, ils cherchent chez les Anciens des origines à l'humanisme et à la laïcité d'avant la montée du christianisme.

À travers différents travaux d'ordre historique, les libéraux se dotent ainsi d'une genèse sous la forme d'une tradition pouvant rivaliser avec celle du christianisme. Les Ultras répliquent et renforcent leur position en montrant la beauté du sens du sacré chez les Anciens. Ce débat d'idées permet d'aborder les questions politiques dans les sociétés « primitives » sans aborder des considérations trop actuelles. Le tout permet de tenir les censeurs à distance, car on attribue aux Anciens les discussions politiques actuelles sous la forme d'un examen rigoureux et objectif de l'histoire.

Mézière s'approprie le « primitivisme » historique de l'époque en faisant intervenir des travaux concernant tous ces peuples primitifs qui envahissent les humanités. Les « primitivistes » se réclament donc de l'autorité scientifique pour formuler leur point de vue sur la religion, la science et les formes de gouvernement en décrivant certains aspects des sociétés anciennes, car « tout se tient en histoire » (Harpaz, 1968 : 146), ajoute Harpaz sur le même sujet. Le sujet principal débattu n'est pas nouveau, les libéraux cherchent surtout à illustrer le fait que la religion n'a pas sa place dans les affaires de l'État. En quelque sorte, ils « découvrent » les origines des Lumières chez les peuples primitifs et des exemples de révolutions « réussies ».

Les partis se lancent à cette occasion dans une guerre sémantique sur le mot « révolution ». Chez les libéraux, les révolutions sociales qui ont permis la démocratie en

Grèce, la fin des superstitions en Égypte et l'apogée du christianisme sont autant de points d'intérêt pour discuter, par analogie, de la Révolution. Pour les Ultras, « revenir au Moyen Âge et au christianisme, c'est renouer l'antique tradition de la monarchie légitime, en deçà des temps où certains excès ont préparé la Révolution » (des Granges, 1907 : 47). Les libéraux cherchent plutôt à identifier des révolutions qui débouchèrent sur des modèles démocratiques les plus proches de l'idéal républicain tout en effaçant les liens qui conduisent directement à la Terreur. À de multiples occasions ils signalent que les superstitions ont retardé la connaissance humaine et l'atteinte de la liberté.

En plus de discuter de la pureté des peuples dits primitifs, on se sert aussi de leur naïveté supposée pour leur mettre en bouche des observations politiques que ne se permet pas un citoyen « normal » ; ceci constitue une forme de distance culturelle. La « pureté » de la réflexion de ces peuples « d'ailleurs » permet aux polémistes de la Restauration de formuler de nouvelles utopies à partir du « mythe du bon sauvage » qui avait occupé les Philosophes. La représentation des peuples primitifs se fait toujours sous le mode du polémique. L'utopie est par essence une forme de critique sociale déguisée, comme c'est le cas dans l'*Utopia* de Thomas Moore, mais aussi chez La Hontan, Rousseau et Voltaire. Cette forme de discours permet d'échapper à la censure en décrivant un « ailleurs » idéalisé, un non-lieu fantaisiste, créant ainsi une distance avec les considérations actuelles. Bernard Andrès, qui s'intéresse aux utopies canadiennes, signale que pendant le XVIII[e] siècle, avec la notion d'utopie, « on passe de la construction fantaisiste d'univers sans lendemain à des projets raisonnés de sociétés qui ne manqueront pas (pense-t-on) de se réaliser bientôt » (2001 : 11). Formulés comme de véritables utopies, les travaux des libéraux décrivent des sociétés anciennes dont la structure politique rappelle l'idéal républicain. En quelque sorte, on récupère le discours des Lumières pour soumettre à nouveau l'idéal d'une société républicaine, mais en tirant des leçons des dérapages de la Révolution. Mézière publie à cet effet les travaux de Cuvier et les « Éléments » de la Grèce antique. Parfois, les sociétés primitives prennent la forme de dystopies[168] qui ont autant d'influence sur le destin républicain que les utopies, comme si on voulait changer le sort de l'Occident monarchiste. Les libéraux présentent habituellement le

[168] C'est le contraire de l'utopie. On nomme parfois contre-utopie la description d'une société fictive qui fonctionne mal.

Moyen Âge comme un recul de la civilisation, à cause de l'influence négative des prêtres qui replonge la société dans un univers de superstitions que les Anciens de l'Égypte, de la Grèce et de Rome avaient chassées des institutions publiques. Dans l'*Abeille*, l'utopie du Cousin Jacques est la démonstration la plus éloquente d'une construction utopique que l'on veut voir se réaliser, mais à distance (de la Terre à la Lune).

Un autre rapport de distance est aussi établi avec les textes d'ethnographie produits dans le cadre de récits de voyage. C'est l'exotisme des peuples contemporains, perçus comme primitifs, qui permet de discuter librement de leurs choix politiques. L'*Abeille* nous donne ainsi l'occasion de remonter le Nil, alors que le présent et le passé se côtoient, comme s'il s'agissait d'un voyage dans le temps. Les primitifs de l'Europe contemporaine sont présentés dans l'*Abeille* à travers un voyage dans « les Landes d'Aquitaine », un texte tiré de la *Ruche*. Le récit de voyage autour de la campagne de Russie, en plus de présenter les habitants de la région, discute des hauts faits militaires de l'Empire lors de la *Campagne de Russie*, un titre d'Eugène Labaume, et du « voyage d'un officier français, prisonnier en Russie », tiré du *Journal de Paris*. Autant d'occasions rêvées pour redorer le blason des héros de l'Empire, en mal de reconnaissance, dont le portrait a été terni depuis l'échec de Waterloo. Discuter de géographie à l'occasion de ces voyages scientifiques donne aussi de l'autorité à ces textes utopisants. C'est probablement ce qui motive Mézière à changer le titre du rêve moral du Cousin Jacques pour donner un titre plus proche du vocabulaire des scientifiques : « Quelques Notions sur la topographie de la Lune, et sur ses institutions. Extrait des voyages du fameux Cousin Jacques dans la lune ». Nous ne reproduisons pas le jeu typographique qui permet de mettre l'emphase sur la première partie du titre, avant la virgule.

3.2.4 L'histoire laïque contre la religion

Le discours primitiviste libéral est bien résumé par l'analyste de la première leçon de Cuvier. Il rappelle les propos du chercheur selon lequel « les sciences ont suivi chez les différents peuples la marche de la civilisation » (*Abeille*, 1818 : 192). Ce savant, spécialiste des sciences naturelles, cherche à faire la genèse de la civilisation occidentale d'un point de vue libéral. Il retrouve l'origine des Lumières dans la société égyptienne : « Quels furent les

peuples qui se civilisèrent les premiers ? Tout concourt à faire penser que c'est de l'Égypte que sont sorties les lumières, du moins celles qui se sont répandues en Occident » (*Abeille*, 1818 : 194). Puisque l'égyptologie attire beaucoup de lecteurs, la société primitive égyptienne retient beaucoup l'attention des journalistes d'opinion, car chaque parti cherche à tirer profit de sa popularité en identifiant les moments forts de sa culture. Son étude donne lieu à des joutes entre savants.

Ce texte ressemble beaucoup plus à un traité contre la superstition qu'à une analyse scientifique au sens propre : Cuvier y est d'ailleurs présenté comme l'homme qui distingue « la vérité de la fable » (*Abeille*, 1818 : 194). L'attaque qui clôt l'analyse est une fronde contre ceux qui, comme Rollin[169], vantent beaucoup trop l'Antiquité :

> Le cours de ce savant professeur promet des séances d'un grand intérêt pour tout homme qui cherche la vérité [...] Esprits jaloux qui ne vantent l'antiquité que pour dépriser leurs contemporains, et faire excuser leur ignorance ou leur paresse ; tyrans soupçonneux qui voudroient décourager la génération présente, et nous ramener à ces temps où il eût été impie de penser comme Galilée ! [sic] (*Abeille* : 196).

Ce résumé scientifique, tout droit sorti du progressiste *Journal de Paris*, revisite l'histoire en dénonçant, au passage, une Église qui freine la marche des Lumières et les peuples superstitieux dont les dogmes ont ralenti le progrès humain. La crédibilité du texte repose sur la crédibilité scientifique de Cuvier, l'un des plus grands scientifiques français. Comme nous pouvons le constater, les libéraux martèlent constamment les mêmes énoncés qui, à l'usure, s'inscrivent dans l'opinion publique.

La thèse « primitiviste » cherche ainsi à accorder des origines lointaines à l'humanisme, comme l'explicite Bénichou : « c'est que la foi des Philosophes ne peut se contenter d'attribuer à l'homme une grandeur tardive, fruit des siècles et du progrès ; il leur en faut une intrinsèque, un titre de noblesse natif de l'humanité, comme celui que la Genèse conférait à Adam » (1976 : 57). Le libéralisme peut ainsi rivaliser sur le terrain du christianisme en se dotant d'une tradition. Certains libéraux proposent une stratégie contraire.

---

[169] Comme nous l'avons indiqué au chapitre 1, le système d'éducation québécois s'inspira des travaux de Rollin.

Ils ne voient rien d'autre, chez les Égyptiens, qu'un peuple superstitieux. Le message demeure le même, la religion ralentit le progrès.

Les Ultras s'intéressent également à l'Égypte, mais c'est surtout le « poète primitif[170] » qui retient leur attention. Selon eux, tous les grands poètes de l'Antiquité avaient été formés en Égypte ; leur culture est tournée vers le divin, et non pas vers l'homme. Selon les théologues, « la poésie était le dépot des allégories sacrées » (*idem* : 54). Le paganisme des Égyptiens n'était pas décrié par eux, au contraire : les Ultras étudiaient leur sens du mythe, de la fable et le « contact direct de l'homme ignorant avec les grands faits de la nature » (*idem* : 53). C'est bien à partir de cet aspect de la société égyptienne que certains libéraux vont contre-attaquer en taxant ce peuple de superstitieux. L'antinomie entre la pensée ultra et l'humanisme libéral est donc bien représentée dans les travaux sur l'Égypte. Évidemment, Mézière ne rate pas l'occasion de diffuser le point de vue libéral.

Lorsque les Phéniciens sont comparés aux Égyptiens dans l'*Abeille*, nous constatons assez aisément quelle doctrine anime l'historien des « Élémens de l'histoire ancienne[171] » : « Malgré leurs lumières et leur commerce, les Phéniciens eurent des superstitions, mais beaucoup moins que l'Egypte » (*Abeille*, 1818 : 219). Ces éléments font partie de la plus longue suite d'extraits d'ouvrages scientifiques publiée par Mézière (sept extraits pour un total d'environ 41 pages sur 480). Nous avons affaire à un historien libéral qui cherche aussi l'origine des Lumières tout en condamnant l'obscurité des dogmes. Dans les premières pages de l'extrait, un certain enthousiasme à l'endroit de la religion peut créer des malentendus et des difficultés d'interprétation, ce qui n'est pas un cas isolé dans l'*Abeille*. Les libéraux abordent fréquemment et positivement la position religieuse de certains peuples, soulevant même plusieurs avantages du monothéisme. Des libéraux y voient même un amenuisement des superstitions par rapport au paganisme. D'autres y voient au contraire une perte de liberté. Selon Bénichou, les libéraux se voyant exempts d'attaches dogmatiques entretiennent une plus grande liberté avec les sujets de la foi et leur discours est moins contraignant sur le

---

[170] L'intérêt des Ultras pour le poète primitif est très bien expliqué par Bénichou (1996).

[171] Texte anonyme. Mézière prétend que cette suite d'extraits d'un ouvrage historique provient des *Cours d'études* rédigés pour l'école militaire de France. Nous n'avons retrouvé aucune trace de ces *Cours*.

plan religieux. Il ne faut donc pas se surprendre des références à ce sujet dans des textes comme celui sur la leçon de Cuvier, la conférence de Tissot, les « Élémens de l'histoire ancienne » ou l'utopie du Cousin Jacques.

Ces « éléments d'histoire ancienne » s'intéressent d'abord, comme nous venons de le constater, à la religion chez les Égyptiens. On y dénonce plusieurs aspects de leur superstition, dont leur polythéisme qui corrompait la science, et particulièrement leur médecine. Le lecteur pourrait croire à une thèse Ultra lorsque l'auteur aborde l'idée du Dieu unique, mais c'est bien la dénonciation de la superstition qui est l'objectif de sa stratégie : « Les premières idées d'un Dieu unique, à qui l'homme doit son amour et ses hommages, furent effacées par les fantômes de l'imagination et de la peur » (*idem* : 182). Le premier extrait s'achève sur une attaque directe contre l'occultisme de la religion, en rappelant l'une des fiertés de l'humanisme : « Quand on connut [chez les Égyptiens] les caractères alphabétiques, une des plus belles inventions de l'esprit humain, les prêtres conservèrent l'usage des hiéroglyphes, afin de cacher leur science au vulgaire » (*idem* : 185). Ceci va évidemment à l'encontre de la démocratisation du savoir. Quelques phrases plus loin, l'auteur anonyme ajoute : « [ce peuple] étoit mou, lâche, superstitieux, esclave de ses préjugés » (*ibidem*). Les autres extraits de cette suite, la plus longue de l'*Abeille*, se révèlent encore plus conformes au libéralisme classique.

La question religieuse s'efface dans les autres extraits de cette suite pour céder le pas à l'étude des gouvernements dans la Grèce antique et à la rivalité entre les villes. Les champs lexicaux utilisés par l'auteur sont significatifs pour notre étude du discours républicain de l'*Abeille* : liberté, république[172] et révolution sont tous des champs largement exploités par Mézière. Nous les retrouvons dans des expressions qui qualifient le peuple de la Grèce : « ces braves républicains », ces « hommes libres » ou ceux qui « respirent la liberté ». Cette suite d'extraits sur les peuples « primitifs » anciens permet à Mézière de propager à nouveau plusieurs des concepts clés du républicanisme.

---

[172] Nous verrons par contre que toutes les occurences du mot « république » sont retirées du texte du Cousin Jacques.

3.2.5 La critique ultra et science linguistique

La réplique Ultra se fait entendre en France concernant cette habitude des libéraux de chercher à redorer le blason de la Révolution en niant ses effets. Puisque l'*Abeille* ne fait pas un suivi chronologique du débat français, nous retrouvons cette critique Ultra dans la première livraison du journal. C'est par l'entremise de l'analyste ultra, A. L., de la « Traduction en vers des *Odes* d'Horace, par E. A. De Wailly, livres I et II, Chez Didot l'aîné, à Paris » que nous retrouvons la riposte contre le jargon révolutionnaire[173]. Il s'agit ici d'un texte critique de la traduction commentée des *Odes* d'Horace par Etienne-Augustin de Wailly. Ce dernier est à la fois linguiste et journaliste. Il a participé avec son père, l'éminent grammairien Noël-François de Wailly, à d'importants travaux sur la réforme de la grammaire et a jadis participé à l'important *Mercure de France*, mais il n'y écrit plus depuis 1810. Comme nous l'avons examiné dans l'introduction de l'analyse de l'*Hermite* de Jouy, A. L. signifie clairement qu'il existe une forme nouvelle de critique (libérale) qui juge un ouvrage « pour nous étaler ses opinions littéraires et un luxe de réflexions dont nous n'avons que faire » (*idem* : 30). Par « réflexions », l'auteur sous-entend l'habitude des libéraux de se livrer à des digressions philosophiques. Contrairement à ce que nous retrouvons dans l'analyse du texte de Jouy, nous avons affaire cette fois à une forme plus traditionnelle d'analyse de textes. A. L. examine systématiquement plusieurs extraits de la traduction de Wailly. Le fait que ce texte procède selon une démarche scientifique plus soutenue renforce la mise en scène de l'érudition dans l'*Abeille*. Dès le premier regard, nous voyons toutes les citations tirées de la traduction de Wailly. En effet, l'auteur s'appuie véritablement sur le texte pour livrer sa critique.

L'attitude ultra concernant la traduction systématique des poètes sacrés se reflète bien dans l'analyse de A. L. Après s'être livré à un examen sérieux de plusieurs passages des *Odes*, A. L. constate d'entrée de jeu que la traduction est maladroite. Plusieurs reproches sont adressés à propos de l'obstination de Wailly à traduire la poésie sacrée. Par sa traduction, Wailly brisait le sens du dogme, du mystère et du sacré qui sont chers au christianisme, alors que, visiblement, l'analyste de la *Ruche* cherche à les défendre. Les libéraux cherchaient alors

[173] La missive contre ce jargon par A. L. est citée au premier chapitre.

à démocratiser le savoir alors que les Ultras résistaient à cette démarche laïque. A. L. arrive évidemment à la conclusion que la poésie latine ne se traduit pas, le sacré doit rester intact, il faut seulement l'imiter : « On peut traduire les prosateurs, mais il faut imiter les poëtes » (A. L., *Abeille*, 1818 : 35). Seuls ceux qui se sont initiés à la langue latine peuvent goûter les vers d'Horace, précise aussi l'auteur, comme quoi les prêtres égyptiens ne sont pas les seuls à cacher leur science au vulgaire. La suite de l'*Abeille* tâche de vanter la démocratisation de la science.

Ainsi donc, Wailly père et fils s'intéressent à la modernisation de la langue, ce à quoi s'oppose la *Ruche* qui résiste au vent de modernité en conservant l'ancienne graphie. Alors que le remplacement de la graphie « oi » vers « ai » bat son plein (les « françois » devient les « français »), le conservatisme de la presse Ultra résiste au changement vers le pouvoir bourgeois qui impose de plus en plus sa langue. Mézière se campe, lui, dans une pratique conservatrice et transforme la graphie moderne des textes libéraux vers l'ancienne. Le texte du Cousin Jacques, qui date de 1793, utilisait déjà les formes modernes, ce que Mézière s'empresse de modifier. Nous connaissons bien la position de l'auteur de la *Ruche* qui, dans un autre texte que nous avons cité en partie, s'attaque à l'argot révolutionnaire (nous avons déjà cité A. L. à ce sujet[174]).

Qu'il soit libéral ou Ultra, un texte dont la forme procure à l'*Abeille* de telles apparences scientifiques est utile pour la suite du journal.

---

[174] Nous rappelons la citation en la complétant :

> « La révolution ne s'est pas contentée de détruire nos institutions et de bouleverser nos mœurs. Comme dans l'état social tout est lié, la langue Française s'est fortement ressentie de la confusion qui régnoit par-tout à cette époque. Nos grammairiens révolutionnaires, aussi barbares dans leurs expressions que dans leur conduite, violoient les règles du discours comme les principes de la morale. [...] S'ils eussent plus longtemps souillé notre pays de leur honteuse tirannie, d'un côté ils nous eussent fait rétrograder, par leur informe jargon, vers l'enfance des sociétés, tandis que de l'autre, leur férocité nous eût entraînés vers ces temps de dégradation et de décadence, où vont quelquefois se perdre les empires les plus civilisés » (A. L., *Abeille* : 22).

3.3 Les sciences exactes

Le cas des textes traitant de sciences exactes doit être étudié à part, car Mézière n'en puise aucun dans la presse française d'alors. Il a plutôt recours à la presse anglaise, ou directement aux ouvrages scientifiques français qui répondent donc, selon lui, à une exigence canadienne. Les productions de cette nature sont beaucoup plus rares dans l'*Abeille* et l'essentiel réside dans une série d'articles consacrés à l'œuvre du célèbre professeur de mathématique et de minéralogie français, François Sulpice Beudant. Le texte est cependant tiré du périodique londonien *Journal of Science and the Arts* et traduit vraisemblablement par Mézière, qui signe le dernier extrait. Mézière ne signale pas le nom de l'auteur original. Le titre traduit est « Essai d'un cours élémentaire et général des sciences physiques ». Ce titre est un faux mais il est largement répandu. Le titre véritable de l'ouvrage est *Traité élémentaire de minéralogie*. Nous retrouvons un extrait de cet article dans trois livraisons du journal. Toujours est-il que Mézière intervient, en tant que narrateur, pour préciser des points d'analyse :

> Mr. Beudant ne laisse pas de rendre raison de tous les phénomènes par la dernière [théorie]. C'est ce qui paroît fâcher un peu le critique Anglois, qui reproche d'ailleurs à Mr. Beudant d'avoir attribué trop de vertus au magnétisme... » (H. M., *Abeille,* 1818 : 148).

Sur le plan politique, le texte a peu d'intérêt. Par contre, en diffusant des productions scientifiques, Mézière prend pour modèle les journaux d'opinion français qui diffusent aussi des textes sérieux pour camoufler le contenu politique.

Seuls deux autres textes appartiennent vraiment à cette catégorie de sciences exactes. Nous retrouvons d'abord celui nommé « Géométrie et physique », publié anonymement dans le troisième numéro de l'*Abeille*. Ce texte donne des renseignements concrets sur les systèmes appliqués en France pour mesurer des poids, des monnaies, mais aussi des systèmes permettant de baliser la nature comme différentes façons de mesurer les jours ou de diviser la terre.

Quant à l'autre production scientifique, « Physique : du Thermomètre », son choix est plus étonnant. Le texte est assez vieux, avant 1793, ce qui est considérable sachant que Mézière veut publier uniquement les nouvelles découvertes scientifiques. Le texte est signé Bailly : l'illustre scientifique et homme politique français Jean-Sylvain de Bailly. Peut-être Mézière voulait-il souligner la mémoire de Bailly, très engagé en politique pendant la Révolution. Il est nommé maire de Paris après la prise de la Bastille. En 1791, il a démissionné après avoir fait déclarer la loi martiale et fait tirer sur des manifestants venus déposer une pétition exigeant la déchéance et le jugement du roi. Il fut arrêté en 1793 et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Si Bailly est un scientifique respecté pour ses travaux de physique, ses positions politiques ont fait oublier l'homme de science qu'il était.

3.3.1 Les titres scientifiques

Le choix des titres est essentiel pour connoter l'érudition du journal. Mézière généralise d'ailleurs le recours aux attributs de la science dans les titres. Il n'hésite pas à les reformuler carrément si besoin il y a. Les titres, qui sont habilement rappelés dans une table des matières publiées sur les troisièmes pages de couverture, interagissent les uns avec les autres. Des termes comme « physique », « réflexion », « analyse » et « topographie » donnent du poids à la dimension scientifique du menu. Par une forme de contamination, l'attention sera moindre sur les fausses analyses. Pour donner un exemple, voici un extrait de la table des matières du septième numéro de l'*Abeille*, 3e page de couverture :

> Suite des *Eléments de l'Histoire ancienne &c.* .....page 252
> Suite de *Quelques notions sur la Topographie de la Lune, et sur ses institutions*...page 256
> Physique. –Du Thermomètre..... 266.

Malgré les apparences, un seul titre est un article de science véritable, celui traitant de physique que nous venons de traiter. Nous avons étudié le premier texte qui formule sous une forme historique les idéaux libéraux chez les Égyptiens et les Grecs. Les « Quelques notions sur la topographie », le titre modifié puis abrégé du Cousin Jacques, n'a aucune valeur scientifique.

L'incipit de cette fiction dans la version de Mézière[175] s'ouvre sur un débat impliquant les savants modernes. Ceux-ci réfléchissent aux explications de Copernic concernant la distance entre la Lune et la Terre. Rapidement la fantaisie gagne sur la science dans ce récit du Cousin Jacques, notre fameuse utopie républicaine. Non seulement Mézière choisit de débuter par un extrait qui réfléchit sur la science, mais il en transforme radicalement le titre. Le titre original est *La Constitution de la Lune, rêve politique et moral.* Si Mézière avait choisi de publier celui-ci, il y a fort à parier que Beaulieu et Hamelin n'auraient pas commis leur lecture de l'*Abeille,* lorsqu'ils comparent le menu et le prospectus du journal avec la table des matières pour en faire un véritable outil de science et de littérature au menu varié[176]. L'organisation générale de la science dans le journal permet de tels coups de force.

Déjà, cette transformation radicale du titre nous a donné maille à partir pour retrouver le texte original, car la stratégie de Reigny diffère de celle de Mézière, car celui-là affichait clairement ses réflexions philosophiques. Ce nouvel intitulé est étroitement relié à la mise en scène d'un débat entre scientifiques, que Mézière choisit comme incipit :

« Quelques Notions sur la topographie de la Lune… »

> La Lune n'est pas précisément une planète ; et les astronomes de France se sont constamment trompés en la comptant parmi les sept planètes connues jusqu'à la découverte d'*Herschell,* qu'ils comptent à présent pour la huitième (Cousin Jacques, *Abeille*, 1818 : 231).

Nous pouvons observer ici la transformation du discours républicain entre l'époque des Lumières (Reigny) et celle de la Restauration (Mézière et les libéraux). L'intervention de Mézière a pour effet d'effacer significativement la perception politique de cette propagande. Dans le cas de l'original, le titre, l'exergue, les réflexions de l'auteur données en guise de préface et le premier paragraphe constituent tous des réflexions d'ordre philosophique sur la

---

[175] Pour ce faire, Mézière coupe la préface et le premier paragraphe de l'incipit.
[176] Nous rappelons la citation : « Mézière tint parole. Les tables des matières de son journal nous révèlent la diversité de son contenu » (Beaulieu et Hamelin, 1965 : 54).

monarchie, la république et la révolution (voir appendice D pour voir la transcription de l'original et l'appendice E pour le tableau des modifications). Pour cette raison, Mézière les retire de sa version. Lors d'un balayage rapide des deux versions, le premier aperçu est franchement contrasté. Sur le fond, il s'agit explicitement d'un texte républicain.

Une lecture intégrale du Cousin Jacques donne du crédit à la lecture de Maximillien Bibaud qui voit dans le périodique de Mézière un républicanisme outré. Fauteux, pourtant le seul à prétendre avoir lu toutes les lignes du journal, s'est peut-être laissé influencer par la stratégie de l'éditeur de l'*Abeille*, car il n'y voit rien qui puisse déranger les loyalistes les plus chatouilleux.

3.3.2 Les notes infrapaginales

Une autre méthode utilisée par notre éditeur pour consacrer le caractère scientifique de son journal c'est bien la gestion de la note de bas de page, qui, bien qu'en caractère plus petit, est néanmoins très visible pour l'œil furtif, car elle se situe en retrait du corps du texte. Si le rôle des notes est surtout d'ajouter des précisions ici et là pour compléter l'information donnée dans les textes, toutes sont autant de moyens de peaufiner la perception érudite du journal, mais aussi d'en diriger l'idéologie.

Plusieurs notes décrivant l'ouvrage dont il est question sont rédigées par Mézière. Dans la note suivante, par exemple, il mise sur la précision du texte : « Ces *Élémens* faisant partie d'un *Cours d'études* rédigé pour l'École Militaire de France, ne sauroient être assez recommandés à l'attention de nos jeunes lecteurs, à cause de l'ordre et de la précision qui y règne » (*Abeille*, 1818 : 178). Cette phrase fait écran à l'appréciation politique de Mézière envers « cette portion de l'Europe si recommandable « par l'héroïsme de la liberté... » » (*ibidem*), que nous avons déjà citée. Avec la note accompagnant l'étude primitiviste les « Landes d'Aquitaine », la rédaction souligne l'intention érudite du texte qui « est extrait d'un ouvrage scientifique de Mr. Pierrugues[177] de Bordeaux » (*idem* : 129).

---

[177] Dans une note infrapaginale (p. 129), Mézière signale que le texte « Des Landes d'Aquitaine » est tiré de l'ouvrage *Essai sur le département de la Gironde*, du savant nommé Pierrugues. Mézière donne

La plus explicite des notes est celle faisant la présentation des extraits de l'analyse de Beudant. Dans celle-ci, l'*Abeille* mise sur la crédibilité scientifique de la revue d'où le texte est repris :

> Nous recommandons bien particulièrement la lecture de cet aperçu à nos jeunes compatriotes : nous l'avons extrait et traduit presque littéralement d'un ouvrage périodique, publié à Londres [...] intitulé « The Journal of Science and the Arts, edited at the Royal Institution of Great-Britain. » Quand les savans Anglois accordent leurs suffrages à une production scientifique, on peu s'en rapporter volontiers à leur jugement sur le mérite de cette production. – Celle de Mr. Beaudant mérite donc d'occuper une des premières places parmi les livres destinés à l'instruction de la jeunesse (*idem* : 57-58).

Recourir à la science étrangère permet de prendre ses distances du débat qui se déroule dans les journaux scientifiques français. Encore cette fois, le travail critique du traducteur n'est pas à négliger dans cette affaire. En mettant autant d'aplomb à faire reconnaître la dimension scientifique de ce texte, Mézière agit ici comme s'il était en mal de science, comme si son journal n'était pas crédible sur ce plan[178].

3.3.3 Le glissement vers les utopies

Peut-être que désirer autant initier la jeunesse à la science, comme le fait l'*Abeille*, relève déjà du domaine de l'utopie ; surtout avec une structure scolaire conservatrice dirigée en bonne partie par l'Église. C'est précisément la tendance qu'il essaie de renverser dans son prospectus en présentant un Canada en plein changements, comme s'il subissait une métamorphose générale. Mézière nage en pleine uchronie en transformant le Canada actuel

---

probablement un extrait de l'article publié aussi dans la *Ruche d'Aquitaine*. Mézière tait le nom de la *Ruche*. Il est difficile de dire si le texte est soumis à une intervention critique. Nous n'avons pas obtenu la livraison de la *Ruche* dans laquelle le texte se termine. Nous savons que Mézière retranche des passages peu significatifs pour le débat littéraire. Néanmoins, l'auteur (nous ignorons donc s'il s'agit ici de Pierrugues) discute des formes de gouvernement romain qui ont façonné la Gironde. L'auteur fait aussi des parallèles avec les hommes qui gouvernent la France actuellement. Peu d'éléments permettent de connaître l'opinion de l'auteur. L'auteur signe « N. » dans la *Ruche*. Un autre texte de Pierruges, « La Banque de Montréal », est aussi signé de cette initiale. De plus, on traite des sauvages d'Amérique dans ce dernier texte.

[178] Voir la critique de Duvernay à ce sujet dans la *Gazette des Trois-Rivières*.

en un état beaucoup plus évolué qu'il ne l'est vraiment. Sa présentation quelque peu gonflée de ce Canada assoiffé de science et de lettres plonge le lecteur dans un cadre utopisant qui n'avait pas son pareil en France à l'époque qui nous occupe.

Cette stratégie s'inscrit dans une tentative pour redorer l'image du concept de « révolution », comme si Mézière essayait de faire germer à nouveau le républicanisme au Canada, et la diffusion de l'utopie du Cousin Jacques en devient le point névralgique. Par ce texte, le Cousin cherchait à promouvoir le rêve moral de la Révolution sur un ton humoristique alors qu'il prenait une tournure dramatique en pleine Terreur. Mézière réactualise le texte à l'adaptant à la condition canadienne française.

Cette utopie, en décrivant une révolution idéalisée, paraît comme un petit modèle à suivre pour réussir sa république en misant surtout sur la tolérance qui réunit la religion et la laïcité. Évidemment, selon la formule utopique, son histoire se déroule au temps présent sur la Lune – « l'ailleurs » à la Cyrano de Bergerac[179]. Les facteurs temporels étant toujours significatifs dans une utopie, l'auteur démontre ici que la révolution idéale est possible à l'heure actuelle, dans un lieu isolé. La Lune est malgré tout accessible, car elle est le point de ralliement de plusieurs peuples du système solaire, en plus de notre représentant terrien, le Cousin Jacques. Elle se présente en quelque sorte comme un laboratoire social et le Cousin entend répondre aux questions soulevées par les scientifiques par son analyse de différentes cultures.

Mézière publie la description détaillée de l'Empire lunaire, incluant son histoire révolutionnaire et la structure de la société républicaine, en retouchant à peine le texte. Parmi les changements nécessaires pour sa diffusion canadienne, il circonscrit le cadre scientifique afin de le formater à l'ensemble du journal afin qu'il ne se démarque pas trop. Il semble avoir réussi son pari, mais le troisième extrait annoncé ne verra pas le jour.

---

[179] En référence à *L'Autre monde, ou les États et Empires de la Lune* de Cyrano de Bergerac (c1650).

Enfin, nous n'avons trouvé aucune trace de la circulation française ou canadienne de ce texte depuis les troubles révolutionnaires, Mézière en a organisé et planifié la diffusion pour replonger concrètement son lecteur dans l'univers révolutionnaire. Aucune critique de l'*Abeille* n'en fait davantage mention. C'est encore ce qui le démarque de la presse libérale, et qui fait de lui un éditeur beaucoup moins paresseux que ne l'a dessiné Fauteux ; surtout qu'il ne se contente pas de re-publier ce texte, il le modifie. Il soutire le maximum de contenu philosophique que son journal pouvait absorber sans s'attirer d'ennuis. Un autre article exploite aussi le succès d'une révolution, mais celle-ci est beaucoup plus réelle et est observée selon une pratique journalistique plus conforme. Il s'agit de « l'esquisse de la révolution de l'Amérique espagnole », que nous avons déjà présentée, qui contribue à faire renaître l'utopie républicaine en Amérique en cernant les points communs entre l'actualité politique et l'idéal révolutionnaire. La distance entre la fiction et la réalité s'en trouve ainsi réduite.

3.4 Resémantisation des utopies

Sans avoir concrètement abordé la question, nous avons beaucoup traité de resémantisation jusqu'ici. Nous entendons par la resémantisation l'action de redonner un sens nouveau à un concept, à un mot, à un groupe de mots ou à un texte entier ayant déjà été publié. Les études portant sur la resémantisation s'intéressent évidemment au sens, à son évolution dans le temps et dans l'espace (l'ailleurs). Par exemple, certains chercheurs étudient la diffusion d'une langue dans le monde. Dans le contexte de la francophonie, on peut observer, par exemple, la transformation de la signification des mots hors du contexte de la France. Ceci peut s'appliquer aux transformations discursives des utopies révolutionnaires dans le Canada des années 1815.

C'est en quelque sorte ce que nous cherchons à révéler avec la signification du terme « révolution » dans un contexte canadien, une façon de remettre à l'ordre du jour les principes républicains dans un climat bien différent de celui qu'il était à l'époque des Lumières. Pour les Canadiens, comme c'est aussi le cas en France, ce signifiant (révolution) est fortement connoté par le dérapage de la Révolution française. Dans leur propagande, les

Ultras entretiennent la signification de l'horreur qui est alors associée non seulement au signifiant « révolution », mais tout autant à ce qui en est la cause. Ainsi, le républicanisme, la Philosophie, la raison, l'athéisme, l'humanisme, etc. sont autant de fondements qui ont détruit l'idéal Ultra. C'est bien à la symbolique du mot « révolution » que s'attaqueront les libéraux en France, et Mézière au Canada, pour le décharger de l'horreur à laquelle il est associé. Mézière publie ainsi des productions étrangères contemporaines (France et Angleterre), mais parfois il donne un second souffle à des auteurs presque oubliés qui se sont attaqués à la perception de la Révolution sous la Terreur. Le cas le plus significatif de resémantisation est l'utopie du Cousin Jacques.

La resémantisation se trouvant omniprésente dans l'*Abeille*, nous n'ambitionnons pas d'en dresser un portrait complet, surtout que l'univers du sens se joue ici dans un système du double langage et de la polysémie. Nous allons maintenant circonscrire notre travail autour de deux textes au cœur desquels il est directement question de la resémantisation du concept de « révolution », bien que, comme nous l'avons vu, le terme se retrouve utilisé dans différents contextes, comme celui de la religion chez Mézière.

C'est sur le ton de l'austérité scientifique que sera dressé l'« Esquisse *de la révolution de l'Amérique espagnole* » qui traitera de l'état d'insurrection qui gagne toutes les colonies espagnoles en Amérique. L'univers fantaisiste du Cousin Jacques[180] met en scène un peuple lunaire républicain sublimé. Puisque nous ne connaissons aucune réaction à ces textes au Canada, nous ne pourrons pas traiter de leur réception. Seule l'analyse des interventions de Mézière sur l'original nous procure de précieux renseignements sur l'état des conditions d'énonciation canadiennes de la période. La récurrence de certaines ratures laisse deviner des sujets dont il ne fallait pas parler. Parmi les ratures les plus significatives, le mot « république » est rayé et l'adjectif « pauvre » n'est plus attribué au clergé. Par contre, le mot « révolution » est omniprésent. Nous avons vu les efforts consacrés à son intégration dans le discours du journal afin de le dissocier du républicanisme, tout comme Mézière retire les associations directes entre la République lunaire et la politique européenne. Toutefois, le

[180] L'appendice D est une transcription du texte original comprenant les variantes apportées par Mézière.

texte ne perd à peu près rien de sa charge polémique et la compréhension du texte ne s'en trouve pas significativement réduite.

3.4.1 L'esquisse d'une révolution

Contrairement à l'utopie du Cousin Jacques, qui est une fiction positive mettant en scène une république réussie obtenue grâce à une révolution pacifique, « l'Esquisse *de la révolution de l'Amérique espagnole, ou récit de l'origine, des progrès et de l'état actuel de la guerre* » est plutôt une analyse d'une vraie révolution en cours. En quête de crédibilité, cette analyse française d'un texte anglais rencontre somme toute les marques de la propagande libérale. Les belligérants sont les patriotes sud-américains et les royalistes espagnols. La publication de ce texte demeure ainsi peu engageante dans la mesure où l'indépendance dans le Sud américain se fait aux dépens de la métropole espagnole, et non pas de l'Angleterre ni même de la France.

Comme s'il s'agissait d'un message adressé directement à ses lecteurs, le journaliste décrit l'indépendance des colonies espagnoles comme inévitable et il expose les éléments qui lui permettent de conclure à cette évidence. Parmi ceux-ci, le sentiment général du peuple détermine la destinée des colonies : « ... il paroît raisonnable de supposer que l'esprit d'indépendance est trop généralement répandu dans les colonies espagnoles pour qu'on puisse s'y opposer longtemps » (*idem* : 145). C'est une stratégie qu'exerçait déjà Mézière dans ses propagandes des années 1790 alors qu'il attribuait un fort sentiment d'indépendance aux Canadiens. L'auteur martèle donc l'idée selon laquelle on ne peut pas combattre les forces du destin. En ce sens, l'épigraphe latine donnée en guise d'exergue annonce l'esprit qui anime l'auteur : « Fata viam invenient[181] », ce qui signifie « Les destins trouveront leur voie ». Mézière cherche-t-il à raviver la flamme de liberté chez certains de ses compatriotes, lui qui a beaucoup regretté le non-engagement des Canadiens dans la cause républicaine dans les années 1790 ?

---

[181] Tiré de l'*Enéide* de Virgile (non mentionné dans le texte).

L'atteinte de la liberté ne se présente pas comme un parcours facile, mais plutôt exigeant et parfois sanglant. L'effort semble donner des résultats probants si l'on en croit l'analyste. Comme bien d'autres, ces révolutions en cours ont échoué dans un premier temps, à la fin du siècle dernier. Leur réussite actuelle est l'aboutissement d'une maturité et de longues réflexions. Un échec comme celui de la Révolution française paraît sous cet aspect comme une étape normale à l'atteinte des objectifs suprêmes.

Les Américains (du sud) ont aussi profité des difficultés politiques que connaissait alors l'Espagne : « l'occasion étoit favorable aux Américains pour conquérir une liberté dont le désir ne paroissoit pas éteint dans leurs cœurs » (*Abeille, 1818* : 143). La révolution cause malgré tout des guerres déchirantes avec la mère-patrie, mais les insurgés ne sont pas les seuls à profiter de l'indépendance, car le nouvel État place la tolérance au-dessus de tout, un concept qui retiendra les suffrages de plusieurs articles du journal :

> Attachés par tant de liens à la mère patrie, enthousiasmés par la noble résistance des Espagnols au joug qu'on voulait leur imposer malgré eux, touchés de la position douloureuse de la famille royale, ces hommes généreux refusent d'agir d'abord dans leur propre intérêt ; mais [...] tous les gouverneurs espagnols de ces colonies semblent disposés à jurer fidélité à l'étranger qui a envahi la métropole, parce qu'ils conservent leurs emplois dans ce nouvel état des choses (*ibidem*).

Ce texte sous-entend la participation de la France à la libération de certaines colonies espagnoles, mais l'auteur évite de le formuler expressément. Dans ce passage, les bons sentiments sont attribués aux révolutionnaires qui ne répètent pas les erreurs de la Révolution française et ne sombrent pas dans la Terreur. Voilà que l'utopie devient réalité et que le rêve républicain est réactualisé.

3.4.2 Présentation du Cousin Jacques

En ayant recours à l'épithète « Cousin Jacques », Louis-Abel Beffroy de Reigny (1757-1811) fait sien le ton de la familiarité pour mettre son public à l'aise. L'utilisation d'un prénom et d'une marque de proximité familiale comme nom de plume rappelle un peu la sympathie avec laquelle l'un des pères spirituels de la Révolution, et adepte de l'égalité, se

fait plus « Jean-Jacques[182] » que Rousseau. Ceci a pour effet de ne pas trop prendre au sérieux ses propos. Le Cousin est l'auteur qui faisait rire sous la Terreur, aussi prolifique qu'utopiste reconnu, il est aussi un homme de la Révolution. Ses pièces de théâtre lui valent sa renommée, des farces de circonstances surtout, qui connurent un fort mais bref succès. Il édite aussi un journal nommé *Les lunes*, une *Correspondance du Cousin Jacques* et un *Dictionnaire néologique des hommes et des choses de la Révolution*, qui fut supprimé par la police rendu à la lettre « c ». Enfin, il a commis des ouvrages de fiction assez étranges, dont notre *Constitution de la Lune, rêve politique et moral* (1793). Plusieurs de ses œuvres sont reconnues en tant qu'utopies par la communauté scientifique et les grandes bibliothèques. Nous avons d'ailleurs retrouvé la version originale de la *Constitution* dans le catalogue « utopies en mode image » de Gallica, la bibliothèque numérique de la BNF (Bibliothèque nationale de France). Reigny obtient même son entrée dans l'*Encyclopédie de L'Utopie* qui le présente comme un trésor pour les chercheurs en le décrivant dans ces termes :

> On lui doit un très grand nombre de brochures, saynettes, poèmes, pièces de théâtre, discours, romans, nouvelles, périodiques, où la fantaisie se présente souvent sous une forme qui enchanterait les chercheurs actuels [...] On lui doit des inventions amusantes, astuces typographiques ou autres (pages toutes blanches ou toutes noires, texte imprimé à l'envers) [...] Et dans tout ceci, à profusion, une imagination conjecturale à faire rêver (Versins, *Encyclopédie de l'Utopie* : 209).

La pièce *Nicodème dans la lune ou la Révolution pacifique* demeure l'œuvre qui le fit reconnaître en tant qu'utopiste. Son titre résume à lui seul l'esprit de cet auteur qui voulait donner une image positive à la Révolution et au républicanisme pendant que se jouait la Terreur, une œuvre connue du public français[183]. Paul Ginistry démontre la bonne humeur qui régnait déjà dans son périodique entre 1785 et 1787 :

> ... c'est le pittoresque « Cousin Jacques » (Abel Beffroy de Reigny), qui salue avec des transports de belle humeur l'aurore de la Révolution dans les Lunes, « journal comme on n'en a jamais fait », où il se pique de donner des leçons de gaieté. Les

---

[182] Reigny l'interpelle d'ailleurs pour soutenir son propos : « Et toi, *Jean-Jacques*, qui demandes vingt fois de suite, dans ton *Emile, aux législateurs des nations, comment ils suppléeront jamais aux ressources du christianisme !* » (1793 : 28).

[183] Nous ignorons si elle circule au Canada.

> Lunes se transforment en Courrier des Planètes, où le « Cousin Jacques » vaticine avec la même candeur (*Anthologie du journalisme*, Bibliotheq.net[184]).

L'enthousiaste *Constitution de la Lune, rêve politique ou moral* s'inscrit dans le même registre, mais ici, Reigny s'oppose à la tyrannie jacobine en proposant une république tolérante et pacifiste. Ses quelques 302 pages contiennent aussi de nombreuses réflexions philosophiques.

Sans pouvoir faire l'examen minutieux de sa réception, nous devons au minimum porter notre attention sur quelques éléments qui la distinguent des autres textes publiés dans l'*Abeille*. Comme c'est le cas avec l'extrait de Bailly, nous avons affaire à un texte publié pendant la Révolution et non pas sous la Restauration. Le régime de censure n'était pas le même : celui de la Terreur étant beaucoup plus arbitraire. La censure n'a pas ennuyé Reigny outre mesure. Son ton badin, il publiait surtout des « Vaudevilles », lui vaut principalement la paix avec les autorités, ce qui sert bien Mézière. Il avait un autre avantage beaucoup plus significatif avec ses relations très influentes. Son frère, Louis-Etienne Beffroy, était membre de la Convention. Louis-Abel fut aussi condisciple de Desmoulins et Robespierre, qu'il côtoyait très certainement en étant aussi membre du cercle très restreint d'intellectuels nommé les Rosatis, dont le rite d'initiation est nommé en son honneur : « Rite du Cousin Jacques ». Foucher et Lazarre Carnot en font aussi partie. Dans ses *Confessions*, Jacques Salbigoton Quesné souligne l'importance de sa liaison avec Carnot :

> J'eus alors occasion d'aller chez Beffroy de Reigny, auteur facétieux qui déguisait son nom sous celui de *Cousin Jacques*. C'était un homme grand, sec, vif, ayant le visage allongé, ami du directeur Carnot, lequel, dans sa prospérité, pouvait faire sentir un peu plus au cousin les avantages d'une si haute liaison (*Confessions de J. S. Quesné*, T. I : 355).

Ceci n'empêche pas notre homme de s'attaquer au jacobinisme et de voir son dictionnaire saisi par la police.

---

[184] Disponible sur Internet : http://bibliotheq.net/paul-ginisty/anthologie-du-journalisme (consultée le 29 juin 2006).

Enfin, notre utopiste participe activement à la perception de la Révolution par ses réalisations d'ordre littéraire. Son humour apaise les tensions politiques et aide à promouvoir le républicanisme alors que les conditions ne s'y prêtaient pas du tout.

3.4.3 Résumé de *Constitution de la Lune*

Corrigeant les erreurs des astronomes, le Cousin Jacques donne les caractéristiques de la Lune dans l'incipit de son utopie[185]. Il y commente sérieusement la dispute qui se joue entre scientifiques, puis il livre ses propres observations, « car enfin », dit-il, « qui connoît mieux que moi le globe lunaire, ses attributs, sa banlieue et toutes ses dépendances ; puisqu'aucun de ceux qui en parlent, ne l'ont visitée, tandis que moi, voilà tout à l'heure le trois cent trente-neuvième voyage que j'y fais » (*Abeille*, 1818 : 232). Notre voyageur se fait même la référence des scientifiques : « aussi ne puis-je attribuer les visites que m'ont faites et les marques d'amitié que m'ont données les plus célèbres astronomes de la capitale, qu'au désir qu'ils avoient d'en savoir des nouvelles de la première main » (*ibidem*). À ses lecteurs il dira encore : « Écoutez donc la vérité » (*ibidem)*. Voilà comment l'auteur badine avec la science.

Comme son titre l'indique, la description de la *Constitution de la lune, rêve politique et moral* est traversée par des réflexions politiques et morales concernant les acquis de sa révolution, avec en tête les détails de sa constitution. Mézière en publie soigneusement l'intégralité, avec de rares ratures. Tous les grands désirs des républicains s'y trouvent mis en scène. Le Cousin Jacques exhibe donc une société de tolérance et de liberté où chacun trouve satisfaction sans nuire à autrui. Ainsi, le rôle de la religion demeure important mais sans déborder sur celui des autres institutions. En évitant les excès du jacobinisme, cette révolution démontre une évolution par rapport au républicanisme radical auquel adhérait Mézière dans sa jeunesse en incluant notamment la religion. Nous avons ici l'exemple le plus clair du républicanisme renouvelé qui sera récupéré par le parti libéral, qui prend de l'ampleur dans les années 1820.

---

[185] Le texte est précédé de longues réflexions philosophiques tenant lieu de préface. Le premier paragraphe, supprimé par Mézière, rappelle ces réflexions.

À l'égal de toute utopie, l'auteur recourt à l'altérité pour formuler une critique sociale et dévoiler sa vision de la société idéale. Le peuple lunaire n'est pas le seul peuple révolutionné mis en scène, d'autres extraterrestres encore plus philosophes posent un regard critique sur la société lunaire que nous donne à voir notre voyageur. Dans l'extrait présenté par Mézière, les Vénuriens, le très philosophe peuple de Vénus, condamnent le caractère religieux d'une très importante cérémonie de la république lunaire. L'un d'eux s'exclame : « ces gens-là n'ont pas l'attitude d'un peuple libre ; cette nation-là ne s'est pas encore levée toute entière ; ce peuple-là n'est pas encore debout ; on n'est pas encore ici à la hauteur des Révolutions, etc. » (*idem* : 237). Par l'entremise de ce personnage, Reigny suggère l'idée selon laquelle la révolution décrite ne va pas assez loin. Le narrateur, qui prend soin de se présenter comme une bonne bête, croyante en un Dieu, trouve ici le moyen idéal pour se dégager de cette assertion. Il donne la réplique à un Martien, membre d'une société grossière décrite en ces termes : « Il faut savoir que les peuples de Mars sont très-francs, et même très-brusques ; ils passent dans cette région du firmament pour des *butors* et des imbéciles » (*idem* : 238). La réplique contre la laïcité des Vénuriens vient donc d'un personnage fort peu crédible qui louange le discours moralisateur religieux donné lors de la cérémonie lunaire :

> Messieurs les rhéteurs, leur dit-il d'une voix rauque, apprenez que toutes les nations ne se ressemblent pas. Nous aimons les *capucinades,* qui rappellent le peuple à son Créateur ; et les *esprits faibles* qui bravent tous les périls avec le courage et l'héroïsme de la vertu, nous plaisent infiniment mieux que les *esprits forts*, qui déclarent à l'univers qu'ils ne craignent pas la mort, tout en faisant des bassesses pour éviter une égratignure (*ibidem*).

Somme toute, nous voyons poindre ici une missive contre l'extrémisme dans lequel a sombré la doctrine jacobine. La charge politique est donc explosive dans ce texte, et ce, malgré l'auto-censure apportée par Mézière, car à peine y atténue-t-il les plus virulentes réflexions politiques républicaines.

La description de cette œuvre qui circule chez les antiquaires faisant boutique de livres usagés sur Internet est reprise par le réseau anglophone The International League of Antiquarian Bookseller : « This work describes the wonderfully liberal state of lunar society,

a politically direct and utopian response to the savagery of the Jacobin Terror » (ilab.org[186]). Nous traduisons librement celle-ci par « cet ouvrage décrit le merveilleux état libéral de la société lunaire, une réponse politique directe et utopique à la sauvagerie sous la Terreur jacobine ». Il faut entendre ici l'adjectif libéral au sens politique, c'est-à-dire un état tolérant, ouvert et libre, comme l'entendent les partisans du républicanisme. Malgré ses contacts parmi les Jacobins, Reigny ne partage visiblement pas leur radicalisme, comme Mézière la rejette aussi dans sa correspondance avec sa sœur Lisette lorsqu'il décrit son arrivée en France :

> J'arrivai en France à la fin de la désastreuse année 1793, & j'y vis que des échafauds sur lesquels rouloient les têtes des plus honnêtes gens : les scélérats qui tenoient dans leurs mains les destinées d'une grande nation, voyant en moi *une espèce d'illuminé*, crurent pouvoir m'associer à leurs fureurs : ils m'offrirent d'horribles fonctions à remplir. Je savois bien qu'il falloit opter entre ces deux alternatives, d'être victime ou bourreau. Mon cœur était plus sain que ma tête ; je n'hésitai point à préférer le premier parti (1816 : 2).

Mézière évite de participer à la Terreur qui ne correspondait pas à ce qu'il avait espéré de la Révolution. À son retour au Canada, il reprendra néanmoins la promotion d'un nouvel idéal républicain, mais il s'efforcera de rejeter la dérive des Jacobins en s'inspirant de l'œuvre de Reigny.

Reigny explicite longuement en quoi consiste sa république lunaire où les droits des hommes sont lois. Il décrit longuement les points importants de la constitution, ses règles et ses principes les plus chers que sont l'égalité, la fraternité et la liberté. L'intolérance y est le plus fortement décriée, comme nous l'avons démontré :

> Toute espèce d'intolérance en matière d'opinions, soit politiques, soit religieuses, est déclarée attentatoire à la liberté ; et sera punie, si elle est prouvée, de la peine portée par la loi contre les conspirateurs, qui ne tendent qu'à bouleverser l'état, en divisant les citoyens (*Abeille*, 1818 : 258).

La tyrannie et le pouvoir arbitraire, fruits de l'intolérance et obstacles à la liberté, reçoivent le même traitement. Nous retrouvons une rhétorique républicaine très similaire à celle de la

[186] Daté du 29 juin 2006.

Bastille septentrionale dans laquelle Mézière expose la nécessité de faire de bonnes lois pour rendre efficacement justice, un peu comme c'est ici le cas dans ce plaidoyer du Cousin :

> L'exposition des droits de l'homme est donc purement spéculative, tant que la loi, consignée dans le même code que ces droits ont précédé, n'en détermine pas la valeur et l'exercice ; en un mot les droits de l'homme en sont rien, sans la loi, et il n'est jamais permis de les exercer sans elle ; autrement leur exposition serait un piège tendu à l'ignorance, et la Constitution même serait illusoire (*idem* : 263).

Les conditions d'énonciation au Canada ont-elles changé au point de pouvoir diffuser de la propagande sur les droits de l'homme ? Mézière avait été contraint à l'exil pour avoir diffusé une telle doctrine. Le Canada n'est plus en guerre, mais toutes les précautions prises par les éditeurs laissent croire que non. Pourtant, Mézière diffuse dans son intégralité quasi entière la Charte constitutionnelle de la république lunaire. Pour peu, on croit lire le Mézière des années 1790.

À travers ce texte, l'idée de se doter d'une bonne constitution refait donc surface au Canada, à travers ce texte, dix-sept ans après la constitution canadienne de 1791. Celle-ci avait dissipé chez Mézière ses illusions[187]. Malgré l'espoir que suscitait celle-ci chez les Canadiens, elle déçut beaucoup Mézière qui met à profit ses talents de propagandiste pour la dénoncer. Il la croyait injuste et propice à un pouvoir arbitraire.

D'autres stratégies polémiques qu'employait notre propagandiste de jadis se retrouvent aussi chez le Cousin Jacques, qui met notamment en scène le commerce d'hommes par des monarques :

> Tous ces messieurs faisaient entr'eux, quand et comme cela leur plaisait, le commerce des peuples, qu'on appellait des traités d'alliance. Ils se faisaient réciproquement cadeau d'une ville, d'un canton, etc. agiotaient et brocantaient une province, et trafiquaient d'une nation comme on trafique en Espagne des billets de confession dans le tems paschal. [on trafique des balles de coton][188] (*idem* : 256).

---

[187] Mézière faisait partie de clubs constitutionnels qui croyaient aux vertus d'une bonne constitution. Celle de 1791 était attendue, mais elle déçut beaucoup Mézière qui se mit à la contester.

[188] Entre crochets, nous présentons une variante apportée par Mézière qui voulait visiblement ménager la susceptibilité religieuse.

De son côté, notre faux Sicambre décrivait en 1794 l'issue de la Guerre de sept-ans alors que le Canada a servi de monnaie d'échange : « [Le Canada] se rappelle qu'un Roi le vendit, & qu'un Roi l'acheta. Cet horrible traffic d'homme n'a pû que lui inspirer de l'indignation contre la monarchie[189] » (Mézière, 1794 : 8). Le Cousin Jacques dénigre la monarchie avec plus de retenue que ne le faisait le jeune Mézière.

La dénonciation des superstitions religieuses étant devenue un sujet beaucoup plus délicat depuis la Terreur, et ce aussi bien au Canada qu'en France, c'est le discours sur la religion qui s'est le plus transformé chez les républicains. Plusieurs n'hésitent pas à se faire croyants pour défendre leur cause[190]. L'idéal constitutionnel proposé par Reigny démontrait déjà des signes d'ouverture qui donnent lieu à une nouvelle définition du républicanisme, mais qui ne s'exprime pas aussi clairement chez les libéraux qui sont muselés par la censure. Ceux-ci ne pouvaient pas énoncer aussi clairement les notions de « liberté » et « d'égalité » qui sont répétées dans l'*Abeille* par les soins précieux du Cousin Jacques. Un sous-point du texte porte d'ailleurs le titre de « Liberté Égalité » (voir aussi Mézière, 1999). Sur ce plan, Mézière se fait encore plus républicain que les libéraux, un « républicanisme outré » disait Bibaud.

3.4.4 Observation sur les modifications

Pour faciliter notre étude des modifications apportées par Mézière au texte du Cousin Jacques, nous avons préparé deux appendices (D et E) qui donnent le meilleur aperçu possible du travail de réécriture. Elles permettent de rendre compte des deux versions simultanément et de jauger rapidement l'ampleur des variantes. L'appendice D est une transcription que nous avons effectuée à partir de l'original. Nous avons seulement transcrit les deux sections publiées par Mézière. L'appel de pages correspond à l'original. Nous avons

---

[189] Mézière avait peut-être déjà lu le Cousin Jacques lorsqu'il écrivit en 1794 son mémoire depuis la France.

[190] L'ouverture des libéraux et de Reigny à l'égard de la religion n'est pas totale, comme en fait foi le premier point de la Charte lunaire du Cousin : « Que toute espèce d'intolérance en matière d'opinions, soit politiques, soit religieuses, est déclarée attentatoire à la liberté, et sera punie, si elle est prouvée, de la peine portée par la loi contre les conspirateurs, qui ne tendent qu'à bouleverser l'état, en divisant les citoyens » (*Abeille*, 1818 : 258).

aussi souligné les variantes pour faciliter leur repérage. Nous avons distingué quatre types : 1) les ajouts, 2) les suppressions, 3) les substitutions, 4) les notes. Le protocole de transcription est précisé dans l'appendice. Toutes les variantes sont reportées dans l'appendice E sous la forme d'un tableau dans lequel les quatre types d'intervention sont séparés. Chaque modification sera signalée à l'aide d'un code d'identification composé d'une lettre et d'un chiffre présentés entre accolades. Les lettres A, S, S^{ub} et N sont utilisées pour distinguer respectivement un Ajout, une Suppression, une Substitution ou une Note de bas de page. La lettre sera suivie d'un numéro. Par exemple, {S-11} correspond à la onzième suppression de Mézière depuis l'original. Nous n'avons pas reporté les notes de bas de page dans le tableau, ce qui aurait pour effet de l'alourdir inutilement. Nous utiliserons le code d'identification pour repérer rapidement le passage que nous citons dans le texte. Il sera ainsi facile de se reporter au tableau ou au texte pour remettre en contexte le passage en question.

Première constatation sur les suppressions : Mézière ne conserve pas la section « Observations » où l'auteur livre quinze pages de réflexions philosophiques. Nous n'avons pas trouvé nécessaire de retranscrire cette section, mais nous avons conservé l'exergue présenté en {S-1}. Dans cette préface, rédigée dans le contexte de la Terreur, Reigny pérore sur la situation politique en France, sur les troubles sociaux, sur l'importance de ne pas cacher la vérité, sur ses anciennes œuvres, etc. À travers ses raisonnements, il s'adresse aux Français pour leur communiquer la nécessité d'agir : « Malgré les crimes amoncelés sur la France, malgré l'anarchie qui nous désole, on pourrait encore trouver du remède à nos maux, et, si l'on s'entendait, il resterait encore des moyens de sauver la patrie » (1793 : 6-7). Les Lunaires ayant justement trouvé les remèdes nécessaires, le Cousin Jacques entend bien présenter ce qu'il a observé sur la Lune. L'exergue livre le plan précis de l'utopie, rédigée en réaction à la Terreur. Malgré son retrait, le lecteur attentif de l'*Abeille* devrait être en mesure de résumer l'œuvre dans des termes similaires à ceux-ci :

> Vous proposez la MORT à quiconque proposera la MONARCHIE !... Eh bien, voici une République ; mais une République sans athées, sans factieux, sans tyrans, sans enthousiastes ; où la religion, les mœurs, la justice, la pais, et sur-tout l'*horreur du sang*, font le charme de la vie et l'essence de la liberté (*idem* : 1).

Sa présentation a le mérite d'être claire, une clarté dont Mézière doit se départir, car c'est bien l'ambiguïté générale de son journal qui lui permet de diffuser un tel texte.

En éliminant ces réflexions, Mézière se lance directement dans l'énonciation de l'utopie alors que l'auteur faisait quelques réflexions scientifiques, évitant donc de briser le ton de son journal. Avec la suppression du premier paragraphe dans l'incipit du récit, {S-2}, où le Cousin fait un commentaire sur la différence entre les mœurs en usage dans différents peuples, la transition avec l'ensemble de l'*Abeille* devient fort efficace. Mézière amorce le récit avec une description de la Lune en mettant l'emphase sur l'astronomie[191]. Le titre scientifique donné par Mézière, « Topographie de la lune », ne rend compte que de l'incipit, car la description de la lune s'y limite. L'illusion est bien réussie par ces premières interventions de Mézière.

Si la topographie, comme science, s'intéresse bien à la description des détails naturels des planètes, la suite du texte ressemble davantage à un récit de voyage, car notre voyageur livre une description topographique du paysage visité : celui de Lunol, capitale de la Lune. Toujours est-il que le simulacre scientifique du titre tient à peu de chose, car d'autres mots utilisés devraient susciter le doute chez le lecteur : « Quelques notions sur la topographie de la Lune, et sur ses institutions. (Extraits des voyages du fameux Cousin Jacques dans la lune) ». L'adjectif « fameux » démet l'auteur de sa posture d'autorité. Le mot « institution » insinue qu'il sera question de l'organisation d'une société, car les institutions sont créées par des hommes afin de structurer la société. Ceci signifie implicitement que la Lune est habitée et que sa société est mise à l'étude. Cette observation n'est pas si absurde dans un contexte de fiction, car Reigny y présente une nouvelle réalité. Dans le cas de la science-fiction, par exemple, il ne s'agit pas de présenter la vérité, mais de construire une réalité possible dans le futur selon l'état supposé de la science. Raymond Ruyer décrit ce principe de la double énonciation dans le mode utopique :

> Le mode utopique appartient par nature à l'ordre de la théorie et de la spéculation. Mais au lieu de chercher, comme la théorie proprement dite, la connaissance de ce

[191] Nous avons déjà cité ce passage en étudiant les titres du journal.

> qui est, il est exercice ou jeu sur les possibles latéraux à la réalité (*L'utopie et les utopies*[192]).

La force de l'utopie se joue dans l'effet de réel, c'est la crédibilité du monde créé qui permettra de la comparer à la réalité.

Bien que le voyage du Cousin Jacques soit de l'ordre de la fantaisie, il crée un monde logique, raisonné, basé sur des observations très précises non seulement des paysages, mais aussi des mœurs, de la religion, de la politique et de l'histoire du peuple lunaire. Reigny donne même à lire la retranscription de la constitution et des lois lunaires. Mézière ne manque pas de récupérer ces passages essentiels de l'utopie, reformulant au Canada une nouvelle constitution.

Mézière retire toutefois certains des points de comparaison les plus précis entre la fiction et la réalité. Comme c'est le cas avec la suppression suivante {S-2}, les rapports entre la révolution lunaire et la Révolution française sont beaucoup trop flagrants pour Mézière :

> Les mœurs et les usages diffèrent chez tous les peuples du même globe ; à plus forte raison doivent-ils différer d'un globe à l'autre. En raison de cette différence, les Révolutions des empires ont aussi leurs nuances et leur caractère particulier, qui les distingue plus ou moins ; on ne s'étonnera donc pas que la Révolution de la Lune, dont je vais parler, contraste singulièrement avec toutes les Révolutions qui ont eu lieu en Europe depuis plusieurs siècles (Reigny, 1793 : 16).

Cette entrée en matière est simplement trop brusque pour Mézière, mais pas pour Reigny qui avait besoin de montrer promptement « les possibles » positifs d'une révolution à son public en rupture de ban avec les excès de la Terreur. Le lecteur canadien n'était pas prêt à s'emballer aussi facilement pour les idées révolutionnaires. Mézière mise sur l'efficacité du récit pour le faire glisser subrepticement au cœur d'une cité « révolutionnée ». Les liens esquissés entre la fantaisie (les possibles) et la réalité sont essentiels pour donner lieu à une critique efficace de la société actuelle. Cependant, les suppressions n'affectent pas significativement la mise en parallèle des deux mondes : ceux de la Terre et de la Lune.

---

[192] Cité depuis Lucie Villeneuve (2001).

Mézière conserve certaines images servant à faire la comparaison entre les mondes qui sont significatives, comme dans ce cas où le Cousin s'affaire à décrire la lune :

> La lune est un globe très-fertile ; et ce qui contribue sur-tout à le fertiliser, ce sont les nombreux volcans qui s'y trouvent. Ces volcans, loin de causer, comme les nôtres, des ravages et des incendies, dispersent au loin sur les terres lunaires, leurs cendres vivifiantes, comme le Nil féconde les plaines de l'Egypte par ses débordemens salutaires. C'est peut-être en raison de cette différence, qui existe entre les volcans de la lune et les volcans de la terre, que les têtes sont si bien organisées là haut, et si bien *volcanisées* ici bas (*idem* : 17).

L'auteur cherche à dire ici que les débordements (les Révolutions) sont salutaires et fertiles pour l'organisation des sociétés, mais que les « têtes », locales, ne savent pas en profiter, faisant l'analogie avec la situation politique de la France.

Le passage suivant {S-3} est encore plus significatif et plus habile sur le plan littéraire, car il fait, à partir d'un énoncé scientifique, une métaphore entre la « révolution » d'un astre autour d'un autre et la « révolution » en tant que bouleversement politique :

> Les *satellites*, comme on sait, ou comme bien du monde ne sait pas, sont des globes d'un ordre inférieur, qui circulent autour d'un globe principal, et qui l'accompagnent dans toutes ses révolutions autour du soleil. C'est en ce sens que les *révolutions* de la terre auront toujours, aux nuances près, beaucoup d'analogie avec celles de la lune. (*ibidem*).

Ce passage, un remarquable glissement entre la science et la philosophie, n'a certainement pas été retiré par Mézière pour sa banalité et son manque d'intérêt, mais bien pour son rapport trop visible avec l'idéal révolutionnaire.

Plusieurs des autres suppressions de Mézière sont des interventions plus personnelles du narrateur, le personnage de Cousin Jacques. La plupart contribuent d'autant plus à dresser des parallèles entre les deux mondes, mais celles-ci répondent à des polémiques plus personnelles auxquelles réplique le Cousin Jacques.

En se mettant en scène dans un processus de création, le narrateur sort brièvement de son récit pour expliciter clairement sa motivation politique qui aboutit à l'écriture de ces premières pages {S-17} :

> *Nota.* J'étais au lit, malade et accablé de chagrin, quand j'ai fait les 32 pages qu'on vient de lire, au mois de décembre dernier ; peut-être que la solitude, l'ennui et les dégoûts ont contribué à frapper mon imagination. Si mes tableaux sont noirs, c'est que mon cœur est ulcéré ; mais qu'on en pense ce qu'on voudra, jamais on ne reconciliera un ami de la liberté, avec les véxations arbitraires ; et un ami de l'humanité, avec le sang et les cadavres (*idem* : 32).

Le cœur de ce vieillard plein de rêves de liberté refuse de céder aux principes de la Terreur. Encore une fois, le décor polémique est beaucoup trop suggestif pour le diffuser dans l'*Abeille*.

La sagesse et l'érudition du patriarche de Lunol, la capitale lunaire, sont aussi compromettantes pour l'éditeur de l'*Abeille*. Ce sage corrobore les opinions du Cousin {S-17} : « J'ai vu ce vieillard vénérable ; j'ai eu plusieurs entretiens avec lui, et j'ai remarqué que toutes mes opinions sur les événements politiques de la France, (dont il sait l'histoire aussi bien que moi) étaient précisément les siennes ». Pour l'essentiel, donc, Mézière fait confiance au récit, dégagé des passages narratifs où l'auteur fait des remarques, pour dresser un tableau idéalisé de la « république ».

Le retrait systématique de certains mots est aussi symptomatique d'une réception frileuse, au Québec, du républicanisme. Ainsi, jamais le mot « république », et ses dérivés comme l'adjectif « républicain », n'apparaissent dans la version adaptée par Mézière et ce, même s'il s'agit du sujet principal. Parfois, au lieu de simplement éliminer, il propose une variante moins engageante : C'est lui [le patriarche de Lunol] qui reçoit dans sa métropole la nouvelle législature, lors de son installation ; et il officie solennellement à toutes les cérémonies nationales {S-12} de la république où assiste le corps législatif ; car les lunatiques ont pour principe de marier sans cesse les {S^{ub}-3} idées républicaines [institutions civiles] (*Abeille*, 1818 : 236). Ici, Mézière remplace donc « idées républicaines » par « institutions civiles ». Cependant, il laisse en place la description complète du régime politique de Lunol

et du sentiment général du peuple. Le lecteur de l'*Abeille* devra faire un effort supplémentaire pour tisser les liens avec l'idéal républicain.

Une autre variante plus importante cette fois, dans laquelle la république est proposée en remplacement de la monarchie, est très bien récupérée par Mézière qui s'adonne aussi à la réécriture. Le moment clé dans l'histoire de la révolution lunaire est ici présenté, sans que le sang ne soit versé. Le Conseil général, composé d'hommes d'âge mûr, propose une nouvelle Constitution :

> L'empereur, homme faible, mais simple et bon comme la nature, entouré de conseils perfides, ne sachant auquel entendre, en conçut un chagrin si violent, qu'il contracta une fièvre bilieuse qui le mit au tombeau en moins de trois mois. {S[ub]-5} On lui rendit les derniers honneurs ; mais on demanda la *république*, pour ne plus s'exposer, disait-on, aux inconvéniens d'un administration toujours en proie aux intrigants des cours. On [Il ne laissa point de successeur. Pour sortir de l'état d'anarchie où l'on se trouvait, on] assembla le Conseil Général de la nation lunaire, formé d'hommes probes, religieux, sages, modérés, instruits {S[ub]-6} ennemis du sang et de la violence, et tous d'un âge mûr. Ils firent *la Constitution* qu'on va lire ; [et tous d'un âge mûr. Ils firent une *Constitution* dont nous allons rappeler les bases fondamentales,] et voilà, messieurs, la révolution de la lune (*idem* : 258).

La Constitution qui va suivre est presque intégralement publiée par Mézière, et ce, sur plusieurs pages de l'*Abeille*. C'est bien dans celle-ci que l'esprit du républicanisme embaume le plus le suc de l'*Abeille canadienne*.

Mézière modère la critique du monarchisme dans certains points descriptifs de la Constitution lunaire pour ne pas froisser inutilement ses lecteurs, car dénigrer le jacobinisme ne signifie pas endosser la monarchie :

> Qu'il serait {S[ub]-7} absurde [de toute absurdité], de vouloir réformer la nature, et qu'il n'y a point de puissance humaine qui puisse se flatter d'y réussir en aucun cas ; qu'en un mot il laisse à tout le monde pleine et entière liberté de penser, de parler et d'agir, pourvu que l'ordre ne soit pas troublé, et qu'il ne prétendra jamais substituer {S[ub]-8} au régime arbitraire, d'où nous sortons, [au pouvoir modéré d'un seul,] la tyrannie mille fois plus arbitraire {S[ub]-9} des factieux et des anarchistes [de plusieurs individus] (*idem* : 259).

La libre expression est donc nécessaire pour Reigny qui dénonce le régime encore plus arbitraire de la Terreur par rapport à la monarchie. Mézière épargne celle-ci pour mettre le blâme sur des individus anonymes. Encore une fois, notre ancien polémiste se retrouve à dénoncer l'arbitraire, quel qu'il soit, pour le remplacer par de bonnes lois.

Mézière prend encore les ciseaux pour épargner la résistance Ultra que Reigny réduit au silence dans cet extrait de la dix-huitième suppression {S-18} :

> Les mots : *contre-révolutionnaire, aristocrate, etc.,* et toutes les autres dénominations qui servent trop souvent de prétexte au scélérat pour vexer et insulter l'homme de bien, sont à jamais proscrits du dictionnaire de la république, comme autant d'absurdités vagues et sans aucun sens, qu'un coupable abus, trop long-tems impuni, doit faire tomber en désuétude (1794 : 33).

Ici, il s'agit en fait d'un décret de la Constitution pour mettre fin aux guerres intestines des partis qui nuisent grandement à l'épanouissement de la société. Entre le jacobinisme et la contre-révolution des Ultras, il se présente comme un discours modéré, comme le devient le républicanisme de Mézière.

Enfin, le terme « révolution » est quant à lui conservé, mais son signifiant fait tellement l'objet de jeux de sens qu'il paraît maintenant joli, et c'est bien l'un des objectifs premiers de l'*Abeille* qui cherche véritablement à lui donner un caractère positif. Peu importe si son lecteur comprend que la proposition qui lui est faite remplace la monarchie par la république, il voit là se construire les fondements d'un modèle social idéal bien encadré dans le journal.

3.5 Conclusion : combattre la contre-révolution

Dans ce dernier chapitre, nous avons analysé comment Mézière s'approprie le discours politique français. Nous avons pu constater qu'il ne se contente pas de choisir les meilleurs textes dans la presse d'opinion française ; il reprend aussi des textes publiés plus de deux décennies plus tôt et qui ne figurent pas au programme des journaux de l'époque (ex. : Cousin Jacques et Bailly). Mézière puise donc le contenu de son journal où bon lui

semble, selon une formule qui lui est propre. Nous avons constaté qu'il orchestre la diffusion des textes autour du paradigme du républicanisme, un idéal politique déchu avec la Révolution dont certains journalistes libéraux (les plus âgés) cherchent à rafraîchir l'image.

L'établissement du cadre scientifique lui permet de recourir à plusieurs stratégies pour affronter l'intelligentsia contre-révolutionnaire. Les sciences humaines sont particulièrement bien représentées dans l'*Abeille* ; chaque texte ajoute des éléments significatifs expliquant l'idéologie libérale. Les textes d'apparence scientifique sélectionnés par Mézière, les substitution qu'il y apporte, les notes infrapaginales qu'il ajoute sont autant de variantes qu'il propose pour influencer son lecteur. Mézière cite aussi les grands maîtres des libéraux, ceux qui ont contribué à établir un nouveau pouvoir laïque, surtout les philosophes déistes ou athées : Diderot, Voltaire, Franklin, Hume, Naigeon, le baron d'Holbach, etc. Il nomme aussi les scientifiques reconnus pour avoir brisé les dogmes de l'Église : Galilée, Copernic, Lamarck, Laplace, etc. Il met donc en place la réplique libérale destinée à réagir à la pression des Ultras qui dénigrent tous les aspects de la pensée libérale et de la sémantique des Lumières.

Nous avons vu, par contre, que l'essentiel de son argumentaire se construit à l'aide de scientifiques qui ont adopté une position de compromis, comme le fixisme de Cuvier ou le monde immuable de Newton. Les libéraux font appel aux faits, aux lois de la nature et à l'expérience de l'histoire pour discuter des meilleures formes de gouvernement : autant de principes qui caractérisent le mouvement positiviste en émergence. Visiblement, l'*Abeille* développe un discours qui s'inscrit contre l'explication mystique du monde. Mézière récupère aussi les études sur les mondes « primitifs » pour discuter de politique, de religion et de philosophie. Certains récits de voyage commentent la culture de peuples jugés « primitifs », comme ceux de l'Asie ou de l'Afrique. À travers des études sur les peuples anciens, non seulement l'*Abeille* rappelle les moments de gloire des Lumières, mais elle cherche aussi à montrer celles-ci sous ses meilleurs jours, n'hésitant pas à réécrire l'histoire pour y arriver. Les journaux d'opinion se servent donc d'un rapport de distance historique, culturelle ou géographique pour discuter de politique.

Avec la diffusion de l'utopie républicaine du Cousin Jacques, la forme de gouvernement idéal se trouve précisément établie. L'auteur, Reigny, se sert d'un rapport de distance et de l'humour pour présenter un monde républicain idéal. Bien que la république ne s'obtienne habituellement pas sans une révolution au cours de laquelle surviennent des actes violents, Mézière choisit plutôt de la présenter sous un jour glorieux en multipliant les occurrences du mot « révolution » dans des énoncés positifs. Mézière signe même un texte pour montrer les succès de la révolution qui s'est produite chez les Missionnaires en poste en Chine. Parmi les deux textes les plus significatifs pour discuter de la révolution nous retrouvons d'abord « l'Esquisse de la Révolution de l'Amérique espagnole ». L'auteur y témoigne d'une révolution en cours qui gagne toutes les colonies espagnoles. L'article cherche surtout à illustrer les bienfaits de cette révolution qui a pour résultat l'autonomie des colonies espagnoles. Ensuite, la *Constitution de la Lune* du Cousin Jacques est certainement la meilleure représentation des idéaux républicains publiée par Mézière.

Nous avons examiné plus attentivement le texte fantaisiste du Cousin Jacques. Nous y retrouvons la description intrinsèque d'un monde idéal. Le narrateur, le Cousin, raconte ses voyages sur la Lune et ses discussions avec le peuple républicain (les Lunaires) avec qui il s'entretient de politique. Le Cousin décrit la société lunaire, sa révolution, sa constitution républicaine et sa Déclaration des droits de l'homme. Cette fiction rend bien le nouvel esprit qui anime les républicains, car le peuple lunaire a réussi à créer une place à la religion, dont le rôle culturel n'empiète pas sur les institutions civiles. Par l'entremise du Cousin Jacques, Mézière reformule au Canada ses anciennes propositions politiques (l'avènement d'une république canadienne). Il diffuse ainsi le portrait type de la république à laquelle aspirent certains libéraux nostalgiques des Lumières.

Nous avons aussi analysé les modifications apportées au texte par Mézière. Nous pouvons ainsi nous rendre compte de certains de ses choix éditoriaux, de ses propositions pour rendre accessible aux Canadiens l'esprit républicain d'après la Révolution. Nous pouvons croire que le terme « république » est un terme délicat à manier, car Mézière le rature systématiquement. Il tranche également les comparaisons trop étroites avec la politique

française sous la Révolution. Par contre, il choisit de publier la constitution lunaire décrite par le narrateur, point par point.

En définitive, la science sert à la fois dans l'*Abeille* à légitimer le discours des libéraux, à jeter un regard objectif sur des situations problématiques ou encore à faire écran aux discours politique et philosophique. Mézière cherche visiblement à influencer l'opinion publique par l'exaltation du républicanisme et des révolutions. Il n'agirait pas autrement s'il voulait de nouveau remettre en question le gouvernement colonial anglais. Somme toute, il se livre à des polémiques d'ordre philosophique en obligeant le lecteur à remettre en question le sens du monde et l'efficacité du gouvernement. Toutefois, son entreprise ne semble pas avoir eu un impact aussi significatif que celui de la *Gazette littéraire de Montréal* sur l'opinion publique, ne serait-ce parce que l'*Abeille* n'est pas un espace ouvert à la discussion. Les Canadiens ne peuvent pas y exprimer des opinions politiques.

VERS UN RÉPUBLICANISME RENOUVELÉ

Dans sa biographie de Mézière, Ægidius Fauteux dresse le portrait d'un homme qui s'est assagi depuis ses propagandes de jeunesse. Sous sa plume, le « mouton noir » canadien devient un homme paresseux qui s'occupe mal de ses affaires. Fauteux attribue à son manque de rigueur l'échec de son association avec Charles-Louis Pasteur et la suppression de son journal, l'*Abeille canadienne*. Nous avons vu qu'Émile Robichaud (1962) explique plutôt la rupture entre les deux hommes par la mise au jour d'une entente secrète entre Mézière et la Compagnie du Nord-Ouest[193] qui avait permis à Mézière d'acheter sa part du *Spectateur canadien*. Robichaud signale également que l'affaire avait suscité quelques inquiétudes à Québec. À peine rentré au Canada, Mézière soulevait déjà la polémique.

Selon nos observations, le « mouton noir » fut loin d'être un paresseux lors de son passage au *Spectateur*, et ce, même si nous ne retrouvons pas régulièrement sa signature dans le journal. Nous savons notamment que Mézière traduisait et publiait dans le *Spectateur* de longues communications de ladite compagnie à l'insu de son associé. Nous soupçonnons aussi le rédacteur d'écrire sous certains pseudonymes. En ce qui concerne son travail dans l'*Abeille*, nous savons maintenant qu'il ne se résume pas à découper aux ciseaux la *Ruche d'Aquitaine*, comme l'indique Fauteux. Cet archiviste remet même en question le témoignage du docteur Pierre-Jean de Sales Laterrière qui rapporte, après sa visite en France pendant l'épisode des Cent-Jours, que Mézière était préfet de police à Bordeaux, des informations confirmées depuis par les archives judiciaires françaises[194]. Le voyage de Laterrière est raconté par l'abbé Casgrain dans son ouvrage consacré à la famille Laterrière (1917). Au lieu de vérifier l'authenticité des propos de Laterrière comme nous l'avons fait, Fauteux affirme

---

[193] Mézière avait reçu de la Compagnie du Nord-Ouest les fonds nécessaires pour s'associer à Charles-Bernard Pasteur, qui était le propriétaire du *Spectateur canadien*. Selon l'entente, Mézière devait se porter à la défense de la compagnie dans les pages du journal, ce qu'ignorait son associé. C'est aussi la version retenue par Claude Galarneau (2000).

[194] Voir Archives de l'arrondissement de Bordeaux (1811-1936). 1814. « Bureau de la police générale : Mézière, chef, et ses attributions de tâches ». Chap. in « Calendrier administratif, judiciaire et de commerce du département de la Gironde pour 1814 », p. 59. Dossiers individuels, cote 2M33, no 13.

que ce titre pompeux serait le fait de « l'imagination gasconne » du docteur Laterrière. Il affirme encore que Mézière n'a rien fait en France qui vaille la peine d'être mentionné. Pourtant, dans les lettres de Mézière et les documents juridiques que nous avons consultés[195], nous voyons défiler ses titres qui attestent bien des tâches accomplies. Notre voyageur cumule de hautes fonctions dans l'administration de la Gironde et n'a jamais ménagé ses efforts pour se retrouver dans l'action[196]. Par contre, en 1818, ses activités se font plus discrètes que celles des années 1790.

Son journal ne connaît pas la gloire et ne devient pas un centre de diffusion des idées. Lorsque Mézière reprend ses activités journalistiques en rentrant au Canada, il ne retrouve pas un réseau de diffusion des Lumières comme l'étaient jadis les gazettes de Fleury Mesplet. Mézière ne semble se joindre à aucun mouvement d'idées dans la province. De plus, il doit à nouveau composer avec un contexte socio-culturel qui ne favorise pas l'échange d'idées par l'entremise du littéraire. Ceci ne signifie pas pour autant que le discours politique et philosophique soit absent de la presse périodique canadienne. Mézière y contribue en éditant avec Pasteur le *Spectateur canadien*. Avec le lancement de l'*Abeille canadienne*, Mézière obtient pour la première fois l'unique direction d'un journal. Nous ne lui connaissons ni associé ni journaliste. Il offre à ses lecteurs un périodique littéraire très spécialisé qui ne ressemble pas aux modèles de journaux d'opinion canadiens-français publiés entre 1817 et 1819 : le *Spectateur canadien,* la *Gazette des Trois-Rivières*, l'*Aurore* et *Le Canadien*. Ces journaux diffusent non seulement un contenu politique, mais encouragent aussi les Canadiens à débattre de ce sujet. Mézière entend plutôt livrer une production « encyclopédique » dégagée des débats publics. Toutefois, notre étude a montré que la dimension scientifique du journal sert de couverture au discours politique tiré de la sphère publique française. Les journaux d'opinion français fonctionnent selon le modèle du dialogue éditorial, c'est-à-dire qu'il y a un échange, une discussion entre les périodiques d'obédience différente. En l'absence de réplique au Canada, l'*Abeille* reproduit dans ses pages l'échange polémique du champ littéraire français, en alternant la diffusion des productions ultras et libérales.

---

[195] Voir note 28 dans l'introduction.
[196] Selon Claude Galarneau (2000), Mézière aurait même cherché à fonder une école loyaliste.

Dans l'*Abeille*, Mézière cherche clairement à participer aux débats français en les diffusant au Bas-Canada. Il annonce dans son prospectus être parvenu à établir un réseau d'échange avec les savants étrangers, réseau qu'il a mis un an à constituer. Cependant, la circulation des textes ne semble se faire qu'à sens unique, car Mézière se contente de composer son journal à partir de textes déjà publiés en Europe. La production scientifique canadienne ne rejoint pas les lecteurs de Mézière, il est donc peu probable qu'il fit parvenir des productions canadiennes en France. Nous avons vu que Mézière diffuse surtout les débats littéraires français dans lesquels les libéraux et les Ultras se confrontent sur le plan idéologique. L'objet principal des querelles c'est l'application de la Charte constitutionnelle de 1814. Rappelons qu'il y a en France une double opposition à la Charte. Les libéraux sont insatisfaits de se retrouver à nouveau sujets d'un monarque alors que les Ultras regrettent la monarchie absolue de droit divin.

Puisqu'il est interdit de traiter de ce sujet en France, les journalistes qui défendent un parti politique discutent surtout des fondements idéologiques sur lesquels reposent ces partis : ils le font sous couvert de science. Ces polémistes transposent le débat dans l' « ailleurs », que ce soit chez les sociétés éloignées ou les peuples culturellement différents, à l'époque actuelle ou dans le passé. Ils discutent ensuite de ces peuples jugés « primitifs » dans le cadre de travaux historiques, ethnographiques, géographiques ou de sciences naturelles. Le plus souvent, les polémistes se contentent de critiquer les ouvrages de scientifiques reconnus et retiennent les propos qui servent bien leurs intérêts. En fait, ce sont de fausses analyses littéraires, car bien souvent, ces travaux ne sont que des prétextes pour s'en prendre aux opinions de l'adversaire. Dans ce genre d'articles, c'est en observant et en commentant les spécificités de la politique, de la culture et de la religion des sociétés « primitives » que les polémistes critiquent par insinuation la Charte. En diffusant ces productions, Mézière reproduit le débat français pour faire valoir ses propres opinions politiques.

Évidemment, le traitement des énoncés politiques diffère significativement entre l'*Abeille* et les autres journaux d'opinion canadiens, et ce, malgré un contenu commun[197] et

---

[197] Nous avons constaté que plusieurs journaux canadiens reprennent les textes de l'*Abeille canadienne*. Mézière ne récupère pas les articles de ses rivaux.

des conditions d'énonciation identiques. Manon Brunet démontre que la liberté d'opinion est alors assez grande dans la province. D'ailleurs, aucun journal n'est censuré depuis la fin des guerres napoléoniennes. Les éditeurs ne cherchent pas à défier l'autorité et affirment tous, librement, leur respect pour les institutions canadiennes. Pourtant, si la liberté d'expression est grande, nous observons néanmoins que celle-ci ne satisfait pas les Canadiens qui débattent du sujet dans les journaux. Pour discuter de telles idées ou de politique, le pseudonymat et l'anonymat sont encore la norme. Les éditeurs canadiens se méfieraient donc des autorités. Mézière applique ces mêmes précautions avec un peu plus de zèle en reproduisant les stratégies adoptées en France pour contourner la censure. Mézière emprunte le discours scientifique qui permettait à la presse d'opinion d'échapper aux lois sur les périodiques, lois qui n'existent pas au Canada. Pour signifier aux autorités canadiennes son rejet des thèses philosophiques et du républicanisme, Mézière signe des textes glorifiant le clergé catholique et le gouvernement anglais. Ainsi, comme le font les éditeurs de la presse d'opinion française, Mézière joue à « cache-cache » avec son lecteur en brouillant les frontières entre le littéraire, la science et le politique. Les débats politiques sont pourtant bien affichés dans les autres journaux canadiens.

Puisque les idées politiques sont introduites dans l'*Abeille* sous couvert du discours scientifique et littéraire, les différentes lectures critiques brossent un tableau bien différent du journal. En lisant le contenu tiré des journaux d'opinion français, le lecteur de l'*Abeille* doit composer avec le brouillage entre la réalité et la fiction fabriqué par les éditeurs français pour tromper la vigilance des autorités chargées d'appliquer la censure. Le public de Mézière croit découvrir la nouveauté scientifique alors qu'il lit la plupart du temps des fictions de journalistes partisans français. Le texte du Cousin Jacques est un cas significatif où la composition d'un monde fantaisiste se présente d'abord comme une composition scientifique. Par la suite, le lecteur de l'*Abeille* découvre une critique de la société réelle. La disparité entre les lectures critiques de l'*Abeille* que nous avons analysées démontre combien il est complexe de procéder à l'analyse d'un tel journal[198]. L'*Abeille* est probablement le premier journal du genre que lisaient les Canadiens qui ne pouvaient pas suivre au quotidien les débats français.

---

[198] Voir Micheline Cambron (dir.) (1999). Son équipe de recherche s'est intéressée au brouillage entre réalité et fiction, dans *Le Canadien*, créé par la facture littéraire du journal.

La composition de l'*Abeille* selon l'imposition in-quarto affiche le caractère spécialisé du journal. La page de couverture en papier épais de couleur est un cas unique dans la presse canadienne-française d'alors. L'*Abeille* ressemble à une encyclopédie dans laquelle l'éditeur compile des textes d'érudition étrangers pour informer ses lecteurs sur des sujets divers. Le journal ne permet pas l'échange d'idées ; il n'est pas vraiment un lieu de sociabilité urbaine comme l'entend Yvan Lamonde. Nous croyons précisément que la principale caractéristique qui distingue l'*Abeille* de ses concurrents, c'est l'impossibilité quasi totale pour les Canadiens d'y participer, surtout d'y émettre des opinions politiques. Sur ce plan, l'*Abeille* se compare davantage aux journaux d'opinion français, car ceux que nous avons consultés n'ouvrent pas davantage leurs pages au public. Les éditeurs français pouvaient compter sur un nombre important de journalistes expérimentés, sur d'habiles polémistes, une ressource dont ne dispose pas autant Mézière au Canada.

À l'instar de ses pairs français, Mézière dénie dans son prospectus livrer des opinions politiques ; il entend traiter objectivement de l'actualité politique. Dans ses articles, il dresse le portrait de quelques institutions canadiennes, mais il affirme surtout son attachement à la religion catholique et au gouvernement colonial. Nous avons relevé dans ces productions sympathisantes quelques gloses qui permettent à Mézière de glisser discrètement des opinions libérales qu'il attribue au clergé et au gouvernement. Aucun autre auteur du journal ne s'occupe de l'actualité locale. De ce fait, l'actualité politique canadienne est mal couverte dans l'*Abeille* : c'est que Mézière s'emploie d'abord à diffuser les idéologies libérale et républicaine.

L'actualité politique canadienne est certainement le sujet principal des journaux concurrents qui invitent d'ailleurs les Canadiens à écrire sur le sujet. Toutefois, lorsque Mézière dénonce dans son prospectus l'abus des gazetiers qui se servent « quelquefois de la presse pour calomnier, pour outrager impunément les citoyens qu'on veut perdre dans l'opinion publique ; pour flatter, pour tromper la multitude » (*Abeille*, 1818 : 1), sans doute fait-il allusion aux débats d'opinion dans les gazettes françaises, car il emprunte cette stratégie à des journaux comme la *Ruche d'Aquitaine*. Les journaux d'opinion font semblant

de se dissocier des combats haineux qui envahissent la presse. Mézière feint donc de dénoncer la haine partisane véhiculée par la presse française. Le fait de taire l'origine des combats qu'il dénonce produit un effet non négligeable. Mézière laisse croire que ces débordements de la presse existent aussi au Canada et qu'il les condamne. Ce geste lui permet de simuler au Canada le même échange polémique que celui de la presse d'opinion française et d'y participer. Les journaux canadiens vers 1818 versent peu dans le polémique même s'ils sont engagés sur le plan politique. Jamais Mézière ne s'en prend aux autres éditeurs canadiens, qui de plus, lui sont très utiles. Les Bibaud, Pasteur et Duvernay, en décrivant concrètement les développements politiques canadiens et français, permettent aux lecteurs canadiens de mieux saisir les allusions politiques de Mézière. Leurs journaux respectifs décrivent les débats en Chambre entre les Ultra-royalistes et les libéraux sans s'attirer d'ennuis avec les autorités. Mézière compte sans doute sur les connaissances politiques que son public découvre dans les autres journaux pour organiser ses polémiques. Si le lecteur de l'*Abeille* a bien suivi les débats idéologiques qui déchirent la politique française, il détient les références nécessaires pour saisir le parti pris libéral de Mézière.

Puisque l'essentiel de la production partisane publiée dans l'*Abeille* est repris par les journaux canadiens sans soulever de débats, nous pourrions croire que Mézière adopte inutilement certaines précautions. Cependant, nous ne retrouvons pas chez ses concurrents des textes avec autant de potentiel subversif, comme c'est le cas de « l'Esquisse de la Révolution », de « Quelques notions de la topographie de la lune » et des *Dialogues of the Dead with the Living*. Nous pouvons croire que le contenu de ces textes est délicat, car les deux premiers critiquent des monarchies alors que le dernier est un texte philosophique contre le mysticisme. Manon Brunet considère pourtant les autres gazettes comme étant plus engagées que l'*Abeille*. Visiblement, elles sont plus engagées dans la politique canadienne et débattent de la participation des Canadiens français au parlementarisme. Par contre, Mézière s'engage entièrement dans la cause républicaine selon le modèle français en diffusant l'idéologie républicaine qui s'est renouvelée depuis la Terreur. Mézière ne semble pas vouloir débattre avec les Canadiens de l'avenir politique du Canada, mais il leur propose discrètement sa solution : fonder une république. Rappelons que Mézière avait perdu sa foi dans la Constitution canadienne de 1791 et le parlementarisme canadien. En 1793, il partit

rejoindre la France révolutionnaire aux États-Unis et annonça sur toutes les tribunes que le gouvernement colonial britannique était corrompu. Dans son œuvre de jeunesse, Mézière identifiait les problèmes associés aux gouvernements monarchiques : la tyrannie, les lois arbitraires et les superstitions religieuses. Plusieurs des textes libéraux diffusés dans l'*Abeille* et repris par ses rivaux dénoncent aussi ces aspects des monarchies, mais sans faire trop de bruit. Lorsque Mézière fait intervenir l'utopie républicaine du Cousin Jacques pour dénoncer toutes les monarchies au profit de la liberté et des droits de l'homme, l'*Abeille* devient à nos yeux un journal subversif. C'est ce contenu républicain qui justifie les précautions supplémentaires prises par Mézière.

En glorifiant le gouvernement républicain imaginaire de la Lune ou celui plus réel des anciennes colonies espagnoles, Mézière veut certainement interpeller le patriotisme des Canadiens, mais ne semble jamais adhérer à la vision du parti patriote. Sans doute les Canadiens se sentaient plus concernés par l'actualité parlementaire d'ici. Comme l'a expliqué *La vie littéraire au Québec*, le public cherche dorénavant des solutions internes aux difficultés politiques. Les polémiques républicaines ne trouvaient certainement plus beaucoup d'écho au Canada. Entre 1793 et 1815, les historiens s'entendent presque tous pour dire que le discours philosophique est très mal vu par le public canadien alors qu'il était resté indifférent en 1789. Claude Galarneau s'est penché sur la question :

> On connaît l'opinion prorévolutionnaire de la presse entre 1789 et 1793, de même que le sentiment défavorable du clergé, quoique celui-ci ne l'exprime pas publiquement. De l'opinion des masses populaires durant les mêmes années, il n'existe aucun indice de témoignage direct. Pour les années 1803-1815, on sait fort bien par contre l'opinion du public instruit, qui a marché à fond contre la Révolution et Napoléon, sentiment que paraît avoir accepté la masse des habitants (1970 : 330).

Mézière avait sans doute considéré le sentiment défavorable de son public à l'égard du républicanisme et de la Révolution, car il soigne beaucoup leur intégration dans l'*Abeille*. Ses rivaux, en ne développant pas de telles thèses, n'ont pas à adopter les mêmes précautions.

Nous savons d'autre part que Mézière prend la *Ruche d'Aquitaine* comme modèle. Pourtant, le traitement des idées diffère radicalement entre les deux journaux. Mézière imite

surtout la forme du journal et certaines stratégies. L'éditeur de la *Ruche*, Edmond Géraud, brouillait aussi l'origine des textes pour ne pas trop attirer l'attention sur son contenu et misait également sur la science pour couvrir les débats politiques. Nous avons observé à ce chapitre que Mézière reprend des lignes intégrales du prospectus de la *Ruche* pour simuler son caractère scientifique. Toutefois, nous ne rencontrons pas dans la *Ruche* la réplique libérale à la contre-révolution comme nous l'observons dans l'*Abeille*. Malgré le discours scientifique, jamais la *Ruche* ne s'oppose aux explications mystiques du monde. Au contraire, son éditeur, Edmond Géraud, s'acharne contre les libéraux qui proposent une réforme de la langue, des nouvelles traductions de textes sacrés, des productions philosophiques et des analyses littéraires. Si l'*Abeille* et la *Ruche* partagent quelques textes, surtout dans les premières livraisons de l'*Abeille*, ces mêmes productions idéologiques ne sont pas diffusées pour les mêmes raisons. Géraud cherche à combattre les libéraux et la philosophie dans son journal ultra-royaliste. Mézière, lui, récupère quelques pièces de la *Ruche* pour cacher ses véritables intentions derrière une image royaliste. L'idéologie développée dans l'*Abeille* est sans contredit en rupture avec celle de la *Ruche*. Jamais la publication d'un texte républicain comme celui du Cousin Jacques ne figure dans les plans d'un éditeur royaliste comme Géraud.

Si la *Ruche* défend un retour au sacré, elle louange par contre les nouvelles esthétiques littéraires. Nous savons que le courant romantique est né de la contre-révolution. En publiant des articles de la *Ruche*, Mézière diffuse cette nouvelle esthétique, mais il ne semble jamais miser sur ce contenu pour faire valoir ses idées. La seule manifestation critique du romantisme naissant, c'est un article de la *Ruche* qui fait une analyse des « tableaux envoyés au Muséum de la ville de Bordeaux ». L'exergue, une citation de Plutarque, démontre bien combien les ultras admirent la poésie mystique : « La peinture est une poésie muette » (E., *Abeille*, 1818 : 101). L'auteur, « E. », cherche ici à s'opposer à l'esprit d'analyse qui caractérise la production libérale. Rappelons que cet auteur anonyme dénonce l'esprit d'analyse de Madame de Staël. Dans sa description des toiles, le critique signale surtout deux œuvres picturales « que l'on doit à des artistes de l'école moderne, et qui nous ont paru dignes d'un examen particulier » (*ibidem*). C'est à cette modernité contre-révolutionnaire, cette expression du sentiment dans les arts, que s'opposent les libéraux. Le

critique apprécie surtout chez ces peintres les thèmes qui appartiennent à l'esthétique du romantisme : les « effets de chair », la douleur, les « sujets pleins de poésie ». Pour lui, le « spectateur est à la fois pénétré de tous les sentimens qui nous intéressent aux productions des arts » (*idem* : 103). L'auteur de la *Ruche* rappelle quelques vers des *Martyrs* de Chateaubriand (le plus influent des Ultras) pour étoffer son point de vue. Mézière semble privilégier davantage l'esprit d'analyse que cette poésie des sentiments. En développant surtout l'esprit d'analyse libéral dans l'*Abeille*, Mézière s'oppose à la modernité, alors associée à la contre-révolution et au romantisme naissant.

Quant à la dimension scientifique du journal retenue par tous les travaux récents sur l'*Abeille canadienne*, il est certain qu'elle occupe un rôle de premier plan : mais peut-on considérer l'*Abeille* comme un véritable journal scientifique ? Nous avons fait la démonstration que la science se présente surtout dans l'*Abeille* comme un élément de décor, une arène où se déroulent des combats d'opinion engageant deux idéologies politiques. Qualifier l'*Abeille* de « revue encyclopédique », comme le fait *La vie littéraire au Québec*, peut prêter à confusion, car on ne peut pas résumer le travail de Mézière à un simple exercice de compilation des meilleurs textes des journaux étrangers. Mézière s'inspire surtout de l'encyclopédisme tel que le conçoivent Diderot et d'Alembert. Par la présentation de nouvelles définitions « scientifiques », ces derniers proposent une encyclopédie, un « dictionnaire raisonné », dans laquelle le savoir cherche à démystifier les anciennes explications dogmatiques du monde. C'est dans le même esprit que Mézière compile un savoir « raisonné » contre la pensée ultra. Il n'hésite pas à recourir à des débats philosophiques pour arriver à ses fins (ne pensons qu'aux *Dialogues* mettant en scène Herbert et Hume ou les règles de conduite de Franklin). L'*Abeille* cherche par exemple à renouveler les connaissances sur l'origine des sociétés par l'observation concrète de faits en vue de contester la doxa selon laquelle tout est réglé par le divin. L'essentiel du contenu scientifique appartient au mouvement positiviste en émergence, qui cherche lui aussi à démystifier le monde. Il faudrait faire un exercice de lecture similaire pour les autres journaux francophones du Bas-Canada de l'époque, car en publiant le contenu de l'*Abeille*, un journal comme le *Spectateur canadien* diffuse également la même science. Il faudrait observer avec beaucoup d'attention comment les éditeurs orchestrent la parution des textes de l'*Abeille* et les articles

d'opinion français. Il faudrait aussi accorder une certaine importance à l'*Aurore* de Michel Bibaud, qui affiche la *Minerve française*, le fief des libéraux à l'époque, parmi ses ressources textuelles. Bibaud a aussi publié des textes de Mézière après la suppression de l'*Abeille*. C'est son fils, Maximilien Bibaud, qui présentera l'*Abeille* comme un journal républicain outré. Il détenait certainement cette information de bonne main.

En France, sous la Restauration, ceux qui défendent encore le républicanisme et les droits de l'homme sont aussi perçus comme des rebelles. Les libéraux néo-classiques, comme les nomme des Granges, sont les nostalgiques de la Révolution. Comme Mézière, ils avaient été formés avant la Révolution dans les écoles classiques et avaient été nourris par la philosophie des Lumières. Pour la plupart, ils rejettent dans les années 1810 la modernité littéraire associée à la contre-révolution. Pour cette raison, l'un des auteurs les plus en vogue à l'époque et l'un des acteurs les plus influents de la contre-révolution, Chateaubriand, ne sera pas présenté aux lecteurs de l'*Abeille*. Son nom n'est cité qu'à une ou deux reprises par les critiques de la *Ruche*. Mézière choisit plutôt de raviver la mémoire des Voltaire, Rousseau, Naigeon, Diderot et autres auteurs d'avant la Révolution qui inspirent la pensée libérale. Il convoque aussi la culture néo-classique en se référant à Molière, Boileau, Dangeau, Fénélon, Bergerac et à d'autres auteurs du Grand Siècle associés à l'ordre et à la raison.

Fauteux n'a pas totalement tort lorsqu'il affirme qu'aucun mot de l'*Abeille* ne peut chatouiller les loyalistes. Mézière cherche, selon toute vraisemblance, à ne pas les choquer. C'est bien l'une des caractéristiques du nouveau républicanisme d'inclure aussi les anciens adversaires. Nous avons justement observé dans l'« Esquisse de la révolution de l'Amérique espagnole » une démonstration concrète dans laquelle les anciens représentants du gouvernement colonial espagnol vivent heureux dans les nouvelles « républiques ». Chez le Cousin Jacques, le clergé semble s'épanouir dans son simple rôle culturel, alors que la constitution républicaine inclut une charte des droits de l'homme.

Si la philosophie occupe cette place de premier plan comme nous l'avons démontré, il n'est pas étonnant que Fauteux conclue sa lecture en constatant l'échec du journal. Selon

lui, c'est la paresse de Mézière qui expliquerait cette conclusion. Pourtant, les conditions économiques de la province ne favorisent pas davantage les autres journaux qui ne durent pas beaucoup plus longtemps. Pour survivre, les autres éditeurs réagissent en acceptant d'inclure des annonces payantes, en adoptant l'imposition in-folio moins dispendieuse et en reprenant des textes des autres journaux canadiens. Mézière, lui, ne rediffuse pas le contenu déjà publié dans les autres journaux canadiens. Mézière est un cas à part par le simple fait qu'il refuse de se plier aux lois du marché. L'*Abeille* est un journal d'inspiration française qui utilise la forme littéraire pour diffuser la sémantique des Lumières.

La mort du journal de Mézière ne signifie pas la fin de l'*Abeille canadienne*. Le journal continue d'alimenter ses rivaux après son interruption. À un certain moment, l'*Abeille* devient la principale ressource textuelle du *Spectateur canadien*. Une telle présence de l'*Abeille* dans les autres journaux canadiens peut facilement passer inaperçue à cause de l'anonymat qui règne dans la presse. Il faut bien connaître le corpus de l'*Abeille* pour relever l'ampleur des textes repris par ses rivaux. C'est que les éditeurs reprennent habituellement la source qu'avait déjà indiquée Mézière en éclipsant ce dernier. L'influence de l'*Abeille* sur la presse canadienne va au-delà du simple rôle de relais textuel entre la France et le Canada ; les journaux et ouvrages qu'introduit Mézière depuis son passage au *Spectateur canadien* deviennent parfois des ressources textuelles régulières chez les autres éditeurs. C'est le cas de la *Ruche d'Aquitaine*, du *Journal de Paris* et des *Encouragemens de la jeunesse* de Bouilly. La contribution de Mézière à la presse canadienne permet de faire connaître la nouveauté littéraire et scientifique, bien que ce soit souvent à travers de fausses analyses littéraires. Depuis 1817, il est de plus en plus question de sciences naturelles, de biographies littéraires, de textes ethnographiques, de comptes rendus de l'Athénée royal, etc. Le personnage de l'Hermite de Jouy inspire même un journaliste trifluvien qui signera du même nom (voir Julie Roy, 2005). Donc, nous pourrions affirmer que la nouveauté littéraire française est mieux diffusée depuis le lancement de l'*Abeille*.

L'*Abeille canadienne* renaîtra de ses cendres à deux reprises, mais ses nouveaux éditeurs n'auront guère plus de succès que Mézière. Nul doute que l'aventure de Mézière aura influencé le jeune François-Xavier Garneau, qui dirigea avec Jean-Baptiste Fréchette

son *Abeille canadienne*, une feuille réformiste. Garneau est bien connu pour son patriotisme et sa contribution littéraire au Bas-Canada. Dix livraisons paraissent entre décembre 1833 et février 1834. Joseph Laurin ne produit que deux numéros en août 1843. C'est un patriote modéré, puis un réformiste. L'*Abeille* aura donc retenu l'attention de quelques patriotes.

En définitive, la condition précaire du littéraire au Québec, une opinion publique plutôt conservatrice et les difficultés financières que connaissent les éditeurs à l'époque n'empêchent pas Mézière de poursuivre les objectifs principaux qu'il s'est fixés dès son adolescence. Ainsi, il travaille à combattre à nouveau toute forme de pouvoir arbitraire, à chasser les superstitions, à supprimer la féodalité, à réclamer de bonnes lois et à divulguer les droits et devoirs de l'homme. Si nous en croyons l'*Abeille canadienne*, seule une république, comme celle fantasmée sur la Lune par le Cousin Jacques ou les anciennes colonies espagnoles devenues républiques, peut réunir toutes ces conditions. Effectivement, Mézière aura réussi avec quelques variantes apportées au texte du Cousin Jacques à diffuser une version de la proclamation des Droits de l'homme dans l'*Abeille,* alors que les autorités canadiennes avaient exigé en 1793 l'arrestation de Mézière pour avoir notamment diffusé des exemplaires des *Droits de l'homme* de Thomas Paine (voir de Lagrave, 1993). La constitution de la république lunaire et la Déclaration des droits de l'homme sont explicitées longuement et clairement chez le Cousin Jacques. Celui-ci façonne une charte lunaire idéale où tous ces éléments sont formulés point par point, comme s'il s'agissait de la copie d'une constitution officielle. Avec cette publication, Mézière cherche à améliorer l'image du républicanisme ternie par la Terreur. Selon les lois canadiennes que nous avons observées, Mézière n'avait pas le droit de remettre en question le régime politique. Les autorités tolèrent la diffusion d'opinions politiques dans la presse, mais Mézière n'insiste pas longtemps. Il interrompt sans avis la publication de ce texte. Nous n'avons pas encore les éléments nécessaires pour étudier sa réception au Canada.

En diffusant l'esthétique positiviste, L'*Abeille canadienne* ouvre la voie à d'autres journaux engagés comme c'est le cas du journal *Le Canadien*, la version publiée entre 1836 et 1845. Cependant, *Le Canadien* livre beaucoup plus ouvertement son combat politique à partir de la doctrine positiviste (voir Coutin, 1999). Cette période correspond à une

effervescence politique qui conduit notamment quelques patriotes vers la rébellion. Napoléon Aubin publia aussi pendant cette période *Le Fantasque* (1837-1845). Ce journal diffuse des opinions politiques à travers le discours utopique et la dérision. Selon Lucie Villeneuve : « Son savoureux mélange de légèreté et de provocation, de balivernes et de propos savants s'inscrit dans une stratégie double d'énonciation : masquer et révéler. En cette période de censure, le contre-discours de Napoléon Aubin constituait un choix éclairé » (2001 : 153). Mézière adopte cette stratégie mais s'adonne rarement à la dérision, comme chez le Cousin Jacques[199]. Il choisit plutôt le caractère austère de la science. L'*Abeille* ressemble moins à un journal encyclopédique que *La Bibliothèque canadienne* de Michel Bibaud. Mézière ne cherche pas à compiler un savoir canadien comme le fait Bibaud. En fait, l'*Abeille* ne compile que des savoirs qui permettent de mieux définir le républicanisme tel que conçu par certains libéraux sous la Restauration.

L'insuccès de l'*Abeille canadienne* de Mézière tient probablement au fait qu'il n'a pas su intégrer à son journal l'opinion canadienne comme le font tous ses rivaux. Cette fois, les polémiques de Mézière ne feront pas beaucoup de bruit et l'homme rentre sagement en France en 1819 lorsque sa femme hérite de la propriété de son oncle, Jean Ferbos, impliqué dans l'administration bordelaise. Mézière meurt en France en 1846 selon un acte de décès que nous avons retrouvé dans les archives de Bordeaux[200]. Nous ne connaissons aucun détail sur la vie de Mézière entre 1819 et 1846. L'aventurier aura raté sa chance de participer à la Rébellion des patriotes, lui qui avait tout tenté pour délivrer le Canada en 1793 avec l'aide de la France.

On le voit, le dossier Mézière reste ouvert et de nouveaux chantiers peuvent encore s'ouvrir sur les traces de Bibaud, Fauteux, Wade et Galarneau. Souhaitons que ce modeste travail d'histoire littéraire ait contribué à une meilleure connaissance de cet auteur et de son époque.

---

[199] En 1839, dans le *Fantasque*, Napoléon Aubin écrit un feuilleton intitulé « Mon voyage à la lune ». Comme l'indique Lucie Villeneuve (2001), l'auteur renvoie à l'œuvre de Cyrano de Bergerac *Voyage dans la lune et Histoire comique des états et empires du soleil* (1656).

[200] Voir note 7 dans l'introduction.

APPENDICE A

INVENTAIRE DES ARTICLES DE *L'ABEILLE CANADIENNE*

Avertissement à propos du tableau : puisque l'*Abeille canadienne* diffuse plusieurs articles tirés d'autres journaux et que l'anonymat est une pratique largement répandue dans la presse canadienne et française, nous ne pouvons pas connaître exactement le nom de tous les intervenants qui ont participé à l'écriture, à la traduction, à la critique ou à la modification des textes dont la plupart sont des critiques, des analyses ou des résumés commentés. Pour les mêmes raisons, nous ne pouvons pas retracer exactement l'itinéraire d'un texte depuis sa rédaction jusqu'à sa publication dans l'*Abeille*. Nous savons que Mézière transforme aussi des titres. Notre liste corrige quelques informations. Nous désirons présenter ici un tableau général du contenu du journal.

Pages	**Titre de l'article**	**Auteur**	**Pays d'origine du texte**	**Genre/idéologie dominante**	**Tiré de**
No 1, 1er août 1818					
P. 1 à 4	« Prospectus »	Mézière	Canada	Prospectus	
P. 5-6	« Poésie Badine : Avec l'Amour on perd à tous les Jeux ».	Anonyme		Poésie	
P. 6-9	« Réflexions sur les Romans de Madame de Staël : suivies de deux lettres inédites de cette dame. »	E.	France	Analyse/ ultra	*Ruche d'Aquitaine*
P. 9-10	Première lettre inédite de Mme de Staël	Mme de Staël	France	Lettre	*Ruche d'Aquitaine*
P.10-12	Deuxième lettre inédite de Mme de Staël	Mme de Staël	France	Lettre	*Ruche d'Aquitaine*
P. 12-19	« EPISODE : *D'un nouveau Roman Anglais : l'Antiquaire* ». Avec texte de présentation Anonyme	Anonyme	Écosse du nord	Extrait de roman	*Ruche d'Aquitaine*
P. 20-23	« OPPOSITIONS ET RAPPROCHEMENS »	A. L.	France	Anecdote et poésie/ ultra	*Ruche d'Aquitaine*
P. 23-27	« VOYAGE : NARRATION of a journey in Egypt, and the country beyong the	Thomas Legh	Angleterre/ traduction anonyme	Récit de voyage	*Quaterly Review*

	Cataractes, by Thomas Legh (à Suivre)				
P. 27-29	Présentation du texte de Legh	Anonyme		Présentation (critique)	
P. 30-35	« LITTÉRATURE. : *Traduction en vers des Odes d'Horace, par E.A. de Wailly, livres I et II, chez Didot l'aîné, à Paris.* »	A. L.	France	Analyse/ Ultra	*Ruche d'Aquitaine*
P. 36-40	« NOUVELLES ÉTRANGÈRES : *Missionnaires persécutés, et triomphes récens de la Foi.* »	Mézière	Canada	Actualité étrangère	
No 2, 15 Août 1818					
P. 41-42	« DE L'INFLUENCE DES FEMMES. »	Anonyme		Poésie	
P. 42-48	« OPPOSITIONS ET RAPPROCHEMENS : *Superstitions Amoureuses.* »	A. L.	France	Anecdote/ ultra	*Ruche d'Aquitaine*
P. 48-57	« VOYAGE : NARRATION of a journey in Egypt, and the country beyong the Cataractes, by Thomas Legh (Suite)	Anonyme	Angleterre/ traduction anonyme	Résumé commenté	*Quaterly Review*
P. 57-62	«Aperçu d'un Ouvrage intitulé « Essai d'un Cours élémentaires et général des Sciences Physiques. Par F. S. BAUDANT, Sous Directeur du Cabinet de Minéralogie du Roi, Professeur de Physique, dans l'université Royale, membre ou correspondant de diverses Sociétés savantes. » PARTIE PHYSIQUE » (à suivre)	Anonyme + H. M. [intervention de Mézière]	Angleterre	Résumé commenté	*The Journal of Science and the Arts*. La traduction est anonyme. Mézière intervient et signe le dernier extrait.

P. 62-68	« LITTÉRATURE : L'HERMITE DE LA GUIANE, *par* M. DE JOUY, *tome 3^e. un volume in-12, prix quatre francs, chez Pillet, à Paris, et chez les principaux libraires de Bordeaux* »	E.	France	Analyse/ ultra	*Ruche d'Aquitaine*
P. 69-71	« BANQUE DE MONTRÉAL, (Canada) »	N. [Pierrugues]	France	Analyse	*Ruche d'Aquitaine*
P. 71-74	« BIOGRAPHIE : JACQUES-ANDRÉ NAIGEON »	Anonyme	France	Portrait littéraire	Extrait de *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique pendant le 18^e. siècle*, vol. 4.
P. 74-74	« ANECDOTES »	Anonyme		Anecdote	
P. 75	« L'EUROPE »		Canada	Actualité	
P. 76	« ANGLETERRE »		Canada	Actualité	
P. 77	« FRANCE, SAINT JEAN D'ANGELY »		Canada	Actualité	
P. 78	« BORDEAUX »		Canada	Actualité	
P. 78	« ÉTATS-UNIS »	Mézière	Canada	Actualité	
P. 79	« BAS-CANADA, QUÉBEC »	Mézière	Canada	Actualité	
P. 80	« MONTRÉAL ».	Mézière	Canada	Actualité	
No 3, 1^er septembre 1818					
P. 81-82	« ÉPITRE : *À M. Valentin L*******, qui venoit de quitter les lettres pour le commerce* »	A. L.	France	Épître	*Ruche d'Aquitaine*
P. 83-86	« SUR DANGEAU : *À l'occasion de ses Mémoires* » Réflexion sur les notices de Mme de Genlis	J.	France	Analyse	*Ruche d'Aquitaine*
P. 86-95	« LE DINER DE DELILLE OU LE CADRAN-BLEU »	Jean-Nicolas Bouilly	France	Portrait littéraire	*Les encouragemens de la jeunesse*

P. 96-101	(Suite) «Aperçu d'un Ouvrage intitulé « Essai d'un Cours élémentaire et général des Sciences Physiques. Par F. S. BAUDANT, Sous Directeur du Cabinet de Minéralogie du Roi, Professeur de Physique, dans l'université Royale, membre ou correspondant de diverses Sociétés savantes. » « DES LIQUIDES » et « DES FLUIDES AÉRIFORMES » (à continuer)	Anonyme + H. M. [Mézière]	Angleterre	Résumé commenté	*The Journal of Science and the Arts*
P. 101-105	« PEINTURE :*Des tableaux envoyés au Muséum de la ville de Bordeaux.* »	E.	France	Critique/ Ultra	*Ruche d'Aquitaine*
P. 105-109	« GÉOMÉTRIE ET PHYSIQUE : *Système de Mesurage créé et usité en France, depuis environ vingt-cinq ans* ». « DIVISION DE LA TERRE » et « DIVISION DU JOUR ».	Anonyme	France	Résumé commenté	
P. 109-112	« MORALE : DE LA POLITESSE »	Anonyme	France	Morale	
P. 112-113	« ANECDOTES »	Anonyme	France	Anecdote	
P. 113-114	« Mr Mezière »	J. T. (lecteur de l'*Abeille*)	Canada	Lettre au rédacteur	
P. 114	[Réponse de H. M]	Mézière	Canada	Réponse au lecteur	
P. 114-120	« COLLÈGE, OU PETIT-SEMINAIRE DE MONTRÉAL. »	Mézière	Canada	Actualité locale et commentaires de Mézière	

P. 120	Annonce de la parution d'un recueil de poésie du Père Daulé	Mézière	Canada	Annonce	
P. 120.	ERRATA	Mézière	Canada	Errata	
No 4, 15 septembre 1818					
P. 121-122	« POÉSIE SACRÉE »	Daulé	Canada	Poésie	
P. 123-129	« LE SOMMEIL DE LA HARPE »	J. N. Bouilly	France	Portrait littéraire	*Les encouragemens de la jeunesse*
P. 129-136	« DES LANDES D'AQUITAINE » (à suivre)	Pierrugues	France	Ethnographie	*La Ruche d'Aquitaine*
P. 136-141	« OUVERTURE DE L'ATHÉNÉE ROYAL DE PARIS »	A. J.	France	Analyse/ Libérale	Extrait d'une feuille française
P. 141-145	« ESQUISSE *de la révolution de l'Amérique Espagnole, ou récit de l'origine, des progrès et de l'état actuel de la guerre ; traduit de l'Anglais, avec cette épigraphe* : Fato viam invenient. »	Anonyme		Analyse/ Libérale	
P. 145-149	(Suite) « Aperçu d'un Ouvrage intitulé « Essai d'un Cours élémentaire et général des Sciences Physiques… », « DE LA CHALEUR », « DE LA LUMIÈRE », « DE L'ÉLECTRICITÉ » (conclusion).	Anonyme + H. M. [Mézière]	Angleterre	Résumé commenté	*The Journal of Science and the Arts*
P. 149-153	« *Voyage d'un Officier François, prisonnier en Russie, sur les frontières de cet empire du côté de l'Asie.* »	Anonyme	France	Résumé critique d'un récit de voyage/ Libéral	*Journal de Paris*
P. 153-158	« ANECDOTE : LA CHANSON DE LAUJON »	J. N. Bouilly	France	Portrait littéraire (Anecdote)	*Les encouragemens de la jeunesse*

P. 158-159	« MONTRÉAL : *Variétés.* » (avec explication de la vignette de couverture)	[Mézière]	Canada	Variété	
P. 160	« EGLISE DES RÉCOLLETS »	Mézière	Canada	Actualité	
No 5, 1er Octobre 1818					
P. 161	« LE TEMPLE DU DESTIN »	Dorat	France	Poésie	
P. 162-173	« LA CHIENNE DE FLORIAN »	J. N. Bouilly	France	Portrait littéraire	*Les encouragemens de la jeunesse*
P. 173-177	(Suite) « DES LANDES D'AQUITAINE »	Pierrugues	France	Ethnographie	*Ruche d'Aquitaine*
P. 178-185	« ÉLEMENS DE L'HISTOIRE ANCIENNE : EN PARTICULIER DE L'HISTOIRE GRECQUES : 1ère SECTION. *Sur les Egyptiens et les Anciens peuples de l'Asie.* » (À suivre)	Anonyme	France	Histoire/libéral	*Cours d'études* pour l'École militaire de France
P. 185-189	« MELANGES. AVENTURES DE M. JOSEPH KABRIS. »	Anonyme	France	Portrait littéraire	Extrait d'un journal littéraire
P. 189-192	« HISTOIRE NATURELLE »	Anonyme	France	Résumé commenté/libéral	
P. 192-196	« COLLÈGE DE FRANCE : *Première leçon du Cours de M. Cuvier, sur l'Histoire des Sciences Naturelles.* »	Anonyme	France	Analyse/libéral	*Journal de Paris*
P. 196-200	« ÉCONOMIE POLITIQUE : DETTE PUBLIQUE DES ETATS-UNIS »	Verninac		Économie	
P. 200	« MONTRÉAL : PERSPECTIVE »	[Mézière]	Canada	Actualité	
No 6, 15 Octobre 1818					
P. 201-202	« DUCIS, (J. F.) PEINT PAR LUI-MÊME. »	J. F. Ducis	France	Poésie	

P. 202-208	« LES LILAS DE COLLIN D'HARLEVILLE. »	J. N. Bouilly	France	Portrait littéraire	*Les encouragemens de la jeunesse*
P. 208-217	« REGLE DE CONDUITE SUIVIE PAR FRANKLIN, POUR S'EXERCER AUX HABITUDES MORALES. (*Extrait de la Vie de Franklin, écrite par lui-même.)* »	Franklin	Etats-Unis	Autobiographie et réflexions philosophiques et Morale	
P. 218-226	(Suite) « SUITE DES ELEMENS DE L'HISTOIRE ANCIENNE EN PARTICULIER DE L'HISTOIRE GRECQUE. 1 ère SECTION. *Sur les Egyptiens et les Anciens Peuples de l'Asie* » (à suivre)	Anonyme	France	Histoire/libéral	*Cours d'Études* pour l'École militaire de France
P. 226-231	(suite) « DES LANDES D'AQUITAINE. (France) »	Pierrugues	France	Ethnographie	*Ruche d'Aquitaine*
P. 231-238	« QUELQUES NOTIONS : *Sur la Topographie de la Lune, et sur ses institutions. (Extrait des voyages du fameux* COUSIN JACQUES *dans la lune.* »	Louis-Abel Beffroy de Reigny	France	Fiction Utopie républicaine	Titre original : *La Constitution de la lune, rêve politique et moral* (1793).
P. 239-240	« ANNONCES » de livres et d'inventions	Anonyme	France	Annonces	
No 7, 1er novembre 1818					
P. 241-242	« LE PAUVRE NEGRE : ELÉGIE »	CHARLES MILLEVOYE	France	Poésie	
P. 243-252	« GARDES-LE BIEN, CONTE MORAL »	A. L.	France	Conte moral/ultra	*Ruche d'Aquitaine*
P. 252-256	(Suite) « SUITE DES ELEMENS DE L'HISTOIRE ANCIENNE EN PARTICULIER DE	Anonyme	France	Histoire/libéral	*Cours d'Etudes* rédigé pour l'Ecole Militaire de France

	L'HISTOIRE GRECQUE. 2ème. SECTION. » (À suivre)				
P. 256-265	(Suite) « SUITE DE QUELQUES NOTIONS *Sur la Topographie de la Lune, et sur ses institutions* » (à suivre [fin])	Louis-Abel Befroy de Reigny	France	Fiction Utopie républicaine	Titre original : *La Constitution de la lune, rêve politique et moral* (1793).
P. 266-268	« PHYSIQUE : *Du Thermomêtre* »	Bailly	France	Science/libéral	(C1790)
P. 268-275	« ANECDOTE : LA FETE DE SAINT-LAMBERT OU LES VIEUX AMIS »	J. N. Bouilly	France	Portrait littéraire	*Les encouragemens de la jeunesse*
P. 275-279	« MONTRÉAL. *Notice Biographique sur la Princesse Charlotte* »	Mézière	Canada	Portrait littéraire	
P. 279-280	Annonces	Mézière	Canada	Actualité	
No 8, 15 Novembre 1818					
P. 281-282	« LA GRÈCE : ELÉGIE »	M. Ardans	France	Poésie	
P. 283-291	« Le Pélerinage de Lemierre ou Le premier du mois »	J. N. Bouilly	France	Portrait littéraire	*Les encouragemens de la jeunesse*
P. 291-296	(Suite) « SUITE DES ELEMENS DE L'HISTOIRE ANCIENNE, EN PARTICULIER DE L'HISTOIRE GRECQUE. 3 ème SECTION » (à suivre)	Anonyme	France	Histoire/libéral	*Cours d'Etudes* rédigé pour l'Ecole Militaire de France
P. 297-309	« *Les François à Moskou en* 1812 » (à suivre)	Eugène Labaume	France	Récit de voyage/libéral	Extrait de la *Campagne de Russie en 1812*, par Eugène Labaume

P. 310-319	« MONTRÉAL. . . . . »	Civis (lecteur de l'*Abeille*)	Canada	Récit de voyage	
P. 319-320	« MONTRÉAL »	Mézière	Canada	Actualité	
No 9, 1er Décembre 1818					
P. 321-322	« A MA CHARTREUSE, EN VERTE SAVOIE »	Ducis	France	Poésie	
P. 322-329	« LA PROMENADE DE BERNARDIN DE SAINT-PIERRE »	[J. N. Bouilly] Signé J. B Bouilly	France	Portrait littéraire	*Les encouragemens de la jeunesse*
P. 329-334	(Suite) « SUITE DES ELEMENS DE L'HISTOIRE ANCIENNE, EN PARTICULIER DE L'HISTOIRE GRECQUE. 3 ème SECTION. Partie II » (à suivre)	Anonyme	France	Histoire/libéral	*Cours d'Etudes* rédigé pour l'Ecole Militaire de France
P. 334-346	(Suite) « *Les François à Moskou en* 1812 » (à suivre)	Eugène Labaume	France	Récit de voyage/libéral	Extrait de la *Campagne de Russie en* 1812, par Eugène Labaume
P. 346-351	« *Dévouement héroique de deux Dames Angloises* »	Anonyme	Canada	Résumé commenté d'un récit de voyage	Extraits du texte du général Burgoyne sur sa campagne de Saratoga
P. 351-353	[Mr. Mézière]	Un de vos lecteurs	Canada	Anecdote	
P. 353-359	« MÉLANGES »				
P. 353-354	[Grandeur d'âme du roi de Naple]	Anonyme	France	Document d'archive	Transcription et traduction d'une lettre du Roi de Naple entre 1458 et 1494.
P. 354-355	[Hommage délicat rendu à l'agriculture]	Anonyme	France	Hommage	

P. 355-357	[Traduction d'une adresse à la mer]	Anonyme	Angleterre	Fiction	Insérée dans un Magasin Anglois
P. 357-359	[Extrait d'une brochure intitulée : *Dialogues of the Dead with the living*]	Texte original de Philip Parsons [1779]	Angleterre	Philosophie/ libéral	*Dialogues of the Death with the living.*
P. 359-360	« Montréal »	[Mézière]	Canada	Adresse au lecteur	
No 10, 15 Decembre 1818					
P. 361-362	« LE TROUBADOUR ERMITE : ROMANCE »	Edmond Géraud	France	Poésie	*Ruche d'Aquitaine*
P. 363-375	« *La Convalescence de Legrouvé*, ou L'EXEMPLAIRE DU « MÉRITE DES FEMMES » »	J. N. Bouilly	France	Portrait littéraire	*Les encouragemens de la jeunesse*
P. 376-381	(Suite) « SUITE DES ELEMENS DE L'HISTOIRE ANCIENNE, EN PARTICULIER DE L'HISTOIRE GRECQUE. 3 ème SECTION. Partie III » (à suivre)	Anonyme	France	Histoire/libéral	*Cours d'Etudes* rédigé pour l'Ecole Militaire de France
P. 381-394	(Suite) « SUITE DES *Particularités sur le séjour des François à Moskou,* et évacuation de cette ville par Napoléon » (à suivre)	Eugène Labaume	France	Récit de voyage/libéral	Extrait de la *Campagne de Russie en* 1812, par Eugène Labaume
P. 394-397	« LA SENTINELLE : ANECDOTE »	Anonyme	France	Portrait littéraire	
P. 397-400	« EPISODE D'UN ROMAN DE MADAME DE GENLIS : Intitulé : *Les Chevaliers du Cygne,* ou *La Cour de Charlemagne.* » (à suivre)	Mme de Genlis	France	Extrait de roman	Extrait de *Les Chevaliers du Cygne,* ou *La Cour de Charlemagne.*

No 11, 1er Janvier 1819					
P. 401-402	« LES FEMMES »	M. Creuzé	France	Poésie	
P. 402-409	(Suite) « SUITE : De l'*Episode d'un Roman de Madame De Genlis* »	Mme de Genlis	France	Extrait de roman avec une note de l'éditeur de l'*Abeille*	Extrait de *Les Chevaliers du Cygne*, ou *La Cour de Charlemagne*.
P. 410-415	(Suite) « SUITE DES ELEMENS DE L'HISTOIRE ANCIENNE, EN PARTICULIER DE L'HISTOIRE GRECQUE. 3 ème SECTION. Partie IV » (à suivre)	Anonyme	France	Histoire/libéral	*Cours d'Etudes* rédigé pour l'Ecole Militaire de France
P. 415-422	« LA MALADIE DE BERQUIN »	J. N. Bouilly	France	Portrait littéraire	*Les encouragemens de la jeunesse*
P. 422-440	(Suite) « *Retraite des François après l'évacuation de Moskou* » (à continuer)	Eugène Labaume	France	Récit de voyage/libéral	Extrait de la *Campagne de Russie en* 1812, par Eugène Labaume
No 12, 15 Janvier 1819					
P. 441-444	« DUNCAN : ODE : *Invitation de l'Anglois de Miss Williams* »	ESMENARD	France	Poésie	
P. 444-464	« LE JEUNE RECONCILIATEUR »	Melle. V. Cornélie de S***	France	Extrait de roman	
P. 464-474	« BARTHELEMY : *SUR LES BORDS DE LA LOIRE* »	J. N. Bouilly	France	Portrait littéraire	*Les encouragemens de la jeunesse*
P. 474	« HEUREUSE REPARTIE DU PRESIDENT HENAUT »	Anonyme	France	Portrait littéraire	
P. 475	« *LE PETIT LUTIN*, (ce que c'est que le) »	Anonyme		Énigme	
P. 475	« JEUX DE MOTS »	Boileau	France	Extrait de poésie	Extrait des *Arts poétiques* de Boileau

P. 476-477	« HYMNE AUX GRACES » Avec Présentation	Présentation J. V.		Stances poétiques avec présentation	« Tiré d'un ouvrage peu connu »
P. 477-478	[Mr. Mézière]	Un de vos lecteur	Canada	Lettre à l'éditeur	
P. 478	« Montréal »	[Mézière]	Canada	Actualité	
P. 479-480	« À nos lecteurs »	Mézière	Canada	Adresse aux lecteurs	
P. 480	[Souscription pour le monument public] pour la princesse Charlotte		Canada	Avis public	
P. 480	[Avis]	[Mézière]	Canada	Avis aux abonnés	

APPENDICE B

PAGE DE COUVERTURE DE L'*ABEILLE CANADIENNE*

Nous reproduisons à la page suivante la première de couverture du premier numéro de l'*Abeille canadienne*. La couverture est fabriquée avec un papier plus épais que les pages régulières. La couleur est très proche de l'originale. L'image est étirée de 10 %.

(Numérisation Bibliothèque Nationale du Québec)

L'Abeille Canadienne,

JOURNAL

DE

LITTÉRATURE ET DE SCIENCES.

.....Ego apis Matinæ
More modoque,
Grata carpentis thyma per laborem
Plurimum circà nemus, uvidique
Tiburis ripas, operosa parvus
Carmina fingo.

HORACE, Livre IV. Ode I.

Et moi, tel que l'Abeille de Matina, qui picore avec des travaux infinis le suc délicieux du thim, autour des bois et le long des ruisseaux de l'humide Tivoli; je compose, non sans peine, des ouvrages proportionnés à ma foiblesse.

No. 1.

1er. AOUT 1818.

HENRI MEZIERE,

ANGLO-CANADIEN, EDITEUR ET PROPRIETAIRE.

A MONTREAL:

CHEZ LANE, IMPRIMEUR, RUE SAINT PAUL,

Près du Marché neuf.

APPENDICE C

TRANSCRIPTION DE L' « ANALYSE DES TROIS PREMIERS NUMÉRO (SIC) DE L'*ABEILLE CANADIENNE* »

Tirée de la *Gazette des Trois-Rivières*,
mardi le 15 septembre, 1818, p. 2, col. 1.

—*Poésie—badine ou autre*— On ne devroit jamais insérer dans un Journal les œuvres d'un Poète vivant. La poésie, comme art d'imagination est très-difficile à juger ; témoins beaucoup de chefs-d'œuvres qu'on a sifflé, quand ils ont paru. Il seroit plus dangereux encore d'y imprimer nos productions poétiques. Nous n'avons pas de plus grands flatteurs et par conséquent de plus grands ennemis que notre amour propre et notre imagination.

—*Les deux lettres inédites de Me. Staël,*—

Ces deux lettres auroient dû rester inédites pour l'honneur de la bonne dame. Si elle les eut écrites dans sa jeunesse on auroit pu douter de sa vertu ; mais à l'âge où elle les écrivoit, elle méritoit le nom de *vieille folle*, pour avoir gré montrer tant de passion et tant d'extravagance pour le spectacle ou pour un acteur... Ces lettres, il est vrai sont tirées de la *Ruche* d'*Aquitaine*... et je prends cette occasion de mettre l'Editeur de l'Abeille sur ses gardes contre sa Chère Ruche. L'Abeille Canadienne ne suce pas les mêmes fleurs, et n'en a pas autant à sa disposition que ses sœurs du Sud de la France ; le froid la tient d'ailleurs engourdie pendant sept grands mois de l'année, elle doit donc symétriser ses rayons plus lentement et surtout avec *plus de tranquillité*—Si l'on reproche à l'Editeur que les lettres de Madame Staël feront désirer des spectacles en Canada, qu'il réponde, sans citer les Pères de l'Eglise, ni J. J. Rousseau, qui, malgré la solidarité de leurs raisonnemens, parviennent difficilement à convaincre, parce qu'on ne veut pas être convaincu ; qu'il réponde, dis-je, qu'il n'y a pas plus de cinq cent mille âmes depuis Gaspé jusqu'aux Cèdres, que le nombre ne suffit pas pour entretenir un bon théâtre, que d'en avoir un mauvais.

Episode d'un Roman Anglois.—Charmant morceau, et fort bien écrit en François.

—*Opositions et raprochemens.*—Jolis Riens qui délassent ou occupent le lecteur, suivant son caractère.

—*Voyage en Egypte, &c.*—Les ouvrages de ce genre occupent toujours une place distinguée dans un Journal de sciences. En les lisant, on apprend ou on repasse la Géographie, sans s'en appercevoir ; les mœurs, les loix, les coutumes des peuples, les époques de la nature et tous ses règnes y sont expliqués comme par hazard : depuis le jeune écolier, jusqu'au profond naturaliste [on] au négociant consommé, tous y gagnent. On doit donc espérer que l'Editeur mettra tous ses soins à favoriser ses lecteurs sur ce point-là. L'abrégé des voyages par Mr. de la Harpe, et d'autres ouvrages qu'il est inutile de lui indiquer, lui seront de la plus grande utilité. Mais le plus difficile est d'y mettre de la méthode. S'il manque de place, qu'il sacrifie ses anecdotes et les nouvelles *déjà publiées.*

—*Traduction d'Horace.*—Mr. l'Editeur est humblement prié de s'en tenir à l'ancienne méthode de rendre compte d'un livre quand il en aura l'occasion. Les sciences et la littérature en Angleterre doivent beaucoup aux *Revues d'Edimbourg* et de Londres qui la suivent invariablement.

Missionnaires persécutés.— Ou n'avait pas besoin des initiales « H. M. » pour reconnoitre l'auteur de cet article ; peu d'hommes écrivent sur cette matière avec plus de facilité et d'onction.— Mais il faut tout dire : ce morceau comparé avec les lettres de Me. Staël a éloigné plus d'un souscripteur ; que l'Editeur profite de l'avis ; il n'y a rien de plus aisé pour lui que de racommoder cette affaire là.

—*Aperçu de l'Ouvrage de Beudant.*—La note de l'Editeur manque de justesse : il devoit recommander aux jeunes gens la lecture de l'ouvrage entier. Un aperçu, quelque bon qu'il soit, n'est jamais (comme celui dont nous parlons) qu'un index bien écrit, sans utilité réelle, pour ceux qui savent ou pour ceux qui ignorent. Mais une bonne analise est souvent aussi utile que l'ouvrage même surtout en matière scientifique. Que de bien ne pourroient donc pas faire annuellement à l'instruction générale, les 96 Numéro de l'Abeille Canadienne, si l'Editeur se formoit au plan pour l'article *Science*. Une imagination trop forte, trop de facilité à écrire, lui nuiroit peut-être dans ses analises. Qu'il paye alors des têtes froides, il n'aura que la peine de retoucher leurs écrits.

L'Hermite de la Guiane.—Cet article contient six grandes pages, mais les citations de l'ouvrage n'en occupent pas une, et encore n'offrent-elles rien de très intéressant. On bourdonne donc dans la Ruche d'Aquitaine ! L'Abeille Canadienne en a cependant tire les sucs les plus nourrissans.....Les hommes étant pourtant les mêmes, elle a voulu nous mettre en garde contre les exagérations haineuses, contre les fureurs de parti qui ont envahi la littérature, et elle nous recommande la *probite d'esprit*. Tout le monde n'aimera pas ce dernier mot ; cela ressemble aux gens qui disent avoir la religion dans le cœur, mais qui ne veulent pas prendre la peine de la mettre en pratique.

Banque de Montréal.—On concevra difficilement qu'un savant de Bordeaux se soit occupé de la Banque de Montréal, et qu'il se soit amusé à faire insérer ses réflexions dans la Ruche d'Aquitaine. Les leçons qu'il veut bien donner à ses *chers Algonguins*, ne sont cependant pas des plus claires ; mais j'apprends avec plaisir qu'un autre de leurs amis, sans être aussi sçavant, espère, sous peu, se faire mieux entendre.

Jacques André Naigeon.—Ce tableau est trop nu, il est affreux ; Naigeon tient à la main une longue liste d'ouvrages d'âmes qu'on ne connoissoit pas encore en Canada, et les blasphèmes qu'on lit sur son front, n'y avoient pas encore été prononcés.

Le diner de Delile au Cadran Bleu—Quel joli tableau, quel contraste avec le précédent ! encore il y a-t-il un défaut ; le coloris de la scène est trop fort. Les peintres Anglois ont bien le même défaut, mais les gens bien élevés des deux nations, sans ceder une seule de leurs prétentions, ont bien soin de ne les pas montrer.

Petit Séminaire de Montréal.—L'auteur ne pouvoit trop louer les vertus, les talens, et la bienveillance journalière de Messrs. du Séminaire de Montréal ; il est bon aussi d'encourager les jeunes Elèves ; mais ne les loue-t-il pas un peu trop, son petit juge arbitre surtout ?... La louange à son âge peut devenir un poison mortel, sous une plume aussi mielleuse que celle de l'Editeur de l'*Abeille canadienne*.

Au reste le plan du Journal plaît à tout le monde ; et l'Editeur se fera honneur, s'il s'en tient à son emblème. *Travail, persévérance et utilité.*

D.

APPENDICE D

LA CONSTITUTION DE LA LUNE, RÊVE POLITIQUE ET MORAL

La transcription est effectuée d'après l'original conservé sur Gallica. Nous avons ajouté les variantes apportées par Mézière. Seules les sections publiées dans l'*Abeille canadienne* sont transcrites.

Protocole de transcription

Toutes les variantes sont inscrites en souligné pour en faciliter le repérage
<<ajouté>> : Ajouté par Mézière
>>supprimé<< : Supprimé par Mézière
Souligné suivi de [ ] : réécriture d'un passage par Mézière, nous soulignons la partie originale et entre [ ] la variantes qu'il a apportée. Ex. : Qui [Elles]. Le mot « qui » est remplacée par « Elles ».
La pagination de l'original est placée entre // : Ex : /p. 1/.
[N.D.T.] : note du transcripteur. Les autres notes sont de l'auteur.
{S-1} : Toutes les {} identifient une variante. La lettre indique sa nature et le chiffre, le numéro de celle-ci : S (suppression) : A (ajout) : S^{ub} (substitution) N : (notes). {A-2} = Deuxième ajout.
Notes générales : Nous avons fait la transcription la plus proche possible de l'original. Mézière reprend l'ancienne graphie, il transforme les *ai* en *oi* (Ex. *Connaît* devient *Connoit*). Nous ne signalons pas les variantes concernant les accents toniques et l'orthographe, celles-ci sont très rares.

—

{S-1}>>**Louis-Abel Beffroy de Reigny, dit le Cousin Jacques**

La constitution de la Lune, rêve politique et moral (1793)

« Vous proposez la MORT à quiconque proposera la MONARCHIE !... Eh bien, voici une République ; mais une République sans athées, sans factieux, sans tyrans, sans enthousiastes ; où la religion, les mœurs, la justice, la pais, et sur-tout l'*horreur du sang*, font le charme de la vie et l'essence de la liberté »

/p. 1/ **Observation de l'auteur.**
[...][201]

/p. 16/ *Précis historique de la Révolution de la Lune.*<<

{A-1[202]}<<QUELQUES NOTIONS *Sur la Topographie de la Lune, et sur ses institutions. (Extrait des voyages du fameux COUSIN JACQUES dans la lune.*>>

{S-2}>>Les mœurs et les usages diffèrent chez tous les peuples du même globe ; à plus forte raison doivent-ils différer d'un globe à l'autre. En raison de cette différence, les Révolutions des empires ont aussi leurs nuances et leur caractère particulier, qui les distingue plus ou moins ; on ne s'étonnera donc pas que la Révolution de la Lune, dont je vais parler, contraste singulièrement avec toutes les Révolutions qui ont eu lieu en Europe depuis plusieurs siècles.<<

La Lune n'est pas précisément une planète ; et les astronomes de France se sont constamment trompés en la comptant parmi les sept planètes connues jusqu'à la découverte d'*Herschell,* qu'ils comptent à présent pour la huitième. Il n'y a point de milieu ; ou nous devons compter maintenant *sept planètes*, y compris *Herschell*, ou nous en devons compter dix-sept ; car, comme la lune n'est que le *satellite* de la terre, si on la regarde comme une planète, il faut regarder de même les quatre *satellites* de Jupiter, et les cinq *satellites* de *Saturne*.

/p. 17/ {S-3} >>Les *satellites*, comme on sait, ou comme bien du monde ne sait pas, sont des globes d'un ordre inférieur, qui circulent autour d'un globe principal, et qui l'accompagnent dans toutes ses révolutions autour du soleil. C'est en ce sens que les *révolutions* de la terre auront toujours, aux nuances près, beaucoup d'analogie avec celles de la lune.<<

Quelques astronomes modernes veulent que la lune ne soit que la soixante et dixième partie de la masse du globe terrestre. Je ne conteste point leur mérite et leur science. M. *de la Lande* qui me connaît très-bien, et qui a quelqu'estime pour moi. M. *de la Lande*, à qui je rends la pareille avec usure, n'aura plus rien à répliquer, je l'espère, si je lui dis qu'il est dans l'erreur, ainsi que M. *le Moine* et tous ceux qui ont écrit récemment sur le systême de *Copernic*, systême qui a prévalu, comme on sait ; car enfin, qui connaît mieux que moi le globle lunaire, ses attributs, sa banlieue et toutes ses dépendances ; puisqu'aucun de ceux qui en parlent, ne l'ont visité, tandis que moi, voilà tout à l'heure le trois-cent trente-neuvième voyage que j'y fais. Et qu'a-t-on à répliquer à un homme qui vous dit : *cela n'est pas comme vous le dites ; j'y ai été, j'en reviens, je l'ai vu, je l'ai parcouru* ? Cet argument est irrésistible ; aussi ne puis-je attribuer les visites que m'ont faites et les marques d'amitié que m'ont données les plus célèbres astronomes de la capitale, qu'au désir qu'ils avaient d'en

---

[201] Nous ne transcrivons pas ses observations (15 pages), mais commençons, comme Mézière, au début du récit. [N.D.T.]

[202] C'est le titre que donne Mézière au texte. Le texte commence donc avec ce titre. [N.D.T.]

savoir des nouvelles de la première /p. 18/ main ; les tenir du *Cousin Jacques*, c'est assurément ce qui s'appelle les tenir *du bon coin.*

Eh ! non, messieurs, eh ! non ; vous n'y êtes pas, vous dis-je ; c'est sur la distance que vous vous êtes mépris. La lune, dites-vous, dans sa moyenne distance, est à quatre-vingt-six milles trois cent vingt-quatre lieues de la terre. Eh bien, c'est une erreur, elle en est beaucoup plus près, infiniment plus près ; il faut que votre télescope soit trouble, ou qu'il y ait *une souris*, comme dit *la Fontaine*, entre les verres. Sans cette proximité que j'atteste, comment cet astre influerait-il de si près sur nos têtes {S-4}>>révolutionnaires ?<< comment les femmes s'apercevraient-elles si bien de ses phases ? comment pourrai-je moi-même être servi par elle avec tant de célérité ? comment aurais-je mis si peu de temps à y parvenir, toutes les fois que j'ai franchi pour cela l'intervalle des airs ? Ecoutez donc la vérité.

La lune, tout au juste, quatre cent trente-trois lieues et demie, sept toises, cinq pieds onze pouces huit lignes et un point de diamètre. Elle est parfaitement ronde, différente en cela de la terre, qui est ovale ; elle a par conséquent treize cents lieues et demie, vingt-trois toises cinq pieds onze pouces et trois points de circonférence, puisque la circonférence a trois fois le diamètre ; et la terre qui a deux mille huit cents soixante-cinq lieues de diamètre, l'emporte sur la lune, comme on voit, de près des sept huitièmes, par sa masse et par sa superficie.

La lune est un globe très-fertile ; et ce qui contribue sur-tout à le fertiliser, ce sont les nombreux /p. 19/ volcans qui s'y trouvent. Ces volcans, loin de causer, comme les nôtres, des ravages et des incendies, dispersent au loin sur les terres lunaires, leurs cendres vivifiantes, comme le Nil féconde les plaines de l'Egypte par ses débordemens salutaires. C'est peut-être en raison de cette différence, qui existent entre les volcans de la lune et les volcans de la terre, que les têtes sont si bien organisées là haut, et si bien *volcanisées* ici bas.

La lune a encore deux grands avantages sur la terre ; le premier, en ce que les rayons du soleil la pénètrent par-tout ; car il n'y a point d'équateur, de zône torride, de zône tempérée, ni de pole glacial. La température y est par-tout la même, et en tout temps. Le second avantage, c'est que les nuits, ({S^{ub}-1} qui [elles] à la vérité y sont un peu plus longues que chez nous, vu la masse de la terre, qui, à raison de sa grosseur, lui intercepte plus long-tems la lumière du soleil) y sont presque toujours claires, belles et sereines ; car on s'y promène *au clair de terre*, comme en plein jour ; et la *terre* qui est la *lune* de la *lune*, étant beaucoup plus volumineuse, fait pour elle une grosse {S-5} >>, grosse, grosse<< *lune*, qui l'éclaire admirablement bien. {S-6} >>Aussi, les amans de ce pays-là... suffit ; je me tais... j'aurais trop de jaloux, et j'en ai déjà bien assez... *demandez-moi pourquoi !*<<

La lune est remplie de forêts, de pâturage, d'étangs, de lacs, de rivières, de ruisseaux, de vignobles et de vergers. C'est un jardin continuel /p. 20/ ; elle est si montueuse que la plus large plaine n'a pas cinq lieues d'étendue en planimétrie. Ce n'est pas par-tout que vallons tortueux, montagnes escarpées, sinuosités et défilés. Les points de vue y sont charmans, les sites très-pittoresques, et les paysages délicieux. Il y a des mines de toutes espèces, et les grains y sont en abandance sur la croupe et le sommet des collines.

Cette disposition du terrein augmente la récolte annuelle ; car on sait que les pays montagneux ont plus de superficie que les pays plats ; et la salubrité de l'air contribue à la population, comme à la durée de la vie. Il y a moins d'eau que de terre ; mais la mer n'y est jamais orageuse, et la navigation y est si commode et si facile, qu'on passe d'une île dans une autre, aussi promptement et sans plus d'embarras que d'une chambre à coucher dans une salle à manger.

Les habitans de la lune sont très-curieux de monumens ; l'architecture est sur-tout en honneur dans ce pays ; mais ils savent adapter à chaque genre la forme qui lui est propre. Un temple ne ressemble pas à une salle de comédie ; et l'hôtel d'une courtisanne n'a point la forme et l'extérieur d'un hospice de charité. On reconnaît à tous ces signes, minutieux en apparence, le caractère et le génie des nations.

Les villes y sont grandes, bien aérées, bien bâties, toutes tirées au cordeau, mais situées dans les vallons, parce que les édifices publics y sont d'une hauteur extraodinaire. On ne voit /p. 21/ sur les côteaux et sur le haut des collines, que des métairies ou des hameaux, dont les maisons, éparses dans des groupes d'arbres touffus, forment l'aspect le plus riant.

La ville capitale de la *lune* se nomme *Lunol*. Elle était depuis plusieurs siècles, avant la révolution lunaire, le séjour des empereurs, et les empereurs furent long-temps les plus puissans monarques de ce globe ; tous les autres princes étaient leurs vassaux. Cette ville joint à une population de 1.600.000 âmes, qui est le double de celle de Paris, une étendue de près de onze lieues de circuit, y compris ses fauxbourgs. Tous les édifices publics y sont en marbre noir et blanc ou en belle pierre bleue aussi polie et plus dure que le marbre. Elle est située sur trois ports de mer, et est encore traversée par deux fleuves qui la divisent en vingt cantons ou petites îles. Elle a plus de sept cents beaux ponts, environ dix mille palais, cent hôpitaux ou maisons nationales, vingt paroisses magnifiques, cent quatre-vingt-dix places publiques, ornées d'arbres et de statues, treize cents fontaines supérieurement ornées et sculptées, dix-sept cents quais, gardés par des parapets de marbre blanc, surmontés de balcons d'or moulu, et quatre mille rues, larges, spacieuses, avec balcons dorés à toutes les fenêtres, et pilastres cannelés entre chaque croisée.

Le palais des empereurs, aujourd'hui palais législatif ou Temple de la Loi, et le palais des impératrices, aujourd'hui palais du Conseil Exécutif, sont deux monuments d'une rare beauté /p. 22/ et dont il serait inutile de prétendre donner à mes lecteurs une juste idée {N-1}>>[203]<< .

---

[203] >>Je me suis amusé, sans règle, ni compas, ni modèle, et sans avoir jamais appris le dessin, à exquisser sur le papier, avec une plume et de l'encre ordinaire, la vue latérale, dans toute sa longueur, de la *Grande Métropole de la lune* ; il n'y manque pas un *iota* ; et les artistes qui l'ont vue, tout en blâmant les défauts de ce genre de travail très-singulier et très-original, n'ont pas pu s'empêcher d'en louer avec surprise les proportions et les détails ; j'ai fait aussi, de même, le palais législatif, la carte de la lune, le plan de Lunol et une infinité d'églises, qu'on jurerait être gravées ou faites à la planche. Il y a dans chaque dessin plus de dix-huit cent mille traits de plume. on m'a offert déjà un prix considérable de ces curiosités, faites seulement pour les amateurs ; mais il faudrait que je fusse bien à l'étroit pour les vendre.<<

Mais ce qui surpasse l'imagination, ce qui confond les connaisseurs et les artistes, c'est sur-tout la grande *Église du Dieu des nations*, autrement appelée la grande métropole nationale et patriarchale de la lune. Cette église que je ne puis me lasser d'admirer et d'observer toutes les fois que je vais à *Lunol*, contient à l'aise, rien que sur la planimétrie intérieure de ses trois nefs, cinq cents mille personnes ; autant dans ses nombreuses galeries intérieures, et autant à l'extérieure. Elle a quinze cents soixante et dix pieds de longueur intérieure, sur trois cent vingt-cinq de hauteur et quatre cents de largeur par le bas ; cinq jeux d'orgues, vingt-trois jours richement sculptées, dont la moins /p. 23/ élevée à six cents pieds, cent trente cloches énormes, et plus de dix mille croisées et de trois mille colonnes. Elle est revêtues d'or et d'argent au-dedans, et de lames de cuivre au-dehors. Trente mille deux cents trois ouvriers ont été occupés à la bâtir, et elle a coûté cent quarante-cinq milliars ; l'ouvrage a duré quatre cents ans, sous onze règnes ; mais eût-il duré 6 mille ans, on ne concevrait pas davantage que la main des hommes eût pu construire un chef-d'œuvre de cette hardiesse et de cette magnificence. Il est clair que trente mille deux cents trois familles ont vécu pendant quatre cents ans, de la seule bâtisse de cette superbe église.

Le patriarche de Lunol, qui est le chef visible du culte de la lune, y assiste régulièrement aux offices le jour et la nuit, avec son chapitre, composé des anciens évêques et des anciens pasteurs trop âgés, à qui leur canonicat sert de retraite. Ce patriarche vit en communauté avec son chapitre, et le séminaire des jeunes ecclésiastiques, dont il a la surveillance. Tous ces prêtres sont {S-7} >>pauvres<<, humbles, modestes, charitables, réservés, exacts et scrupuleux pour leurs devoirs ; aussi le peuple les a-t-il toujours chéris et révérés {S-8} >>, excepté à la courte époque de la révolution, où les bons pâtirent pour les méchants. La politique du gouvernement de la lune a toujours été de respecter les prêtres comme les divinités dans l'exercice de leurs fonctions<<. Leurs vêtemens sacerdotaux sont d'une richesse éblouissante {S-9} >> ; on leur prodigue l'encens et les génuflexions, quand ils sont à l'autel ;<< /p. 24/ mais une fois sortis de l'église, on les voit simples {S-10} >>et pauvres<< dans leur extérieur et leur maintien, se cacher dans la foule comme les derniers des hommes, visiter les hôpitaux et les prisons, ou s'isoler dans leur cellule pour travailler ou prier.

Quand le patriarche va par la ville, ce qui lui arrive rarement, et toujours pour un acte de bienfaisance, il est toujours suivi d'une foule d'habitans qui sortent de leurs maisons pour l'accabler de respects et de bénédictions. Il a toujours à sa table, au réfectoire du chapitre, douze pauvres qu'on sert avant lui, et qui sont choisis parmi les familles les plus vertueuses de la classe indigente. {S-11} >>J'ai vu ce vieillard vénérable ; j'ai eu plusieurs entretiens avec lui, et j'ai remarqué que toutes mes opinions sur les événements politiques de la France, (dont il sait l'histoire aussi bien que moi) étaient précisément les siennes[204]<< On ne peut être promu au patriarchat avant l'âge de soixante-cinq ans ; celui-ci en a quatre-vingt-dix-sept. Ses cheveux sont blancs comme la neige, il est droit comme un jonc, a le regard encore plein de vivacité, mais tempéré par la douceur. Il a conservé toutes ses dents, et la justesse de son esprit ne l'a point abandonné. Le calme de la bonne conscience répand sur sa figure respectable {S^{ub}-2} une [cette] sérinité qui n'est jamais le fruit de l'ambition ni du libertinage. Il a droit aux séances du corps législatif ; mais sans pouvoir y voter. Il y va rarement ; mais quand il arrive, tous les législateurs se lèvent, et s'inclinent en silence, rendant /p. 25/ ainsi un

---

[204] Mézière ajoute un changement de paragraphe [N.D.T.].

hommage exemplaire à la vertu, à la vieillesse et au culte religieux. C'est lui qui reçoit dans sa métropole la nouvelle législature, lors de son installation ; et il officie solemnellement à toutes les cérémonies nationales {S-12} >>de la république<< où assiste le corps législatif ; car les lunatiques ont pour principe de marier sans cesse les {S^{ub}-3} idées républicaines [les institutions civiles]. J'étais présent à la dernière installation de conseil général de la nation ; le patriarche, à la tête du nombreux clergé de la grande métropole et de celui de Lunol, vint, en habits pontificaux, recevoir le corps législatif sous le grand portail métropolitain. Les législateurs furent conduits et placés dans le grand-chœur des chanoines ; j'admirai leur contenance respectueuse pendant toute la cérémonie. Le patriarche fit un discours plein de civisme et d'humanité, sans flatterie et sans bassesse ; il mit ensuite, au bas du grand autel, la couronne de chêne sur la tête du président de la législature, lui donna le baiser de paix, et embrassa tous les législateurs l'un après l'autre, en disant à chacun d'eux :

« Dieux vous bénira, mon fils, parce que vous aimez le peuple, sans le flatter ; il vous bénira, parce que vos intentions sont pures, et votre cœur vertueux. Il vous bénira enfin, et il bénira aussi cette heureuse nation que vous représentez, parce que vous mettez, comme elle, la religion au rang des premiers devoirs de l'homme. »

Après la cérémonie, il reconduisit le cortège /p. 26/ sous le grand portail, et le congédia par ces paroles :

« Allez en paix, mes frères et mes concitoyens ; allez maintenir par des loix sages la prospérité de cet empire ; et, tandis que le peuple bénira vos travaux, nous prierons l'Éternel de nous donner toujours des législateurs qui sachent le connaître et l'implorer. »

Le président lui répondit :

« Vénérable vieilllard, qui as blanchi dans l'exercice des vertus les plus pures et des fonctions les plus saintes, ton existence est précieuse à la patrie, par l'exemple et les consolations que tu lui donnes ! ne crains pas que les Législateurs oublient jamais ce qu'ils doivent à Dieu ; ils sont trop pénétrés du bonheur du peuple, pour violer le premier de tous leurs devoirs ; ils savent que la sainte humanité est la base des fonctions législatives, et que la religion, mieux que toute la philosophie moderne des peuples exaltés, rend les cœurs sensibles et bons {N-2} >>[205]<< Nous protégerons les ministres /p. 27/ des autels sans flatter

---

[205] >>Où es-tu, Voltaire ? toi qu'on cite dans nos tribunes comme le partisan du nouveau système, toi qui as dit cependant que, *si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer* ; toi qui, en parlant de la fausse philosophie, qui nie hautement l'existence d'un Dieu, disait :

« M'apprendront-ils jamais par quels subtils ressorts
L'éternel artisan fait végéter les corps ? »

Toi qui semblais être prophète, en adressant à nos sophistes ces paroles remarquables :
« ... Stoïques abusés !
Vous voulez changer l'homme, et vous le détruisez ! »

Toi, qui nous a dit que *la modération est le trésor du sage*, de quel côté pencherais-tu aujourd'hui, toi, que l'on fait parler dans un sens toujours contraire à tes ouvrages ? Ils sont bien heureux que tu sois mort, ceux qui ont la fureur d'interpréter en leur faveur tout ce qui leur est opposé !... Et toi, *Jean-Jacques*, qui demandes vingt fois de suite, dans ton *Emile, aux législateurs des nations, comment ils suppléeront jamais aux ressources du christianisme ! O si tu voyais ce qui se passe !*<<

leurs vices ; nous maintiendrons le Culte, sans lequel il n'y a point de gouvernement sous le ciel. Puisses-tu renouveler encore plusieurs fois la même cérémonie ! »

J'avoue que ce spectacle me fit grand plaisir, car je suis une bonne bête, qui crois encore en Dieu ; et je ne démordrais pas pour un diable (attendu[206] que les bêtes sont entêtées, comme on sait,) de l'idée fortement gravée dans ma lunatique cervelle, que l'athéisme et l'impiété sont la source de toutes les calamités des empires.

Cependant, je vis là des gens d'esprit parmi les spectateurs (et c'étaient des *Vénuriens* ou des gens de la planète de Vénus, peuple très-philosophe) qui blâmaient hautement cette cérémonie : *En vérité,* disaient-ils, *c'est une capucinade ; c'est une horreur ; ce sont des cagots, des esprits faibles, des petites gens : il n'y a pas-là l'ombre de philosophie : ces gens-là n'ont pas l'attitude d'un peuple libre ; cette nation-là ne s'est pas* /p. 28/ *encore levée toute entière ; ce peuple-là n'est pas encore debout ; on n'est pas encore ici à la hauteur des Révolutions, etc. etc. etc.* Le Patriarche qui les entendit, se contenta de sourire avec bonté, en leur disant d'un ton de voix très-doux : *Mon fils, chaque pays a ses usages ; nous ne censurons pas les vôtres ; laissez-nous les nôtres.*

Mais un habitant de la planète de Mars, qui se trouvait-là pour des affaires de commerce {N-3} >>[207]<<. Entreprit les grondeurs et les *critiqueurs*, d'un ton fort dur et avec fort peu de courtoisie {S-13} >>ce qui me scandalisa beaucoup. Mais<< il faut savoir[208] que les peuples de Mars sont très-francs, et même très-brusques ; ils passent dans cette région du firmament pour des *butors* et des imbécilles.

« Messieurs les rhéteurs, leur dit-il d'une voix rauque, apprenez que toutes les nations ne se ressemblent pas. Nous aimons les *capucinades,* qui rappellent le peuple à son Créateur ; et les *esprits faibles* qui bravent tous les périls avec le courage et l'héroïsme de la vertu, nous plaisent infiniment mieux que les *esprits forts*, qui déclarent à l'univers qu'ils ne craignent pas la mort, tout en faisant des bassesses pour éviter une égratignure {S-14} >>, et /p. 29/ qui font parade de leur bravoure, tout en signalant leur méfiance ombrageuse, et en s'entourant de précautions tyranniques pour veiller à leur sureté. << Sachez, messieurs les gens subtils, que l'*attitude d'un peuple libre* est celle de la décence {S-15} >>et de la fraternité :<< que la *hauteur d'une révolution* ne peut se mesurer, que par ce qu'y ont gagné la Religion et les mœurs, et que se *tenir debout*, pour opprimer le faible et pour vexer la vertu, vaut moins que d'*être assis* pour mesurer, avec sang froid, l'étendue des devoirs de l'homme. À qui cela s'adresse-t-il, répliqua l'un des Vénuriens, au nom de ses compatriotes ? Est-ce une allusion que vous voulez faire ? Vous calomniez le peuple de Vénus. Vous trahissez la nation Vénurienne. Vous êtes... » Que sais-je, moi, et beaucoup d'autres *excellentes* raisons qu'il lui donna ; mais mon homme, insensible à tout l'étalage de cette philosophie, lui tourna le dos avec un rire moqueur, et l'éloigna en levant les épaules. Peut-être aussi, car il faut être juste, peut-être ne savait-il pas bien encore ce que signifiait tout cela[209]. {S-16} >>Les Vénuriens n'en furent pas mois irrités ; et ils promirent qu'on le leur paierait, et qu'ils se faisaient fort de punir, etc.<<

---

[206] « attendu » en italique dans l'*Abeille* [N.D.T.].

[207] *Mars* est la planète la plus voisine de la lune du côté opposé au soleil, c'est-à-dire du côté des signes du Zodiaque ; et *Vénus*, qui est encore plus près de la *lune*, fait pour ainsi-dire *le pendant* de l'autre côté, c'est-à-dire vers le soleil, qui est le centre de notre tourbillon.

Voyez Copernic.

[208] La nouvelle phrase débute par « Il faut savoir » dans l'*Abeille* [N.D.T.].

[209] Fin du premier extrait publié dans l'*Abeille* [N.D.T.].

Mais je viens bien vîte à la révolution lunaire.
{A-2} <<Sur la topographie de la lune et sur ses institutions[210].>>
Il y a plusieurs centaines d'années que l'Empereur, résidant à Lunol, possédait les deux tiers du globe lunaire ; le reste était au pouvoir de plusieurs petits princes. Tous ces messieurs faisaient entr'eux, quand et comme cela leur plaisait, le commerce des peuples, qu'on /p. 30/ appellait des traités d'alliance. Ils se faisaient réciproquement cadeau d'une ville, d'un canton, etc. agiotaient et brocantaient une province, et trafiquaient d'une nation comme on trafique {S^{ub}-4} en Espagne des billets de confession dans le tems paschal. [on trafique des balles de coton].

Ce petit jeu-là n'amusait pas beaucoup plusieurs milliers d'êtres à deux pieds, portant figure humaine, qui n'étaient pas très-flattés de se voir vendre et revendre comme des chevaux et des vaches qu'on mène à la foire.

Ils eurent l'audace de s'en plaindre ; leurs marchands eurent la bonté de n'y pas faire attention. On patienta encore ; tant qu'à la fin, au moment où une demi-douzaine de nations allaient encore être exposées en vente ; elles jugèrent à propos de se mettre sous la protection immédiate de l'empereur, qui voulut bien les prendre pour rien. Cet exemple fut suivi par tout ce qui restait de peuples à vendre. Les petis princes jettèrent feu et flamme ; mais il fallut en passer par là ; et ils furent très-aises de venir passer le reste de leurs jours au sein des plaisirs, à la cour de Lunol. On les traite partout avec beaucoup d'égards, pour deux raisons ; 1°. parce qu'il faut savoir se mettre à la place de son semblable, ne lui pas faire ce qu'on ne voudrait pas qu'il nous fît, et songer qu'un homme quelconque, accoutumé toute sa vie au rang suprême, est cruellement puni par la perte de tout ce qui flattait son ambition et sa sensualité. 2°. Par ce qu'aucune raison sous le ciel ne peut dispenser une nation du respect qu'elle /p. 31/ doit à l'humanité, ne fût-ce que pour l'exemple qui influe toujours en mal, quand l'humanité souffre ; de quelque prétexte qu'on colore {A-3} <<d'ailleurs>> la persécution.

Environ trois cents vingt ans s'écoulèrent ensuite, pendant lesquels les empereurs régnérent paisiblement sur-tout le globe lunaire. Il y en eut de bons ; et ceux-là, on en parle avec une sorte d'horreur ; il y en eut *coussi coussi* ; et ceux-là, on n'en dit rien. Mais tout-à-coup, il s'éleva du sein de la nation même un *grand génie*, qui se mit à *réfléchir* ; et, tout en réfléchissant, il imagina un expédient pour être beaucoup plus heureux qu'on ne l'était. Cet expédient, c'était de massacrer tous les prêtes, de nier l'existence de Dieu, d'égorger tous les nobles, de piller tous les châteaux, et d'incarcérer tous ceux qui ne penseraient pas comme lui. Ce système, malgré la vigilance du gouvernement, se répandit par-tout, fascina les yeux du peuple, et le séduisit aisément sous l'apparence illusoire d'une égalité parfaite, qui ne peut exister que politiquement. D'une autre part, les nobles et les prêtres abusaient aussi par trop de leur crédit et de leur opulence. Les menaces ne voulurent point céder ; les menaçants insistèrent ; les plus forts firent la loi ; mais il y eut peu de sang versé, car les *lunatiques* sont en deuil, pour une goute de sang répandue sans nécessité : ... Le peuple abusa de sa victoire ; après avoir obtenu ce qu'il fallait, il exigea plus /p. 32/ qu'il ne fallait ; des propriétaires, on en vint aux héritages ; du sacerdoce, on en vint aux autels ; nombre d'églises furent détruites ; nombre d'apanages furent dévastés. L'empereur, homme faible, mais simple et bon comme la nature, entouré de conseils perfides, ne sachant auquel entendre, en conçut un chagrin si

---

[210] Début du deuxième extrait publié par Mézière. « Sur les topographie de la lune et sur ses institutions » est le titre donné par Mézière à ce deuxième extrait. Pas de coupure dans l'original entre les deux paragraphes.

violent, qu'il contracta une fièvre bilieuse qui le mit au tombeau en moins de trois mois. {V-5} On lui rendit les derniers honneurs ; mais on demanda la *république*, pour ne plus s'exposer, disait-on, aux inconvéniens d'une administration toujours en proie aux intriguans des cours. On [Il ne laissa point de successeur. Pour sortir de l'état d'anarchie où l'on se trouvait, on] assembla le Conseil Général de la nation lunaire, formé d'hommes probes, religieux, sages, modérés, instruits {S^{ub}-6} ennemis du sang et de la violence, et tous d'un âge mûr. Ils firent *la Constitution* qu'on va lire ; [et tous d'un âge mûr. Ils firent une *Constitution* dont nous allons rappeler les bases fondamentales,] et voilà, messieurs, la révolution de la lune.

{S-17} >>*Nota.* J'étais au lit, malade et accablé de chagrin, quand j'ai fait les 32 pages qu'on vient de lire, au mois de décembre dernier ; peut-être que la solitude, l'ennui et les dégoûts ont contribué à frapper mon imagination. Si mes tableaux sont noirs, c'est que mon cœur est ulcéré ; mais qu'on en pense ce qu'on voudra, jamais on ne reconciliera un ami de la liberté, avec les vexations arbitraires ; et un ami de l'humanité, avec le sang et les cadavres.<<

/p. 33/ CONSTITUTION DE LA LUNE.
CHAPITRE PREMIER.
Déclaration provisoire.

Le Conseil Général de la Lune, avant de travailler à la Constitution, voulant étouffer, dès leur naissance, les divisions intestines et tout ce qui pourrait réveiller la haine des diffférens partis, DÉCRÈTE, à l'unanimité, {S-18} >>ce qui suit :

Les mots : *contre-révolutionnaire, aristocrate, etc.*, et toutes les autres dénominations qui servent trop souvent de prétexte au scélérat pour vexer et insulter l'homme de bien, sont à jamais proscrits du dictionnaire de la république, comme autant d'absurdités vagues et sans aucun sens, qu'un coupable abus, trop long-tems impuni, doit faire tomber en désuétude.

Tout citoyen, vis-à-vis duquel on se les permettra, est autorisé, par le présent *décret, à* poursuivre comme insigne calomniateur celui qui les lui adressera, par-devant les tribunaux ordinaires<<

Toute espèce d'intolérance en matière d'opinions, soit politiques, soit religieuses, est déclarée attentatoire à la liberté ; et sera punie, si elle est prouvée, de la peine portée par la loi contre les conspirateurs, qui ne tendent qu'à bouleverser l'état, en divisant les citoyens. [;]

/p. 34/ {S-19} >>Le conseil général notifie à toute la lune, qu'au nom du peuple même qui l'habite, qu'il est las des persécutions que quelques factieux, mésestimés par-tout, ont fait endurer aux partisans de la monarchie, aux prêtres réfermés, aux écrivains honnêtes, qui ont librement manifesté des opinions qu'ils ont ont crues bonnes, que ces vexations anti-patriotiques font rougir la pudeur et gémir la nature ; qu'il ne veut, ni ne doit, fortement décidé à punir, par la Constitution même, le premier soi-disant *patriote* qui aura l'insolence de s'en rendre coupable et même de les excuser dans autrui, sous quelque prétexte qu'il cache sa lâche barbarie ou sa sotte exaltation.

Il déclare de plus, à la face du ciel ;<<

Qu'il n'est point de propriété plus sacrée que l'opinion ; qu'il veut et ordonne, en conséquence, qu'on la respecte, quelqu'elle soit, dans tous les individus de l'empire ;

Qu'il ne voit rien de si naturel que de regretter les vieilles habitudes, qu'on a, pour ainsi dire, sucées avec le lait ;

Qu'on ne peut soumettre la pensée par la force et qu'il faudrait avoir perdu toute pudeur et toute raison pour croire que des *décrets* de rigueur puissent violenter les préjugés et forcer les idées des citoyens ;

Qu'il faut plaindre et chérir davantage les citoyens qui s'affligent du nouvel ordre des choses, et chercher à les ramener à la paix, par des égards, par la douceur et par la compassion ;

Qu'il serait {S^{ub}-7} absurde [de toute absurdité], de vouloir réformer la nature, et qu'il n'y a point de puissance humaine qui puisse se flatter d'y /p. 35/ réussir en aucun cas ; qu'en un mot il laisse à tout le monde pleine et entière liberté de penser, de parler et d'agir, pourvu que l'ordre ne soit pas troublé, et qu'il ne prétendra jamais substituer {S^{ub}-8} au régime arbitraire, d'où nous sortons, [au pouvoir modéré d'un seul,] la tyrannie mille fois plus arbitraire { S^{ub}-9} des factieux et des anarchistes [de plusieurs individus].

CHAPITRE DEUXIÈME.

Serment solemnel.

Au nom de la nation lunaire, et sous tes auspices consolans, ô divin Créateur de tous les globes épars dans l'immensité! en présence de ta majesté, ô Dieu qui vois tout, qui sais tout, qui peux tout, et à qui rien n'échappe des desseins cachés des ambitieux et des pervers !

Le conseil général de la lune, assemblé dans l'enceinte du temple de la loi, pour tous les habitans du globe, qu'il a l'honneur de représenter et dont il est chargé d'exprimer les intentions et la volonté ; avant de procéder au grand œuvre de la régénération morale et politique de cet empire.

DÉCLARE ET JURE SOLEMNELLEMENT ce qui suit :

1°. Tout intérêt particulier, toute considération étrangère au bonheur public, n'entre absolument pour rien dans nos vues.

2°. Nous n'écouterons jamais la voix des passions ; la justice et la vérité seront nos seuls guides, sans aucune idée de haine, de vengeance, d'orgueil, d'ambition, de vanité ou d'égoïsme.

3°. Nous n'étendrons, en aucun cas et sous aucun prétexte, la sphère de nos fonctions aude-là /p. 36/ des bornes prescrites par la loi, et leur durée au-delà des vingt mois décrétés comme article fondamental de notre législation.

4°. Nous avons été choisis par nos concitoyens, librement, sans intrigues, sans aucune démarche directe ni indirecte, publique ou cachée, pour nous faire élire ; et nous n'avons cherché, par aucun moyen, même licite en apparence, à captiver leurs suffrages, à exciter des mouvements en notre faveur, à leur faire adopter nos opinions, à leur fasciner les yeux par de belles promesses, à les étourdir par des phrases, ni à nous étourdir nous-mêmes sur la majorité absolue et réelle des volontés.

5°. Nous appellons sur nos têtes les vengeances de Dieu et des hommes, et l'anathème des générations futures, si nous nous écartons, dans tout le cours de cette législature, de ce flegme[211] et de cette impassibilité, qui font l'essence de nos fonctions, de ce respect inviolable pour la religion et les mœurs, auquel toute la philosophie humaine ne

---

[211] « Phlegme » dans l'*Abeille canadienne*

s'aurait suppléer, de cet amour sacré de l'humanité, qui fait de la tolérance un devoir indispensable, et de cette parfaite intégrité de cœur et d'esprit, qui seule constitue l'homme probe ; si enfin nous admettons jamais dans notre âme le plus léger mouvement, qui puisse porter atteinte à cette incorruptibilité inaltérable, dont chacun de nous a toujours fait profession.

N. B. Si l'un d'entre nous ne se sentait pas la force de remplir ce serment à la rigueur et dans toute son étendue, il peut se retirer dès à présent, sous tel prétexte que bon lui semblera, sans que personne ait le droit de l'inquiéter sur sa retraite. Mais s'il reste avec nous, s'il coopère /p. 37/ à nos travaux, se reprochant un seul défaut, un seul trait de sa vie, qui soit contraire à ce serment ou aux qualités requises par la loi ; qu'il sache que ce serment est gravé en lettres d'or au frontispice de ce temple, qu'il porte partout avec lui sur sa médaille le précis et la date de ce serment, et que le peuple, qui l'observe, lui demandera tôt ou tard un compte terrible de sa trahison et de sa bassesse.

CHAPITRE { S^{ub}-10} TROISIÈME [III]

{S-20} >>*Nécessité d'une Constitution.*

Le Conseil général déclare :

1°. Que ce n'est ni par caprice, ni par enthousiasme, ni par amour de la nouveauté qu'il s'assemble pour faire une Constitution.

2°. Que cette Constitution est devenue pour la nation lunaire d'une nécessité indispensable.

3°. Que l'expérience a prouvé à tous les habitans de la lune, la fragilité des bases sur lesquelles reposait leur ancien gouvernement.

4°. Que l'oubli des devoirs et des droits de l'homme exposait le corps politique à des calamités toujours renaissantes.

5°. Que cet oubli a toujours pris sa source dans le jeu des passions humaines.

6°. Que la destinée bonne ou mauvaise des hommes de la lune tient à des loix fondamentales, qui l'empêchent de dépendre des caprices du hasard.

7°. Que ces loix fondamentales consistent surtout à mettre un frein aux passions désordonnées.

8°. Que plus ces passions sont flattées par la Constitution, plus la Constitution est mauvaise ; d'où il résulte qu'une bonne Constitution doit avoir pour objet principal de réprimer l'essor des passions humaines.

CHAPITRE QUATRIÈME.<<

Devoirs de l'homme et droits de l'homme.

L'oubli des devoirs et des droits de l'homme a causé tous les malheurs de la société ;

Ont le but essentiel d'une Constitution est le bonheur de la société ;

DONC la base de la Constitution lunaire est l'exposition claire et précise des devoirs et des droits de l'homme.

Devoirs de l'homme.

Le Conseil général entend exposer les devoirs de l'homme avant ses droits, par deux raisons péremptoires :

La première, c'est que l'homme, naturellement porté, par l'amour de lui-même, au soin de ses jouissances personnelles (soin qui dégénère facilement en égoïsme ; et de l'égoïsme à la tyrannie et à l'injustice, il n'y a qu'un pas), oublie plus vite et plus aisément ses *devoirs*, qui lui imposent des sacrifices, que ses *droits*, qui favorisent son amour-propre.

DONC l'homme doit connaître ses devoirs avant ses droits.

La deuxième, c'est que l'homme en société ne peut jouir de ses droits, qu'autant qu'il remplit /p. 39/ ses devoirs ; il faut donc, s'il veut jouir de ceux-là, qu'il remplisse préalablement ceux-ci.

DONC l'homme doit connaître ses devoirs avant ses droits.

C'est pour avoir perdu de vue ce grand principe que des milliers de législateurs ont bâti sur le sable.

Tout homme qui n'adopte pas ce principe incontestable, ne peut qu'être, ou aveuglé par l'ignorance et l'exaltation, ou égaré par des connaissances et des demi-observations, ou guidé par des projets ambitieux, subversifs et criminels.

Ceux qui parlent toujours au peuple de ses devoirs, sans lui parler de ses droits, sont des tyrans.

Ceux qui parlent toujours au peuple de ses droits, sans lui parler de ses devoirs, sont des anarchistes.

Ces deux espèces d'hommes sont de mauvaise foi et très-dangereux dans la société.

Les devoirs de l'homme sont de trois sortes :

1°. Ses devoirs envers Dieu, qui est, sans aucun doute, la fin première de tout être raisonnable.

2°. Ses devoirs envers ses semblables, qui doivent lui être aussi chers que lui-même.

3°. Ses devoirs envers lui-même ; toute créature douée de facultés morales et destinée à la vertu, étant tenue de se respecter elle-même.

1°. L'homme doit à Dieu l'hommage de son respect, de son amour, de sa reconnaissance.

De son respect, puisqu'il n'est rien dans l'univers de plus respectable que son auteur ; et que tout ce qui existe, n'existe que sous sa dépendance.

/p. 40/ De son amour, puisque rien au monde n'est plus digne d'être aimé que l'Etre doué de toutes les perfections à l'infini.

De sa reconnaissance, puisqu'il ne respire que par lui, qu'il tient de lui l'existence, source de bonheur quand il n'en abuse pas, et l'intelligence, autre source de plaisir, quand il la dirige vers le bien.

{S-21} >>Tout homme capable de contester cette verité importante, perd à l'instant même le caractère d'Être raisonnable. C'est un sophiste, qui n'a de l'homme que la forme et les passions.<<

2°. L'homme doit à ses semblables l'exemple, l'attachement, les secours, la sureté.

L'exemple, parce que le tableau du vice rend les hommes vicieux, et celui de la vertu, les rend vertueux.

L'attachement, parce qu'il est naturel de se rapprocher, quand on a les mêmes goûts, les mêmes destinées, la même forme, la même nature et les mêmes besoins.

Les secours, parce qu'il n'y a pas plus de raison pour nous d'espérer l'assistance d'autrui, que pour autrui, de s'attendre à la nôtre ; autres nous porte naturellement à faire aux autres ce que nous désirons qu'on nous fasse.

La sureté, parce que la société humaine n'existera jamais sans la garantie respective des propriétés, de la liberté et de la vie.

3°. L'homme se doit à lui-même, réserve, réflexion, protection et jouissance.

Réserve, parce que les excès sont indignes de sa raison et nuisibles à son existence.

Réflexion, parce que sa haute destination ne lui permet pas d'agir machinalement, comme les brutes.

/p. 41/ Protection, parce qu'il ne tient la vie de son créateur, que sous la condition expresse de ne la quitter que par son ordre.

Jouissance, puisqu'il doit faire valoir les dispositions morales dont il est doué, et user avec gratitude de ses facultés physiques.

Droits de l'homme.

Les droits de l'homme sont de deux sortes ; ceux de l'homme naturel et sortant des mains du créateur ; il jouit de ces droits en quelque lieu du globe que l'ait placé la providence ; et ceux de l'homme civilisé, ou vivant en société.

Naturel, ou pris isolément, il est libre de ses pensées et de ses actions, pourvu que ni les unes ni les autres ne tendent à sa destruction. Il peut aller, venir où bon lui semble, se nourrir et se vêtir comme il lui plaît ; il a l'empire sur les animaux destinés à son usage ; il peut tirer parti, pour son avantage, des végétaux, des minéraux et de tout ce que la nature met à sa disposition pour qu'il en use par la force ou par l'adresse.

Civilisé, il naît et demeure jusqu'à son dernier soupir, libre de sa pensée, de ses paroles, de des actions et de ses démarches, pourvu qu'il ne viole point les loix de la société dont il fait partie.

Il serait absurde, ridicule et illusoire d'exposer dans une déclaration des droits de l'homme, que la liberté s'étend *à tout ce qui ne nuit pas à autrui, à tout ce qui ne trouble pas l'ordre public* ; car les droits de l'homme ne sont que des principes généraux, nullement applicables par eux-mêmes à telle ou telle circonstance indéterminée ; la loi seule peut en faire l'application. Autrement /p. 42/ chaque citoyen, qui croirait voir une contradiction entre les droits de l'homme et le code légal, contenu dans la même Constitution, interpréterait sans cesse, dans son sens, selon ses passions et sa manière de voir, *ce qui nuit ou ne nuit pas à autrui, ce qui trouble ou ne trouble pas l'ordre public.* Tel ferait naître exprès des cas où l'action la plus innocente *troublerait l'ordre* ; tel autre se prévaudrait des droits de l'homme, en laissant la loi de côté, ou même en la condamnant d'après ces mêmes droits, pour prétendre que l'action la plus criminelle *ne nuit à personne.*

L'exposition des droits de l'homme est donc purement spéculative, tant que la loi, consignée dans le même code que ces droits ont précédé, n'en détermine pas la valeur et l'exercice ; en un mot les droits de l'homme en sont rien, sans la loi, et il n'est jamais permis de les exercer sans elle ; autrement leur exposition serait un piège tendu à l'ignorance, et la Constitution même serait illusoire.

CHAPITRE {S^{ub}-11} CINQUIÈME [IV]

Egalité {N-4} >>[212]<< *et liberté.*

---

[212] >>Je ne puis arrêter le cours de mes réflexions, toutes les fois que je lis ce mot là dans les Journaux. Malgré moi, ma pensée se porte vers l'abus étrange qu'on en a fait. Qu'est-ce que veut dire *Palais de l'égalité* ? un homme dans un état libre, peut-il prendre exclusivement un nom qui appartient à tous les citoyens ? n'est-ce pas une manière très-adroite de se distinguer, en se parant justement du titre le plus opposé aux distinctions ? l'égalité est un nom consacré par la nation française pour abolir toute dénomination remarquable ; mais ce nom, par cette raison-là même, est le plus remarquable de tous. Il fait époque dans la révolution, et un citoyen qui se l'approprie, ne semble-t-il vouloir y faire époque lui-même ? je demande à tout homme sensé si ma réflexion n'est pas juste ; ... et le mot *palais* conservé et joint à *l'égalité*, ne forme-t-il pas un mélange contradictoire ? car enfin, qui dit *palais*, dit une maison qui n'est pas à *l'instar* des autres ; or *l'égalité*, qui nivelle tout aux yeux de la loi, et château et chaumières, s'adapte-t-elle bien à un terme qui indique une supériorité de rang ? Je ne me permets là-dessus aucune critique ; je fais seulement une question qui sort de la nature des choses. Mais, puisque j'en suis sur les *mots*, n'est-ce pas ici le cas de s'étonner un peu de l'ignorance de certaines gens, et de la frivolité de certains français, qui, dans l'effervescence du moment, se donnent en spectacle à l'Europe réfléchie, par la conduite la plus bizarre et la plus inconséquente ? On a conservé les mots *maire*, *municipalité*, et tant d'autres qui tirent leur origine de la féodalité, nous retracent tout le despotisme que nous abjurons, et portent précisément l'empreinte de toutes les idées que nous voulons oublier; et on a innové jusques dans les dénominations individuelles, qui étaient la propriété inaliénable de chaque citoyen !.... presque personne n'a vu encore que ce nom de *Capet* n'a jamais été le nom de *Louis XVI*; et que la troisième race de nos rois n'a été nommé race des *capétiens* que par quelques historiens, qui en ont donné le premier exemple au moment où l'on y pensait le moins, et qui n'ont voulu par là que désigner les descendans de *Hugues-Capet*, sans jamais prétendre tirer à conséquence pour le véritable nom de famille des ci-devant Bourbons d'aujourd'hui. Voici comme cela s'est fait; un petit journaliste, mourant de honte et de faim, trainant sa nullité dans les ruisseaux de Paris, et venant quelquefois m'emprunter un écu de six livres, à ne jamais rendre, et me payant ensuite de ce petit service par les calomnies les plus basses, vit arriver la révolution française avec toute la joie d'un homme nul, qui dit : *Bon ; les intrigans vont avoir beau jeu; profitons-en, et faisons fortune* ; et vite et tôt, il griffone un journal ; l'audace, la folie et les injures lui donnèrent quelque réussite ; les paradoxes les plus foux, les principes les plus faux, les sophismes les plus ridicules, et tout ce qu'un cerveau en délire, aidé d'un cœur corrompu, peut enfanter de plus attrayant pour cette classe de lecteurs, qui saisit avidement la nouveauté, sans se donner la peine de réfléchir, fit l'essence de ce beau journal. L'auteur y déployait du fond de son grenier, l'érudition pédantesque qu'il avait acquise dans la poussière des collègues. A tort et à travers, bien ou mal, vrai ou faux, il écrivait tout ; ses succès l'enhardissaient ; il disait : *les révolutions ne durent pas toujours ; c'est le tems de ma récolte ; les opinions peuvent changer ; battons le fer, tandis qu'il est chaud*..... Il voyait le faible *Louis* perdre chaque jour dans l'esprit du peuple ; cela lui faisait grand plaisir ; il lui prodiguait, sans le connaître, les épithètes les plus atroces, avec autant de zèle et d'abondance, qu'il l'aurait bassement adulé, s'il en eût reçu des sommes plus considérables que celles qu'il retirait de son journal. Un beau matin, enseveli dans la profondeur de ses méditations *patriotico-politiques*, il se souvient d'avoir lu dans *l'histoire de France par Mezerai*, ou d'avoir entendu lire au réfectoire de son collègue que le premier roi de la troisième race s'appellait *Hugues-Capet*. Bien, fort bien, s'écria-t-il en sautant de son grabat et se frottant les mains avec toute l'ivresse d'un homme qui n'aime sa patrie que pour l'argent !

« Le nom de *Louis* est Capet; appellons-le monsieur Capet; cette dénomination a quelque chose de bizarre et de grotesque, qui la fera circuler rapidement et imprimera un caractère de mépris et d'humiliation à l'homme même. » Aussi-tôt fait que dit ; il broie du noir, et puis du noir, et puis encore du noir ; et le voilà qui répète vingt fois *monsieur Capet* dans un seul *numéro* ; le public mord à

l'hameçon ; quelques journalistes trouvent cela neuf, et font l'écho de toutes leurs forces. À la longue, le sobriquet s'accrédite, tant qu'enfin le corps législatif lui même, sans s'apercevoir du piège qu'on tend à sa dignité, donne au surnom de *Capet* une sanction légale... voilà des choses assez singulières, eh ! j'en dirais de bien plus singulière encore, et *avec certitude*, si la prudence, la crainte de réveiller des haines, et sur-tout l'inutilité de dévoiler des hommes pervers, lorsqu'on commence à les connaître, ne m'imposaient pas un silence rigoureux. Mais voici le fait sur le nom de *Capet* ; il ne suffit pas de mentir dans un journal, et d'abuser le peuple par de continuelles impostures ; il faut songer que la vérité peut percer tôt ou tard ; et, quand on écrit l'histoire ou qu'on en parle, il ne faut pas consulter un seul écrivain, un seul témoin, un seul fait ; mais il faut les consulter tous, les rapprocher tous ; c'est le seul moyen de démêler le vrai d'avec le faux. Quand j'ai écrit publiquement à l'hotel-de-ville en 1789 *le précis de la prise de la Bastille*, je ne me suis pas borné à cette séance tumultueuse pour donner au public, dans mes *planètes*, un récit plus détaillé de la vérité des faits ; mais j'ai attendu trois mois, j'ai entendu et reçu chez moi plus de quinze cents dépositions ; j'ai rapproché le tout ensemble, et l'ai médité dans le silence du cabinet... [...] Mais je reviens à *Hugues-Capet* ; si ce Prince eût porté le nom de *Capet* comme nom de famille, son père l'eût porté pour le lui transmettre. Mais il est certain que ni ses ancêtres, ni ses descendans ne se sont appellés *Capet*, que son père se nommait *Hugues* le Blanc, surnom tiré de la blancheur de son teint ou de ses cheveux ; que *Capet* était de même un surnom tiré ou de ce que sa tête était remarquable par sa grosseur ou par sa beauté, ou par une forme extraordinaire, ou bien de ce qu'il portait toujours un chapeau. Donc *Louis* XVI ne s'appellait pas plus *Louis Capet*, qu'il ne s'appellait *Louis le chauve*, *Louis le hutin*, *Louis le long*, *Louis le blanc*, *Louis le hardi* etc. parce que ses ancêtres avaient été baptisés de tous ces surnoms, en raison de leurs qualités physiques ou morales. Comment s'appellait-il donc ? je suis bien fâché de la dire dans un tems où... [...] mais ce n'est pas moi qui fais l'histoire ; et un écrivain, qui cite l'histoire, ne doit point la dénaturer, pour plaire à des exaltés, ni même pour ménager l'amour-propre des vrais patriotes. Le père de *Hugues Capet* s'appellait *Hugues le Blanc*, et le père de *Hugues le Blanc* s'appellait *Hugues de France*... il descendait de *Charlemagne*, était, déjà de son tems, le prince le plus puissant et le plus révéré des Français ; et, comme ce nom *de France* doit choquer les oreilles républicaines, je ne vois que celui de *Charles* qui pût lui convenir.

Tous les historiens s'accordent à dire que la troisième race des rois de France descendait de la même tige que la seconde ; et qu'à proprement parler, nous n'avons eu en France que deux races. Les usages de ces tems reculés, ou *Louis-le-Fainéant* fit la clôture de la seconde race, ces usages, dis-je, très-opposés aux nôtres, ont vraisemblablement occasionné la distinction nominative de la seconde *race* avec la troisième, tandis que ce n'était qu'une distinction de *Branches*. Autant vaudrait-il dire que *Henri III*, terminant la branche des *Valois*, donnait lieu à son successeur de commencer une nouvelle *race*.

Je me suis souvent demandé à moi-même, depuis l'origine de notre Révolution, comment et pourquoi l'on employait tant de petits moyens pour entretenir le peuple dans son exaltation ; car enfin, ou la révolution est bonne et ses principes fondés sur la vérité ; ou elle est vicieuse et n'a aucun caractère de solidité.

Dans le premier cas, le peuple doit s'y porter de lui-même, et il n'a besoin d'aucunes suggestions étrangères pour conserver l'impression des vérités, qui, selon nos principes, sautent aux yeux.

Dans le second cas, c'est une erreur d'imaginer qu'une chose mauvaise en elle-même et fondée sur une base fragile, puisse durer long-tems ; ce serait alors une tyrannie inconcevable, et bien impolitique, que celle qui forcerait les consciences, imposerait silence à la vérité, et prétendrait soumettre l'opinion ; ce serait une chose atroce que de vouloir, bon gré mal-gré, prolonger et soutenir le malheur du peuple par lui-même.

La vérité parle d'elle-même, et il ne faut ni ruses, ni expédients pour convaincre les hommes de ce dont ils sont convaincus d'avance.

Il est étrange qu'on répète jusqu'à satiété que *la cause qu'on l'on défend est évidemment bonne, que le peuple est véritablement éclairé et qu'il ne se méprendra pas sur les insinuations perfides des mal-intentionnés, que la grande majorité de la nation approuve hautement les opérations nouvelles, et qu'elle est décidée à mourir, plutôt que de renoncer au régime actuel etc.* tandis qu'on a l'air par le fait de n'en pas croire un seul mot, et qu'on se conduit comme si cela était absolument faux. Assurément, je ne nie rien de tout cela ; mais ; si tout cela est vrai, pourquoi donc faire circuler des mensonges dans des journaux ? pourquoi donc exagérer certaines choses, en déguiser d'autres ? pourquoi donc témoigner une défiance ombrageuse contre tout ce qui veut parler un langage différent ? pourquoi donc faire parade de la moindre adresse d'adhésion, et supprimer ce qui n'est pas flatté ? pourquoi donc passer à l'ordre du jour sur toutes les motions qui déplaisent, et pourquoi étouffer par des cris la plainte d'un infortuné, qui réclame justice et protection ?... [...] voilà, certes ! un sujet fertile de réflexion pour ceux qui sont attachés à la liberté, et qui marchent d'un pas ferme dans la carrière du civisme. Il faut avouer qu'avec les louables intentions, on ne peut résister aux doutes et aux soupçons, quand on observe tous ces détails singuliers. Je l'ai déjà dit à plusieurs zélés Jacobins avec ma franchise accoutumée ; et tout ce qu'ils m'ont répondu, n'a pas été satisfaisant ; je crois même qu'ils étaient comme moi la dupe de ce qui peut se passer sous le rideau, et qu'ils avaient un patriotisme de bonne foi, qui, comme le mien, cherchait dans le calme, les moyens de découvrir la vérité. Je voudrais de tout mon cœur pouvoir me persuader que tout va bien, que personne ne nous trompe, qu'il n'y a sous le tapis ni despotisme ; ni faction, que le peuple va jouir enfin d'un bonheur assuré : mais qu'on me convertisse à ce sujet ; qu'on me dessille les yeux ; et j'aurai le plus grand plaisir à convenir de mon aveuglement et à rendre hommage à la nouvelle philosophie : un vrai patriote sait toujours bon gré à un écrivain loyal de publier ses craintes sur la liberté ; et il n'y a qu'un factieux ou un sot qui puisse lui faire un crime de sa sincérité. Voici encore, puisque je suis en train, un nouveau trait qui tendrait à m'affermir dans mes soupçons. Un journal très-répandu, sur-tout dans les campagnes, et fait par des hommes dont j'estimais les talens et les lumières, imprima naguère, que *le pape Nicolas 1^er^. avait fait mourir par le poison les deux femmes du roi Lothaire, et que lui-même, grace aux intrigues criminelles de ce pape ambitieux et perfide, était mort de chagrin...* Je passais devant un groupe de villageois, au moment où le lecteur du journal en était à cet article ; et j'entendais ces bonnes gens s'écrier avec indignation : « voyez-vous ces prêtres ! de tout tems ils ont été des scélérats ; oh ! qu'on a donc bien fait de *les détruire* ! et qu'on ferait bien encore de les massacrer tous ! et ces papes, donc ? comme ils sont de grands gueux ! oh ! il faut aller à Rome, jouer aux quilles avec la tête de ce scélérat de pape, et faire une capilotade de tous ces soldats du bon Dieu, etc. Le groupe s'échauffait, on m'aperçoit, on m'appelle : citoyen Jacques, me disent-ils, vous qui aimez le peuple, n'êtes-vous pas indigné de pareils traits ? voyons, dites nous ça, vous qui avez des études ? » « –Mes amis, leur dis-je ; j'ai entendu ce que vous lisez là ; tout ce que je puis vous dire, c'est que le pape Nicolas 1^er^. était vertueux et galant homme, et que, d'ailleurs, il lui eût été malaisé de casser des chagrins au roi Lothaire, car il était, lui pape, mort et enterré, environ quatre-vingt-dix ans avant que Lothaire vint au monde... Qu'on juge de la surprise de ces bonnes gens !... » Je m'en tins là.

Maintenant je m'adresserai au journaliste, et je lui dirai, tout en rendant justice à ses talens : « dites-moi donc, monsieur, pourquoi dénaturez-vous l'histoire ? est-ce parce que ceux qui vous lisent ne la savent pas ? raison de plus, mon cher, pour ne pas les tromper ; ou vous le faites de bonne foi, ce que j'ai peine à croire ; et alors il ne faut pas citer l'histoire, car il ne faut jamais parler de ce qu'on ignore, sur-tout si ce qu'on en dit peut réveiller des haines et des fureurs ; ou vous le faites avec intentions ; et alors jugez-vous vous-mêmes ; vous ne faites donc aucun cas du suffrage des hommes éclairés et sincères ? c'est pourtant le plus flatteur pour un écrivain. –Mais, monsieur, il faut bien réchauffer le patriotisme ; –il se refroidit par des mensonges, quand une fois la vérité perce ; –mais, nous craignons les fanatiques et les aristocrates. –Ils ne sont pas redoutables, quand le peuple est éclairé ; –mais, nous avons besoin d'intrigues et de moyens pour contenir les esprits remuants –on les anime davantage par des violences ; et ce n'est pas en se remuant soi-même qu'on leur donne

Tous les hommes sont égaux {A-4} <<, de fait,>> devant Dieu et devant la loi.

/p. 44/ 1°. Devant Dieu ; Dieu les a tous subordonnés aux mêmes besoins, aux mêmes infirmités, aux mêmes obligations envers lui.

Tous, sans distinction d'état, de talens, de fortune et de forces, naissent de la même manière, meurent de même, n'ont qu'un tems très-court à passer ici bas, retournent à la poussière qui les ronge, et reçoivent du créateur la récompense ou le châtiment de leurs actions.

2°. Devant la loi ; la loi ne connait ni rang, ni préjugé ; elle punit ou protège tous les citoyens, quels qu'ils soient : sourde à l'éloquence de l'orateur passionné ; aveugle aux sollicitations de l'or et aux larmes factices du coupable, elle ne connaît que le juste et l'injuste, l'oppresseur et l'opprimé, le scélérat et l'homme de bien.

La loi est la sauve-garde de la sureté sociale, de la liberté générale et individuelle, et de l'égalité naturelle.

Quoiqu'elle ne soit en elle-même qu'un être de raison, elle n'en existe pas moins réellement par son action perpétuelle sur le corps politique.

Elle protège, maintient et défend indistinctement la vie, l'honneur et les propriétés de tous les citoyens, ensemble et séparément.

La loi, par son exercice continuel et bienfaisant, peut et doit être considérée ici bas, comme un rayon émané du sein de la divinité.

C'est à la loi seule qu'il appartient de déterminer les cas, où les peines portées par elle sont applicables.

/p. 45/ La manifestation des pensées, tendantes à troubler l'ordre public, est une infraction à la loi, l'intention de le troubler étant reputés aussi criminelle que l'action même ; mais la loi seule doit en décider, et elle ne le peut que sur des preuves convaincantes.

Le corps legislatif a seul le droit de changer ou de modifier la loi ; un corps subalterne ne peut pas l'interpréter forcément, ni l'appliquer à ceux qu'elle ne concerne pas.

{S-22} >>Tout Conseil Provincial ou de Commune, qui étend le sens de la loi, ou l'explique selon son vœu particulier, est criminel de lèze nation.

Toute loi, qui attaque directement et dans leur essence, les droits inhérens à la nature humaine, est nulle de droit et de fait ; ces droits étant établis par Dieu même, l'homme, qui fait /p. 46/ la loi, n'a ni force, ni compétence pour détruire ou réformer l'ouvrage de Dieu.<<

Explication du chapitre précédent.

Comme une nation quelconque n'est jamais toute composée d'hommes assez philosophes pour se contenter de la simple exposition de leurs droits, le conseil général,

---

l'exemple du calme ; –mais, il faut bien que cela aille ; –cela ira de soi-même avec de la douceur et de la prudence. –Mais il ne nous faut que des gens qui pensent comme nous. –C'est la chose impossible ; tant que durera le monde, il y aura des partages d'opinion ; la vérité seule triomphe tôt ou tard ; et aucune ruse ne peut l'en empêcher, la violence est encore pire ; du sang d'un martyr il renaît vingt autres martyrs ; et vous savez qu'en fait de fanatisme, il suffit de se croire martyr pour l'être en effet. Toute opinion qu'on persécute, disait monsieur *Fox* dans une des dernières séances des communes de l'Angleterre, voit s'accroite chaque jour le nombre de ses prosélytes. Convainquez-vous de cette vérité incontestable, et tout rentrera dans l'ordre »

.....Mais je finis ici ma *note*, de peur qu'elle ne soi éternelle.<<

voulant ne rien laisser à désirer au peuple, sur ce qu'il lui importe si bien de connaître, déclare ce qui suit :

1°. La liberté sociale, dont l'homme jouit et doit jouir, n'est pas une indépendance absolue.

L'homme est et sera toujours esclave de ses besoins et de ses infirmités ; il est esclave /p. 47/ de la loi, nul homme ne pouvant jouir d'une liberté que la loi ne lui accorde pas.

Il est esclave de ses devoirs envers ses semblables.

Il est esclave des rapports de nécessité, que Dieu même a établis entre les membres d'une société.

Si chacun voulait être libre aux dépens d'autrui, personne ne serait libre.

On est jamais libre de nuire, ni d'essayer de nuire.

On est jamais libre de punir et de se venger ; il faut que ce soit la *loi* qui venge et qui punisse.

La licence est diamétralement opposée à la liberté.

2°. L'égalité sociale n'empêche pas que l'inégalité /p. 48/ ne subsiste dans les facultés morales et physiques ; et ce sont-là des jeux du hazard, qui entrent dans les vues secrettes de la providence, mais qui ne prouvent rien devant la loi.

Le sot n'est point l'égal de l'homme d'esprit.

Le valétudinaire, dont la complexion est délicate, la taille, petite, le physique, faible ; n'est point l'égal de l'homme robuste, d'un appétit dévorant, et d'une bonne Constitution.

L'homme instruit et studieux n'est point l'égal de l'homme ignorant et paresseux.

L'homme vif et décidé n'est point l'égal de l'homme lent et irrésolu.

{A-5} <<L'homme vicieux n'est point l'égal du sage>>

/p. 49/ Tous les caractères varient entr'eux, en raison des différentes complexions ; et ce sont là des inégalités réelles.

De ces inégalités, fondées sur la nature elle-même, résulte la diversité des professions et des travaux, qui est un bienfait pour la société.

Tel se sent né pour un état, tel pour un autre ; tel a plus d'activité, tel en a moins ; tel a de l'ordre dans ses affaires, tel les dérange par son inconduite ; tel résiste à ses passions, tel cède à la vivacité de ses sens ; etc. etc. etc.

Mais la *loi* est la même pour ces diverses classes d'hommes, et toutes ces différences ne sont absolument rien à ses yeux[213].

---

[213] Fin du deuxième extrait publié par Mézière. Une suite est annoncée.

APPENDICE E

TABLEAU DES VARIANTES APPORTÉES DANS LA *CONSTITUTION DE LA LUNE* DE REIGNY

AJOUTS PAR MÉZIÈRE

{A-1} QUELQUES NOTIONS *Sur la Topographie de la Lune, et sur ses institutions. (Extrait des voyages du fameux COUSIN JACQUES dans la lune*
{A-2} Sur la topographie de la lune et sur ses institutions
{A-3} d'ailleurs
{A-4}, de fait,
{A-5} L'homme vicieux n'est point l'égal du sage

SUPPRESSIONS PAR MÉZIÈRE

{S-1} Louis-Abel Beffroy de Reigny, dit le Cousin Jacques La constitution de la Lune, rêve politique et moral (1793) « Vous proposez la MORT à quiconque proposera la MONARCHIE !... Eh bien, voici une République ; mais une République sans athées, sans factieux, sans tyrans, sans enthousiastes ; où la religion, les mœurs, la justice, la pais, et sur-tout l'*horreur du sang*, font le charme de la vie et l'essence de la liberté » /p. 1/ Observation de l'auteur. [...] /p. 16/ *Précis historique de la Révolution de la Lune.*
{S-2} Les mœurs et les usages diffèrent chez tous les peuples du même globe ; à plus forte raison doivent-ils différer d'un globle à l'autre. En raison de cette différence, les Révolutions des empires ont aussi leurs nuances et leur caractère particulier, qui les distingue plus ou moins ; on ne s'étonnera donc pas que la Révolution de la Lune, dont je vais parler, contraste singulièrement avec toutes les Révolutions qui ont eu lieu en Europe depuis plusieurs siècles.
{S-3} Les *satellites*, comme on sait, ou comme bien du monde ne sait pas, sont des globes d'un ordre inférieur, qui circulent autour d'un globe principal, et qui l'accompagnent dans toutes ses révolutions autour du soleil. C'est en ce sens que les *révolutions* de la terre auront toujours, aux nuances près, beaucoup d'analogie avec celles de la lune.
{S-4} révolutionnaires ?
{S-5} , grosse, grosse
{S-6} Aussi, les amans de ce pays-là... suffit ; je me tais... j'aurais trop de jaloux, et j'en ai déjà bien assez... *demandez-moi pourquoi !*
{S-7} pauvres
{S-8} , excepté à la courte époque de la révolution, où les bons pâtirent pour les méchants. La politique du gouvernement de la lune a toujours été de respecter les prêtres comme les divinités dans l'exercice de leurs fonctions
{S-9} ; on leur prodigue l'encens et les génuflexions, quand ils sont à l'autel ;
{S-10} et pauvres

{S-11} J'ai vu ce vieillard vénérable ; j'ai eu plusieurs entretiens avec lui, et j'ai remarqué que toutes mes opinions sur les événements politiques de la France, (dont il sait l'histoire aussi bien que moi) étaient précisément les siennes
{S-12} de la république
{S-13} ce qui me scandalisa beaucoup. Mais
{S-14} , et qui font parade de leur bravoure, tout en signalant leur méfiance ombrageuse, et en s'entourant de précautions tyranniques pour veiller à leur sureté.
{S-15} et de la fraternité
{S-16} Les Vénuriens n'en furent pas mois irrités ; et ils promirent qu'on le leur paierait, et qu'ils se faisaient fort de punir, etc.
{S-17} *Nota.* J'étais au lit, malade et accablé de chagrin, quand j'ai fait les 32 pages qu'on vient de lire, au mois de décembre dernier ; peut-être que la solitude, l'ennui et les dégoûts ont contribué à frapper mon imagination. Si mes tableaux sont noirs, c'est que mon cœur est ulcéré ; mais qu'on en pense ce qu'on voudra, jamais on ne reconciliera un ami de la liberté, avec les vexations arbitraires ; et un ami de l'humanité, avec le sang et les cadavres.
{S-18} ce qui suit : Les mots : *contre-révolutionnaire, aristocrate, etc.,* et toutes les autres dénominations qui servent trop souvent de prétexte au scélérat pour vexer et insulter l'homme de bien, sont à jamais proscrits du dictionnaire de la république, comme autant d'absurdités vagues et sans aucun sens, qu'un coupable abus, trop long-tems impuni, doit faire tomber en désuétude. Tout citoyen, vis-à-vis duquel on se les permettra, est autorisé, par le présent *décret, à* poursuivre comme insigne calomniateur celui qui les lui adressera, par-devant les tribunaux ordinaires
{S-19} Le conseil général notifie à toute la lune, qu'au nom du peuple même qui l'habite, qu'il est las des persécutions que quelques factieux, mésestimés par-tout, ont fait endurer aux partisans de la monarchie, aux prêtres réfermés, aux écrivains honnêtes, qui ont librement manifesté des opinions qu'ils ont ont crues bonnes, que ces vexations anti-patriotiques font rougir la pudeur et gémir la nature ; qu'il ne veut, ni ne doit, fortement décidé à punir, par la Constitution même, le premier soi-disant *patriote* qui aura l'insolence de s'en rendre coupable et même de les excuser dans autrui, sous quelque prétexte qu'il cache sa lâche barbarie ou sa sotte exaltation. Il déclare de plus, à la face du ciel ;
{S-20}*Nécessité d'une Constitution.* Le Conseil général déclare : 1°. Que ce n'est ni par caprice, ni par enthousiasme, ni par amour de la nouveauté qu'il s'assemble pour faire une Constitution. 2°. Que cette Constitution est devenue pour la nation lunaire d'une nécessité indispensable. 3°. Que l'expérience a prouvé à tous les habitans de la lune, la fragilité des bases sur lesquelles reposait leur ancien gouvernement. 4°. Que l'oubli des devoirs et des droits de l'homme exposait le corps politique à des calamités toujours renaissantes. 5°. Que cet oubli a toujours pris sa source dans le jeu des passions humaines. 6°. Que la destinée bonne ou mauvaise des hommes de la lune tient à des loix fondamentales, qui l'empêchent de dépendre des caprices du hasard.

7°. Que ces loix fondamentales consistent surtout à mettre un frein aux passions désordonnées. 8°. Que plus ces passions sont flattées par la Constitution, plus la Constitution est mauvaise ; d'où il résulte qu'une bonne Constitution doit avoir pour objet principal de réprimer l'essor des passions humaines. CHAPITRE QUATRIÈME.
{S-21}Tout homme capable de contester cette verité importante, perd à l'instant même le caractère d'Être raisonnable. C'est un sophiste, qui n'a de l'homme que la forme et les passions.
{S-22}Tout Conseil Provincial ou de Commune, qui étend le sens de la loi, ou l'explique selon son vœu particulier, est criminel de lèze nation. Toute loi, qui attaque directement et dans leur essence, les droits inhérens à la nature humaine, est nulle de droit et de fait ; ces droits étant établis par Dieu même, l'homme, qui fait /p. 46/ la loi, n'a ni force, ni compétence pour détruire ou réformer l'ouvrage de Dieu.

SUBSTITUTIONS

Original	Variantes
{S^{ub}-1} qui	elles
{ S^{ub}-2}une	Cette
{3}idées républicaines	les institutions civiles
{ S^{ub}-4}en Espagne des billets de confession dans le tems paschal.	on trafique des balles de coton.
{ S^{ub}-5}On lui rendit les derniers honneurs ; mais on demanda la *république*, pour ne plus s'exposer, disait-on, aux inconvéniens d'un administration toujours en proie aux intriguans des cours. On	Il ne laissa point de successeur. Pour sortir de l'état d'anarchie où l'on se trouvait, on
{ S^{ub}-6} ennemis du sang et de la violence, et tous d'un âge mûr. Ils firent *la Constitution* qu'on va lire ;	et tous d'un âge mûr. Ils firent une *Constitution* dont nous allons rappeler les bases fondamentales,
{ S^{ub}-7} absurde	de toute absurdité
{ S^{ub}-8}au régime arbitraire, d'où nous sortons,	au pouvoir modéré d'un seul,
{ S^{ub}-9}des factieux et des anarchistes	de plusieurs individus
{ S^{ub}-10}TROISIÈME	III
{ S^{ub}-11}CINQUIÈME	IV

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. TITRES DE MÉZIÈRE ET DE L'*ABEILLE CANADIENNE* OU ÉTUDES LES CONCERNANT

Corpus principal étudié

Mézière, Henri-Antoine (éd.). 1818-1819. *L'Abeille canadienne : Journal de littérature et de science* (Montréal), 12 n^{os}, 1er août au 15 janvier, 460 p.

Autres productions de Mézière (ou attribuées à l'auteur)

Anonyme. 1791. *La Bastille septentrionale : ou les trois sujets britanniques opprimés.* Montréal : Fleury Mesplet, &c., 32 p.

Mézière, Henri-Antoine. 1793a. « Observations sur l'état actuel du Canada et sur les dispositions politiques de ses habitants ». Archives du Ministère des Affaires étrangères, correspondance politique, États-Unis-France, vol. 37, fo. 419-423, v. 1. (Philadelphie, 12 juin).

_____. 1793b. « Mézière à ses parents ». Archives du Séminaire de Québec, Fonds Viger-Verreau, carton 17, n° 32, fo. 2.
(Lettre à ses parents, Cumberland Head).

_____. 1793c. [s. t.]. Chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada. Coll. « Journaux du gouvernement colonial ». Appendice du XXXIII^{e} volume des journaux. Québec : imprimé en 1824 par John Neilson, 420 p

_____. 1794. « Mémoire sur la situation du Canada et des États-Unis ». Archives nationales du Canada, Archives du Ministère de la Marine, série C11E, Correspondance générale ; des limites et des postes, fo. 243-251 (version microforme, bobine F-409).
(Adressé au Ministre Dalbarade de la Marine française, Paris, 4 janvier).

_____. 1799. « Liberté Égalité ». Archives du Séminaire de Québec, Fonds Viger-Verreau, carton 17, n° 33, 2 fos.
(Lettre à sa sœur Lisette, Bordeaux, 28 avril).

_____. 1816. « Mézière à sa sœur ». Archives de l'Université de Montréal. Coll. « Baby », P0058/U8529, 8p.
(Lettre à sa sœur Lisette, New York, 1er février)

Archives du Séminaire de Québec. 1794. « Au nom du peuple fransai, Brest le 26 Brumaire l'an trois de la République fransaise une et indivisible : Le representant du peuple, près les ports et Côtes de Brest et L'orient ». Fonds Viger-Verreau, carton 17, n° 32A, 1 fo.
(Copie de l'ordre de libération émis par le tribunal révolutionnaire à la suite de la pétition de Mézière, Brest, 16 novembre).

Lévesque. 1806. « Fragments de lettre écrite à Monfrère, Louis Lévesque en 1806- depuis Bordeaux ». Archives du Séminaire de Québec, Fonds Viger-Verreau, carton 17, n° 34, 4 p.
(Description biographique de Mézière, Bordeaux, juillet).

Archives de l'Université de Montréal. 1816. « Déclaration de loyauté ». Coll. « Baby », Q1, 123, MF 2840, 2841.
(Signée par Mézière lors de sa rentrée au Canada, Montréal, 3 septembre).

Archives de l'arrondissement de Bordeaux (1811-1936). 1814. « Bureau de la police générale : Mézière, chef, et ses attributions de tâches ». Chap. in « Calendrier administratif, judiciaire et de commerce du département de la Gironde pour 1814 », p. 59. Dossiers individuels, cote 2M33, no 13.

Œuvres à l'étude dans l'*Abeille canadienne*

Parsons, Philip. 1779. *Dialogues of the Dead with the Living*. Londres : N. Conant ... and H. Payne ..., 234 p.

Reigny, Louis-Abel Beffroi de (dit le Cousin Jacques). 1793. *La Constitution de la Lune : rêve politique et moral, par le Cousin Jacques*. Paris : Troublé, 302 p.

Dépouillements effectués pour cette étude :

Journaux français

Daunou, Pierre-Claude-François (éd.). 1816-1838. *Journal des Sçavans* (Paris), 35 t.

Bertin, Louis-François et Pierre Louis Bertin (éd. entre 1799-1842). 1789-1949. *Journal des débats politiques et littéraires* (autre titre : *Journal des débats*) (Paris).

Mély-Janin (réd.). 1817-1825. *Lettres champenoises, ou Correspondance politique, morale et littéraire adressée à Mme de *** à Arcis-sur-Aube* (Paris), Pillet. 24 vols.

1819-1851. *Courrier Français* (Paris).

Anonyme. 1817-1820. *Mercure de France et chronique de Paris : journal de littérature, des sciences et arts / rédigé par une société de gens de lettres* (Paris), 2 t.

Anonyme. 1819-1820. *La Minerve française. Revue bi-mensuelle de littérature et de critique* (Paris), 9 t.

1777-1840. *Journal de Paris* (Paris).

Gérauld, Edmond (éd.). 1817-1823. *La Ruche d'Aquitaine. Journal de littérature et de sciences* (Bordeaux).

Journaux canadiens

Bibaud, Michel (éd.). 1817-1819. L'*Aurore* (Montréal), 4 v.
(Bibliothèque centrale Université du Québec à Montréal : AP21A88)

Pasteur, Charles-Louis (éd.). 1815-1822. *Le Spectateur canadien* (Montréal).
(édité par C.B. Pasteur & co)
(Microforme à la Bibliothèque et Archives nationales : MIC A17)

Duvernay, Ludger (ed.). 1817-1822. *La Gazette des Trois-Rivières* (Trois-Rivières).
(Microforme à la Bibliothèque et Archives nationales : MIC A171)

Bédard, Pierre (fondateur). 1806-1909. *Le Canadien* (périodicité multiple) (Québec).
(Microforme à la Bibliothèque et Archives nationales : MIC A62)

Études sur Mézière ou sur l'*Abeille canadienne*

Archives de l'Université Laval. Dossier « Mézière », relation France-Québec, Fonds 282, 10 cm.
(Notes de recherches de Claude Galarneau).

Archives nationales du Canada. C1793. « Desseins des républicains français sur le Canada », p. 26. Série C, vol. 373.
(Dénonciations des agents français).

Audet, Francis-Joseph. C1930. « Henry Mézière : aventures d'un Montréalais ». Archives nationales du Canada, MG 30, série D-1, vol. 21, dossier « Mézière », p. 434-660.
(Roman tapuscrit).

Beaulé, Isabelle. 1996. « Henri-Antoine Mézière : D'épistolier à pamphlétaire ».
Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 203 p.

Casgrain, Henri-Raymond. 1917. « La famille de Sales Laterrière ». Chap. in *Biographies de G. B. Faribault et Laterrière*, p. 81-128. Montréal : Librairie Beauchemin limitée.

D. (attribué à Duvernay). 1818. « Analyse des trois premiers numéros de l'*Abeille canadienne* ». *Gazette des Trois-Rivières*, 15 septembre, p. 2.

Fauteux, Aegidius. 1933. « Henri Mézière ou l'odyssée d'un mouton noir ». *La Patrie*, 18 novembre, p. 34-37.

Gagnon, Philéas. 1895. *Essai de bibliographie canadienne : inventaire d'une bibliothèque comprenant imprimés, manuscrits, estampes, etc. relatifs à l'histoire du Canada et des pays adjacents avec des notes bibliographiques*. Québec : imprimé pour l'auteur, 711 p.

Galarneau, Claude. 1983. *1801-1820*. T. 5 du *Dictionnaire biographique du Canada*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p. 650-651.

Lemire, Maurice (dir.). 1980. *Des origines à 1900*. T. 1 du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*. Montréal : Fides.

Plante, Dominique. 2005. « Le double langage politique, scientifique et religieux dans l'*Abeille canadienne (1818-1819)* d'Henri-Antoine Mézière ». *Nouveaux Cahiers de recherche : Le littéraire à l'œuvre dans les périodiques québécois du XIX^e siècle*, sous la direction de Nova Doyon et Julie Roy, n° 3, p. 21-36. Montréal : CRILCQ-Université de Montréal.

_____. 2004. « L'archive et ses réseaux. Henri-Antoine Mézière et l'*Abeille canadienne* ». *Postures, critique littéraire : Dossier littérature québécoise*, n° 6 (printemps), p. 10-30.

Reynolds, Mark. 2005. « Citizen Mézière ». *The Beaver*, vol. 85, n° 4 (août-septembre), p. 28-33.

Robert, Lucie. 2004. « Germaine de Staël, aux origines de l'histoire littéraire au Québec ». Chap. in *Deux littératures francophones en dialogue. Du Québec et de la Suisse normande*, p221-233. Québec : Presses de l'Université Laval.

Wade, Mason. 1950. « Quebec and the French Revolution of 1789 : The Missions of Henri Mézière ». *Canadian Historical Review*, vol. 31, n° 4, p. 345-368.

II. AUTRES RÉFÉRENCES

Histoire littéraire et culturelle au Québec

Andrès, Bernard. 1995. « La génération de la Conquête : Un questionnement de l'archive ». *Voix et Images*, n° 59 (hiver), p. 274-293.

_____. 1999a. « Les aventuriers des Lettres au Québec et en Nouvelle-Angleterre à la fin du 18e siècle ». In *L'aventure des lettres. Mélanges en l'honneur de Roger le Moine*, sous la direction de Michel Gaulin et Pierre-Louis Vaillancourt, p. 27-48. Orléans : Éditions David.

_____. 1999b. « Les Lettres d'avant la Lettre. Double naissance et fondation ». In *Littérature*, n° 113 (mars), Larousse, p. 27-33.

_____. 2000. « Le fantasme du champ littéraire dans la *Gazette de Montréal* (1778-1779) ». *Études françaises : Presse et littérature. La circulation des discours dans l'espace public*, vol. 36, n° 3, p. 9-26.

_____. 2001. *Écrire le Québec : De la contrainte à la contrariété*. Coll. « Études et documents ». Montréal : XYZ, 228 p.

_____. 2006. « Les premiers correspondants canadiens de la RSA (Royal Society for the Encouragement of Arts, Manufactures & Commerce) à l'aube du XIXe siècle : Pierre de Sales Laterrière (1743-1815), William Berczy (1744-1813) et William Vondenvelden (c1753-1809). »
(Document communiqué à l'auteur par Bernard Andrès le 7 août 2006).

Andrès, Bernard, et Marc André Bernier (dir.). 2002. *Portraits des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 505 p.

Béhar, Henri, et Roger Fayolle (éd.). 1986. *L'histoire littéraire aujourd'hui*. Paris : Armand Colin, 187 p.

Bibaud, Maximilien. 1857. *Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada et de l'Amérique*. Montréal : Des Presses de P. Cérat, 423 p.

Bisson, Laurence A. 1932. *Le romantisme au Canada*. Paris : Droz, 285 p.

Brumath, A. [Adrien] Leblond de. 1890. *Histoire populaire de Montréal depuis son origine jusqu'à nos jours*. Montréal : Granger Frères, 477 p.

Brunet, Manon. 1984. « La littérature française du Québec de 1764 à 1840. Essai pour une sémantique historique ». 2 vol. Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 555 p.

Brunet, Michel. 1957. « La révolution française sur les rives du Saint-Laurent ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, n° 2, p. 155-162.

Chartrand, Luc, Raymond Duchesne et Yves Gingras. 1987. *Histoire des Sciences au Québec*. Coll. « Boréal Express ». Montréal : Boréal, 487 p.

Galarneau, Claude. 1970. *La France devant l'opinion canadienne, 1790-1815*. Coll. « les Cahiers de l'Institut d'histoire », n° 16, Québec : Presses de l'Université Laval, 401 p.

_____. 1978. *Les collèges classiques au Canada français : 1620-1970.* Coll. « Bibliothèque canadienne-française. Histoire et documents ». Montréal : Fides, 287 p.

Grandpré, Pierre de. 1967. *1534-1900*. T. 1 de *Histoire de la littérature française du Québec*. Montréal : Librairie Beauchemin.

Hébert, Pierre. 1986. « La Réception de la littérature canadienne-française en France au XIX^e^ siècle ». *Voix et images*, n° 32 (hiver), p. 265-300.

Lamonde, Yvan. 2000a. *1760-1896*. T. 1 de *Histoire sociale des idées au Québec*. Montréal : Fides.

_____. 2000b. « La vie culturelle et intellectuelle dans le Québec des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles : quelques pistes de recherche ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 2 (automne), p. 271-284.

Lemire, Maurice (dir.). 1991-1992. *La vie littéraire au Québec*. T. 1 : *1764-1805* ; t. 2 : *1806-1839*. Sainte-Foy (Québec) : Les Presses de l'Université Laval.

_____. 1993a. *Formation de l'imaginaire littéraire au Québec : 1764-1867.* Coll. « Essais littéraires ». Montréal : l'Hexagone, 280 p.

_____ (dir.). 1993b. *Le romantisme au Canada*. Coll. « Cahiers du CRÉLIQ ». Québec : Nuit Blanche, 341 p.

Mailhot, Laurent. 1989. « Problèmes de périodisation en histoire littéraire du Québec ». Chap. In *Histoire littéraire. Théorie, pratiques, méthodes*, p. 105-124. Québec : Presses de l'Université Laval.

Ouellet, Fernand. 1971. *Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850)*. Coll. « Bibliothèque canadienne-française ». Montréal : Fides, 289 p.

Rajotte, Pierre. 1992. « Les pratiques associatives et la constitution du champ de production littéraire au Québec, 1760-1867 ». *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 45, n° 4 (printemps), p. 545-572.

Robert, Lucie. 2004. « L'histoire littéraire d'un « pays incertain ». Le cas du Québec ». *Journal of canadian Studies/Revue d'études canadiennes.* Vol. 38, n° 2 (printemps), p. 29-34.

Roy, Camille. 1909. *Nos origines littéraires*. Québec : Imprimerie de l'Action sociale, 354 p.

Simard, Sylvain (dir.). 1991. *La révolution française au Canada français*. Coll. « ActeXpress ». Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 442 p.

Tougas, Gérard. 1966. *Histoire de la littérature canadienne-française*. Paris : Presses Universitaires de France, p. 6-7.

Wade, Mason. 1966. « La lutte pour la survivance (1791-1834) ». Chap. in *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, p. 111-174. Ottawa : Cercle du livre de France.

Wallot, Jean-Pierre. 1973. *Un Québec qui bougeait : trame socio-politique du Québec au tournant du XIX^e^ siècle*. Coll. « Boréal Express ». Montréal : Boréal, 345 p.

_____. 1983. « Frontière ou fragment du système atlantique : des idées étrangères dans l'identité bas-canadienne au début du XIX^e^ siècle ». *Communications historiques*, vol. 18, n° 1, p. 1-29.

Études sur l'imprimé québécois

Andrès, Bernard. 2000. « Le fantasme du champ littéraire dans la *Gazette de Montréal* (1778-1779) ». *Études françaises : Presse et Littérature. La circulation des discours dans l'espace public*, vol. 36, n° 3, p. 9-26. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Beaulieu, André, et Jean Hamelin. 1965. *Les journaux du Québec : de 1764 à 1964*. Coll. « Cahiers de l'Institut d'histoire ». Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval, 329 p.

_____. 1973. *La presse québécoise : des origines à nos jours*. T. 1 : *1764-1859* ; t. 2 : *1860-1879* ; t. 3 : *1880-1895*. Sainte-Foy (Québec) : Les Presses de l'Université Laval.

Bonville, Jean de. 1995. *La Presse québécoise de 1764 à 1914*. Québec : Presses de l'Université Laval, 351 p.

Cambron, Micheline (dir.). 1999. *Le Journal* Le Canadien. *Littérature, espace public et utopie (1836-1845)*, Montréal : Fides, 419 p.

Coutin, Jean. 1999. « L'échelle des bonheurs : science et utopie ». In *Le Journal* Le Canadien. *Littérature, espace public et utopie (1836-1845)*, sous la direction de Micheline Cambron, p. 125-191. Montréal : Fides.

Dionne, Narcisse-Eutrope. 1905. *Inventaire chronologique des livres, brochures, journaux et revues publiés en langue française dans la province de Québec, depuis l'établissement de l'imprimerie en Canada jusqu'à nos jours, 1764-1905.* Québec : [s.é.], 175 p.

Doyon, Nova. 2002. « Valentin Jautard (1736-1787) et la *Gazette littéraire* de Montréal (1778-1779) : Vers un paradigme du littéraire au Québec ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 201 p.

_____. 2005. « Pour une étude de la presse québécoise du tournant du XIX^e^ siècle. Les pratiques littéraires de l'opinion publique ». *Nouveaux Cahiers de recherche : Le littéraire à l'œuvre dans les périodiques québécois du XIX^e^ siècle*, sous la direction de Nova Doyon et Julie Roy, n° 3, p. 11-19. Montréal : CRILCQ-Université de Montréal.

Galarneau, Claude. 1984. « La Presse périodique au Québec de 1764-1859 ». *Société royale du Canada. Mémoires*, 4^e^ de série, vol. 22, p. 143-146.

Galarneau, Claude, et Maurice Lemire (dir.). 1988. *Livre et lecture au Québec (1800-1850).* Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 269 p.

Gallichan, Gilles. 2004. « La censure politique ». In *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, sous la direction de Patricia Lockhart Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde, vol. 1, p. 339-349. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Hare, John, et Jean-Pierre Wallot. 1967. *Les imprimés dans le Bas-Canada (1801-1810).* Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 384 p.

De Lagrave, Jean-Paul. 1993. *L'époque de Voltaire au Canada. Biographie politique de Fleury Mesplet, (1734-1794).* Montréal-Paris : L'Étincelle Éditeur, 503 p.

Lamonde, Yvan. 1979. *Les bibliothèques de collectivités à Montréal (17^e^-19^e^ siècles).* Montréal : Ministère des Affaires culturelles, Bibliothèque nationale du Québec, 139 p.

_____ (dir.). 1983. « L'imprimé au Québec : Aspects historiques (18^e^-19^e^ siècles) ». *Culture savante*, n° 2. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 368 p.

_____. 1991. *La librairie et l'édition à Montréal, 1776-1920.* Montréal : Bibliothèque nationale du Québec, 1991, 198 p.

Landry, Kenneth. 2002. « Les avantages que la presse procure au public : le discours stratégique de quelques prospectus de journaux et de périodiques canadiens avant 1840 ». In *Portraits des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, sous la direction de Bernard Andrès et Marc André Bernier, p. 295-311. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

_____. « Des *Reader's Digest* pour un public lettré : le magazine et le recueil littéraire canadien avant 1840 ». Site *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*. (Disponible sur Internet : www.hbic.library.utoronto.ca/vol1landry_en.htm (consulté le 10 février 2006)).

Morin, Yvan. 1981. « La représentativité de l'inventaire après décès. L'étude d'un cas : Québec au début du XIX[e] siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, n° 4 (mars), p. 515-533.

Robichaud, Émile. 1962. « La Gazette des Trois-Rivières, 1817-1820 ; Le Spectateur canadien, 1815-1820 », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal. 234 p.

Roy, Julie. 2005. « La lettre au journal entre réalité et fiction. Adélaïde contre l'Hermite dans la *Gazette des Trois-Rivières* en 1819 », *Nouveaux Cahiers de recherche : Le littéraire à l'œuvre dans les périodiques québécois du XIX[e] siècle*, sous la direction de Nova Doyon et Julie Roy, n° 3, p. 37-53. Montréal : CRILCQ-Université de Montréal.

Verrette, Michel. 1996. « Le retard de L'alphabétisation au Québec ». In *L'histoire de la culture et de l'imprimé. Hommage à Claude Galarneau*, sous la direction de Yvan Lamonde et Gilles Gallichan. Sainte-Foy (Québec) : Les Presses de l'Université Laval, 239 pages.

_____. 2002. *Alphabétisation au Québec 1660-1900 : en marche vers la modernité culturelle*, Sillery : Septentrion, 192 p.

Villeneuve, Lucie. 2001. « *Le Fantasque* de Napoléon Aubin : mutation du genre utopique et jeux de mascarades ». In *Utopie en Canada (1545-1845)*, sous la direction de Bernard Andrès et Nancy Desjardins. Coll. « Textes et imaginaires », n° 3. Montréal : Figura, p. 145-171.

Études sur les imprimés européens

Avenel, Henri. 1900. *Histoire de la presse française : depuis 1789 jusqu'à nos jours*. Paris : Ernest Flammarion, 884 p.

Crémieux, Albert. 1912. *La censure en 1820 et 1821. Étude sur la presse politique et la résistance libérale*. Paris : Édouard Cornély et C[ie], 202 p.

Cucheval Clarigny, Philippe. 1857. *Histoire de la presse en Angleterre et aux États-Unis*. Paris : Amyot, 551 p.

Ginisty, Paul. 1933. « La liberté de la presse ». Chap. in *Du XVII^e siècle à nos jours*. T. 1 de *Anthologie du Journalisme*. Coll. « Pallas ». Paris : Delagrave. (Ouvrage disponible sur Internet : www.bibliotheq.net/ (consulté le 11 juillet 2006)).

Des Granges, Charles-Marc. 1907. *La presse littéraire sous la Restauration : 1815-1830.* Paris : Société du Mercure de France, 386 p.

Harpaz, Éphraïm. 1968. *L'école libérale sous la Restauration : Le* Mercure *et la* Minerve : *1817-1820.* Genève : Droz, 424 p.

Hatin, Eugène. 1868. *1500-1858 : Guide-memento de l'écrivain et de l'homme politique des propriétaires, gérant et rédacteur de journaux, des imprimeurs, des librairies, etc.* Vol. 1 de *Manuel théorique et pratique de la liberté de la presse. Histoire, législation, doctrine et jurisprudence, bibliographie, 1500-1868.* Paris : Pagnerre.

Études sur la critique, la polémique et la censure

Éthier-Blais, Jean. 1969. « Les pionniers de la critique », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 69, n° 5 (septembre-octobre), p. 795-807.

Fayolle, Roger. 1964. *La critique littéraire.* Paris : Librairie Armand Colin, 430 p.

Garand, Dominique. 1989. *La griffe du polémique*. Coll. « essais littéraires ». Montréal : l'Hexagone, 235 p.

Hébert, Pierre. 1997. *Censure et littérature au Québec. Le livre crucifié, 1625-1919.* Montréal : Fides, 294 p.

Hébert Pierre, Yves Lever et Kenneth Landry (dir.). 2006. *Dictionnaire de la censure au Québec. Littérature et cinéma.* Montréal : Fides, 716 p.

Molho, Raphael. 1963. *La critique littéraire en France au XIX^e siècle.* Paris : Buchet/Chastel, 243 p.

Roy, Camille. 1918. *La critique littéraire au dix-neuvième siècle : de Mme de Staël à Emile Faguet : Conférences de l'Institut canadien, 1917-1918.* Québec : Action sociale, 236 p.

Wyczynski, Paul. 1964. « Histoire et critique littéraire au Canada Français : état des Travaux ». In *Littérature et société canadiennes-françaises*, sous la direction de Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p. 11-51.

Études sur l'utopie

Andrès, Bernard, et Nancy Desjardins (dir.). 2001. *Utopies en Canada (1545-1845)*. Coll. « Textes et imaginaires », n° 3. Montréal : Figura, 193 p.

Beaulé, Sophie. 2004. « Utopies en Canada (1545-1845), and: Au coeur de l'avenir. Littérature d'anticipation dans les textes et à l'écran : Actes du Séminaire international de L'Aquila », *University of Toronto Quaterly*, vol. 24, n° 1 (hiver), p. 97-103.

Ruyer, Raymond. 1988. *L'utopie et les utopies*. Saint-Pierre-de-Salerne : G. Monfort, 293 p.

Versins, Pierre. 1972. *Encyclopédie de l'Utopie, des voyages extraordinaires et de la science fiction*. Lausanne : L'Âge d'homme, 999 p.

Ouvrages de sociologie de la littérature et de sociocritique

Bourdieu, Pierre. 1992. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire.* Paris : Seuil, 480 p.

Hare, John. 1963. « Introduction à la sociologie de la littérature canadienne-française du XIX^{e} siècle ». *Le Canada français*, vol. 42, n° 2 (mars-avril), p. 21-46.

Jauss, Hans Robert. 1972. *Pour une esthétique de la réception*. Coll. « Bibliothèque des idées ». Paris : Gallimard, 305 p.

Robert, Lucie. 1989. *L'institution du littéraire au Québec*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 272 p.

Travaux généraux sur les XVIII^{e} et XIX^{e} siècles

Bénichou, Paul. 1996. *Le sacre de l'écrivain (1750-1830). Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*. Coll. « Bibliothèque des idées ». Paris : Gallimard, 492 p.

Berthelot, André, Hartwig Derenbourg, F.-Camille Dreyfus et al. (dir.). C1910. *Canaries-Ceratosoma*. T. 9 de *La grande encyclopédie : inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*. Paris : H. Lamirault.

Dufour, Hélène. 1997. *Portraits en phrases : les recueils de portraits littéraires au XIX^{e} siècle*. Paris : Presses universitaires de France, 319 p.

Foucault, Michel. 1969. *L'archéologie du savoir*. Coll. « Bibliothèque des sciences humaines ». Paris : Gallimard, 275 p.

_____.1970. *L'Ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*. Paris : Gallimard, 81 p.

Goulemot, Jean-Marie et Daniel Oster. 1992. *Gens de lettres, écrivains et bohèmes. L'imaginaire littéraire, 1630-1900*. Paris : Minerve, 199 p.

Habermas, Jürgen. 1978. *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Coll. « critique de la politique ». Paris : Payot, 322 p.

Quesné, Jacques Salbigoton. 1818. *Confessions de J. S. Quesné*. Paris : Pillet aîné, 402 p.

Saint-Jacques, Denis, et Alain Viala. 1994. « À propos du champ littéraire. Histoire, géographie, histoire littéraire ». *Annales. Histoire. Sciences sociales*, vol. 2 (mars-avril), p. 395-406.

Tulard, Jean (dir.). 1990. *La contre-révolution. Origines, histoire, postérité*. Paris : Perrin, 527 p.

Ouvrages de référence

Abraham, Pierre, et Robert Desné (dir.). 1971. *1789-1848*. T. 4 de *Manuel d'histoire littéraire de la France*, 2e éd. Paris : Éditions Sociales.

Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.). 2002. *Le dictionnaire du littéraire*. Paris : Presses universitaires de France, 634 p.

Dictionnaire biographique du Canada. 1980-1983. T. 4 : *de 1771 à 1800*; t. 5 : *de 1801 à 1820*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Hamel, Réginald, John Hare et Paul Wyczynski. 1976. *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*. Montréal : Fides, 723 p.

_____. 1989. *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*. Montréal : Fides, 1364 p.

Laufer, Roger. 1972. *Introduction à la textologie*. Coll. « L ». Paris : Librairie Larousse, 159 p.

Lemire, Maurice (dir.). 1980. *Des origines à 1900*. T. 1 du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*. Montréal : Fides.

Mailhot, Laurent. 1997. *La littérature québécoise : depuis ses origines*. Coll. « Essais ». Montréal : Typo, 445 p.

Marcotte, Gilles (dir.). 1994. *1534-1895*. T. 1 de *Anthologie de la littérature québécoise*. Montréal : l'Hexagone.

Robert, Lucie. 2002. « canon littéraire ». In *Le dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala. Paris : Presses universitaires de France, 634 p.